# ANTIDOTE

AU

# CONGRÈS DE RASTADT,

1798,

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

ACQUISITION LABÉDOYÈRE

## SUIVI DE LA PRUSSE

## ET SA NEUTRALITÉ,

1799.

NOUVELLE ÉDITION DE CES DEUX OUVRAGES.

Par l'Auteur de l'*Ambassade de Varsovie*, du *Congrès de Vienne*, et de l'ouvrage sur *les Colonies*.

---

PARIS,

BÉCHET, LIBRAIRE, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 11.

1817.

# ANTIDOTE

AU

# CONGRÈS DE RASTADT,

1798,

SUIVI DE LA PRUSSE

ET SA NEUTRALITÉ,

1799.

NOUVELLE ÉDITION DE CES DEUX OUVRAGES.

Par l'Auteur de l'*Ambassade de Varsovie*, du *Congrès de Vienne*, et de l'ouvrage sur *les Colonies*.

---

PARIS,

BÉCHET, LIBRAIRE, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 11.

1817.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

ACQUISITION LABEDOYÈRE

Ouvrage du même Auteur, qui se trouve chez le même Libraire.

DES COLONIES, ET DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE DE L'AMÉRIQUE, a vol. in-8. Prix : 12 fr.

AVIS.

Tout Exemplaire du présent Ouvrage qui ne porterait pas comme ci-dessous la signature de l'Éditeur, sera contrefait. Les mesures nécessaires seront prises pour atteindre, conformément à la loi, les fabricateurs et les débitans de ces Exemplaires.

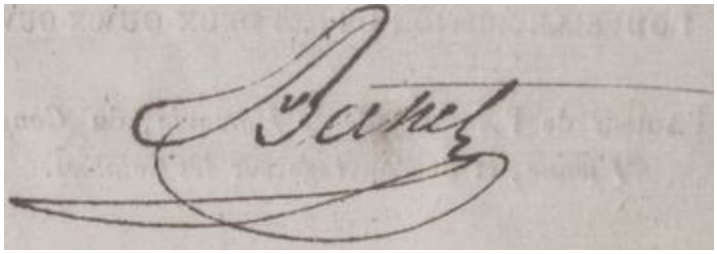

# AVIS DE L'ÉDITEUR.

LES deux Ouvrages que nous donnons aujourd'hui au public furent composés, en 1798 et 1799... Que de siècles déjà entre leur première et leur seconde apparition !

Le premier, seul, avait pénétré en France, à travers mille barrières...

Le second n'y avait jamais paru...

L'auteur de ces deux Écrits ne s'était pas fait connaître ; long-temps le premier fut attribué à M. le comte de Mestre, magistrat d'une cour supérieure de Sardaigne, auteur d'un ouvrage qui avait eu quelqu'éclat, sur la révolution.... Le temps a rendu à chacun ce qui lui appartenait...

L'auteur des Ouvrages que nous réimprimons habitait l'Allemagne à l'époque de leur composition. On sortait d'une époque à laquelle des excès de révolution et de férocité avaient fait donner un nom inconnu dans l'histoire, le règne de la terreur ; on se débattait au milieu des désordres produits par l'administration déréglée da Directoire : la France présentait une arène d'anarchie, l'Europe un chaos d'intrigues, les cabinets des ministres bronchant à chaque pas, les trônes des princes incertains ou tremblans ; la guerre était sans résultat, les traités sans confiance et sans foi, le présent sans gloire, et l'avenir sans consolation et sans espoir... les grands jours de la France n'avaient pas encore lui... C'est dans ces lugubres circonstances que furent composés ces deux Ouvrages, au milieu des peuples qui combattaient la France, au milieu des émigrés, dont l'auteur partageait le sort sans partager l'exagération, dont il servait la cause sans suivre le parti : parti rempli à la fois de sentimens honorables et d'opinions intraitables et aveugles...

La justice exige de tenir compte de cet ensemble de rapports et de vues, dans le jugement que l'on peut porter de ces deux Écrits. On doit bien se garder de confondre la manière dont l'on pouvait être affecté à l'époque de

leur composition, avec les sentimens que l'on a dû éprouver depuis que, dégagée des souillures contre lesquelles il était si naturel de s'irriter, la révolution rendue pour ainsi dire à ses premiers élémens, a pu développer les germes précieux de liberté et d'ordre public qu'elle portait dans son sein, et que ni la tyrannie populaire, ni le despotisme armé n'ont pu étouffer... Les hommes, les choses, les temps dont traitent ces deux écrits sont déjà si loin, qu'on ne peut y supposer ni insulte ni reproche pour personne. Le temps vole si vite, quoique chargé d'évènemens si nombreux, si variés, si compliqués, que chacun de ses pas imprime presque dès leur naissance, à l'histoire des évènemens de cette époque, un caractère d'ancienneté... Il a donné cette teinte à ces deux Écrits, restés inoffensifs par ses effets, comme ils l'étaient par les intentions mêmes de l'Auteur...

Peut-être trouvera-t-on quelqu'intérêt à voir la moitié des plans de l'Antidote au Congrès de Rastadt accomplis par le Congrès de Vienne, Congrès qui lui-même à aussi bien besoin d'antidote ; à reconnaître qu'en 1799, on montrait à la Prusse ces champs d'Iéna dans lesquels elle a succombée et ces champs de Léipsick où elle s'est relevée... ; à relire le tableau de la révolution du 18 brumaire, arrivée au moment même où se terminait la composition de la Prusse et sa neutralité, ainsi que le portrait de l'auteur de ce grand changement ; changement qui ; mieux ménagé, serait devenu l'époque de la grandeur permanente de la France : on verra aussi que, dès 1798, dans l'Antidote de Rastadt, l'auteur énonçait, sur les colonies, les principes qui l'ont dirigé dans les ouvrages qu'il a publiés depuis sur cette importante question.

# PRÉFACE.

LE Traité de Campo-Formio et le Congrès de Rastadt ont donné lieu à cet Ouvrage. Le premier est déjà annulé en ce qui concerne l'état de l'Italie, qu'on avait prétendu fixer par ce traité. A cet égard, il n'a pas eu trois mois d'existence.... Le Congrès de Rastadt dure encore, en se traînant sur les erremens des conférences de Seltz, et sur des notes toutes également prévues pour quiconque a pris la peine d'étudier le génie des deux parties : les Français haussant toujours de prétentions et de ton, les Allemands s'humiliant à mesure.

Les résultats inévitables et déjà éprouvés de ces deux négociations nous ont engagé à rechercher si le nouvel état de l'Europe ne présentait pas la possibilité de quelque combinaison autre que toutes ces stipulations de désordre et d'opprobre ; si au lieu de traités d'un jour, d'un instant, il n'y avait pas moyen d'esquisser un plan dont la solidité des bases assurât la permanence ; dont la force intrinsèque opposât une barrière puissante à la révolution.

Nous serions heureux si cet écrit remplissait un but aussi désirable.

Nous sommes loin de penser que le plan qu'il renferme soit le meilleur possible ; nous avouerons même connaître deux combinaisons bien supérieures à celle que nous allons développer : mais on peut encore moins proposer aux Européens d'aujourd'hui les meilleurs arrangemens possibles, qu'on ne pouvait donner aux Athéniens les meilleures lois. Il ne faut aux uns, comme il ne fallait aux autres, que ce qu'ils sont capables de supporter : et certes, il nous semble que c'est encore exiger beaucoup, que de vouloir faire passer l'Europe de l'état d'engourdissement où elle est, de l'asservissement qu'elle montre aux volontés de la France, de la faire passer, disons nous, à l'activité, au courage, au soin de ses intérêts propres,

tels que l'exige le plan pour l'exécution duquel nous osons le premier sonner le réveil à son oreille.

Nous observerons, 1°. que le premier caractère de notre Ouvrage, celui auquel nous attachons le plus de prix, et d'offrir enfin un plan de politique honnête ; oui, un plan honnête... On a trop abusé du nom de la politique ; on l'a trop déshonoré par l'emploi qu'on en a fait, sur-tout dans ces derniers temps, où il est devenu le manteau de beaucoup d'entreprises funestes aux peuples et à la morale. Nous avons travaillé pour la ramener à sa destination véritable, et pour ainsi dire à la pureté naturelle, en la montrant d'accord avec les principes de la religion et de la morale, de manière à prouver que le plan de politique le plus vaste peut s'effectuer sans porter aucune atteinte à ces bases de l'ordre social : et qu'enfin en politique, comme en géométrie, la ligne droite est toujours la plus courte....

2°. Que ce plan est également favorable aux deux grandes puissances dont l'union en fait la base, et ferait le salut du monde, si elle était également sincère et éclairée.

La Prusse y trouve réunis ses intérêts d'état et de famille.

Comme état elle acquiert un allié puissant, un allié nécessaire dans le nouvel état de la Hollande. Elle voit s'éloigner d'elle la puissance française que le Congrès de Rastadt lui donne pour voisine. Cet éloignement affranchit la Basse-Allemagne que les cessions de Rastadt laissent à jamais ouvertes aux Français. Sûrement Frédéric n'eût jamais consenti à un pareil assujétissement.

Comme famille, la Prusse ne peut voir qu'avec satisfaction l'élévation de la maison d'Orange, à laquelle elle est unie par tant de liens, que les deux maisons semblent n'en faire qu'une seule.

L'Autriche trouve dans ce même plan le complément de son nouveau système d'agrandissement en Italie, et d'éloignement de la France, avec laquelle il ne lui resterait plus aucun point de contact. Ses possessions d'Italie sont tellement couvertes par le nouvel état de Piémont, et par la ligne de places qu'elle acquiert, que toutes ses forces deviennent disponibles en Allemagne, et contre le Turc et la Russie. Cet arrangement termine toutes ces importunes questions sur l'état des Belges, et sur la dette de ce pays, qu'il devient facile de faire entrer dans les cessions et renonciations qui doivent accompagner ce changement de domination.

Là finissent aussi toutes ces honteuses questions si longuement débattues à Rastadt, et l'Empire germanique échappe encore une fois à la faux qui le

menace.

Quant aux autres parties intéressées, il est impossible qu'il y ait un seul plaignant ; car tout le monde reste ou rentre à sa place.

C'est à dessein que nous avons fait de cet Ouvrage un devis complet de toutes les parties du plan. Il fallait répondre à cette foule d'hommes inconsidérés ou craintifs que toute idée neuve ou étendue frappe d'abord de stupeur, et qui commencent par objecter à tout, cela est impossible... Il fallait leur montrer à la fois l'objet et les moyens, et les analyser de manière à les rendre palpables. La mauvaise foi peut seule, désormais, rejeter la démonstration que nous offrons. Nous n'avons pas, il faut l'avouer, été tout-à-fait insensibles au désir de répondre au reproche adressé tant de fois à ceux qui, écrivant sur les affaires publiques, et qui, ne rencontrant par tout que des malheurs, laissent facilement échapper les sentimens dus à une pareille série de désastres ; reproche fondé sur ce que, retranchés dans la censure, ils n'en sortent jamais pour rien proposer. On pourrait sortir à peu de frais de cet embarras, et se borner à répondre qu'il suffit de faire tout le contraire de ce qu'on a fait jusqu'ici pour obtenir un résultat tout différent, et pour s'éloigner du précipice autant qu'on s'en est approché. Mais, comme la simplicité de cette réponse en éteignant, il est vrai, une objection, ne met rien à la place et ne crée pas une idée ; comme c'est d'idées que l'on manque, nous avons voulu suppléer à ce déficit, et présenter au moins un canevas aux hommes qui gouvernent partout....

Nous avons à répondre d'avance à ceux qui contesteront la base principale de notre plan, qui est la guerre. Sûrement ils ont quelque droit de s'étonner de l'assurance avec laquelle nous parlons de guerre au milieu de la conjuration qui existe pour la paix d'un bout de l'Allemagne à l'autre. On la veut cette paix, à quelque prix que ce soit. Honneur présent, sûreté future, déchirement d'une partie de ses membres, dissolution de sa constitution, tout cela, nous le savons, ne parait pas à l'Allemagne valoir un coup de fusil, ni une minute de son sommeil. Nous connaissons depuis longtemps l'intensité de cette léthargie, dont le siége est dans les cabinets principaux de cette contrée ; léthargie qui, au reste, finira au jour et à l'heure où ils le voudront ; mais nous savons aussi que cette mesure d'évaluation n'est pas plus applicable à l'Allemagne qu'aux autres états de l'Europe ; que la décision de leur sort est hors de leurs mains, et qu'elle réside toute entière à Paris : de manière que si Paris a besoin de la guerre, toutes les bassesses passées, présentes et à venir, de l'Allemagne, seront en pure perte : elle en

aura la honte de plus, et pas la guerre de moins. Il y a plus ; c'est précisément parce que l'Allemagne veut la paix, et qu'elle s'en montre affamée, quelle aura la guerre. Sa faiblesse et ses frayeurs appellent l'ennemi dans son sein, et servent de régulateur à l'arrogance et aux prétentions du Directoire. Si au lieu du vil langage qu'il tient depuis huit mois, le Congrès de Rastadt eût parlé avec énergie et fermeté ; s'il eût montré des dispositions viriles à chaque nouvel écart de la députation française, peut-être aurait-il forcé d'entrer en compte avec lui, et eût-il obtenu quelque influence sur la décision de la guerre ou de la paix, comme les Américains viennent d'y amener la fierté du Directoire, et recueillent ainsi les fruits de la seule négociation décente qui ait eu lieu depuis la guerre. Mais après tout ce qui s'est passé à Rastadt. croire que les convenances et les décisions de cette assemblée soient encore de quelque considération ; croire d'un autre côté qu'une grande république militaire puisse vouloir la paix, qu'elle renonce volontairement et subitement au ressort principal de sa puissance, qui est la guerre ; qu'elle abjure cet attribut essentiel et distinctif de sa nature ; croire qu'un état qui s'organise tout pour la force, qui y sacrifie toutes les parties du corps social, toutes les branches nourricières de l'état, retombe tout à coup dans la paix, croire à de pareilles contradictions, c'est forcer le cercle des probabilités humaines, et croire aux impossibles moraux. Passe encore pour les impossibles politiques ou militaires : ceux-là sont relatifs et en quelque sorte de convention. Mais les autres sont fondés sur la nature, et immuables comme elle.

L'Allemagne, quoi qu'elle fasse, aura donc la guerre, et cette guerre est tellement inévitable, que si le Congrès acceptait d'emblée les dernières propositions de la France, celle-ci en présenterait sur-le-champ de nouvelles qu'elle tient en réserve, et qu'elle ferait succéder jusqu'au point où il n'y aurait plus à choisir entre un refus absolu ou une ruine totale. On en aura la preuve dans la nouvelle scène qui se prépare. Sûrement l'Allemagne voudra encore user de condescendance envers la France, dans ses nouvelles exigeances ; elle cherchera à les adoucir, ou du moins à les scinder. Le but de cet atermoiement correspond d'ailleurs à l'intention de quelques puissances, qui est d'éloigner de l'Allemagne le foyer de la guerre et de la concentrer en Italie, entre la France et l'Autriche. C'est une conjuration du Nord contre le Midi. Eh bien ! l'on verra la France rejeter ce plan avec dédain, continuer de tenir l'Allemagne enchaînée au sort des combats, et

cela par la seule raison qu'elle y trouve une proie toujours facile, tandis que l'Italie n'offre plus rien qui puisse tenter l'avarice du Directoire.

La médiation que la cour de Berlin prépare pour de nouveaux territoires d'empire qu'elle voudrait couvrir de l'ombre tutélaire de sa neutralité, n'aura pas plus de succès. Les Français la rejeteront, comme resserrant le cercle de leurs excursions, qu'ils cherchent toujours à étendre. Cet essai mesquin de la Prusse n'est bon qu'à lui montrer que lorsqu'il s'agit de ses convenances personnelles, le Directoire ne tient aucun compte de celles d'autrui.

La Prusse aurait déjà reconquis la Hollande et les Pays-Bas avec l'argent que sa ligne de démarcation lui coûte depuis quatre ans. Il est plus aisé d'aimer l'argent que de savoir l'employer à propos.

Peut-être croira-t-on découvrir quelque contradiction entre les deux tableaux que nous présentons alternativement de la force et de la faiblesse de la révolution. Après l'avoir peinte comme un colosse dans la première partie, on la montre dans la seconde comme très facile à détruire ; contradiction au moins apparente, et que nous allons cherchera résoudre.

Les extrêmes se touchent dans cette révolution encore plus que dans tout. Montée au faîte du pouvoir des le 14 juillet 1789, s'est-il écoulé une seule année dans laquelle on ne puisse assigner une ou deux époques auxquelles elle a dû périr ? Le ciel en a disposé autrement. Il en est de même de sa force actuelle. La révolution a une grande force d'institution, et d'immenses matériaux de pouvoir. Cela est incontestable. Mais ces moyens sont balancés par des vices internes au moins aussi grands. Une organisation régulière n'a pas encore donné à ces matériaux la force qui résulte de la bonne disposition des parties. Un désordre affreux, des dilapidations sans exemple énervent leurs forces, et affaiblissent leurs ressorts. Certainement il résulterait une grande force de la réunion de six nouvelles républiques agissant de front sur des principes et des intérêts communs. C'est ce qui arrivera si on leur donne le temps de s'organiser complètement. Mais dans l'état actuel, sortant d'une création nouvelle, elles en ont encore toute la faiblesse ; et le seul sentiment énergique qui leur est échappé, a été pour exhaler toute leur haine contre leur créateur. Ces nouvelles républiques n'ont encore ni armées, ni finances, ni organisation régulière. Les passions que tous les grands mouvemens politiques allument toujours fermentent dans tous les cœurs. Il y a donc dans leur sein un contre-poids à la force

matérielle qu'elles présentent au dehors, et par conséquent les moyens réels de la révolution sont au-dessous de leur apparence extérieure.

Il en est de même de l'assujétissement dans lequel nous peignons les Français par rapport à leur gouvernement. Il est extrême sans doute ; mais il est tout factice ; et loin de donner lieu de désespérer du peuple français, il doit au contraire inspirer de grandes espérances à qui connaît l'impétuosité du caractère national, et à qui veut calculer avec quelle force il se releverait de l'abaissement dans lequel on le tient. Cette explosion ne sera pas spontanée, il faut s'y attendre ; mais qu'on soulève au moins le poids qui écrase le ressort de la nation : que ce gouvernement terrible soit au moins dépouillé d'une partie de cet éclat extérieur, de ce prestige d'invincibilité qui fait retomber sur les sujets le poids de l'humiliation des étrangers ; qu'on montre à son tour ce gouvernement dans l'humiliation de la défaite, dans l'embarras de la pénurie, dans la turpitude de sa nudité, et alors on connaîtra ce que peut et ce que veut le peuple français. Malheureusement, c'est une preuve à laquelle il n'a pas encore été mis ; et tant qu'on se battra en retraite devant chaque fantaisie du Directoire, tant que les congrès et les cabinets se borneront à l'humble rôle de ses cours d'enregistrement, on n'aura aucun droit d'attendre de la part des Français abandonnés à eux-mêmes, un terme à un asservissement dont ils reçoivent le modèle de si haut. Au reste, cet assujétissement tant reproché aux Français ne va pas plus loin de leur part que de celles des autres nations : toutes sont tombées au même esclavage ; et dans cette lutte ignoble de servitude, les Français ont au moins l'avantage de ne porter que leur propre joug...

Quelques conjectures contenues dans cet Ouvrage ont déjà été réalisées dans l'intervalle qui s'est écoulé de sa composition à l'impression. L'aile du temps actuel est plus rapide que la plume de l'écrivain, et les évènemens d'aujourd'hui devancent jusqu'à l'imagination.

La prise de Malte et de la citadelle de Turin donnent la juste mesure des conquêtes des Français. Ils reçoivent de la lâcheté et de la perfidie les clefs des plus fortes citadelles, et des barrières réputées impénétrables s'abaissent devant des conventions dictées par les plus infâmes motifs. Ainsi l'Europe, plus effrayée qu'indignée, vient de voir tomber sans combat, par le seul effet de combinaisons perfidement ourdies, deux boulevards devant lesquels les deux plus puissans princes de l'Europe, Soliman et Louis XIV, perdirent chacun la fleur de leurs armées.

La prise de possession de la citadelle de Turin confine le roi dans sa capitale, comme Louis XVI le fut aux Tuileries ; comme lui, il ne règne plus que sous le bon plaisir de ses geoliers ; comme lui, il n'est plus qu'un instrument contre l'Autriche en cas de guerre, et contre ses propres sujets en cas d'un soulèvement inévitable contre les Français, lors de la reprise des hostilités.

Cette occupation, jointe à celle de la citadelle d'Alexandrie, envahie aussi sous les prétextes les plus odieux, change complètement le système de guerre des Autrichiens en Italie, assure aux Français des avantages incalculables, en leur donnant une double ligne de places des Alpes au Tanaro, et force l'Autriche d'augmenter son armée de 4o,ooo hommes.

Ce nouvel outrage fait à la royauté dans la personne du roi de Sardaigne, achève de démontrer notre plan. La faiblesse de ce prince est la cause des humiliations auxquelles il est condamné. Il ne serait sujet à rien de pareil, s'il avait la consistance que nous lui assignons. Les grandes puissances sont, à raison de leurs forces, à peu près exemptes de ces avanies : le Directoire est forcé à son tour de dévorer les outrages qu'il reçoit quelquefois, comme on a vu dans l'affaire de Bernadote et dans celle des envoyés américains. Ses ambassadeurs, qui règnent avec tant de fracas dans les petites cours du midi, sont tout comme les autres, auprès de plus grands souverains. Les derniers excès commis contre le roi de Sardaigne doivent enfin faire prendre un parti, et choisir entre n'avoir pas de rois ou en avoir de véritables. Il vaut mieux mille fois s'en passer, que de voir, dans leurs personnes, couvrir la royauté d'insultes restées toujours sans vengeance.

L'occupation de la citadelle de Turin est une partie du plan du révolutionnement de l'Italie et de l'Europe. On s'assure du midi pour passer ensuite avec sécurité à l'attaque du nord, dont les armées plus nombreuses et les gouvernemens plus robustes font craindre plus de résistance.

Malte a été enlevée moins à l'ordre qui y régnait qu'à l'Europe entière, dont le commerce dans la Méditerranée reste par là à la discrétion de la France. Cette île coupe en deux cette mer, et enlève à l'Europe commerçante la partie la plus riche du commerce de ces contrées, qui est celui du Levant. L'occupation de ce point change toutes les relations commerciales des autres nations avec les échelles du Levant.

Malte est encore plus dominateur du commerce du Levant, que le cap de Bonne-Espérance ne l'est de celui de l'Inde. Car il y a à la pointe d'Afrique

une latitude de mer qui n'existe pas entre Malte, la Sicile et les côtes de Barbarie...

L'étourderie avec laquelle les affaires générales de l'Europe sont menées est telle, que les deux points principaux, qui ne doivent jamais être entre les mains des Français ou des Anglais, sont précisément occupés par eux.

La raison dit que des points d'utilité ou de danger communs, déjà très forts par eux-mêmes, ne doivent jamais être possédés par des puissances trop fortes ; mais que l'intérêt commun exige que la force des localités soit compensée par la faiblesse des possesseurs, qui, par cette raison, ne peuvent jamais devenir exclusifs. Eh bien ! une suite inouie de fautes, et l'absence de tout esprit public en Europe, ont livré les deux possessions qui maîtrisent le commerce général, aux deux nations les plus puissantes et les plus capables de frapper d'interdit le commerce universel. Cette prise de Malte fournit matière à mille réflexions qui ne peuvent trouver place ici ; mais dont les plus importantes, celles des causes qui ont préparé ce grand événement, n'ont encore été effleurées dans aucune des mille observations qu'elle a fait naître.

Il en est de même de l'expédition de Buonaparte. Tandis que l'Europe s'amuse à calculer les chances de cette entreprise, elle ne s'aperçoit pas que c'est autant contre elle que contre l'Angleterre que cette expédition est dirigée ; que l'expulsion des Anglais de l'Inde, de quelque main qu'elle parte, n'est que le signal de l'expulsion des Européens de cette contrée ; qu'ils y seront réduits dans peu à un état pareil à celui qu'on leur accorde à la Chine et au Japon ; et qu'en perdant la propriété territoriale de l'Inde, ils ne pourront plus fournir à ce commerce que par l'extraction du numéraire, qui achevera de les ruiner. C'est pour les Indes qu'ils exploiteront le Mexique et le Pérou.

Si quelque esprit chagrin, si même quelqu'un des directeurs de cette lugubre tragédie, fatigués de l'importunité de nos conseils, nous demandaient le titre de notre mission, nous leur répondrions avec assurance, que la manie de conseiller et d'écrire doit être strictement réprimée dans les temps ordinaires ; que simple spectateur d'une scène qui ne nous atteint pas, nous n'avons alors aucun droit de nous immiscer dans sa conduite, et qu'enfin on peut bien se livrer au gouvernement, lorsqu'il ne s'agit que d'une légère augmentation de charges publiques ; mais ici il s'agit de toute autre chose. Ce n'est ni d'un impôt de plus, ni d'une place dans l'armée, dont il est question, mais c'est de la religion, des lois, de la société, de la

patrie, de la vie de chaque individu : lorsque, atteint dans tant de points, après avoir attendu et observé en silence l'effet des combinaisons politiques, on trouve sans cesse les cabinets bronchans dans la carrière, et conduisant le monde vers le précipice avec un aveuglement opiniâtre, on a sans doute bien payé sa dette à leur égard, et l'on a bien acquis le droit de les remettre dans la route qu'ils méconnaissent. Il serait trop tard d'attendre le naufrage sur un vaisseau entr'ouvert, et de laisser le gouvernail à ces pilotes malhabiles. Tout européen a acquis le droit de redemander aux ministres de tous pays, ses dieux, sa patrie et ses foyers : ce sont eux qui leur ont fait ou qui les exposent à perdre tous ces biens.

# ANTIDOTE AU CONGRÈS DE RASTADT.

# CHAPITRE PREMIER.

## Caractères particuliers de la révolution ; universalité, mobilité, incompatibilité, et rapidité.

QUELLE est l'origine des troubles qui agitent tant d'états ? Quelle est la cause et des guerres qui viennent de finir, et des guerres qui durent encore, et des guerres qui menacent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ? qui a aboli, dans une partie de l'Europe, la religion qui y dominait ? qui a renversé ces anciens gouvernemens, et fondé ces nouveaux ? qui a expulsé de leur empire tous ces princes dont le sang y régnait depuis si longtemps, qui a envoyé en exil, qui y enchaîne encore cette foule de propriétaires qui errent de contrée en contrée ? Quel est l'agent universel des agitations, partout où elles se montrent ? Au nom de qui se font-elles, à quel but sont-elles uniformément rapportées ?

N'est-ce pas à cette révolution qui, commencée en France en 1789, tend graduellement à envahir l'univers, et à changer sa face, comme le renouvellement des saisons, en partant tour à tour du nord et du midi, s'étend peu à peu sur le reste du monde, et y fait régner alternativement l'hiver et le printemps, les frimats et la verdure.

Comme aucun des bouleversemens actuels n'existait avant cette époque, comme on ne connaît aucune autre cause, aucun autre mobile de tout ce qui se passe, il est juste d'en laisser tout l'honneur à la révolution ; honneur qu'elle est d'ailleurs bien loin de refuser, et qu'elle a, au contraire, revendiqué mille fois.

Avant cette époque, l'Europe, et par elle, le monde était heureux en masse. L'homme, comme individu et comme gouvernement y développait depuis quelque temps, avec un grand succès, un de ses plus nobles attributs, la perfectibilité. Elle s'exerçait sur tout ce qui fait la force des empires, l'agrément de la société et l'agrandissement de l'esprit. Si l'accroissement de la population et de la richesse, si la multiplication et le choix des jouissances de la vie sont des signes certains de prospérité, on ne peut se refuser à reconnaître que l'Europe était dans un état de prospérité toujours croissante. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les tables de

population en tout pays, qu'à considérer l'accroissement et l'embellissement des villes, créations nouvelles presque partout, qui contrastaient si fortement avec les anciennes. Les signes métalliques de toute richesse circulaient avec une abondance et une activité inconnues jusqu'alors : le commerce s'enrichissait de productions nouvelles, et de moyens de transport qui liaient ensemble toutes les parties des états au dedans et au dehors. L'homme était généralement mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu : si quelques-unes des anciennes appartenances de la grandeur avaient disparu, la commodité dédommageait de la perte de la magnificence, et l'homme s'appropriait davantage des jouissances plus rapprochées de lui, et plus faites à sa mesure.

Les gouvernemens avaient déposé l'antique âpreté des formes et la rudesse du joug. Elles tombaient partout, en cédant aux mœurs encore plus qu'aux lois. En général, on ne sentait le gouvernement que par l'impôt et par la sûreté : l'un était le prix de l'autre : encore presque partout celui-ci était-il peu de chose. Les gouvernemens, inaccessibles aux grands mouvemens de l'ambition, étaient plus économistes que machiavélistes ; et lorsque les hommes qui les ont ébranlés ou détruits ont osé leur adresser cette odieuse imputation, ils savaient bien qu'ils péchaient par le défaut contraire, et qu'au lieu de despotisme, il y avait anarchie en France.

La fréquentation mutuelle entre les différens peuples, devenue plus commune et plus facile, avait rapproché les mœurs et les cœurs, étendu la communication de la parole et des idées, et fondu, pour ainsi dire, tous les habitans de l'Europe dans une seule communauté, au milieu de laquelle il leur était impossible de se trouver absolument étrangers. Trop de points de contact existaient entre eux.

Tel était en somme l'état de l'Europe avant la révolution. Donc pour apprécier sa nature et ses effets probables, il suffit de mesurer la distance de l'état d'alors à celui d'aujourd'hui. La Géométrie n'admet pas de démonstration plus rigoureuse.

Cette révolution est devenue l'affaire de tout le monde, l'affaire universelle, ou, pour mieux dire, de Pétersbourg à Lisbonne, de Constantinople à Londres, d'Europe en Amérique, il n'y a plus qu'une affaire prédominante à toutes les autres, c'est celle de la révolution. Il n'y a pas de neutralité possible avec elle, pas plus qu'avec la peste et les incendies : elle embrasse les individus et les empires. Parmi ceux-ci, combien pour lesquels la révolution ne fut à son aurore qu'un objet de

spéculation ou de risée, et pour lesquels elle est devenue, ici, un instrument de ruine, là, et ce sont les heureux, un sujet de terreur, partout un motif d'inquiétude. Voyez l'Angleterre savourant d'abord la vengeance de la guerre d'Amérique, couvant ensuite d'un œil de convoitise la ruine du commerce de la France, l'invasion de ses colonies, et regardez-la aujourd'hui acculée à la défense de son île ; demandez-lui si la ruine du commerce français lui rend les quatre milliards que lui a déjà coûté la guerre, si les troubles de la France ont appaisé ceux de l'Irlande. L'Amérique, le Dannemarck, la Suède, la Turquie, l'Italie ont aussi caressé ou méprisé son enfance. Dans sa croissance rapide, elle a déjà dévoré ceux de ces états qu'elle a pu atteindre : elle ne cesse de molester ceux que leur éloignement met hors de sa portée. En un mot, à un état de calme et d'ordre général, à des établissemens fondés sur une religion à peu près commune, sur un corps de droit public universel, a succédé un état de trouble et de confusion générale, un état d'hostilités permanentes, de subversion dans la morale civile et politique, qui était en possession de régir le monde ; morale remplacée par je ne sais quels principes bizarres, dictés par l'ignorance et par l'intérêt personnel, qui, à la différence des autres codes de droit public, communs par leur nature à tous les peuples, ne s'appliquent jamais qu'à une des parties, celle qui les à faits... Il faut le dire : par le fait de la révolution, l'Europe est constituée en état de démolition dans toutes ses parties : religion, mœurs, langage, démarcation des empires, forme de gouvernement, classement des hommes entre eux, base des propriétés, tout est effacé, tout est refondu. La révolution brise d'abord les empires, elle en jette ensuite les morceaux dans ses creusets. Déjà six nouvelles républiques en son sorties, et la vieille Europe paraît destinée à subir le rajeunissement de Médée...

Telle a été, telle est, telle sera toujours la révolution. C'est un corps de destruction complètement organisé pour cette fin, parfaitement homogène, adhérent dans toutes ses parties, qui dans sa course doit tout écraser, ou être écrasé lui-même. Il n'y a pas de milieu. La révolution est appelée à tout détruire ou à être détruite. Elle ne s'en défend pas, et déchire à plaisir le voile sur l'avenir comme sur le passé. Elle a résisté aux changemens des chefs, aux chocs des factions, aux vicissitudes des gouvernemens successifs, aux attaques des ennemis armés, aux embûches des ennemis cachés : en quelles mains qu'ait été déposé son redoutable pouvoir, elle n'en a pas ralenti sa course d'un seul pas ; quiconque en a saisi les rênes, les a

tenues d'une main également ferme : elle semble avoir déposé son double esprit sur chacun de ceux qui l'on dirigée : étrange spectacle, inconnu depuis la création du monde, et qui ne peut être surpassé que par celui qu'offrent ses adversaires, ceux auxquels elle fait jurer haine depuis Amsterdam jusqu'à Rome, auxquels elle adresse en vers et en prose, dans toutes les langues vivantes et mortes, ses proclamations menaçantes, et les annonces de leur sort futur. Car il faut l'avouer, à la louange ou à la honte de cette révolution : elle a mis dans l'énonciation de ses projets une audace de franchise qui n'a pas admis une minute de déguisement. Si elle a tout fait, elle a aussi tout dit, elle a tout proclamé à l'avance. Etait-ce pour dérouter des ennemis habituellement empêtrés dans les replis d'une dissimulation routinière ? était-ce insulte à leur faiblesse, ou conscience de ses propres forces ? on l'ignore : mais on a entendu la révolution proclamer par l'organe de tous ses écrivains, par celui plus éclatant encore de toutes ses actions, qu'elle était destinée à changer la face du monde.

Les mêmes dépositions sont également parties des deux bouts de la chaîne. En 1798 Buonaparte articule devant le Directoire que l'ère des gouvernemens représentatifs date du traité de Campo - Formio, et qu'après quelques efforts encore, le monde sera libre. En 1790 l'abbé Fauchet appelait tous les peuples à se former en Convention-Nationale, dont Paris serait le siége ; et tandis que d'autres proclamaient des maximes ; anarchiques, Anacharsis Clootz débitait à la barre de l'Assemblée, qu'il n'y avait plus de gouvernement que celui des droits de l'homme et de la souveraineté du peuple. Le même système perce, comme on voit, à travers les extravagances des uns et les annonces plus enveloppées des autres ; mais la différence de la marche n'exclut pas la similitude du résultat ; elle la confirme au contraire par la coïncidence forcée sur le même point.

Il ne sert donc à rien de se déguiser, ou de vouloir déguiser aux autres, la nature toute particulière de cette révolution. Elle est, comme l'a dit Burke, une secte armée, procédant systématiquement à l'accomplissement de ses vues par l'établissement d'une nouvelle doctrine religieuse, politique et sociale ; par tous les moyens réunis de la tyrannie et des gouvernemens réguliers ; par tous les arts des peuples policés, et par la férocité des sauvages ; assemblage inéfable de contradictions, qui rapproche la civilisation de la barbarie ; l'héroïsme du courage, de la bassesse, de la peur ; les plus vives lumières de la plus épaisse ignorance ; et qui réunissant ainsi les incompatibles, sait les faire concourir au même but.

Si l'on pouvait mêler quelques images moins. sombres à ce lugubre tableau, ne serait-on pas tenté de rire de la perpétuité du contre-sens qui fait confondre cette révolution avec les autres, de la gravité avec laquelle on s'obstine à la traiter comme les affaires autour desquelles tournait l'ancienne politique ; n'est-il pas plaisant de voir les gouvernemens s'évertuer à donner un démenti à la révolution sur sa propre nature, et lui soutenir, en dépit des faits, malgré ses avertissemens réitérés, qu'elle n'est pas ce qu'elle dit être, et affirmer ainsi qu'ils la connaissent mieux qu'elle se connaît elle-même ? Car c'est-là le sens véritable de toute leur conduite. Cependant les conseils d'un ennemi sont quelquefois bons à suivre, et la révolution en donne un excellent, toutes les fois qu'elle avertit de sa véritable origine et de sa future destinée.

Par quelle fatalité se fait-il que cette vérité devenue également triviale, dès le commencement de la révolution, pour tous ses amis, et pour quelques-uns de ses ennemis, se soit arrêtée à eux, et que s'élevant de là dans des régions supérieures, elle ne soit pas parvenue aux hommes destinés à gouverner les autres, ou aux puissances principales, faites pour déterminer les plus faibles. On compterait jusqu'à trois ministres principaux qui ont entendu d'emblée la révolution. Par une singularité remarquable, ils appartenaient tous les trois au midi de l'Europe, et par un malheur insigne, ils ne présidaient qu'à des états du second ordre.

Tous les malheurs de la révolution, tous les embarras des gouvernemens datent de cette méprise. Le principe une fois manqué, il n'y a eu. qu'erreur dans les conséquences : c'était forcé. Partout on a fait fausse route, et plus on la continue, plus on s'éloigne du but. Aussi voyez quel profit les gouvernemens retirent de leurs tentatives, de leurs efforts, soit pour, soit contre la révolution ; rien n'y fait ; il semble qu'on travaille à asseoir une pyramide sur sa pointe.

Parmi les révolutions qui remplissent l'histoire, les plus remarquables par leur étendue et par leur durée, sont celles où l'esprit de secte s'est mêlé à celui de politique, et les objets intellectuels aux objets matériels. Les révolutions causées par des querelles de pure ambition, soit au dedans, soit au dehors des états, sont presque toujours restées locales ou passagères. Les voisins ont pu vouloir en profiter, sans s'exposer beaucoup : la politique était leur excuse, et dans ce cas, peut-être était-elle valable ? Mais il en est tout autrement des révolutions qui touchent à la fois au pouvoir et à la morale, soit religieuse, soit civile. D'abord, le foyer des dissentions est

double en nombre ; ensuite il est illimité dans son étendue ; des objets de cette nature s'étendent à tous les hommes à tous les pays ; ils trouvent partout des passions à remuer, et peuvent n'avoir de limites que celles du monde.

Si dans quelque pays le prince et les sujets ne s'accordent pas entre eux, si l'ambition arme les membres d'une même famille, ou les grands contre le prince, le reste du monde demeure à peu près étranger à la querelle, nécessairement circonscrite dans un territoire borné ; mais si ces mouvemens sont excités par l'introduction d'une doctrine nouvelle, et par celle de principes généraux applicables, par leur nature, à tous les pays et à tous les hommes, alors la question change entièrement de face, et l'intérêt est le même pour tous ; car tous sont atteints, ou susceptibles de l'être... Les Armagnacs et les Bourguignons déchirent la France : Charles VII met fin à ses divisions, et l'Europe n'en est pas troublée. Alors même le grand schisme d'Occident la partageait depuis soixante ans, entre Avignon et Rome. La rose rouge et la rose blanche saccagent l'Angleterre pendant cinquante ans : le reste de l'Europe ne s'en aperçoit pas. Henri VIII, Luther et Calvin la divisent et l'ensanglantent pour des siècles. Si Mahomet n'eût voulu qu'un empire, peut-être fût-il resté conducteur de chameaux ; au moins son empire aurait déjà péri dans les révolutions si communes aux pays sur lesquels il aurait régné ; mais il est révolutionnaire en religion, en législation, en morale : les esprits s'enflamment, les dogmes s'étendent avec l'empire : le roi disparaît, mais le prophète législateur règne encore sur la plus grande partie du monde. Les révolutions combinées d'opinion et de politique sont donc d'une toute autre conséquence que les révolutions de simple politique. Or, quelle révolution réunit jamais dans un degré plus éminent que la révolution française, les attributs et les dangers de ces doubles révolutions. Religion, morale, gouvernement, elle atteint tout, elle renouvelle tout.... Nous l'avons déjà dit, et nous n'y revenons que pour ne pas omettre que ces renouvellemens mêmes, tous coordonnés vers un même but, ne sont le plus souvent que provisoires, et attendent, comme les matériaux d'un édifice, leur place définitive. Ainsi il est aisé de juger qu'entre toutes ces républiques qui se groupent autour de la France, elle seule, à peu près, atteint sa consistance définitive. Le reste n'est que provisoire ; ce sont des pierres d'attente, qui entreront, il est vrai, dans la construction totale de l'édifice, mais à des places différentes de celles qu'elles occupent maintenant. Par exemple, les républiques cisalpine,

romaine et ligurienne ne subsisteront pas dans leur état actuel de républiques séparées. Cet isolement n'est qu'un passage. Il fallait les arracher de l'ancien. édifice politique de l'Europe, les organiser provisoirement contre elle, et puis les ramener, suivant les circonstances, au but indéfectible de la révolution. De leur réunion s'élèvera peut-être avant peu la république italique, annoncée déjà par les révolutionnaires cisalpins, et adoptée en esprit par la révolution, en vertu de deux de ses grands principes, l'unité des nations, et les limites naturelles des empires. On passera ensuite plus loin : la république espagnole ou ibérienne, la république germanique, la sarmate, l'anglaise, la hongroise sont sûrement déjà décrétées à Paris, in petto, et l'on n'y attend que le moment opportun pour les proclamer. Les petits remuemens qui auront lieu jusque-là ne sont que des essais, des ébauches qu'on ramènera à l'ordonnance primitive et régulière d'une organisation universelle de républiques. Que la descente en Irlande réussisse, l'indépendance et le républicanisme y abordent avec l'armée de la révolution française, ou plutôt elles la précéderont : car il est indubitable que la reconnaissance de la république irlandaise précédera l'envoi des soldats qui vont l'y établir. La raison de tout ceci est simple. La révolution ne regarde comme légitime que le gouvernement représentatif ; tout le reste est usurpation, erreur, violation de tous les droits : tout le reste est marqué d'une tache de péché originel, que le seul baptême de la révolution peut effacer. Il n'y a donc de sa part que reconnaissance provisoire à l'égard des autres gouvernemens. Le but invariable étant de tout républicaniser, on commence par le faire sur tout ce qui tombe sous la main ; arrivent ensuite des circonstances nouvelles, des hommes nouveaux qui donnent un nouveau tour aux arrangemens déjà pris, et qui les ramènent à leur destination primitive. Ainsi ont existé les républiques lombarde, cisrhénane et lémanique ; ainsi existeront, jusqu'à la formation complète du grand tout républicain, les différentes parties qui doivent le former. Le plan total existe, n'en doutons pas, les matériaux s'y adaptent successivement, et la révolution les y classe, comme Paris classe dans son Muséum les monumens dont il dépouille les vaincus. C'est à cette épouvantable incertitude que sont réduits les peuples et les rois. Sur tout leur avenir ils n'ont pas d'autre donnée que celle d'une destruction jurée, inévitable ; mais le mode même de leur future existence est couvert de plus de voiles qu'ils n'en peuvent percer. Comment s'y reconnaîtraient-ils, comment adopteraient-ils quelques mesures avec maturité, tandis que la révolution ne

donne à rien le temps de mûrir, tandis que ce Prothée, multipliant ses métamorphoses, les tient toujours hors de mesure avec les nouvelles circonstances qu'il crée sans cesse ? Second caractère particulier de la révolution. La mobilité est un de ses attributs principaux. Variable dans tout le reste, c'est dans son principe qu'elle est immuable et fixe ; là seulement elle peut être saisie avec sécurité. Burke l'a dit avec raison, cette méprise a tout gâté ; au point qu'on n'a pas seulement commis des fautes contre la révolution, mais que tout ce qu'on fait contre elle n'a été qu'erreur et faute. Comment ne l'aurait-il pas dit en voyant les gouvernemens placés entre deux compétiteurs, la monarchie et la république, se déterminer pour la dernière, et repousser l'autre comme un ennemi public ? Les gouvernemens se Sont en effet trouvés dans cette alternative.

La monarchie leur tendait les bras, et leur demandait de la rétablir pour les affermir à son tour : la république au contraire ne demandait à se faire reconnaître que pour parvenir à les renverser. L'une donnait une religion protectrice, une existence assurée, la paix au dedans et au dehors. L'autre n'offrait que ruine, incertitude pour l'avenir.... et l'on a pu balancer, et l'on balance encore entre deux rivaux de condition si différente, ou plutôt, on ne balance plus, et le choix est fixé sur celui qui ne devait avoir qu'à se montrer pour être à jamais proscrit : si c'est une épreuve, elle coûte trop cher pour la prolonger ; si l'ou a attendu des modifications du temps et des autres influences qui agissent à la longue sur les institutions et sur les hommes, c'est une erreur démentie par trop de faits. Les corrections ne s'appliquent qu'aux accessoires des choses, jamais à leur essence ; tant qu'on laisse subsister celle-ci, elle agit suivant ses principes essentiels et ses qualités radicales. Elles peuvent être arrêtées, détournées, ou affaiblies à un certain point et pour un certain temps ; mais dès que la contrainte cesse la nature reprend ses droits, et ses actes sont tous coordonnés à son principe. Naturam expellas furca....

La révolution est la démonstration de cette vérité, et celle-ci prouve à son tour qu'il y a dans son essence un principe d'incompatibilité avec tout ce qui n'est pas elle, avec tout ce qui a existé avant elle, avec tout ce qui existe autour d'elle. Il vous conviendra d'examiner si la république française peut coexister avec l'Angleterre, a dit un orateur au Directoire. Voilà qui est parler conséquemment et clairement, et qui n'est pas dit pour la seule Angleterre. Voilà ce que l'Europe aurait dû se dire depuis long-temps. Voilà la question devant laquelle tombaient toutes celles de jalousie, de rivalité,

de haine, en un mot, toutes ces misérables querelles que six années de malheur commun, quoiqu'on en dise, ont à peine épuisées. Combien de difficultés étaient applanies par la simple rectification de la question ainsi posée ; elle ne présentait plus que deux points, la nature de la révolution et ses dangers, c'est-à-dire le principe et la conséquence.... Cette simplification, utile en toute affaire, l'est bien davantage dans celles où beaucoup d'intérêts aboutissent, et où beaucoup d'hommes sont appelés ; quand ceux-ci sont déjà si embarrassans, n'est-il pas trop heureux de pouvoir alléger les choses, et de retrouver sur la légèreté des unes la diminution du fardeau des autres.

Oui ; depuis long-temps, dès le commencement des troubles, l'Europe devait se demander si la révolution française était compatible avec elle, et prévenant la question que celle-ci a osé lui adresser, régler toutes ses mesures sur ce principe. L'incompatibilité de la révolution avec tout autre établissement préexistant était la seule question digne du tribunal de l'Europe : elle était décidée depuis long-temps à celui de la raison.

Quand la révolution s'est permis d'envahir la paisible Helvétie, cette Suisse pacifique, monument unique de bonheur créé par le gouvernement patriarchal, de quel prétexte a-t-elle coloré cette agression, qui est sûrement un des attentats les plus graves commis depuis long-temps : n'est-ce pas au nom de leur incompatibilité ? Le fort a dit au faible que son antique existence ne pouvait cadrer avec sa nouvelle création : la grande Nation a dit à de petites peuplades que sa sûreté était compromise par le simple contact de formes un peu différentes dans leurs gouvernemens respectifs. L'extermination a suivi un retard d'obéissance. La Suisse est aujourd'hui livrée au pillage, déchirée par les Français, saturée d'outrages par le Directoire, pour la faire entrer de gré ou de force dans les moules de la révolution. Tel sera le sort commun.

Le Pape n'a été détruit qu'à titre d'incompatibilité : sa chute était prévue et annoncée depuis long - temps ; et il y avait aussi trop de simplicité à croire que la révolution tolérerait à sa porte, sous les attributs de la souveraineté, le chef de la religion qu'elle poursuit partout... Si telle est la révolution française en elle-même, pouvait-elle être servie autrement que par des agens de même nature, et l'incompatibilité des hommes ne devait-elle pas correspondre à celle des choses ? Voyez aussi par qui elle est successivement menée et poussée ; tout homme qui l'aborde a-t-il quelque chose de commun avec le reste de l'humanité ? Ne commence-t-il pas par

se dépouiller de son ancien être ? N'est-il pas en lui-même un abrégé de la révolution ? Ces hommes déjà si dangereux sous ces rapports, réunissent encore toutes les qualités malfaisantes du cœur et de l'esprit. De celui-ci ils en ont et beaucoup ; et l'état continuel d'agitation et d'éréthisme où ils vivent les force à le développer à chaque instant... Il tend sans cesse vers deux objets, le pouvoir à acquérir ou à conserver, et la secte à propager. Le cœur de ces hommes, fermé aux affections ordinaires, ne s'ouvre qu'à celles de la révolution : c'est la seule fibre qui y soit restée sensible. A force de la porter dans leur cœur, ils en ont chassé tout le reste ; en un mot, les yeux de ces gens-là suivent d'autres règles d'optique ; leur esprit conçoit et produit, leur cœur bat différemment de celui des autres hommes. Si quelques-uns tombent ou s'égarent dans cette dure carrière, ils sont remplacés à l'instant par de nouveaux candidats, dont la succession rapide fait régner sur cette révolution le feu d'une éternelle jeunesse. Burke a très bien remarqué que cette rotation accélérée dans les titulaires d'emplois de tout genre, deviendrait dans peu une cause très active de troubles au dedans, ou de tempêtes au dehors. Que faire en effet de ces milliers d'hommes qui en regardant derrière eux peuvent presque tous dire, olim truncus eram, passés maintenant au partage ou au faite du pouvoir : législateurs, ambassadeurs, généraux, ministres, directeurs, d'isposant sous mille formes de la force et de la fortune publiques, de la puissance de l'empire et de l'état des citoyens, s'identifiant avec la grandeur de leur gouvernement, incapables de rétrograder vers l'obscurité de leur origine, et de Cincinnatus n'ambitionnant tous que la dictature ; que faire, dis-je, de tant de vanités et de cupidités ? Le monde suffit à peine à l'ambition de quelques citoyens romains. Il fallut renverser des empires pour distraire ces citoyens trop grands pour leur patrie, et porter ailleurs l'emploi de leurs dangereux talens. La France menace des mêmes éruptions, et non pas au bout de quelques siècles, comme à Rome, mais à la fin de huit années de révolution, qui nous montrent déjà une plénitude d'ambitions malfaisantes auxquelles il faut chercher un débouché. Quels sont en effet ces conducteurs de révolution, tantôt sous une dénomination, tantôt sous une autre ? hier membres de comité aujourd'hui directeurs, demain ordonnateurs aux armées, et toujours en mouvement ? Quels sont ces infatigables fabricateurs de lois, qui revêtent autant de toges qu'ils savent donner d'interprétations à leurs versatiles décrets ? députés, constituans, législatifs, conventionnels... Quels sont ces ambassadeurs qui courent d'un bout du monde à l'autre, fatigant

les cours de leurs prétentions, les bravant par leur insolence, et les violant par leurs entreprises ? Ne sont-ce pas des hommes sortis de la révolution, éclos à sa chaleur, se mouvant en tous sens dans son orbite, et portant partout le feu dont ils s'y sont imprégnés, Aussi, voyez comme la révolution gagne et s'étend, comme les projets succèdent aux projets, les conquêtes aux conquêtes ! A la Hollande envahie il faut joindre l'Italie subjugée ; à celle-ci la Suisse ; après arrive le tour de l'Angleterre ; tout-à-l'heure c'est l'Égypte ou quelque plage lointaine qui appelle l'ambition de quelques spéculateurs de renommée ou d'argent. Bientôt le monde sera trop étroit pour l'hydre de tant démulations et de projets ; dans ce moment même, le remplacement de quelques législateurs fait mille fois plus de mouvement en France que n'en a fait dans le Nord celui de trois de ses principaux souverains ; et les bancs de ces sénateurs se vident ou se remplissent à plus grand bruit que les plus grands trônes.

On a remarqué que l'époque augustale a compris un espace de 160 ans pour 70 empereurs : c'est-à-dire un peu plus de deux ans pour chacun, tandis que la France n'a compté que 66 rois pendant 1400 ans : c'est-à-dire un peu plus de 21 ans pour chacun. Les huit années de la révolution ont donné à la France plus de chefs que la troisième race n'a donné de rois pendant 700 ans. Le trouble d'une part, le calme de l'autre, expliquent cette immense différence.... L'accélération du mouvement s'étend à tout dans la révolution La scène change aussi vile que les acteurs. On a dit au sujet du partage projeté de l'Allemagne, que ce siècle serait bien nommé le siècle des partages : il le serait encore mieux le siècle des révolutions ; car il a vu tout se renouveler et changer. Il a vu naître la Russie, la Prusse et l'Amérique ; il a vu disparaître la Pologne, abîmer la France, subvertir la Hollande, la Suisse, l'Italie et les Pays-Bas : et ce ne sont-là que les traits principaux, car les changemens moins importans sont innombrables, et se perdent dans cet océan d'innovations. Que l'on compare le temps qu'ont pris l'élévation de ces premiers états et la chute des derniers avec celui que prenaient les anciennes révolutions, soit en bien, soit en mal, et pour cela, sans s'enfoncer dans l'histoire ancienne ; qu'on compare seulement le temps des guerres civiles en France, ou celui qu'il a fallu pour en expulser les Anglais, avec les huit années qui ont suffi à la bouleverser et à la républicaniser : la, Hollande combattant pendant 60 ans pour son indépendance, et soumise en six semaines ; la Suisse sous les armes contre les Autrichiens pendant 5o ans, et sous le joug des Français au bout de trois

jours et demi, car la guerre véritable n'a duré que du 2 au 5 mars de cette année. L'Italie ravagée, disséquée en grands et en petits carrés, ce qui était république devenant monarchie, ce qui était monarchie devenant république, dans l'espace de deux ans, et ce même pays remplissant autrefois le monde de désordre et de sang pour de misérables Guelfes et Gibelins, pour les Sforces à Milan, pour les Médicis à Florence, pour les Doria à Gènes ; Venise combattant elle seule la ligue de Cambray, voyant depuis 300 ans les flots de la puissance ottomane se briser sur ses bords, et ne tenant pas contre une simple sommation des Français ; le nord de l'Europe ensanglanté pendant 100 ans pour l'union de Calmar, se précipitant ensuite pendant 30 ans sur l'Allemagne pour former l'équilibre de la paix de Westphalie ; toute l'Europe armée pendant 40 ans contre Louis XIV, pour arracher de ses mains les Pays-Bas et la Hollande, et ne trouvant dans les temps actuels d'autres armes pour combattre cet agrandissement, que l'insignifiance de quelques notes de milord Malmesbury : certes cet epouventable contraste glace d'effroi l'imagination la plus aguerrie contre la peur, et laisse à peine la faculté d'entrevoir où s'arrêtera ce torrent d'innovations... Et ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que ces révolutions, marchant avec une rapidité inconcevable, menacent d'engloutir le monde en moins de temps que ne s'opéraient jadis les plus minces changemens. Depuis Salomon, qui a dit que rien n'est stable sous le soleil, jusqu'au dernier des écrivains, tous ont remarqué dans les hommes et dans les choses une tendance invincible vers le changement, une pente naturelle vers une continuité de révolutions qui ont changé la face des empires, et transporté leur fortune, comme les vicissitudes de la vie changent et transportent celles des individus. Mais, semblables à ceux qu'opère la nature, ces changemens étaient passagers et graduels : ils n'enveloppaient pas le monde entier. Ils étaient le produit combiné de la succession des temps, et d'une série d'actions, d'attaque et de résistance. En déplaçant la puissance, ils effleuraient à peine les mœurs et les lois. Le plus rapide de tous les conquérans, Alexandre, court en vainqueur d'un bout de l'Asie à l'autre. Son joug passager y courbe un instant toutes les têtes, mais il ne s'y imprime pas : les débris de son empire suffisent à la formation de plusieurs royaumes ; ce sont des états nouveaux au milieu de mœurs et de lois anciennes. Rome soumet à peu près tout le monde connu, ou qui méritait de l'être.

Les peuples reçoivent sa domination, mais ils gardent leurs usages et leurs temples ; les Tartares envahissent la Chine, mais sans aucun dérangement dans les lois ; et voilà qu'au bout de quelque temps, les conquérans finissent par être conquis par elles. Dans tous ces cas, la souveraineté changeait, mais les dieux, les mœurs et les lois restaient. Quelle immense différence de ces commotions passagères et locales au bouleversement systématique qui embrasse le monde dans toutes ses parties. Là, c'était une inondation partielle, un débordement de quelques instans. Ici, c'est le naufrage complet de toutes les institutions anciennes, englouties par l'ouverture des cataractes révolutionnaires : et comme au temps du premier déluge, les hommes rient et boivent à la face d'une pareille catastrophe ! Qu'on nous pardonne de nous appesantir sur cette effrayante vérité ; mais comment se détacher de considérations qui embrassent tout ce qui touche à l'existence des sociétés, tout ce qui en fait la sûreté, le lien et le charme, tout ce qui donne quelque valeur à l'existence et quelque prix à la vie. Comment se soustraire à la plus vive affliction en voyant que, si les plus légers changemens dans les états occupaient jadis la vie entière des hommes, les veilles des écrivains, l'attention de plusieurs générations, aujourd'hui les bouleversemens les plus étendus, ceux qui ont à la fois la forme et l'effet des ouragans, obtiennent à peine quelques signes de douleur, ou quelques momens d'attention. Jadis les révolutions formaient les épisodes de l'histoire ; aujourd'hui elles sont l'histoire elle-même ; et comme si la répétition des mêmes scènes avait la force du destin, ou le pouvoir de blaser les âmes, on ne regarde plus chaque révolution particulière que comme une partie intégrante de la révolution totale, à la représentation de laquelle, spectateurs oisifs, on assiste sans autre intérêt que celui d'applaudir ou de siffler les acteurs.

Il faut observer que la marche de la révolution doit être accélérée à l'avenir par deux circonstances qui sont tout à son avantage. La première est le changement arrivé dans plusieurs états qui combattaient précédemment contre elle, et qui combattent aujourd'hui pour elle. La révolution étant devenue conquérante, les anciens points de résistance sont devenus des points d'appui et des leviers. L'attaque et la défense doivent se ressentir de cette interversion de rôles ; les états non révolutionnés doivent être attaqués plus aisément par leurs ennemis fortifiés de leurs anciens adversaires.

La seconde, c’est que la répétition des scènes révolutionnaires, et l’habitude des moyens analogues, ont ôté aux unes leur horreur, aux autres leur difficulté. D’un côté, les scènes les plus atroces excitent moins d’intérêt que n’en excitaient jadis les plus minces événemens ; de l’autre, les moyens révolutionnaires étant devenus vulgaires, leur emploi ayant toujours été heureux et leur succès certain, on s’est familiarisé avec l’idée comme avec les instrumens de révolution : on les a classés méthodiquement, et rien n’est plus commun que d’entendre demander quel est l’empire à l’ordre du jour, dans la ligne de la destruction.

# CHAPITRE II.

## État actuel de l'Europe. Comparaison de ses forces avec celles de la révolution.

PAR suite des progrès naturels ou adventices de la révolution, par ceux qu'elle se doit à elle-même, ou aux circonstances qui l'ont favorisée, l'Europe se trouve partagée en deux parties, en deux zones, sous lesquelles il n'y a plus rien de commun : l'une révolutionnée, l'autre non encore révolutionnée. La ligne de démarcation s'étend de l'extrémité de la Hollande à celle de l'Italie, d'Amsterdam à Rome ; elle renferme cette vaste contrée qui fut la Hollande, la France, la Suisse et l'Italie ; elle laisse derrière elle l'Espagne et le Portugal, séparés du reste du monde, se débattant tant bien que mal contre les atteintes de la révolution. Ce sont deux puissances à l'agonie, dont la révolution tend à se faire la légataire universelle.

Ces deux grandes divisions de l'Europe sont, l'une sur l'offensive, l'autre sur la défensive, en tout temps et en tous lieux. Quand les armes sont posées, les manœuvres clandestines recommencent ; on n'abandonné la tranchée que pour la mine ; en traitant de la paix on fait encore la guerre ; chaque mot, chaque ligne des négociations est un acte injurieux ou hostile ; toujours une des portes du temple de Janus reste ouverte.

On peut apprécier la durée et l'issue probable de cette lutte par la comparaison des forces respectives.

La révolution étend ses domaines sur les contrées de l'Europe les plus couvertes de population, et les plus favorisées des regards du soleil. Sur le sol le plus varié et le plus fertile, sur les hommes dont l'imagination et le génie ont le plus de mobilité et d'ardeur, dont le langage, les modes et toutes les productions sont recherchées, adoptées, enfin règnent partout. Les frontières de ce redoutable empire sont réputées impénétrables, également propres à la défense et à l'attaque. L'esprit de secte dont il est pénétré double ses facultés : l'affranchissement de tout principe religieux et de toute

moralité lui rend tous les moyens égaux ; les factieux, les mécontens de tous les pays sont ses oreilles et ses yeux ; enfin toutes les parties qui concourent à sa formation sont serrées entre elles par les liens les plus forts.

La partie non révolutionnée a sans doute encore de grandes forces, mais l'esprit vital qui pourrait les faire valoir n'existe pas chez elle.

Qu'on considère, en effet, la disposition de ses. forces, l'unité possible de ses intérêts. la diversité de ses conseils, la consistance réelle de ses anciennes habitudes, les moyens relatifs d'influence qu'elle peut exercer sur son adversaire ; qu'on compare cette position respective, et l'on pourra juger jusqu'où s'étend la supériorité de la révolution. Sa rivale ne peut plus même s'appuyer sur des institutions vermoulues ou criblées d'outrages. Quoi ! depuis le Nord-Hollande jusqu'aux confins de l'Italie la religion aura été détruite ou baffouée, les trônes auront été renversés, en vertu de l'égalité on rit de l'homme qui ose encore parler de noblesse et de titres honorifiques, tout l'échafaudage des anciens établissemens y jonche la terre, et cet objet de comparaison toujours subsistant, n'atténuerait pas nécessairement la force des institutions correspondantes dans l'autre partie de l'Europe ! Certes, il faudrait connaître bien peu le cœur humain pour oser ainsi le démentir, et compter comme appuis des supports qui ont besoin d'être soutenus eux-mêmes.

A plaider contre le printemps
L'hiver doit perdre avec dépens.

Mais le côté le plus faible de la partie non-révolutionnée de l'Europe, c'est sa désunion et l'égoïsme, qui rendant chacun étranger aux malheurs de ses voisins, le renferme tout entier en lui-même, et lui fait chercher sa sûreté dans son isolement. A cet égard, la révolution a été pour l'Europe encore plus que pour la France, la révolution de la discorde ; il n'y a jamais eu moyen d'en réunir, d'en tenir ensemble les parties ; l'Europe n'a montré partout qu'une force centrifuge, et la république française a dissous ce qu'on appelait la république européenne.

Entre mille exemples, on peut en citer trois principaux qui sont encore sous nos yeux, celui de la Suisse, de l'Angleterre et du Pape, tous

également délaissés par les autres puissances.

Jamais cette indifférence fatale, ce froid de la mort ne s'est montré d'une manière plus alarmante aux yeux de l'observateur, que dans l'avant-dernière scène, celle qui a vu tomber le trône des Papes. Il existait depuis des siècles, sous la sauvegarde du respect de la chrétienté toute entière ; sa faiblesse faisait sa force, en l'associant à celle de chacun en particulier. Cet hommage de convention était le résultat de deux sentimens, la reconnaissance et la nécessité : reconnaissance pour les bienfaits que la religion a versés sur le monde chrétien, nécessité de la maintenir pour le bonheur des peuples, et par conséquent de l'honorer pour la maintenir. Eh bien ! ce trône de bienfaisance environné de tant d'hommages, vient de tomber sous les coups de la plus noire perfidie. La violation du droit le plus sacré devient l'odieux prétexte d'une invasion préparée de longue main. La force attaque la faiblesse suppliante, la férocité se précipite sur la douceur timide et désarmée. Rome reçoit dans son sein les ravisseurs de l'Italie ; le plus vénérable des pontifes, le plus humain des souverains est arraché à ses autels et à ses peuples ; victime des injures qu'il a reçues, et que d'infâmes calomniateurs osent encore lui imputer, il va cacher sa tête auguste dans l'obscurité d'un cloître, ou dans les rochers d'une île, dernier et précaire asile, qui ne le sépare que d'un pas des éternels ennemis du culte dont il est le chef. Eh bien ! cette épouvantable catastrophe n'a par arraché une larme, que dis-je, pas même un cri à qui que ce soit, moins encore à ceux que la répétition toujours imminente de pareilles scènes menace à chaque instant d'un pareil sort. Les chrétiens ont vu l'expulsion du Pape comme celle du grand Lama ; les princes ont regardé le détrônement de leur confrère en souveraineté comme celui du prêtre Jean.

Cependant cet événement inaperçu par la politique et par l'insensibilité, doit avoir les plus graves conséquences ; car si la puissance temporelle des Papes importait peu à l'équilibre de l'Europe, s'ils ne pesaient pas un grain dans celle balance, il n'en était pas de même de leur puissance spirituelle, et la perte de la première entraîne nécessairement, quoi qu'on en dise, celle de la seconde. Il ne manque plus au malheur du monde que d'ajouter les discordes religieuses à celles qui l'agitent déjà, et c'est pourtant le résultat inévitable du dernier événement de Rome.

La Suisse servait de barrière à l'Allemagne et à l'Italie. Son salut intéressait donc ces deux contrées sous des rapports essentiels. A-t-on fait un pas, une démarche, a-t-on écrit une seule note, pour l'arracher des serres

de la révolution française ? Elle a ajouté la Suisse à ses domaines sans éprouver plus de contradictions que si elle n'eût fait que travailler sur un de ses cent départemens. Il y allait cependant du salut de l'Allemagne et de l'Italie, et la moindre conséquence qu'on puisse prévoir de cette révolution pour l'Allemagne, est une différence de cent mille hommes de plus ou de moins contre elle.

L'Angleterre donnerait, en tombant, l'empire de la mer à la révolution. Celle-ci a déjà celui de la terre. Qui pourrait alors lui résister ? Les colonies anglaises étant mises par elle sur le même pied que les colonies françaises et hollandaises, les quatre parties du monde sont envahies sans ressource. Eh bien ! les dangers palpables de ce résultat, qui ne peut être balancé par aucune autre considération, ne parlent aux yeux et au cœur de personne, et le reste de l'Europe assiste aux préparatifs d'une descente, qui renferme sa destinée propre, comme à un spectacle de pure curiosité. Il faudrait aller au secours de l'Angleterre, même malgré elle : il faudrait faire violence à sa fierté. Est-il même bien sûr que l'on fasse des vœux pour elle ?..

L'état politique de l'Europe reposait sur trois grandes bases.

1°. Le traité d'Oliva de 1660 pour le Nord ; 2°. celui de Westphalie pour l'Allemagne ; 3°. celui d'Utrecht pour le Midi.

Rien de tout cela n'existe plus. Les traités de Bâle, de Campo-Formio, et le Congrès de Rastadt ont sanctionné le désordre général introduit depuis le premier partage de la Pologne, et confirmé par la guerre d'Amérique. Les anciens traités créaient, établissaient quelque chose : les modernes ne font que détruire. Le traité de Bâle a scindé l'Empire, et rompu toutes les digues de la révolution. Les événemens subséquens l'ont à peu près annullé. Le traité de Campo-Formio, déjà violé en plusieurs points par les Français, est devenu inapplicable aux nouvelles circonstances créées par les révolutions de la Suisse et de Rome, ou bien il a amené ces révolutions, s'il ne leur est pas totalement étranger.

Le Congrès de Rastadt va sanctionner le déchirement de l'Empire et l'accroissement de la France un degré qui ne laisse plus aucun espoir de liberté à l'Europe. Il est juste de compter au nombre des avantages de la révolution sur sa rivale, 1°. l'infériorité relative de leurs agens réciproques ; 2°. les principes d'union qui existent entre toutes les branches de la révolution ; 3°. les principes de conservation qu'elle s'est ménagés.

Il est vrai, et c'est une observation confirmée par trop de faits, que la révolution a partagé l'espèce humaine en deux classes : d'un côté la

faiblesse et la vertu, de l'autre l'énergie et le crime. D'une part tout également légal, mais faible ; de l'autre tout également coupable, mais énergique et plein. Ici l'incertitude, l'erreur à côté de toutes les qualités sociales ; là, la perspicacité et la vigueur d'esprit à côté de l'absence de toute moralité ; et comme si ce n'était pas assez de cette épouvantable suprématie du crime, ce n'est pas à lui seul qu'elle s'est attachée ; elle s'est encore étendue aux individus, de manière que rien n'a été plus commun, dans la révolution, que de voir des hommes disgraciés de la nature, connus partout pour leur médiocrité, une fois qu'ils ont été engagés dans cette nouvelle carrière, y puiser un esprit nouveau, s'y créer des qualités qu'on était loin de leur soupçonner, primer ceux dont ils avaient l'habitude de recevoir le ton, en un mot, se retremper en entier dans la révolution, et finir, soit par agrandissement personnel, soit par leur liaison avec le piédestal de la révolution, par figurer assez passablement sur son théâtre, et y acquérir une attitude imposante, ainsi qu'un ton assez haut pour pouvoir dire : et nous aussi, nous faisons peur.

Il faut le dire : le parti de l'opposition a toujours été également faible, le parti de la révolution toujours également fort ; de manière que l'on a vu, au grand scandale de la raison et de la révérence sociale, s'évanouir toutes les anciennes réputations, à la guerre comme dans le cabinet, à la tribune comme dans les affaires. Les hommes les plus consommés ont été constamment hors de mesure avec leur nouvelle besogne, avec des adversaires obscurs, et de noms sans gloire. Ceux-ci au contraire ont été constamment à la hauteur des circonstances ; eux seuls ont eu des plans et de la suite ; de l'audace et de l'habileté dans leur exécution ; en un mot, eux seuls ont montré les talens des hommes d'état et des guerriers.

Expliquera qui pourra cette interversion des rôles, cette transposition des attributs des hautes classes aux inférieures, et de celles-ci aux supérieures. Il n'en est pas moins vrai qu'elle existe, et que le génie de l'Europe a constamment reculé devant celui de la révolution. Son étoile l'emporte visiblement sur des astres pâlissans et à leur déclin....

2°. Il existe des principes d'union très intimes entre tous les membres de la révolution ; car il y a alliance de droit et de fait entre tous les nouveaux gouvernemens républicains. Les principes de ces gouvernemens étant parfaitement uniformes, les moyens qui ont donné le pouvoir aux gouvernans étant semblables, les dangers de le perdre étant égaux, il s'établit entre tous une corrélation d'intérêts, qui fait de tous ces états un

gouvernement de complices ; et l'on sait quelle force la complicité prête à une association. La France étant entrée la première dans les voies de la révolution, en connaissant mieux les sentiers, douée d'une grande prépondérance de forces, exerce sur toutes les branches de la fédération révolutionnaire une suprématie de direction et d'autorité. Celles-ci prennent en tout les ordres d'une métropole dont elles s'avouent les colonies. Entre elles tout traité est offensif et défensif, et pour toutes les guerres. Tous les mouvemens sont combinés sur le même plan ; ils ne doivent ni précéder, ni retarder la marche commune ; il faut que tout marche de front....

Le général Joubert fait un 18 fructidor à La Haye, pour aiguillonner la lenteur hollandaise. Le général Berthier en fait un autre à Milan, pour brider la fougue des Cisalpins. La Suisse reçoit l'ordre de n'admettre dans son directoire aucun citoyen des cantons qui ont combattu contre la France. La nouvelle Rome, formée sur les institutions françaises, recevra sûrement des admonitions et des corrections pareilles.

Qu'a l'Europe à opposer à cette chaîne ininterrompue de directoires, de corps législatifs en alliance permanente, fraternisant à Paris sur le même autel de la liberté, et s'appuyant sur des bases communes d'intérêts et d'institutions civiles et religieuses. Certes, c'est-là une formidable coalition, et telle, qu'il fallait les flancs de la révolution pour la concevoir et pour l'enfanter.....

3°. La révolution s'est créé des principes de conservation qui manquent à tous les autres gouvernemens.

Elle a établi que toutes ses propriétés sont impérissables et inaliénables. Ennemie des rois, elle a adopté pour ses possessions les maximes qu'ils avaient établies pour leurs domaines ; mais elle leur a donné une latitude et laissé une ambiguité tout-à-fait convenables à ses intérêts. En vertu de cette doctrine commode, tout territoire réuni à ces gouvernemens nouveaux ne peut plus en être séparé. Le corps entier doit périr plutôt que de souffrir un retranchement. Ainsi il y aura la République française une et indivisible, la République batave une et indivisible, les Républiques helvétique, cisalpine, romaine et ligurienne unes et indivisibles, devant passer à travers les siècles dans cet état d'adhérence parfaite de toutes leurs parties, aussi imperméables que des blocs de marbre ou d'airain. A cette première qualité, la même loi ayant prudemment joint la faculté d'acquérir, il se trouve que toutes ces unités et indivisibilités peuvent toujours gagner sans pouvoir jamais rien perdre, toujours croître sans pouvoir décroître, jusqu'à ce

qu'enfin toutes ces républiques venant à se rencontrer, ou s'arrêtent toutes à la fois, ou se brisent par le choc de leurs principes d'existence. Qu'on examine quelle force relative se donnent des états qui se constituent d'eux-mêmes sur de pareils principes ! Avec eux, le sens naturel des transactions entre les gouvernemens est interverti ; les accommodemens sont impraticables. Se bat-on ? c'est à mort ou pour rien ; traite-t-on ? d'une part on peut tout céder, de l'autre on ne peut rien céder : quel labyrinthe, grand Dieu ! et quel dédale d'erreurs et de souffrances ne préparent-ils pas à ceux qui poussent la tolérance jusqu'à laisser introduire dans la société de pareils principes de désorganisation !.. Alexandre partagea son empire entre ses capitaines : quelques conquérans ont distribué le territoire des vaincus aux compagnons de leurs victoires. La révolution française a conçu un projet tout autrement vaste ; dès long-temps tous ces remuemens ordinaires sont dépassés.

Après avoir transvasé pendant six ans toutes les propriétés meubles et immeubles de la France, après en avoir agioté le sol même, la révolution tend à partager le monde entier entre de nouveaux propriétaires souverains, et sur un plan tout de sa création. Le voici.

En 1792 la France révèle à l'Europe le don que la nature lui a fait des limites des Alpes, des Pyrénées, de l'Océan et du Rhin.

La révolution alors à son aurore parut tombée en délire par le seul fait de cette annonce, qui excita généralement plus de mépris que d'effroi, plus de risées que de réflexions. On méconnaissait alors toute l'intensité de cette révolution, comme mille autres de ses attributs qu'il a bien fallu reconnaître depuis. Des revers passagers firent oublier totalement cette prétention ; mais la révolution ne l'oubliait pas ; et lorsqu'à force de succès elle crut n'avoir plus à compter qu'avec son épée, elle fit revivre ses droits, comme le prix de ses sueurs et de son sang. On sait sur quel ton elle insiste à Rastadt sur la barrière du Rhin.

Mais c'était peu de travailler ainsi pour elle-même. Il fallait, pour compléter le plan, assigner aux autres leurs possessions : suivez-en le développement.... La Hollande cède une portion de son territoire ; elle reçoit à son tour la promesse d'un dédommagement à la paix générale ; promesse qui l'attache à la France par le lien toujours si fort de l'espérance.

La révolution est entamée à Bâle par l'espoir de la réunion du Friktal, cédé par l'Autriche. Toutes les anciennes divisions de la Suisse sont effacées et remplacées par celles que trace Paris. Le roi de Sardaigne est

alléché par l'amorce de quelques cessions en Italie. Il faut arracher à l'Empereur le Milanais pour lui donner Venise. A Rastadt, la France n'annonce-t-elle pas qu'elle se charge d'assigner dans le sein de l'Empire un dédommagement aux princes dépouillés. Qui sait par quelle perspective de cessions et de partages on a détaché la Prusse, la Hesse et tant d'autres puissances qui sont encore à attendre l'effet de ces conventions, dont elles ignoraient complètement le double but ; le premier était de faire de l'Europe une espèce de domaine national qu'on partagerait entre de nouveaux souverains, comme on avait partagé le sol de la France entre de nouveaux propriétaires ; le second but était de détruire les nouveaux souverains par l'effet même de ces dotations, et c'est-là précisément que la révolution les attend....

Après les avoir détachés de leurs sujets, elle détache leurs sujets d'eux. Les délaissés et les nouveaux réunis n'étant d'ordinaire pas plus contens les uns que les autres, on profite de leur chagrin à tous pour leur insinuer que ces changemens sont contraires à leurs droits, attentatoires à leur dignité d'homme ; qu'on les trafique comme du bétail, et que le seul moyen de se venger de l'ancien souverain et de se soustraire au nouveau, est de se jeter dans les bras de la révolution, où ils trouveront un refuge assuré contre la violation de leurs droits et contre l'instabilité de leur sort. N'est-ce pas ce qu'on vient de voir éclater en Brisgau ? et les agitations de la Souabe ont-elles d'autre objet et d'autre signification ? Tous ces pactes momentanés ne sont proposés par la révolution que pour se donner le temps d'arranger ses affaires, pour lier instantanément les puissances à son existence, ensuite pour les embarrasser de la garde des sujets mécontens et suspects, et finir par leur arracher à la fois les anciens et les nouveaux.

# CHAPITRE III.

## De l’équilibre politique de l’Europe.

L’ÉQUILIBRE politique de l’Europe a fait depuis un siècle et demi l’objet de la sollicitude et des spéculations des hommes d’état et des publicistes. Ce système, entrevu par Henri IV, créé par le cardinal de Richelieu, confirmé par le traité de Westphalie, reçut son plus grand développement du roi Guillaume dans ses longues guerres contre Louis XIV. Il n’a cessé depuis ce temps de recevoir un culte d’habitude et de routine, jusqu’à ce que la révolution venant à l’envelopper dans la ruine commune, ait démonté la fragilité de cet équilibre si vanté.

Il y a deux espèces d’équilibre politique : l’un naturel et indépendant, l’autre dépendant et factice.

Le premier provient de l’égalité proportionnelle des états, qui jouissant de facultés à peu près égales en territoire, en population, en richesses, en position géographique, peuvent s’opposer des moyen à peu près égaux d’attaque et de défense. Telles sont l’Angleterre et la France, entre lesquelles le commerce, la marine et la position insulaire compensent l’inégalité de population, de territoire et d’armée. Il résulte une force correspondante de moyens qui n’ont rien de semblable. Ainsi les flottes anglaises contrebalancent les armées françaises ; elles reprennent par mer les conquêtes que la France fait par terre ; le commerce donne à l’Angleterre la richesse qui paie les armées étrangères contre la France. Dans tous les cas, il y a équilibre, et peut-être plus qu’il n’en exista jamais entre tous les empires connus. Rome et Carthage furent aussi rivales ; mais pas plus égales. La Prusse et l’Autriche, l’Autriche et la Russie, celle-ci et la Turquie ont, par différens accidens, malgré des inégalités très apparentes, une parité véritable de forces ; celle-ci est le gage de leur indépendance, qu’elles ont en elles-mêmes les moyens de conserver et de défendre.

La seconde espèce d’équilibre résulte de la jalousie naturelle des grands états entre eux, de la protection qu’ils accordent aux petits, enfin de

l'attention de tous à empêcher les empiétemens trop avantageux pour une puissance, au détriment des autres.

Dans la première espèce d'équilibre on se protège soi-même, dans la seconde on est protégé.

Ces deux équilibres existaient à la fois en Europe, et, chose remarquable, leur concours la laissait encore sans un bon, sans un véritable équilibre politique. En voici la preuve.

La France, par sa population, par l'industrie et par le caractère hasardeux de ses habitans, par sa position au centre de l'Europe, dominant sur deux mers, ceinte d'une triple frontière qui l'isolait presque autant que pourrait faire l'Océan, la France, avec tous ses avantages, dominait réellement tous ses voisins du continent, et justifiait le mot du célèbre marquis d'Orméa. Que parlez-vous d'équilibre de l'Europe, disait ce sage ministre de Victor Amédée, il est tout entier dans le cabinet de Versailles ; qu'il sache seulement ce qu'il fait.... Ce mot dit tout ; et les conquêtes de Louis XIV, et les triomphes de la république ne prouvent que trop la prépondérance naturelle de cette nation, quand on sait en tirer parti... Voilà la seconde fois depuis cent ans qu'elle met l'Europe dans le cas de se liguer contre elle.

L'Espagne est une espèce de colonie française, ainsi qu'un comptoir pour les autres nations ; mais elle n'a aucune pesanteur spécifique dans la balance de l'Europe. Isolément, elle ne peut rien contre personne, aussi impuissante par terre contre la France, que faible sur mer contre l'Angleterre. Placée aux extrémités de l'Europe, elle n'existe pour elle, comme puissance, que de nom, et pour les autres, que comme une mine en état d'exploitation.

Le Portugal est encore moins sensible dans la balance des pouvoirs européens ; c'est au Brésil qu'il faut l'aller chercher ; le corps de l'état est là, et la tête seulement en Europe ; ses différentes parties sont trop éloignées pour avoir une vie véritable et une action propre. Ce pays n'est qu'une colonie de commerce pour l'Angleterre, comme l'Espagne l'est pour la France. L'Italie n'était avant la révolution qu'une galerie de tableaux, un muséum que tout le monde allait visiter ; mais elle n'avait aucune influence dans les affaires politiques. C'était toujours cette Italie dont l'auteur des Lettres persanes dit : « que partagée en une infinité d'états, ses princes sont, à proprement parler, les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux sultans ont quelquefois plus de femmes que certains d'entre eux n'ont de sujets. Leurs divisions habituelles tiennent leurs états ouverts comme des caravanserais,

aux premiers qui veulent y loger. Ce qui les réduit à s'attacher aux grands princes, auxquels ils font part de leurs frayeurs, encore plus que leur amitié. » Il n'y avait rien de changé à ce tableau, quand les Français, qui le savaient bien, ont envahi ce beau pays ; il n'y en a pas pour lequel on se soit battu aussi long-temps et aussi inutilement. Car toutes ces querelles n'avaient encore donné que le plus misérable résultat, par une distribution de pouvoirs dans laquelle il était impossible de reconnaître aucun plan, ni rien qui annonçât la moindre vue d'ordre ou d'arrangement.

Ainsi des Allemands régnaient à Milan, et ne pouvaient arriver chez eux qu'à travers le territoire de Venise. Cette propriété n'était défendue par rien du côté le plus exposé, qui est celui de la France ; car Mantoue, placée à l'extrême frontière de ce pays, ne défend pas le Milanais. C'est bien la clef de l'Italie du côté de l'Allemage, mais c'en est la porte du côté de la France. Le roi de Sardaigne, placé entre l'Autriche et la France, ne pouvait équilibrer ni l'une ni l'autre. Chacune en détail pouvait le dévorer ; dans leurs débats, c'était à lui à fournir le champ de bataille : placé aux pieds des monts, il ne pouvait lui seul fermer le passage à la France ; et dans le fait, le geolier des Alpes était trop faible pour en garder les clefs. Du côté du Milanais, contre les Allemands, sa position était encore plus mauvaise, car il n'avait pas les avantages que lui donnaient les Alpes du coté de la France. L'Italie n'était donc. défendue ni contre la France, ni contre l'Allemagne ; cet état passif était aggravé par les dissentions de ces petits princes, tous préoccupés les uns contre les autres, et toujours mal confinés. Ainsi le roi de Sardaigne craignait et rongeait le duc de Milan ; à son tour il effrayait Gênes. Des possessions entremêlées, d'antiques prétentions entretenaient des discordes éternelles entre Naples et Rome : sûrement aucune apparence de force et d'influence au dehors ne pouvait résulter d'un chaos de souverainetés si mal ordonnées entre elles.

Le midi de l'Europe était donc tout-à-fait étranger à la formation de l'équilibre. On ne commençait à en apercevoir des traces qu'en arrivant en Allemagne et en s'élevant vers le nord. Là, du moins, il y a une espèce de plan et un correctif général pour les défectuosités innombrables qui existaient au sein de ces états. Le traité de Westphalie avait réglé l'état politique de l'Allemagne, et faisait son corps de droit public. Un grand nombre de puissances avaient concouru à le former, à le soutenir, et dans ces derniers temps, d'autres s'y étaient rattachées ; mais la multitude des changemens amenés par la succession des temps avait altéré la substance de

ce traité, au point de le rendre insuffisant et inapplicable aux circonstances. Les cessions faites à Louis XIV en avaient attaqué l'intégrité. Quelques-unes des puissances qui avaient le plus contribué à sa formation, telle que la Suède, avaient perdu leur influence, et ne tenaient plus à l'Empire que par des liens imperceptibles. De nouvelles puissances, telle que la Prusse, s'étaient élevées au sein même de l'Empire. La Russie s'en approchait chaque jour, l'Autriche au contraire s'en détachait, et semblait en vouloir porter les titres encore plus que le fardeau. L'opposition constante de la Prusse avec l'Autriche avait partagé l'Allemagne en deux parties. Tout s'était rangé sous ces deux bannières, au point qu'il n'y a rien de plus rare en Allemagne qu'un allemand : il n'y a que des Autrichiens et des Prussiens. Mais leur opposition paralysait l'Empire encore plus qu'il ne le conservait ; entre deux forces égales il y a repos ; il en faut une troisième pour les mettre en mouvement. L'Empire avait donc un équilibre de nom et de représentation plus que de fait ; et loin de servir à l'équilibre général, il demandait au contraire qu'on travaillât sans cesse à maintenir le sien. Voyez aussi ce qui est arrivé quand la révolution l'a attaqué sérieusement.

L'Autriche possédait une immense étendue de terrain, qui faisait à quelques égards sa faiblesse autant que sa force ; car elle a des voisins partout, et des frontières presque nulle part. Dans ses possessions lointaines des Pays-Bas, elle succède aux embarras encore plus qu'à la puissance de l'Espagne. Celle-ci y envoyait par mer les armées que l'Autriche ne peut faire arriver qu'à travers l'Allemagne. Ces espèces de colonies continentales ne conviennent qu'aux puissances maritimes, qui peuvent y aborder en tout temps et à peu de frais. Les Pays-Bas mettaient l'Autriche dans la dépendance de la France ; le Milanais lui donnait une partie de l'Italie pour ennemie. Les Turcs étaient, à la vérité, très patiens à son égard, mais toujours inquiétans en cas de guerre avec la France ou avec la Prusse. La Russie, en s'accommodant successivement de tout ce qui était à sa convenance, s'approchait tous les jours de l'Autriche, et devenait un voisin très alarmant. L'Autriche voyait dans la Prusse un éternel ennemi ; une suite d'animosité avait établi entre ces puissances l'antipathie que la nature a mise entre certaines espèces d'animaux. A tous ces embarras, l'Autriche joignait encore ceux de l'Empire, corps immobile pour l'action, quoique toujours en agitation. Dans cette position, l'Autriche avait trop d'affaires pour servir efficacement au maintien de l'équilibre ; ses forces étaient trop divisées ; et en pesant sur trop de points, elles ne pesaient assez sur aucun.

La Pologne n'a pas existé une minute depuis cent ans, au profit de l'Europe. Si le partage de ce pays fut le scandale de la morale, son gouvernement était aussi celui de la raison, et sa destruction ne peut que tourner à l'avantage des Polonais et de l'Europe, en condamnant les premiers au repos, et en dispensant la seconde du besoin de les y ramener sans cesse.

La Prusse, qui prend une si grande part aux affaires actuelles de l'Europe, existait à peine il y a cent ans. C'est une création nouvelle ; elle a passé ce siècle à s'agrandir. Depuis dix ans elle tend à son dernier période d'accroissement ; et si elle travaille depuis quelque temps à l'équilibre de l'Europe, elle ne fait que lui rendre en tranquillité ce qu'elle lui a coûté en troubles pendant un demi-siècle.

La Russie est dans le même cas ; née pour l'Europe avec le siècle, elle n'a pas cessé de la troubler. Au lieu d'assurer l'équilibre, elle n'a fait que le déranger. Combien de fois a-t-il fallu l'y rappeler par des dispositions menaçantes. Cette puissance, arrivée en peu d'années au terme possible de son agrandissement en Europe, n'a plus qu'à jouir du repos et à le faire goûter aux autres ; elle peut y employer ses immenses forces avec d'autant plus de succès, qu'elle peut toujours aller faire du mal aux autres, et qu'on ne peut guère aller le lui rendre chez elle.

La Suède et le Dannemarck soutiennent la balance du commerce plus que celle de la politique. Ces états sont trop loin, trop détachés du continent, trop maltraités de la nature. Quand la Suède tenait un grand territoire en Allemagne et en Russie, elle influait sur le midi à peu près comme la Prusse le fait aujourd'hui. Celle-ci et la Russie n'existaient pas encore ; la Pologne était un chaos de barbarie ; mais depuis que la Suède a perdu presque toutes ses possessions continentales, à la suite du règne de Charles XII, ses rois, relégués au bout du monde, sont plus observateurs qu'acteurs sur la scène de l'Europe. Si l'union de Calmar avait pu être maintenue, la force qui résultait de la réunion des trois couronnes eût donné au Nord une toute autre influence. Depuis la guerre de la succession d'Espagne, la Hollande avait perdu toute influence active sur les affaires de l'Europe ; elle y faisait nombre plutôt que poids : nous en donnerons les raisons plus bas.....

Quant à l'Angleterre, c'est une question de savoir si elle maintenait plus qu'elle ne dérangeait l'équilibre général. Elle dominait sur la mer ; elle régnait sur le commerce et sur la richesse comparative des autres nations. Celles-ci étaient quelquefois forcées de s'unir contre elle. Invulnérable dans

son île, présente partout par ses mille vaisseaux, elle se jouait des orages qu'elle élevait sur le continent ; ils faisaient sa sûreté ; et si elle songeait à les appaiser, c'était lorsqu'ils allaient trop loin, ou qu'ils menaçaient de ruine quelqu'une des parties dont la conservation lui importait : c'est ainsi qu'en 1790, l'Angleterre, jouant en cela le rôle de la France, arracha la Turquie des serres de la Russie.

Mais avec tous ces avantages, l'Angleterre devenait étrangère à l'équilibre, toutes les fois que la querelle était entre des puissances purement continentales, ou qui abandonnaient leurs colonies. Par exemple, comment l'Angleterre séparerait-elle la Prusse et l'Autriche, la Bavière et l'Autriche, celle-ci de la Sardaigne ou de la Turquie ? Comment même atteindrait-elle la France, lorsque celle-ci se refusera au soin de ses colonies, comme dans la guerre présente, au profit du commerce, et portera toutes ses forces sur le continent ?

Dans ces cas extrêmes, l'Angleterre est évidemment hors de mesure... Il y a paru récemment : ses vaisseaux couvraient bien les mers, mais non pas Vienne, quand les Français y marchèrent l'année dernière ; et avec toutes ses flottes, elle n'a pu garder ni la Corse, ni un port en Italie.

C'est ce qui rendait si illusoire la triple alliance entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre. Elles ne pouvaient pas s'aider directement.

La communauté d'intérêts et des rapports apparens ne suffisent pas pour une bonne alliance ; il faut de plus similitude de moyens ; il n'est solide union sans cette base.

De ce tableau de l'Europe il résulte évidemment qu'il n'y avait pas d'équilibre régulier sur des bases calculées et fixes.

Le traité de Westphalie était le seul monument en ce genre ; encore n'est-il applicable qu'à une portion bornée de l'Europe ; il a bien fait naître l'idée d'un équilibre général, celle de la nécessité de contenir les grandes puissances les unes par les autres, et de garantir les petites par une honorable clientelle ; mais ce qu'il y a eu d'observé dans ce plan, était plus d'habitude et de routine que de calcul. A la vérité, quelques puissances se balançaient assez bien, mais elles ne formaient pas un tout combiné et adapté à un système général.

Les secousses que l'Europe avait éprouvé depuis la paix de Westphalie n'avaient jamais été assez fortes ou assez générales pour faire désirer d'aller plus loin. On manqua le moment favorable au commencement de la guerre de la succession ; succession assez ample pour permettre de former un

équilibre semblable à celui que nous proposerons. On a préféré de vivre sur d'anciens erremens, correspondant aux circonstances et aux besoins du tout. Il fallait le débordement de la révolution pour faire sentir la fragilité de ce système et le besoin d'attacher la destinée des peuples à de plus fortes ancres.

La révolution a surpris l'Europe dans la position la plus critique, amenée par une infinité de causes, toutes propres à faire ressortir la faiblesse de son système... C'étaient le ressentiment de l'Angleterre contre la France, pour la guerre d'Amérique ; la guerre de la Russie contre la Porte ; les querelles de l'Autriche avec les Pays-Bas ; le mécontentement de la Hollande contre Joseph second, pour la guerre de l'Escaut ; l'imprudence de celui-ci dans son agression contre les Turcs ; la convoitise des trois puissances contre la Pologne, que l'on poussait graduellement vers le tombeau ; les frayeurs que l'Autriche faisait à l'Italie.

Quelques puissances se trouvaient alors en état de croissance et à la hausse, telles que la Russie et la Prusse, et cet état éloigne de tout intérêt général. D'autres au contraire tendaient à la décadence et étaient à la baisse... Certes, jamais les liens de l'association européenne n'avaient été plus relâchés, ou coupés en plus d'endroits ; la révolution a achevé de les briser : examinons si le Congrès de Rastadt travaille à les renouer bien solidement.

# CHAPITRE IV.

## État de l'équilibre de l'Europe d'après le Congrès de Rastadt.

LE Congrès de Rastadt a deux objets : l'un extérieur, qui concerne les cessions exigées par la France ; l'autre intérieur, relatif au maintien de la constitution germanique.

Le premier, d'un intérêt général, doit influer sur l'équilibre de l'Europe. Le second, d'un intérêt borné à l'Empire, n'intéresse que ses membres. C'est une affaire de famille, qui doit se régler dans son sein, et qui n'en sort pas.

Le premier rapport doit seul nous occuper ; le second nous est absolument étranger.

La France demande impérieusement à l'Allemagne de sanctionner les limites qu'elle s'est fixées elle-même à la rive gauche du Rhin. L'Allemagne paraît portée à agréer cette demande. Elle se borne a de minces réserves, et ne conteste en rien les conquêtes antérieures de la France ; conquêtes qui rendent cette dernière indispensable, et qui rendraient nuisibles à l'Allemage même les objets en litige.

Ainsi, dans tout le Congrès, on n'a pas parlé une seule fois de l'immense accroissement de la France, 1°. par ses conquêtes actuelles, 2°. par les cessions qu'elle exige encore. La rupture de l'équilibre est tout-à-fait mise en oubli ; on ne lui conteste que des objets d'une valeur précaire, inutiles pour la balance générale, dangereux à l'avenir pour l'Empire lui-même.

Les Français demandent cette nouvelle cession comme un corollaire de leurs conquêtes, comme le terme des querelles entre les deux états. C'est au nom des dangers qu'ils ont fait naître eux-mêmes qu'ils l'exigent. Mettons une grande barrière entre nous, disent-ils, dès-lors nous vivrons en paix. Ainsi les premiers hommes se partageaient la terre pour que les querelles de leurs bergers ne troublassent pas leur douce fraternité.

Quel est le sens véritable de cette demande de la part de la France ? quelle en sera la suite ? Les voici.

Le projet de porter les limites de la France au Rhin n'est pas nouveau ; il a existé sous différentes formes. On sait combien de ressorts le cardinal Mazarin fit jouer, au traité de Westphalie, pour s'assurer de la plus grande partie des Pays-Bas, Louis XIV reprit ce projet en grand, et en poursuivit l'exécution pendant la plus grande partie de son règne ; Guillaume et les autres princes de son temps étaient trop éclairés pour ne pas s'y opposer de toutes leurs forces. Aussi le firent-ils avec un courage et une persévérance que rien ne put détourner du but. Le succès couronna, comme il fait toujours, celle union du courage et des lumières. Dans ces derniers temps, on accusait la France de convoiter le pays entre le Rhin et la Moselle, jusqu'à la pointe de Coblentz ; il peut être que le cabinet de Versailles ait voulu ajouter cette faute à tant d'autres.

La controverse de l'avantage de ces agrandissemens pour la France, ne fait pas partie de notre sujet, quoique nous soyions bien convaincus, au risque d'être rangés dans la faction des anciennes limites, qu'aucun agrandissement ne lui convient, et que son ancienne frontière est encore la meilleure pour elle comme pour ses voisins.

Ce que nous avons à examiner, c'est la convenance de cet agrandissement relativement à l'Europe, sous le double rapport de la politique et de la révolution.

La France était, depuis l'acquisition de la Lorraine, la puissance continentale la plus forte par sa population, par ses frontières naturelles et artificielles, et sur-tout par la liaison et l'adhérence de toutes ses parties. Cette vérité est triviale à force d'être connue... Aucun corps politique en Europe n'était aussi complètement organisé pour l'attaque et pour la défense ; toutes ses forces étaient disposées sur une chaîne de forteresses, toujours également prêtes à fondre sur l'ennemi ou à le repousser.... A ces forces, déjà existantes et mille fois éprouvées, la France veut encore joindre celles qui résulteront de la possession militaire et commerciale du Rhin, de la Moselle et de la Meuse. Si l'Allemagne pouvait attaquer la frontière de France par la Sarre et par la Moselle, l'occupation de Mayence et de tout le cours du Rhin lui en interdisent dorénavant toute approche. Quand les Français auront disposé des citadelles sur la rive gauche, comme ils ont fait en Alsace, qui pourra désormais la franchir ? Cette première ligne, soutenue par celle de la Meuse, n'est-elle pas inforçable, et la France ne devient-elle pas impénétrable sur tous les points ? Car il ne faut pas la considérer sous le seul rapport de son agrandissement en Allemagne, il faut encore la voir

s’agrandissant du côté de l’Italie, par l’occupation du comté de Nice, de la Savoie, de Genève et du pays de Porentru : conquêtes qui, bouchant tous les joints par lesquels on pouvait arriver à elle, lui donnent tous les moyens d’attaquer, sans en laisser un seul pour l’attaquer à son tour.

A ce plan de défense matérielle, si bien combiné, si bien lié dans toutes ses parties, joignez l’accroissement de population, celui des matières premières pour le commerce, des richesses territoriales et imposables, et l’immense dépouille que la révolution se crée partout par l’invasion. des propriétés. Un tel ensemble de moyens, disposés avec cette précision, ne forme-t-il pas une masse de forces faite pour écraser tous les autres états, incompatible avec toute idée d’équilibre et même de liberté. Qu’est la Russie, avec ses trente-deux millions d’hommes errans sur la septième partie du globe, enchaînés presque toute l’année sous un ciel de glace, confinés aux extrémités du monde, sans numéraire, et avec un commerce grossier, en comparaison de la nouvelle France, couverte d’une égale population, resserrée dans un espace infiniment moindre, défendue par une frontière d’airain, et touchant à la fois à toutes les parties de l’Europe.

A ces propriétés personnelles à la France, qu’on joigne encore l’accession des républiques dont elle s’est entourée, et dont elle dispose, et l’on verra que la France n’est pas un membre de l’Europe, mais son vrai suzerain, auquel le reste n’aurait plus qu’à obéir, en s’épargnant les frais d’une résistance désormais inutile.

Si les anciens élémens de la puissance de la France étaient tellement disproportionnés avec ceux du reste de l’Europe dans les temps ordinaires, combien cette inégalité n’est-elle pas augmentée par la révolution, qui les tient dans une fermentation continuelle, propre à doubler leur force naturelle. La France, bornée à son seul territoire, a tenu sur pied une armée de sept cent mille hommes ; elle a culbuté et conquis une partie de l’Europe avec son ancienne population, car elle seule a fait jusqu’ici tous les frais de la conquête et de la guerre. Elle conquerra donc le monde avec l’addition d’une nouvelle population, avec l’avantage d’une meilleure disposition de frontières, qui fait une grande économie dans les frais de garde, et qui diminue beaucoup le nombre de ses ennemis, car les nouveaux sujets étaient les anciens ennemis. Ainsi Rome conquit pied à pied l’univers, avec les peuples qu’elle subjuguait...

Reconnaître une pareille puissance, un pareil colosse, sanctionner son affermissement, est-ce faire autre chose que sanctionner sa propre ruine, et

l'impossibilité de s'y soustraire ? Voilà cependant ce qu'on fait à Rastadt... Que signifient toutes les questions qu'on y traite ? n'y en a-t-il pas une bien antérieure à celles-là, celle de l'agrandissement de la France ? ou plutôt le silence que l'on s'obstine à garder sur celle-ci, ne le commande-t-il pas à l'avance sur toutes les autres ? Dans le fait, qu'a-t-on à dire à ceux que l'on laisse maîtres des Pays-Bas, de la Hollande, de rentre-Meuse et du Rhin. La véritable question est donc totalement écartée. Au lieu de contester à la France une aliquote de son agrandissement, il faut le lui disputer en totalité ; l'un n'est pas plus cher que l'autre, et donne un résultat bien différent. Toutes les difficultés que l'on éprouve dans le Congrès, naissent de cette méprise ; et c'est toujours la même qui règne d'un bout de la révolution à l'autre, d'en négliger les principes, pour ne s'attacher qu'aux accessoires, aux branches. La perpétuité de ce contre-sens, malgré les suites qu'il a déjà eues, confond la raison.

Cette erreur fondamentale en a produit une autre.

Les Français tiennent à la possession pleine et entière de la rive gauche. Les Allemands n'en revendiquent qu'une petite portion. Les Français allèguent que ces limites ne sont pas assez naturelles, que les leurs le sont davantage, et que la démarcation tracée par l'Empire tient à des intérêts particuliers. En tout cela les Français ont raison.

Toute cette contestation est un contre-sens de plus, fruit nécessaire du premier. En effet, qu'auraient à répondre les Allemands, si les Français leur disaient que disputer la rive gauche aux maîtres de Landau, de Mayence, de Luxembourg ; de Juliers, de Venloo, du Brabant et de la Hollande est une véritable folie ; que ce ruban de terre est à peine bon pour établir un bureau de douanes ; que la sûreté de l'Allemagne exige une vaste séparation entre elle et ce qu'il lui plaît d'appeler la peste française ; que s'y refuser est éterniser à plaisir des querelles déjà trop longues, et qu'enfin lorsque l'heure des sacrifices est arrivée, il faut savoir les faire dans toute l'étendue des circonstances, et même de la fatalité ?

Nous sommes loin, assurément, de penser à faire un thême pour les ministres français ; ils n'en ont pas besoin, et le ton tranchant de leurs notes l'indique assez, et même qu'ils entendent la question beaucoup mieux que leurs adversaires. Ceux-ci se sont privés du droit de répondre comme il faut à la dernière question, en négligeant la première : elles ne doivent jamais être séparées.

Le Congrès de Rastadt est donc tombé dans une erreur capitale, subversive en totalité de l'équilibre de l'Europe, et en cela, entièrement opposée à l'esprit du traité de Westphalie, qui se rapportait beaucoup à cet équilibre. Nous en avons dit la raison.

En descendant de ces généralités à ce qui concerne l'Allemagne comme puissance particulière, on trouve que le Congrès de Rastadt est encore tombé dans une autre erreur. Il ne conteste en rien la validité de la limite du Rhin, ni quant à sa force, ni quant à son étendue. Or il est évident :

1°. Que cette barrière n'en est pas une contre la France depuis Huningue jusqu'à Mayence. Ce fleuve n'y a pas encore atteint le volume propre à former une barrière proprement dite. Combien de fois n'a-t-elle pas été franchie ? dans ces der-temps, qui a-t-elle arrêté ? Les places de l'Alsace ne l'annulent-elles pas ? L'Allemagne n'ayant point de place sur ses bords, la barrière, si elle existe, n'est-elle pas bien plus contre l'Empire que pour lui ?

En supposant même que la France ne retienne pas de têtes de ponts sur la rive droite, la barrière du Rhin n'en est pas moins une chimère ; car elle est toute franchie du côté de la Hollande. Les trois provinces hollandaises s'étendant beaucoup hors de ce fleuve, il est tourné de ce côté-là. En adhérant à la cession de la gauche du Rhin comme limite naturelle, le Congrès devait au moins demander en vertu de ce même système, et des autres principes avancés par les Français, que la séparation des deux empires s'effectuât dans toute son étendue, et que l'Issel et le Zuiderzée concourussent aussi à former cette grande limite...

Les Français auraient été fort embarrassés d'échapper à l'application de leurs propres principes, qu'ils devaient admettre ou rejeter en totalité dans les deux cas.

D'ailleurs le Congrès a-t-il bien fait attention à la nouvelle position de l'Allemage par la cession de la rive gauche, et à la manière dont elle englobe l'Empire dans les domaines de la révolution. La Suisse étant révolutionnée, elle l'atteint sur son flanc gauche ; la France règne sur toute l'étendue de son front ; la Hollande, aussi révolutionnée, tourne son flanc droit...

Voilà pour l'attaque... Quant à la défense, ces trois pays présentent, du côté de l'Allemagne, l'aspect de deux bastions liés par une longue courtine. Comment l'Allemagne résistera-t-elle à une pareille combinaison de moyens de défense et d'attaque, si, à la faute déjà si grande de l'abandon de

la Suisse, on joint encore celle d'abandonner tous les pays qui servent de postes avancés, et comme d'avant-mur à l'Allemagne ?.... Il est à observer que l'abandon de la rive gauche met à découvert toute la basse Allemagne et le nord de l'Europe. Ils perdent la barrière de la Hollande, des Pays-Bas, et des pays outre-Rhin, que le traité de Westphalie leur avait assurée, et que les traités subséquens leur avaient confirmée. Cette perte rend le Congrès de Rastadt plus nuisible à la basse Allemagne qu'à la haute, dont une partie était déjà contiguë à la France.....

# CHAPITRE V.

## Plan d’un nouvel équilibre en Europe ;

D’APRÈS les principes établis ci-dessus, il faut, pour constituer un meilleur système en Europe, que les puissances principales aient des forces à peu près égales, une position correspondante, et que toutes concourrent en quelque point à la formation de l’équilibre. Nous avons vu que cet équilibre existait dans le nord, que le midi seul en était dépourvu, principalement par l’immense disproportion de la France avec tous ses voisins ; c’est donc cette puissance qu’il s’agit de borner, tant du côté de la Hollande, de la basse Allemagne, que de celui de l’Italie. Si l’on parvient à appuyer contre la France deux puissances qui, sans lui être égales chacune en particulier, aient cependant de grandes forces et une position facile à défendre ; deux puissances qui, placées aux extrémités de la France, aient un intérêt égal à la contre balancer, à s’entr’aider mutuellement, dès-lors on aura donné à la France un véritable contre-poids, et à l’Europe une sauve-garde, que l’une et l’autre n’ont jamais eus.

Pour y parvenir, il ne s’agit ni de démembrer la France, ni de dépouiller aucun état actuellement existant. Loin de nous ces odieuses idées : elles ont causé tous les maux que nous déplorons et que nous voudrions prévenir pour toujours. Notre moyen est plus simple et plus honnête ; la politique n’est pas excusable d’en admettre d’autres.

Cet arrangement est tellement à la portée de tout le monde, qu’on ne peut s’étonner assez que les politiques, dont l’infatigable scalpel dissèque impitoyablement cette pauvre Europe, ne se soient pas arrêtés du premier coup à ce plan, qui, dans l’état actuel des affaires, était sous la main de tout le monde.

Il consite, 1°. à réunir la Hollande, les Pays-Bas, la partie de l’évêché de Liége à la gauche de la Meuse et le duché de Juliers sous un seul et même gouvernement attribué à la maison d’Orange, avec un titre royal...

2°. A donner à l’évêché de Liége le pays de Limbourg.

3°. A donner à l'électeur palatin, pour Juliers et Ravenstein, le duché de Luxembourg, qui se lie mieux avec les états de cette maison aux Deux-Ponts et dans le Palatinat ; Luxembourg serait déclaré forteresse d'empire...

4°. Si la Prusse veut céder le duché de Clèves, elle recevra les états du prince d'Orange en Allemagne.

5°. L'Empire conserve son intégrité de territoire et de constitution...

6°. L'empereur reçoit Mantoue et la ligne du Mincio jusqu'au Pô, avec Corfou et les îles de la mer Ionienne.

7° Celles de la mer Égée, et les petites enclaves ci-devant vénitiennes, sur la côte d'Épire, resteront aux Turcs.

8°. Le duché de Milan, le Brescian, la Crémasque, le duché de Modène et le territoire gênoissont réunis au Piémont, qui formera le titre royal de la maison de Savoie, Les petits territoires toscans détachés du grand-duché, les fiefs impériaux et l'état de Parme y sont réunis... L'infant reçoit la Sardaigne et la Corse, avec le titre royal de la première. Le Piémont rentre dans ses anciennes frontières du côté de la France, y compris la Savoie. Les forteresses du Piémont seront rétablies, et l'on fortifiera les passages par lesquels les Français ont pénétré en Italie.

9°. La Toscane reçoit de Naples Piombino et Orbitello.

10°. Le Pape rentre dans ses états ; il cède Avignon à la France, et Bénévent à Naples.

Développons les bases de ce plan.

Si quelque chose peut consoler des désastres de la dernière guerre, c'est que ces malheurs même fournissent des moyens pour une combinaison politique meilleure et plus large que celle qui existait auparavant. Elle a créé véritablement une étoffe qui manquait jusqu'ici, et cela de deux manières.

1°. Par la vacance de quelques territoires très propres à cet arrangement.

2°. Par l'agrandissement de quelques puissances accrues de possessions à leur convenance, qui les dédommagent des territoires perdus, qui augmentent la masse de leurs forces, et qui leur en laissent un plus libre exercice. Ainsi la Prusse, accrue d'une grande partie de la Pologne, a gagné à la fois une augmentation de territoire, de richesse et de population, ainsi qu'une grande facilité à la développer, par la liaison de ses possessions, autrefois entrecoupées. De même l'Autriche trouve dans les quatre palatinats de Pologne un ample dédommagement pour les Pays-Bas, et dans l'acquisition de Venise, une propriété bien supérieure à celle du Milanais.

Le partage de la Pologne et l'occupation de Venise, en satisfaisant d'anciennes ambitions, ôtent aux copartageans, d'abord des inquiétudes sur ce pays turbulent, et de plus, des sujets de distractions pour leurs autres vues, qu'ils peuvent maintenant diriger vers l'objet qui leur convient.... La réunion des Pays- Bas à la Hollande et du Milanais au Piémont forme, comme on le voit, le fonds de ce plan. Nous n'y avons pas entrevu l'ombre d'une difficulté de la part de l'Autriche ; loin de là, l'ensemble de sa conduite nous paraît contenir une renonciation formelle à ces possessions....

Car, 1°. l'Autriche y a formellement renoncé ; par les traités avec la France, elle a reçu d'amples dédommagemens dont la Prusse et la Russie ne la laissent jouir qu'à ce titre, et qu'elles lui contesteraient sûrement, si elle prétendait les réunir à ses anciennes possessions.

2°. L'Autriche avait renoncé de fait et d'intention aux Pays-Bas, long-temps avant de le faire par écrit. Elle sentait vivement les inconvéniens de cette colonie lointaine. Celle-ci ne sentait pas moins ceux d'une domination si éloignée. Les Pays-Bas, à peine supportables pour l'Autriche avec la France monarchie, lui devenaient insupportables avec la France république. On sait qu'elle n'y rentra qu'à regret en 1793, sur des espérances bientôt déçues. L'évacuation de ce pays suivit de près la courte apparition de l'Empereur en 1794. Depuis lors, il n'a jamais songé à les reprendre. Que signifie autrement l'attention avec laquelle il a arrêté deux fois ses troupes victorieuses, lorsque ce pays lui tendait les bras ? Pourquoi a-t-il effacé soigneusement jusqu'aux moindres vestiges de son gouvernement, en congédiant les préposés de tous les rangs-dans chaque administration ? Enfin est-ce pour s'y ménager une porte de rentrée, qu'il n'a rien stipulé en faveur des sujets brabançons qui le servaient dans la guerre, dans l'administration, dans la justice ? Est-ce par faiblesse ou par oubli, qu'il expose ses plus anciens et plus recommandables serviteurs à perdre la vie, en allant réclamer leurs biens ?

Si l'Autriche ne veut plus des Pays-Bas, de leur côté les Pays-Bas veulent-ils davantage de l'Autriche ? Les innovations de Joseph avaient aliéné ce pays, les partis s'y étaient formés. Il faut du temps pour fermer de pareilles plaies. La méthode éternelle de l'Autriche, de ménager tous les partis, de les confondre dans l'administration pour les dominer l'un par l'autre, n'était pas propre à y ramener la paix. Les Brabançons déploraient la violation de leurs droits, l'intrusion des étrangers aux places, gens la plupart inconnus, ignorans des localités et des besoins du pays. Mille autres

causes concouraient encore à élever un mur de séparation entre l'Autriche et les Pays-Bas ; et dans le fait, il y avait divorce entre le prince et les sujets.

Voltaire a dit de l'Autriche qu'elle ne renonçait jamais entièrement à une propriété, et qu'elle marquait d'un caractère ineffaçable toute possession qu'elle gardait seulement pendant vingt-quatre heures. Si Voltaire vivait dans ce temps, il changerait d'avis, et sur-tout il engagerait l'Autriche à en changer. Il lui dirait que la force réelle ne consiste pas dans l'étendue et dans la dispersion du territoire, mais dans la bonne disposition de ses parties ; que la tendance à s'agrandir sans cesse, à tout convoiter, ne fait que des ennemis ; que l'ambition perd les empires, comme les particuliers ; qu'en gouvernant dans trop d'endroits on ne gouverne nulle part, et que des états trop étendus, nécessairement vulnérables sur plusieurs points, sont plutôt d'ostentation et de luxe que d'utilité véritable.

Ces maximes incontestables pour tous les gouvernemens, s'appliquent dans toute leur étendue à l'Autriche ; qu'elle s'examine bien, et qu'elle prononce sur elle-même, si elle n'est pas mille fois plus forte et plus compacte par ses nouvelles acquisitions, que par ses anciennes possessions dispersées au loin et ouvertes de tous côtés. Si d'ailleurs elle pouvait y avoir quelques regrets, qu'elle songe que les nouveaux états qu'elle contribue à former par ses cessions, lui donnent une barrière contre la France, à l'Europe un équilibre, et un frein à cette révolution qui lui a déjà coûté si cher, et qui est destinée à lui coûter bien davantage, si elle n'est pas contenue de quelque manière.

D'ailleurs l'on ne peut concevoir pourquoi l'Autriche aurait plus de répugnance à céder le Milanais et les Pays-Bas à deux rois qu'à deux républiques, comme elle vient de le faire....

Les avantages généraux de ce système sont :

. 1°. D'établir à l'égard de la France un contre-poids véritable. Les nouveaux états placés à ses extrémités, trop faibles pour l'envahir, ce qui ne peut et ne doit jamais être, ces nouveaux états sont cependant assez forts pour l'occuper séparément, et réunis à d'autres, ils peuvent la contenir très solidement. Au moins, dans ce projet, les digues sont à côté du torrent, au lieu que l'ancien système les plaçait au fond de l'Allemagne.

2°. De ne créer aucune nouvelle puissance inquiétante pour les puissances déjà existantes. La Hollande est trop éloignée de la monarchie prussienne et des couronnes du Nord pour leur faire ombrage. L'Angleterre lui sera supérieure sur mer, l'Autriche n'a rien à démêler avec elle ; si elle

se réunit à la Prusse, elle jette l'Autriche dans les bras de la France, son ennemie naturelle.

Le nouvel état de Piémont est dans le même cas. Bridé par Mantoue, par les places du Mincio, de l'Adige, de la terre ferme vénitienne, il n'a aucun moyen comme aucun intérêt de molester l'Autriche. En l'inquiétant, il la rapproche de la France, qui est autant son ennemie naturelle que celle de la Hollande. Par conséquent, ces deux états ne sont point malfaisans de leur nature ; ils sont conservateurs. Etablis contre la France, leur destination est remplie en la surveillant sans cesse, et en s'entendant entre eux.

3°. Cet arrangement facilite les alliances entre les grandes puissances, si nécessaires dans les dangers communs. Les grands états se lient bien mieux entre eux qu'avec de plus petits, qui, comme dit Montesquieu, apportent dans ces contrats leur frayeur encore plus que leur amitié. Ces sortes d'états ne supportent qu'une très petite partie du fardeau de l'alliance ; le moindre revers les annulle, les dégoûte ou les détache...

Au contraire, les états d'une consistance robuste offrent, dans l'alliance, garantie, ressources et réciprocité. Par exemple, quelle différence pour la Prusse de s'allier à la Hollande constituée sur le nouveau plan ou sur l'ancien. Dans celui-là tous les frais tombaient sur la Prusse ; car ce n'étaient pas quelques millions de subsides mal payés qui la menaient bien loin. Dans celui-ci, au contraire, elle traite avec une puissance à peu près égale, qui peut lui rendre les secours qu'elle reçoit : il y a réciprocité, base de toute bonne et solide alliance....

Il en est de même du côté de l'Italie.

L'alliance du roi de Sardaigne était une charge pour l'Autriche ; il manquait d'hommes et d'argent Aussi comment a-t-il fait la guerre et la paix ? Fondez-le sur le nouveau système, vous verrez s'il a besoin de l'Empereur, hors des cas extrêmes, et si alors même il n'est point, par la force des choses, un allié solide et fidèle....

4°. Ce plan conserve l'intégrité de l'Empire, et résout toutes les questions que l'on traite à Rastadt. Ce plan ne touche à aucune propriété, à aucun droit préexistant ; il n'en coûte pas un pouce de terre, pas une larme à qui que ce soit. Depuis l'Empereur jusqu'à l'abbé de Malmédy, tout reste ou rentre à sa place. Car je ne crois pas que personne soit tenté de réclamer en faveur des nouvelles républiques, qui, a ce seul titre, méritent d'être renversées, soit que la France reste république, soit qu'elle redevienne

monarchie. Dans le premier cas, il y en a bien assez avec la république de France ; dans le second, il y a incompatibilité.

5°. Ce plan offre à tout le Nord une garantie telle qu'il n'en eut jamais. Dans l'ancien ordre de choses, il existait entre la France et lui une barrière bien faible, il est vrai ; mais enfin il en existait une, par l'interposition des Pays-Bas, de la Hollande, et de la partie de l'Empire située sur la rive gauche. La cession de cette rive découvre entièrement le Nord, et le rend limitrophe de la France. Car ; par le traité de Rastadt, la Basse-Allemagne va confiner à la France, ainsi que les villes anséatiques, qui n'en sont plus séparées par rien. Cet inconvénient est évité dans notre plan ; il donne pour bouclier à tout le Nord un état puissant par terre et par mer : état qui n'a jamais intérêt de l'attaquer, qui a toujours celui de le défendre contre l'ennemi commun, qui est et qui sera toujours la France. En descendant de ces avantages communs à plusieurs états vers ceux qui sont personnels aux nouveaux, on trouve que le système proposé crée dans leur propre sein des facultés dont ils avaient manqué jusqu'à ce jour. Ainsi les Pays-Bas et la Hollande étaient ouverts à la France, avant comme après la démolition des forteresses sous Joseph : à cet égard, le traité de Barière était insuffisant ; car l'établissement militaire des Pays-Bas et de la Hollande étant très faible, si les places étaient gardées, il n'y avait pas d'armée en campagne, et le pays était envahi ; s'il y avait une armée, il n'y avait plus de garnisons, les places étaient prises ; la France pouvait toujours porter, de ses forteresses, une armée au cœur du Brabant, avant que celle de l'Empereur eût quitté la Bohême et la Hongrie. Tout cet arrangement était détestable.

Liége, la Hollande, les bords du Rhin n'étaient pas mieux défendus. Une armée française sortant par Mézières et Givet, marchait droit sur la Hollande, masquait Maestricht, bordait les bords du Rhin pour couper le passage aux secours de l'Allemagne, et sans être arrêtée par une seule muraille depuis Givet jusqu'à Nimègue, elle exploitait à loisir toute la Hollande, jusqu'aux grandes inondations. C'est la campagne de Louis XIV...

Tous ces pays n'étaient donc pas défendus. Ils manquaient d'une force intrinsèque suffisante pour leur défense, et d'une communication assurée avec les secours extérieurs.

A cet égard, le délabrement était porté à son comble dans ces derniers temps.

Les Pays-Bas n'ont pu ou n'ont pas voulu, pendant toute la guerre, parvenir à compléter les cinq régimens d'infanterie, et l'unique régiment de cavalerie qui formaient leur établissement militaire.

La Hollande n'avait presque plus que des troupes achetées partout, sans esprit et sans intérêt national, sans même une bonne organisation militaire. Dans ce pays marchand, un emploi militaire était un emploi comme un autre, soumis aux mêmes lois d'arithmétique.

Tous ces défauts disparaissent dans le plan actuel. Le nouvel état possède un fonds de population capable de fournir à l'entretien d'une belle armée, sa richesse lui permet d'en payer le supplément aux étrangers.

Sa position est admirable.

La mer couvre sa droite. Il n'a qu'un front très étroit du côté de la France, il sera couvert par les forteresses que l'on rétablira, et dans les cas extrêmes, par les inondations de la West-Flandre.

Si l'armée française, débouchant par la haute Meuse, s'engage dans l'entre Meuse et Rhin, elle prête le flanc à Maestricht, à Venloo, à Grave, et à la ligne des places de la Meuse, qui, de latérale qu'elle était, devient la défense de front de ce pays. Les secours d'Allemagne arrivent sans danger par les provinces de l'Issel. L'armée de Hollande est, comme celle de France, toujours portée sur la frontière et sur le terrain qu'elle doit défendre...

Enfin cette réunion ôte les entraves du commerce qui existent entre les deux pays, et leur permet de le porter à son entier développement.

Avec la communauté d'intérêts finissent toutes les querelles de l'Escaut, du port d'Ostende, et mille autres vétilles pour lesquelles les deux pays ont été vingt fois à la veille de se déchirer. Les peuples réunis parlent le même langage, ou il n'y a que de légères nuances. C'est toujours un lien entre les gouvernés, et une grande facilité pour les gouvernans.

Enfin cet arrangement fait de la Hollande une puissance indépendante, quant à sa marine et à ses colonies.

Depuis ce siècle, la marine hollandaise a toujours été subordonnée à celle de la France, et encore plus à celle de l'Angleterre. Forcée par sa position de passer sous le canon de tous les ports anglais, elle est entièrement dominée par cette puissance. Sa jonction avec les flottes de France, sans lesquelles elle ne peut rien, est presque toujours impossible. Cet état précaire naît de l'infériorité de ses moyens de puissance. Renforcez-les, il cessera, il se changera en état d'égalité et d'indépendance.

La création de cette nouvelle marine établira sur mer une véritable balance ; elle naît toujours de trois combinaisons ; or, il n'y en a encore que deux, formées par les marines réunies de France et d'Espagne d'une part, et par celle de l'Angleterre de l'autre. La troisième résultera d'une puissance navale en Hollande, qui aura l'intérêt et les moyens de balancer les deux premières.

Mais l'effet principal de cet arrangement pour la Hollande, est de lui assurer la pleine et entière jouissance de ses colonies, si intéressantes pour l'Europe comme pour elle-même...

Dans l'état actuel, la Hollande ne jouit que précairement de ses colonies.

1°. De la part des Anglais et des Français, en vertu de leur supériorité par terre et par mer. La guerre menace-t-elle, a-t-elle éclaté entre ces puissances ? les ports hollandais sont bloqués, et les colonies presque toujours sans garnisons suffisantes ou bien composées, deviennent la proie du premier qui se présente. La raison en est simple.

La Hollande manque de troupes en Europe : comment en aurait-elle en Asie et en Afrique ? Voyez aussi avec quelle facilité ses colonies ont été enlevées dans cette guerre ; comme la France a dû les défendre dans celle d'Amérique. Le cap de Bonne-Espérance, cet établissement qui appartient au corps de l'Europe plus encore qu'à la Hollande, doit, pour la liberté du commerce des Indes, être au pouvoir d'une puissance du second ordre, telle que la Hollande, qui soit assez forte pour le défendre, mais non pas pour en barrer le passage aux autres nations, ce qui arriverait s'il reste à l'Angleterre ; avec une marine telle que la sienne, cette puissance peut y former un établissement inexpugnable pour elle et pour les autres peuples possessionnés ou commerçans dans l'Inde, avec laquelle on ne pourrait plus communiquer sans sa permission.

La Nouvelle - Hollande ne présente pas les mêmes dangers au reste de l'Europe ; car elle n'a pas les mêmes forces en Europe, ni les mêmes possessions en Asie. Si elle formait ce projet insensé, les moyens de l'en punir l'enveloppent el la pressent de toute part. Si, par sa disproportion avec les puissances de l'Europe, la Hollande ne jouit que précairement de ses colonies, cette jouissance peut devenir encore plus précaire à l'égard des habitans, soit européens, soit indigènes.

Car la révolution en rendant les premiers inquiets et moins attachés à la mère-patrie, force celle-ci à les surveiller, et à ne plus les abandonner, comme par le passé, à leur attachement pour elle ; en un mot, à ne plus les

laisser aller sur parole. Il faut les garder presque autant que les naturels du pays. De leur côté, les indigènes, participant chaque jour à la civilisation et aux arts de l'Europe, atteints comme les Européens des idées nouvelles, demandent des précautions beaucoup plus grandes que par le passé. Elles augmentent d'autant les dépenses qu'exige la garde de ces établissemens lointains. Or, il est évident que l'ancienne Hollande est infiniment trop faible pour parer à tous ces besoins. Elle peut à peine garder ou contenir ses colonies dans leur état ancien. Que fera-t-elle dans celui qui s'établit ?

Au contraire, dans le plan proposé, la Hollande acquiert des moyens maritimes et militaires correspondant aux nouvelles charges de ces établissemens.

Passons à l'Italie. Le nouveau plan lui donne, 1°. une barrière contre la France et contre l'Allemagne. Le nouvel état du Piémont, placé entre ces deux pays, a un égal intérêt à protéger l'Italie contre eux et à leur en fermer l'entrée ; il en a les, moyens, car du côté de la France il est couvert par ses montagnes ; il n'a qu'un petit nombre de passages à garder. Sa population s'élevant à près de cinq millions d'âmes, il peut avoir une armée de 130,000 hommes toujours distribuée sur les deux frontières. Le grand Frédéric a tenu sur pied, pendant ses deux grandes guerres, une armée de 200,000 hommes avec une population de trois millions d'âmes. Dans ce moment la Prusse entretient une armée de 240,000 hommes avec son ancienne population de six millions d'hommes, car la Pologne n'y fournit encore rien. Le voisinage de la Toscane n'est pas assez inquiétant pour forcer a distraire la moindre partie de sa nouvelle armée.

Du côté de l'Autriche, l'Italie est défendue par le Pô et par les cinq lignes de rivières qui descendent des Alpes dans ce fleuve. Toutes ces barrières naturelles ne sont rien aujourd'hui entre les mains des petits princes sans établissement militaire et sans aucun moyen de gouvernement. Cette partie de la sûreté de l'Italie est tout aussi mal tenue que tout ce qui existe dans ce beau pays, absolument ouvert et dépourvu de toute apparence de police intérieure et extérieure. Mais que dans cette masse inerte, par une subdivision qui l'énerve, on infuse une âme, qui n'est autre chose qu'un grand gouvernement, et vous verrez quel changement s'y opérera, comme la faiblesse se changera en force, comme les liens se resserreront entre les parties de ce corps renouvelé. Vous le verrez trouver des ressources là où l'on n'apercevait que stérilité et faiblesse. L'Empereur possédait le Milanais comme une grande ferme, qu'il ne considérait que sous le rapport du

produit net. Il était couvert par le Piémont contre la France. Quelques puissances d'Italie lui tenaient par des liens de famille, d'autres par des alliances. Le reste, comme le Pape, Gênes et Venise, ne lui donnait aucun ombrage. La réunion du Milanais avec l'état de Modène, celle de la Toscane et du duché de Massa, attribuaient par le fait une grande partie de l'Italie à l'Autriche ; elle n'avait donc aucun intérêt à fortifier ce pays, qui paraissait à l'abri de toute attaque. Aussi dans quel état les Français l'ont-ils trouvé lors de leur invasion ? Ce dénuement cessera avec l'établissement d'un grand gouvernement, qui ayant des voisins puissans à craindre, a aussi un intérêt puissant à se prémunir contre eux.

2°. Le nouvel état assure l'indépendance de l'Italie. Ce pays, morcelé comme il l'est aujourd'hui, ne peut se défendre lui-même. Naples, qui est la seule grande puissance de cette contrée, est aussi celle qui pourrait le plus contribuer à sa défense. Mais son extrême éloignement des frontières occidentales de l'Italie l'empêchera toujours de le faire promptement, suffisamment ; l'habitude d'engourdissement où vit ce gouvernement paralyse les facultés dont le ciel s'est plu à le combler.

La réunion des princes d'Italie serait sûrement leur meilleure défense et leur vraie sauve-garde. Peuplée de douze millions d'hommes, ses côtes occidentales presque toujours inabordables, n'ayant à défendre que les passages des Alpes tant du côté du Piémont que de celui de l'Allemagne, l'Italie serait, après l'Angleterre, le pays de l'Europe d'un plus difficile accès, s'il était uni ; mais comment attendre cette union entre des princes dont la jalousie et la méfiance forment le fonds habituel de la politique, et qui tendent toujours à rabaisser leur conduite au niveau de leur petitesse naturelle ?

Aussi, dans toutes les guerres contre la France et l'Allemagne, appellent-ils d'abord les Allemands ou les Français : les uns doivent les défendre contre les autres. Au risque d'être écrasés par tous les deux, ils commencent par leur fournir le champ de bataille, et finissent par leur servir de proie.

Un pape grand homme d'état, Jules second, voulait chasser de l'italie tout ce qu'il appelait les Barbares, Allemands et Français. Il n'entendait pas qu'un pareil pays ne pût se suffire à lui-même ; et certes il avait bien raison. Eh bien ! c'est ce système vraiment patriotique et lumineux qu'il s'agit de reprendre et qui revit dans notre plan.

L'ancien était défectueux, principalement du côté de l'Autriche ; car aux inconvéniens attachés à toute protection mendiée chez l'étranger, il y en a

encore de propres à celle de l'Autriche. En effet, quelle que soit sa puissance en territoire et en population, néanmoins le nombre de ses voisins ne lui permet pas de se dégarnir assez pour porter de très grandes forces sur un point quelconque ; aussi l'Italie a-telle toujours été aussi mal défendue par elle, que tous les pays dont elle a pris la défense. Dans les trois premières années de la guerre, elle n'y a tenu qu'un fantôme d'armée, et pendant la grande invasion de Buonaparte, elle n'a jamais pu ou su y envoyer plus de cinquante mille hommes à la fois.

Dans la guerre de la succession, l'Autriche employa des années à expulser les Français ; il en fut de même dans celle de 1740... A la vérité, la France avait plus de moyens que l'Autriche pour dominer en Italie ; mais aussi l'entrée des Français devenait le signal du désordre. Elle payait cher l'expulsion des Allemands ; dans tous les cas, le vainqueur restait le maître du pays, et en devenait le tyran. Il faut une bonne fois mettre fin à ce désordre.

Que chacun se garde chez soi, et y reste le maître ; que toutes ces protections étrangères fassent place à la seule que la nature indique et avoue, celle des habitans du pays ; que l'Italie soit défendue par les Italiens, comme la France l'est par les Français, l'Allemagne par les Allemands ; elle en a les moyens autant que ces états ; et pour sortir de cette humiliante tutelle, qu'elle distribue ses forces sur un plan propre à l'élever d'un état de dépendance et de subordination à la dignité de l'indépendance et de l'affranchissement...

Sûrement s'il eût été exécuté plutôt, le bouleversement de l'Italie n'aurait pas été si facile. Par exemple, qu'au lieu d'une population de trois millions d'âmes, avec un revenu très borné, tel que le roi de Sardaigne l'avait avant la guerre, on suppose ce prince fort d'une population égale à celle de la Prusse à la fin du règne de Frédéric, jouissant d'un revenu de près de cent millions, avec un territoire très fertile et abondant en ressources, croit-on qu'il eût fait cette mauvaise guerre et la plus mauvaise paix qui l'a couronnée ? Le roi de Sardaigne a fait la guerre avec un mince subside anglais, avec un détachement de l'armée autrichienne ; il craignait ceux-ci presque autant que les Français. Subordonné aux plans et aux vues de l'Autriche qui l'inquiétait, il ne pouvait être qu'un mauvais allié ; aussi dès qu'il l'a pu, a-t-il rejeté cette alliance comme un fardeau. Trop faible pour lutter seul contre la France, il devait être écrasé dès que les Autrichiens refuseraient de l'appuyer, comme il est arrivé. L'armée autrichienne une

fois séparée de celle de Sardaigne, celle-ci ne put se soutenir, et le roi s'estima trop heureux d'acheter la paix à tout prix. Rien de tout cela ne fût arrivé, si le roi de Sardaigne avait eu une masse de puissance assez compacte pour se défendre seul contre la France, et pour se passer du secours toujours précaire et toujours inquiétant de l'Autriche.

Dans ce plan, le commerce de l'Italie acquiert, comme celui de la Hollande, un développement entier, retenu jusqu'ici par les mille barrières qui couvraient les limites de cette multitude d'états. La Sardaigne, sans devenir une puissance maritime, peut cependant avoir à Gènes une marine assez bien montée, qui, réunie à celle de Naples, couvrira les côtes de l'Italie.

Le but de ce plan étant de réunir autant que possible ce qui a été divisé jusqu'ici, et de le porter au plus haut degré de force dont il est susceptible, il était naturel de réunir aux territoires principaux certaines enclaves qui y sont contenues. Cette espèce de propriété est une source intarissable de discordes, et n'ajoute rien à la puissance réelle. Ainsi Naples et Rome sont continuellement sur le qui vive pour le duché de Bénévent ; qu'ajoute à la puissance de Naples, Orbitello et Piombino ? Toutes ces pierres d'achoppement doivent être écartées de la route tracée dans notre plan. Leur éloignement ramène la paix entre ces états discordans, et la paix vaut mieux que quelques arpens de terre ou quelques carrés de jardin.

L'empereur acquiert Mantoue et la ligne du Mincio. Cela est raisonnable et juste ; il faut qu'il ait à la fois une garantie suffisante contre le nouvel état de Piémont et pour sa nouvelle acquisition de Venise. Comme dans tout ceci il ne s'agit ni d'agrandissement, ni de dépouilles, mais d'intérêt général, il faut adopter tous les arrangemens qui y sont compatibles. Or, le nouveau plan renferme éminemment toutes ces qualités ; car Mantoue et la ligne du Mincio forment une frontière très forte contre le Piémont, sur-tout lorsqu'elle est soutenue par la seconde ligne de l'Adige. Celle-ci, avec les places de Palma Nova, Osopo et autres, encadre très bien le territoire vénitien, et y affermit la domination impériale.

Il en est de même de Corfou et des autres îles occupées par les Français. Elles sont la clef de la mer Adriatique, nécessaires pour en assurer la navigation, et par conséquent appartenant de droit au maître de Venise et de son golfe, dont la possession incontestable complète pour l'Empereur la superbe acquisition de Venise.

La translation du duc de Parme au royaume de Sardaigne flatte la Cour d'Espagne, comme l'agrandissement de la maison d'Orange flatte celle de Prusse. La position de l'infant de Parme, auprès du Milanais et de la Toscane, était embarrassante et précaire. En le transférant en Sardaigne, on l'éloigne de tout danger, et on le rapproche des secours de l'Espagne, qui ne pouvaient lui parvenir en Italie...

Les deux îles de Sardaigne et de Corse, qui n'ont jamais été bonnes à personne, sur-tout la dernière, peuvent devenir très florissantes sous un gouvernement présent sur les lieux, à portée de les connaître et de les soigner ; alors pourra se réaliser, pour la Corse, la prophétie de Rousseau, qui lui promettait de si brillantes destinées. Ces deux îles réunies seront l'Angleterre et l'Irlande de la Méditerranée. Leur prospérité, au lieu de blesser leurs voisins, tournera au contraire à leur profit ; car elles auront plus à leur demander, en raison de leur accroissement de richesse et de population....

Les peuples industrieux n'ont besoin que de peuples heureux dans leur voisinage, et ne doivent faire que des vœux pour leur prospérité. Ils doivent être bien sûrs de la partager bientôt. L'Angleterre ; qui s'enrichit de tout le monde, n'enrichit-elle pas les autres à son tour ?

Enfin, et cette considération égale au moins en importance toutes celles qui l'ont précédée, la transformation de plusieurs petits états d'Italie en un seul régulièrement organisé, sera une époque de régénération pour ce pays, par la création d'un esprit public, tel qu'il existe dans les grands étais, et qu'il n'existe que là : esprit qui, en s'étendant à toutes les parties de l'organisation sociale, leur donne de l'élévation, de l'éclat et de la force, et qui attache l'homme à son pays, en proportion de sa splendeur et de sa puissance, avec lesquelles il aime à s'identifier, et dont la présence flatte deux intérêts bien chers au cœur humain, celui de l'amour-propre et de la sûreté.

Cet esprit public ne peut se rencontrer que dans de grands états. Dans les très petits, il s'évapore par la ténuité des objets ; ce n'est que dans les grands qu'il trouve un aliment, et des moyens d'action proportionnés à la force de son ressort. On n'aime à paraître, à se dire citoyen que des états qui occupent une place sur la scène du monde ou dans la mémoire des hommes. Même dans les subdivisions de nation, on fait abstraction de la partie pour ne s'avouer membre que du tout : aussi tel homme qui se glorifie d'être allemand, ose à peine avouer qu'il est citoyen de Fulde ou de Kempten. Qui

en Italie s'est jamais vanté d'appartenir à l'état de Gênes ou de Milan ? C'est qu'il n'y a aucune gloire à appartenir à des états sans force et sans éclat, et l'homme cherche toujours à se placer dans le point qui rayonne.

L'Italie était particulièrement affectée de ce vice radical, l'absence de tout principe de patriotisme. Ce pays morcelé ne peut avoir ni armée, ni marine, ni colonies, ni aucun des grands objets de politique et de commerce qui appartiennent à d'autres contrées. A quoi ses talens auraient-ils été employés ? vers quel but se seraient-ils rapportés ? La subdivision de tant d'états les étouffe au berceau. Aussi est-ce du côté des arts agréables que les Italiens ont tourné l'emploi de leurs facultés, et qu'ils cherchent un dédommagement pour l'inutilité dont ils sont pour tout le reste.

Mais qu'un grand état s'élève sur l'emplacement de ces extraits de souverainetés ; que situé de manière à avoir besoin de cultiver toutes ses ressources, pour rivaliser avec des voisins puissans et industrieux, il soit obligé de s'occuper sans cesse de ce soin, comme il arrive entre des états rivaux, et vous verrez l'esprit public naître et s'accroître avec les moyens de puissance. Vous le verrez s'exercer sur toutes les parties de l'administration, les vivifier, et créer une nouvelle âme dans un nouveau corps.

Il serait trop injuste de refuser aux Italiens les facultés qui constituent cet attribut des grands états ; elles existent chez eux autant et peut-être plus que partout ailleurs. L'Italie sera toujours la patrie des arts et des talens, la mère des génies et des héros : magna virûm heroumque. L'esprit est bon à tout, et il y en a beaucoup en Italie. La longue éclipse qu'elle a soufferte ne provient pas de la stérilité du sol, mais de la défectuosité invétérée de ses gouvernemens. Peut-on disputer à l'Italie la faculté de produire des généraux, lorsqu'elle a vu naître Montécuculli, Buonaparte et une partie des chefs de l'armée française ? Si elle a créé ses propres conquérans, elle pourra aussi enfanter ses défenseurs. Combien d'officiers italiens ensevelissent dans les derniers rangs de l'armée autrichienne le secret de leurs talens ! combien sont éloignés du commandement par leur seule qualité d'étrangers ! Rendez-les à leur patrie ; qu'ils y trouvent honneur et avancement en raison de leurs talens, donnez-leur les matériaux pour les exercer, et l'Italie, élevée à la dignité des grands états, participera aux talens que l'indépendance et l'occupation y feront éclore. Le nouvel état de Piémont, qui sera la Prusse de l'Italie, y fera, pour l'avancement de l'esprit public, la même révolution que la Prusse a faite dans le nord de l'Allemagne, en réunissant, en civilisant, en faisant paraître avec honneur

sur la scène du monde des peuplades séparées et presque inconnues. La Prusse a enrichi l'Allemagne et l'Europe d'un peuple nouveau, et cette création est due à sa formation en corps de puissance d'un ordre supérieur. Qu'étaient, en effet, avant son apparition, des Brandebourgeois, des Poméraniens, des Prussiens à demi-barbares, s'ignorant entre eux, ignorés du reste du monde, et sans aucun motif d'avancer leur civilisation ? ils seraient encore au même point, sans leur réunion. Fondus en un seul corps, ils se sont communiqué leur force et leurs moyens respectifs : ils ont été obligés, pour leur sûreté, d'imiter leurs voisins, et montés sur un plus grand théâtre, d'élever leurs actions à la hauteur de leur nouveau rôle. Il en sera de même en Italie. Des matériaux semblables, et peut-être meilleurs encore, s'y trouvent, il ne s'agit que de les réunir et de les ordonner.

Mais pour exécuter ce plan, pour introduire ce grand changement, combien ne coûterait-il pas d'efforts en tout genre ? Après tout ce que l'Europe a déja tenté contre la France aux jours de son intégrité et de son opulence, où prendra-t-elle dans son état de détresse les moyens d'attaquer ce colosse et de lui enlever sa proie ? Si la France poursuit avec tant d'acharnement ses nouvelles acquisitions de la rive gauche du Rhin, se laissera-t-elle arracher les anciennes, défendues d'ailleurs par ses principes constitutionnels. Ils les lient à la France de manière à ne pouvoir en être séparées qu'avec la vie même de la république, qui est sa constitution...

Quelle lutte n'entraînerait pas une pareille entreprise ; et ce beau projet ne rejette-t-il pas l'Europe dans la guerre ; la guerre dont elle a tant souffert, la guerre qu'elle veut écarter à tout prix, la guerre enfin qui acheverait de la perdre ?

Voilà, dans toute son étendue, l'objection qui attend tout plan viril à l'égard de la France. Elle est trop simple pour n'être pas prévue, et nous sommes loin de nous être flattés d'y échapper. Examinons-la donc en détail ; et commençons par montrer que la guerre ne résulte pas de ce plan, mais de l'état de guerre habituelle où l'on est, au moment où l'on se dit, ou l'on se croit en paix.

# CHAPITRE VI.

## De la paix et de la guerre.

QU'EST-CE que la guerre ? Qu'est-ce que la paix ?

La guerre est l'application de la force d'un état, l'emploi de ses moyens offensifs et défensifs à se préserver d'un dommage ou à poursuivre la réparation d'un tort ; voilà l'origine du droit de guerre. La conservation en est le but, la force en est le moyen. Toute société ayant droit et devoir de veiller à sa conservation, elle le fait en prévenant, en repoussant, en vengeant les injures qui y sont faites. Voilà la justice de la guerre, qui, de sa nature, ne peut être que défensive. L'offensive, proprement dite, est un attentat ; elle doit être réprimée ; elle donne justement lieu à la guerre naturelle, qui est la défensive : l'offensive ordinaire n'est qu'un mode de celle-ci...

Les états ne pouvant, comme les individus, être traduits devant un tribunal et forcés d'exécuter ses arrêts, ils ont recours à un autre juge, qui est la force ; et quoique Pallas soit encore plus aveugle que Thémis, quoique la force ne puisse être la mesure du juste et de l'injuste, c'est pourtant bien à elle qu'il faut en appeler en dernier ressort, car il n'y a pas d'autre juge ; et les contestations des états, comme celles des particuliers, doivent avoir un terme...

Le ciel se réserve sans doute la punition du coupable : la force punit le faible ou le maladroit.

La paix est l'abolition des torts qui ont amené la guerre et des actes hostiles qu'elle a fait commettre.

On se donne amnistie pour le passe, on se promet amitié pour l'avenir ; il y a oubli des inimitiés et retour de bienveillance. La paix est un état de sécurité et sur-tout de réciprocité. Celle-ci consiste en ce que la paix étant commune aux deux parties pour tout ce qui concerne leur sûreté, aucune ne peut se permettre d'acte qui la trouble. C'est-là l'essence d'une paix paisible. Elle est également rompue par des attaques ouvertes ou secrètes.

Comme il ne s'agit point de faire un traité de droit public, passons à l'application de ces principes, et disons...

Existe-t-il en Europe un état qui en trouble le repos, bouleverse tous ses rapports religieux, politiques, commerciaux ; qui, après en avoir envahi une partie, tende manifestement à envahir le reste ; qui s'augmente d'une manière incompatible avec la sûreté de ses voisins ? Un tel état est-il de son côté en état de guerre ; les autres ont-ils du leur le droit et le devoir de le citer à ce tribunal qu'on appelle la guerre ?

Y a-t-il paix avec un état qui ne pose les armes matérielles et visibles que pour en prendre de morales et de cachées ; qui fait de la sécurité et des autres attributs de la paix des moyens de conspiration permanente ; qui change, qui abroge à son gré les conditions de la paix ; qui sème des germes de guerre dans les paroles mêmes de la paix, et qui veut gagner par l'état de paix plus que par la guerre la plus active, est-ce là la paix ? Il y a donc interversion dans la question : au lieu d'une question de droit il n'y en a qu'une de fait ; car si on éprouve sous le nom de la paix tous les dommages de la guerre, on est en guerre, quoi qu'on en dise, et non pas en paix. Tons les subterfuges, les subtilités finissent là ; ils doivent se décider par l'histoire du temps et non par les livres de droit. Ici les gazettes sont des guides plus sûrs que Grotius et Puffendorf.

Or, qui osera nier que la France ne soit en état d'hostilités permanentes envers l'Europe entière, et par conséquent en guerre avec elle sous ce double rapport ? Elle l'était en essence depuis le commencement de la révolution ; elle l'est par le fait patemment depuis l'invasion d'Avignon, époque de la première application de ses principes, qui, depuis, n'ont pas un seul instant cessé d'opérer suivant leur nature turbulente. Il y a donc guerre actuelle et habituelle ; et ceux qui s'élèvent contre sa proclamation, sont ou veulent rendre dupes de leur propre sottise, tant qu'ils ne détruiront pas ces faits, et qu'ils ne prouveront pas l'existence d'une paix réelle par l'absence d'une guerre habituelle. On est donc en guerre ; et demander qu'on la déclare n'est pas demander qu'on la fasse, mais avertir qu'on la fait. Ainsi le médecin en déclarant la maladie ne la fait pas, mais il l'indique.

Le droit de faire la guerre est donc démontré ; il est acquis, et malheureusement il n'y en a que trop de raisons... Mais la convenance est-elle jointe au droit ? Voilà la question véritable que l'on cache derrière la précédente, comme il arrive trop souvent dans des discussions où ce que l'on dit n'est fait que pour donner le change sur ce qu'on ne veut pas dire.

En combien de situations de la vie les aveux même ne couvrent-ils pas des réticences ? or, voilà précisément où nous en sommes dans la question présente. On ne veut pas voir que l'on est en guerre, pour n'avoir pas à la déclarer ; on croit ou l'on feint de croire à la paix, pour avoir un prétexte d'y rester ; espèce de position fausse qui donne les inconvéniens des deux états. Ainsi dans les derniers temps le Pape et la Suisse se disaient en paix, tandis qu'on travaillait à les détruire. Ainsi le nord de l'Allemagne se flatte d'être en paix, tandis qu'on le force d'avoir une armée sur pied, qu'on pille ses vaisseaux, et qu'on écrase de contributions les villes Anséatiques.

N'est-il pas dérisoire de prostituer le nom sacré de la paix à cette succession d'hostilités... Mais allons plus loin, et disons...

Si à la place d'un empire ancien, qui occupait en Europe un rang élevé, turbulent quelquefois, mais régulateur à son tour ; fort de beaucoup d'avantages, mais entravé dans leur développement ; coexistant avec ses voisins par la civilisation ; centre plus qu'arbitre de l'équilibre général, avec des avantages et des incommodités éprouvés ; si, dis-je, il s'élevait un état qui se placât théoriquement dans le berceau du monde, et qui renonçât à dessein à tous les principes de la civilisation qui l'entoure, qui franchit ses anciennes limites pour n'en plus reconnaître qu'à sa convenance, qui établit au centre de l'Europe un colosse de puissance disproportionné avec tout le reste, quel parti prendriez-vous ? Souffririez-vous patiemment qu'il se fortifiât de tous les moyens de défense et d'attaque ? qu'il détruisit tous ses voisins, tous les corps avancés pour lui donner la liberté d'arriver plus sûrement à vous ; ou bien après s'être assuré de sa nature malfaisante, de l'atrocité de ses projets, de l'inutilité des représentations, du vide des espérances pour un changement, chercheriez-vous dans une guerre conduite avec courage et discernement, le redressement des anciens torts et un abri contre les nouveaux ? N'est-ce pas là une de ces occasions dans lesquelles on n'est pas maître du choix ? il est commandé par la nature des choses ; il faut agir ou périr. Quand les Romains envahirent le monde, quand les grandes irruptions des peuples du Nord et des Sarrazins menacèrent tous les peuples, y eut-il à délibérer, à temporiser, à pactiser ? L'agression ne discutant, ne temporisant, ne pactisant point, la défense ne doit-elle pas suivre le même cours, d'après la règle éternelle de proportionner les moyens de défense à ceux d'attaque ? Qu'arriva-t-il à ces peuples indolens, à ces gouvernemens qui ne surent jamais prendre un parti. Ils périrent après des siècles de souffrances, qu'un peu de vigueur leur aurait épargnées. Veut-

on renouveler l'histoire de leur martyre et de leur mort, et la prendre pour son compte ? Or, voilà précisément où en est l'Europe ? La révolution française lui rend, après des siècles de repos, toutes les horreurs et tous les dangers des anciennes invasions ; mais avec un degré de rapidité et d'étendue que celles-ci n'eurent jamais et ne pouvaient avoir. C'est à elle de voir le parti qu'elle veut prendre ; choisir entre Bélisaire expulsant les Barbares, ou Rufin s'alliant avec eux ; entre l'intégrité de son empire ou son invasion successive, à l'exemple de l'empire grec, qui vit froidement les Arabes et les Turcs arriver de conquêtes en conquêtes sous les murs de la capitale, devenue la déplorable proie de ces barbares, qu'on n'avait su ni vaincre ni contenir, et qui de cessions en cessions finirent par tout engloutir. Ici, comme on voit, la question change encore une fois de face ; on abandonne les faits ; il n'est plus question de l'état de guerre, mais de sa convenance sous les rapports de l'opportunité et des moyens. Hélas ! nous le savons depuis long-temps, et si nous avons descendu si méthodiquement tous les degrés de cette question, ce n'est pas par imprévoyance de cette conclusion forcée, mais par respect pour cette redoutable question de la guerre, dont on ne doit s'approcher qu'en tremblant.

Sûrement la révolution et ses dangers sont un grand sujet de méditations et d'embarras pour les cabinets ; sûrement ils souffrent horriblement de ses désordres, de la perte de leur ancienne gloire, de leur ancien repos ; ils souffrent d'un qui vive éternel avec un infatigable ennemi ; tous voient ou entrevoient leur destinée future. Si quelques-uns font la guerre ouvertement, tous la font sourdement ; s'il y a guerre offensive de la part de la France, il y a aussi guerre défensive de la leur : tout cela n'est pas un mystère, et la France n'est pas plus dupe qu'eux et que le public. Leur immobilité tient donc à des obstacles et à des motifs secrets ; ils se craignent eux-mêmes, ils espèrent de leurs ennemis. Voilà le vrai.... Eh bien ! ce sont ces craintes et ces espérances que nous allons examiner et détruire, en prouvant qu'il faut espérer où l'on craint, et craindre où l'on espère. Démonstration qui résultera de la comparaison des forces des puissances et de la France, en hommes et en argent, de leur emploi respectif, et du système de guerre qu'il faudrait embrasser. Nous discuterons ensuite le système défensif, auquel les puissances semblent se borner dans ce moment....

Quant à la question présente, celle de la réalisation par la guerre du plan proposé, elle ne présente que deux points de vue.

Le premier. Si le plan est bon en lui-même, indispensable pour la sûreté de l'Europe.

Le second. Si l'on peut le réaliser autrement que par la guerre.

Dans le premier cas, l'Europe, comme corps politique, a le droit et le devoir de l'établir ; ils suivent du droit qu'elle a de se conserver, ils en font partie.

Dans le second, elle a droit de le faire par la guerre, jusqu'à ce qu'on indique un autre moyen pour l'obtenir, et a son défaut, de faire la guerre jusqu'à ce qu'elle l'ait obtenu. Le droit une fois constaté, donne la faculté d'en user ; il ne s'agit plus alors que de considérer le pouvoir.

Mais, crie-t-on de toute part, il faudra donc renverser la constitution, et la république une et indivisible ; il faudra rétablir la monarchie ? Hommes inquiets, calmez-vous ; prenez garde sur-tout que votre indiscrète objection ne tourne contre vous, et que vous ne vous soyez trompés de toute la différence qu'il y a du remède au mal.... Les lois constitutionnelles de la France, faites par elle, ne sont faites aussi que pour elle. C'est un règlement intérieur qui n'existe pas pour l'étranger, qui ne l'a ni fait ni accepté. Si ces lois sont incompatibles avec sa sûreté, alors c'est contre lui qu'elles sont faites ; et loin d'être un motif pour les accepter, c'en est un très pressant pour les détruire. Par quelle fatalité se fait-il que dans des arrangemens de convenances réciproques, on ne consulte que celles d'un parti, et qu'on néglige totalement celles des autres ? S'il a plu à la France de faire pour elle des lois qui n'existent nulle part, et de s'en servir au détriment d'autrui, qu'elle change ses lois, ou qu'elle en souffre les conséquences. Si les autres en établissaient de leur côté d'incompatibles avec les institutions de la France, que dirait-elle, que ferait-elle ? N'en demanderait-elle pas la réforme, n'en poursuivrait-elle pas le redressement par la force des armes ? Les étrangers ont le même droit ; et comme, en dernière analyse, c'est par la force que se décident de pareilles questions, l'état de guerre résulte de ces lois, ce qui, comme dans toutes les questions relatives à la révolution, ramène à l'incompatibilité de cette révolution avec le reste du monde, et à l'alternative cruelle de périr de part ou d'autre.... Qu'on soit, d'ailleurs, bien tranquille sur le sort de ces lois constitutionnelles. Elles ne sont encore gravées ni sur l'airain ni dans le cœur des Français ; la constitution française, comme les tables de la loi, a déjà été brisée au pied de la montagne. Il y en a plus d'un exemple ; voilà déjà la quatrième constitution depuis six ans. Si les Français sont le peuple de l'univers qui distribue le

plus libéralement cette espèce de production de leur crû, c'est aussi celui qui y tient le moins. Après tous les échecs que la constitution actuellement régnante a déjà reçus, ne doutons pas que les pères de la patrie ne trouvassent, au besoin, des interprétations conciliatrices. Quant au rétablissement de la royauté, nous déclarons que le sentiment naturel qui nous y attache, fortifié par la raison et par l'expérience, nous a rendu palpable cette grande vérité : que du rétablissement de la royauté en France dépendait la paix du monde, la stabilité des empires, la sûreté des individus et le maintien de toutes les propriétés ; que jusque-là il n'y aura que troubles et confusion. Il nous est démontré que tous les trônes sont contenus dans celui de France, qu'il les affermit tous par sa présence, qu'il les détruit tous par son absence, et que l'Europe a encore plus besoin de Louis XVIII, que Louis XVIII de l'Europe. Mais quelque fondamentale que soit cette vérité, avec quelque ardeur que notre cœur en appelle la réalisation, nous déclarons aussi hautement, que loin de faire entrer le rétablissement de la royauté dans ce plan comme partie intégrante, il est, au contraire, dirigé en totalité contre la république. Car s'il est utile et bon sous la monarchie, il est indispensable sous la république, qui n'a ni les mêmes régulateurs ni les mêmes freins, et qui, par conséquent, a besoin d'être contenue par de plus fortes barrières. La preuve en est là. Dix siècles de monarchie n'avaient pas porté la France au point où la république est arrivée et prétend se maintenir au bout de huit ans. Nous ne pouvons, en terminant cet article, nous refuser à deux réflexions : la première, c'est que tandis que la France met à toutes ses volontés l'alternative de la soumission ou de la guerre, on n'entende de l'autre côté que des soupirs pour la paix ; la seconde, qu'en confrontant les différentes époques du siècle, on le voit s'écouler en guerres continuelles pour les sujets les plus frivoles, et dans ce moment il recule d'horreur à l'idée de la seule guerre dont la nécessité ait été bien démontrée. Celle de la succession d'Espagne, très juste en elle-même et dans les idées du temps sur l'équilibre de l'Europe, pouvait-être évitée. La haine contre Louis XIV y contribua plus que l'amour de la tranquillité générale. Tout ce que l'on dit de pathétique sur la nécessité de la paix, au milieu d'une crise aussi extraordinaire, rappelle les larmes que Philippicus, général de l'empereur Maurice, versait au moment d'un combat qu'il perdit et qu'il devait perdre avec ses pleurs. Il s'attendrissait sur les suites funestes qu'il aurait pour la vie d'un grand nombre de soldats. Quand Xerxès pleurait sur la destruction de tant de milliers d'hommes qui composaient son armée, il devait pleurer

encore plus sur sa propre folie, qui les y condamnait dans une expédition sans objet et sans raison. Rien n'est plus précieux sans doute que le sang des hommes ; qui pourrait en voir de sang-froid verser une goutte ? Mais, comme dit Burke, il est des cas dans lesquels l'homme sert de rançon à l'homme, l'individu à la société ; alors son sang est légitimement et saintement versé : hors de là tout est folie et crime. C'est ainsi qu'en juge Montesquieu, lorsqu'en parlant des larmes de ce lamentable général, il ajoute : « Qu'elles étaient différentes des larmes de ces Arabes qui pleurèrent de rage en apprenant que leur général venait de conclure une trêve avec les chrétiens. »

# CHAPITRE VII.

## De l'état politique et moral des puissances.

LA force des états est de plusieurs espèces ; elle se compose d'un grand nombre d'élémens. C'est le territoire, la population, la richesse qui en fait le fonds ; c'est la bonne disposition des parties qui en fait la forme, et qui en donne la jouissance et la libre disposition.

L'étendue du territoire, la facilité de le défendre, le nombre des voisins augmentent ou diminuent la force disponible d'un état.

Ainsi la Russie avec son climat de glace, ses mille lieues d'étendue et sa population mélangée, a réellement moins de forces disponibles qu'un état infiniment plus petit, avec une population homogène, un territoire resserré et un climat qui permet d'agir plus long-temps.

La complication des affaires, les sujets de crainte ou de jalousie, augmentent ou diminuent la disponibilité des forces. La Russie a moins d'accidens dans sa politique, par le rétablissement de la paix avec le Turc, avec les Persans, par l'occupation de la Pologne, qu'elle n'en éprouvait avant la conclusion de ces affaires, qui occupaient une partie de ses forces, et qui l'empêchaient de les porter ailleurs.

Ce n'est pas tout ; la différence des temps est encore un grand calcul à faire. Ce qui se peut dans un temps ne se peut pas dans un autre, avec la même quotité de forces. De même l'impossibilité qui existait à une époque cesse dans une autre. Ce qu'on peut exiger ici, ne peut être demandé là ; les mécontentemens, les nouveautés, les factions entravent le développement des forces, dont il faut tenir une partie en réserve pour ces cas menaçans. Un prince ne peut exiger, à son avènement au trône, les mêmes sacrifices que lorsqu'il est affermi ; après une guerre pénible comme après des années d'une paix prospère ; dans le repos comme dans l'agitation des esprits.

Il faut tenir compte de tout cela, et sur-tout n'avoir rien à démêler avec l'opinion, cette reine mobile du monde, la seule qui règne sans conseil, et à laquelle il faut toujours en demander.

D’après ces principes, la position relative des puissances nous parait meilleure qu’à l’époque de cette coalition. Plus cette proposition a l’air d’un paradoxe, moins elle peut se passer de preuves ; les voici....

Quelles sont les puissances appelées à agir dans l’exécution de notre plan ? Ce sont les grands états, tels que la Russie, la Prusse, l’Autriche et l’Angleterre. Les puissances secondaires reçoivent d’elles l’impulsion dans ce cas comme dans tous les autres.

Or, on ne peut contester à ces puissances, I$^{e}$. un accroissement matériel de forces.

La Russie s’est accrue du tiers de la Pologne ; elle a assuré sa frontière sur la mer Noire ; elle a sagement renoncé à toute extension sur la Perse. La Prusse a fait la superbe acquisition de Dantzick, et de toute la partie de la Pologne qui l’avoisinait, ou qui séparait ses anciens états. Elle a acquis par là une base de population, de territoire et d’ensemble qui la fait passer au rang des puissances du premier ordre.

L’Autriche a gagné les quatre grands palatinats de Pologne et tout l’état Vénitien ; valeurs bien supérieures à celles du Brabant et du Milanais.

L’Angleterre n’a rien perdu. Elle occupe le cap de Bonne-Espérance, quelques établissemens hollandais de l’Inde, et les colonies d’Amérique de presque tout le monde. A la faveur de la guerre, elle fait le commerce de l’univers. Les puissances secondaires n’ont rien perdu. La Suède, le Dannemarck, Naples sont intacts. Les grands états d’Allemagne, Saxe, Hanovre, Hesse, Bavière le sont aussi. La rive gauche ne comptait aucune principauté importante. D’un côté les choses sont améliorées, de l’autre elles sont entières.

2°. Les embarras de ces puissances sont diminués.

La Russie n’a plus affaire aux Persans et aux Turcs. Les inquiétudes du côté de la Pologne, et les embarras des arrangemens avec ses copartageans sont terminés. Elle vit amicalement avec la Suède ; elle n’a de querelles avec personne ; ses forces sont plus disponibles qu’avant la guerre.

La Prusse est dans la même position ; car elle n’a plus sur ses derrières cette turbulente Pologne qui n’a cessé de la tracasser pendant toute la guerre, et qui a fini par lui en faire une très dangereuse en 1794. Cette puissance vit bien avec la Russie, décemment avec l’Autriche. Aucune affaire ne fait comme auparavant distraction à ses forces, qui sont ainsi augmentées par leur disponibilité.

Quant à l'Autriche, cet état s'est fortifié en se simplifiant et en se concentrant. Elle n'a plus d'inquiétude sur les troubles de la Pologne, sur l'agrandissement de la Russie, sur les empiétemens de la Prusse ; tout cela est fini ; et l'Autriche, comme les autres puissances, n'a plus réellement qu'une affaire, qui est celle de la France.

En perdant les Pays-Bas, l'Autriche a réellement gagné en tranquillité, en diminution d'ennemis, en uniformité de sujets. L'éloignement, les épines de cette possession lointaine avaient rebuté l'Autriche, et peut-être faut-il attribuer une partie des fautes faites dans le cours de la guerre, au dégoût qu'elle lui avait inspiré...

Mais, dira-t-on, on a perdu des pays entiers, et des puissances amies sont aujourd'hui neutres ou ennemies.

On a perdu, il est vrai, des élémens de puissance, mais non pas des puissances ; des puissances passives et non pas actives, des embarras et non des forces. Ces mauvaises machines ne valent pas l'honneur d'être comptées.

Ainsi le prince de Liége, le duc des Deux-Ponts, la Hollande, la Sardaigne, tout cela était-ce des alliés ou des charges, des chiffres ou des quantités mortes ? Si elles ont aidé de quelque manière, n'a-t-il pas fallu les aider plus souvent et plus efficacement ; et la nécessité de ce secours n'a-t-elle pas souvent détourné de l'objet principal ?...

Mais les Français exploitent et ces contrées et ces alliés, et se fortifient d'autant... Oui, si on leur donne le temps de les tailler à leur mesure, ils augmenteront beaucoup la puissance française ; mais dans l'état actuel ils lui feraient, en cas d'attaque, plus embarras qu'appui. Il est évident que si l'on donne aux Français le temps de couvrir la rive gauche de forteresses comme elle l'est déjà en Alsace, que cette prolongation de ligne défensive les rendra inattaquables ; mais qu'on les y attaque auparavant, et l'on verra quelle différence il y a entre cette frontière encore précaire et l'ancienne frontière de France. La même réponse s'applique à la possession du Brabant et de la Hollande. Si on laisse les Français s'y établir, ces pays continueront d'être des mines d'or pour, eux ; mais qu'on les attaque dans ce moment, et ce même pays soulevé contre eux, sera leur plus cruel ennemi.

Il en est de même de l'alliance de l'Espagne et de la neutralité de la Sardaigne ; c'est la peur qui les enchaîne. Rompez le charme de la puissance de la France, et vous verrez quel est le lien qui les unit.

Il serait trop injuste de prêter d'autres motifs à ces puissances ; ne sont-elles pas assez malheureuses de leur état actuel ?

L'Espagne a fait une pitoyable guerre et une paix plus déplorable ; son alliance avec la France est un monstre en politique comme en morale ; elle a été dupe de misérables calculs sur la possibilité d'obtenir un trône que d'habiles factieux lui faisaient entrevoir ; elle a espéré, comme tant d'autres, diriger la révolution en s'y associant, et pouvoir faire remonter le torrent en s'embarquant dessus. Sûrement telles ont été les vues de l'Espagne.

Mais aujourd'hui que ce trône, comme tant d'illusions, s'est évanoui ; aujourd'hui qu'elle se trouve entre une guerre sans terme et un peuple affamé, entre un allié dévorant et la nécessité de se prêter à toutes ses fantaisies ; forcée de contribuer à renverser des trônes et à créer des républiques, croit-on de bonne foi que l'Espagne soit un allié bien chaud et bien volontaire ? Aussi de quel secours a-t-elle déjà été à la France ? Il est facile de juger que si elle prend part à l'expédition d'Angleterre, ce sera elle qui la fera manquer ; si les puissances attaquaient la France avec assez de forces pour rassurer l'Espagne contre la crainte de ses vengeances, peut-être lui ferait-elle éprouver tout le poids d'un mécontentement long-temps concentré, et d'un dépit qui suit toujours les espérances frustrées...

L'augmentation de la puissance matérielle n'est pas la seule acquisition que les puissances aient faites. Elles ont encore gagné sous plusieurs rapports personnels, tels que la connaissance de la révolution et l'effacement de sujets de contrariétés extérieures et intérieures.

En effet, la révolution, qui, dans son origine, pouvait présenter plusieurs rapports et plusieurs aspects sur sa nature, sur son étendue et sur sa durée, s'est tellement simplifiée par l'expérience, qu'elle n'est plus susceptible d'être considérée que sous un seul point de vue, celui de ses dangers et de la nécessité de s'en préserver. On peut citer en preuves le dernier ouvrage de milord Aukland, sur la paix, comparé avec celui du même auteur. publié dans la dernière semaine d'octobre 1795, et le changement de langage des deux oppositions d'Angleterre et d'Irlande : combien de conversions en ce genre ont été faites à Rastadt !

Dans les temps dont nous parlons, on pouvait calculer sur mille chances dont aucune n'a plus l'ombre de possibilité. Toute illusion, toute fausse lueur est dissipée.

Cet avantage en lui-même est immense ; il équivaut, pour les puissances qui ont survécu à la révolution, à toutes les pertes qu'elles y ont faites.

Bien connaître son ennemi, ses forces, est la base de tout bon plan de conduite. Avec de pareilles données et de la droiture d'esprit et de cœur, toute erreur devient impossible ; on peut mettre en action le temps, qu'autrement on mettrait en enquêtes ; et n'est-ce pas un avantage incalculable, que d'avoir devant soi une route tellement tracée, qu'on saisisse du même coup-d'œil le point de départ et d'arrivée, le principe et la conséquence, le but et les moyens.

Les puissances, fortes de nouvelles lumières sur la révolution, sont encore fortifiées par l'amortissement de certaines animosités qui les dominaient au commencement de la guerre, et qui, sans être dissipées autant qu'il serait désirable, sont cependant affaiblies au point de n'être pas, comme auparavant, inconciliables avec l'intérêt général. Ainsi il existait entre l'Autriche et la Prusse une antipathie qui excluait toute espèce de coopération sincère. Il lui fallait un aliment qu'elle a trouvé dans cette guerre. Les deux nations s'y sont mesurées encore plus qu'avec leurs ennemis ; elles jouissaient de leurs désastres réciproques plus que de ses défaites ; en un mot, elles s'y sont fait une guerre sourde, mais plus active qu'à leurs ennemis mêmes. La raison en est simple.

Aucun événement nouveau n'étant venu les distraire de leurs anciennes haines, elles se trouvaient avec les mêmes griefs qui les avaient armées tant de fois. Elles étaient, à proprement parler, plus en présence qu'en alliance ; c'étaient les mêmes hommes qui, dans la guerre, dans le cabinet, s'étaient combattus tant de fois ; ils poursuivaient, sur la Moselle et sur le Rhin, la vengeance des torts qu'ils s'étaient faits sur la Vistule et sur l'Oder.

Attendre une réunion sincère entre de pareils élémens de discorde, n'était-ce pas mentir au cœur humain ; aussi le succès de cette coalition antipathique a-t-il pleinement justifié l'horoscope qu'on en avait tiré.

Aujourd'hui peut-être qu'on en tirerait un tout contraire avec la même assurance ; car il est indubitable que si tout n'est pas fait à cet égard, du moins il y a, par la force des choses, une amélioration très compatible avec la possibilité d'une réunion....

Les mêmes dissentions existaient encore entre l'Autriche et la Sardaigne, Venise, les Pays-Bas et la France.

La Sardaigne et Venise craignaient les Autrichiens presque autant que les Français, et leurs alliés à l'égal de leurs ennemis. Venise ne fait plus

embarras ni ombrage. Elle est passée du passif à l'actif.

La Sardaigne n'a plus rien à craindre de l'Empereur, ou certainement bien moins que des Français. Aussi n'est-il pas douteux que dans le cas d'une grande guerre contre la France, la Sardaigne ne devînt un allié très fidèle pour les Autrichiens, sur-tout dans le plan proposé, qui la place entre un parti qui lui offre grandeur et sûreté, et celui qui la tient continuellement sur les bords de l'abîme. Il en serait de même de toutes les puissances de l'Italie..... Des intérêts plus pressans que leurs anciennes jalousies, les retiendraient dans une alliance où elles croiraient trouver une protection contre la révolution qui les presse de toute part.

L'Autriche était encore dans une plus mauvaise posture à l'égard de la France et du Brabant. Quant à celui-ci, flottante entre deux partis, elle ne savait trop à quoi s'en tenir. Le garder était bien incommode, l'abandonner était au-dessus des idées du temps ; l'Autriche y tenait, de plus, comme à un équivalent possible pour des objets de convenance : c'était un en cas.

Actuellement toute incertitude est terminée ; les équivalens sont saisis ; ils tiennent en repos l'Autriche et ses voisins.

Par le Brabant, l'Autriche était toujours sur le qui vive avec la Hollande et l'Angleterre, l'une comme voisine, l'autre comme principale puissance maritime. Elles ont eu mille querelles pour Ostende et pour l'Escaut. Les voilà terminées par J'éloignement de l'Autriche.

Celle-ci n'aura vraisemblablement plus envie d'empiéter sur la France, comme elle l'a tenté si malencontreusement dans cette guerre. Tous ses malheurs datent de là. En cas de renouvellement de guerre, la même erreur ne présidera plus à ses conseils, et dans le plan proposé, elle est entièrement bannie....

Il y a donc amélioration de toute manière dans l'état des puissances ; reste à examiner si leurs sujets y participent par leurs dispositions à l'égard de la révolution.

# CHAPITRE VIII.

## Des dispositions des peuples et des armées à l'égard de la révolution.

LA révolution avait ébranlé, il faut en convenir, les facultés morales des hommes, autant que les hases des gouvernemens. Tout ce qui peut séduire la multitude, troubler les esprits, embraser les cœurs, toutes ces dangereuses amorces se trouvaient réunies dans la révolution. C'est le plus vaste plan de séduction qui ait été conçu, et le plus large filet qui ait jamais été jeté sur l'espèce humaine. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à se rappeler de quelle distance elle avait été amenée, de combien de vapeurs elle s'était grossie, quels mobiles avaient été mis en jeu, quels agens en activité, vers quel noble but elle semblait dirigée. C'était tout simplement la réhabilitation de l'espèce humaine, et l'organisation du monde sur un plan régulier.

L'étendue de cette idée n'était pas le moindre de ses dangers ; car elle flattait à la fois l'amour-propre et le courage bien ou mal entendu ; elle préparait de loin des excuses à la maladresse des ouvriers, en leur ménageant de commodes ajournemens dans l'avenir.

Aussi l'entraînement fut-il général ; et s'il a été moins éclatant au dehors qu'au dedans de la France, c'est que son essor fut comprimé par l'action des gouvernemens : elle réduisit les novateurs à des vœux secrets, et à une attention toujours tendue vers le grand spectacle qu'offrait la France. Pour peu qu'on ait donné quelque attention aux affaires du temps, on aura remarqué que ce bruit sourd de l'Europe, dont parlait M. Necker, devint en un moment une explosion générale, et que chaque pays aurait imité la France, si chaque souverain eût imité Louis XVI.

Mais, semblable aux maladies qui affligent quelquefois l'humanité, l'épidémie a subi des variations ; elle s'est ralentie à diverses époques ; elle tend visiblement à un relâchement total ; de manière cependant à offrir le singulier spectacle de son plus grand développement au moment de sa plus

grande faiblesse ; car l'Europe est moins révolutionnaire au moment où elle est le plus révolutionnée.

Ce contraste provient du changement des époques. Dans la première, c'était la révolution qui agissait, qui poussait ; dans la seconde, c'est elle que l'on pousse. Alors elle était véhicule, maintenant elle a besoin d'en trouver un... Les gouvernemens lui en servent aujourd'hui, alors ils la combattaient. Les gens de lettres, trompettes d'opinion en tout pays, professeurs-nés de toute nouveauté, abandonnèrent les arts libéraux pour la politique ; une partie des classes les plus élevées de la société, le commerce et la banque, en un mot, les classes les plus actives et les plus influentes de la société, s'enrôlèrent sous les premiers drapeaux de la révolution.

La bourgeoisie fut appelée au partage des honneurs de la noblesse, le peuple à celui de ses biens, tous à l'affranchissement de quelque fardeau ; en un mot, le commencement de la révolution fut un enrôlement volontaire auquel on ne mit pas d'autre prix que celui de la servir. Comme rien n'était moins cher, elle le fut, et long-temps, et très bien, tant qu'il ne fallut que jouir et partager des dépouilles.

La désertion commença avec leur fin ; elle n'a pas discontinué.

La masse du peuple, inhabile par son nombre à participer à des largesses de longue durée, s'est détachée la première de la révolution : une continuité de mouvement est impossible de sa part. Ainsi les fleuves rentrent dans leur lit après un débordement passager. D'acteur qu'il avait été dans la révolution, le peuple est redevenu, comme à l'ordinaire, non pas même spectateur, mais instrument et machine. Il entre comme matière première dans tous les actes de la révolution ; mais en sa qualité de matière, il ne contribue en rien au dessein et à la forme : il la reçoit et la garde. Or, le peuple est le même en tout pays. Celui de France, après quelques saturnales, s'est désisté d'une participation active à une révolution qui lui avait trop promis, et qui ensuite lui coûtait trop cher.

Celui d'Allemagne et des autres pays n'a pas bougé ; il reste sans murmures sous les mêmes charges qu'il a vu abolir avec tant de solennité en France. Si en quelques pays on demande des réformes dans le gouvernement, est-ce le peuple, ou quelques factieux, organes d'un peuple qui ne les connaît pas, et qui ne les a chargés de rien.

Voyez ce qui s'est passé en Suisse, à Rome, à Coblentz. Comme les innovations qui font triompher quelques hommes, ont été froidement accueillies par le peuple, celui-ci, occupé du soin de sa subsistance, avec le

nombre d'idées bornées qui y suffisent, se tient à ses habitudes, et ne connaît son gouvernement que par les actes, et jamais par le principe, qui est hors de sa portée. Aussi Je peuple en masse ne se plaint-il jamais du mode de gouvernement, mais de ses effets ; sa colère se décharge sur les magasins du prince, plus que sur sa chancellerie ; et en tout pays, un jour d'émeute, la constitution est moins exposée que le grenier à sel ou le bureau de douane.

La bourgeoisie a manifesté dans la révolution des dispositions moins paisibles que celles du peuple, et moins généreuses que celles de la noblesse : les petites passions sont dans sa sphère. Mais après avoir bien savouré toutes les nouveautés, elle est retombée dans l'orbite ordinaire de ses affaires, et s'est désenivrée par la peur. Cette classe étant presque toute mercantille et possessionnée en mobilier, craint la révolution à cause de ses pillages, de sa fausse monnaie et de ses extorsions. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans toutes les villes une certaine quantité d'hommes pour lesquels la révolution est encore l'alchimie, et qui seraient peut-être disposés à lui faire de nouveau l'offrande d'une partie de leur fortune ; il y a des hommes incorrigibles partout ; mais c'est le petit nombre, et sûrement la bourgeoisie est moins inquiète et moins révolutionnaire qu'elle le fut dans le commencement de la révolution.

Le négociant est dans le même cas. Il a été trop, et trop souvent trompé. Le papier-monnaie, le maximum et les banqueroutes républicaines ont tempéré son ardeur ; et tout en continuant d'admirer quelques principes de la révolution, il en redoute les conséquences ; ce qui revient, pour les gouvernemens, au même point que s'il ne les admirait pas ; car par là, crédit est mort pour la révolution, et cette mort-là en annulle le danger. Parmi tous ces amans jaloux de la révolution ; combien lui trouverait - on de fournisseurs à crédit ?...

Quant aux hautes classes de la société, elles sont entièrement guéries.

Il n'y a pas jusqu'aux gens de lettres qui n'aient aussi changé de langage ; une partie a été glacée d'horreur par les crimes de la révolution ; beaucoup ont vu outre-passer leur but ; d'autres pleurent sur la religion, dont ils voulaient seulement voir réformer les abus ; en un mot, s'il reste beaucoup de gens de lettres au service de la révolution, le nombre n'en est plus comparable avec ce qu'il fut d'abord, car alors c'était la république des lettres toute entière qui la servait. On citerait des conversions éclatantes

dans ce genre, et on mettrait avec raison à côté de celle de la Harpe, le renvoi que fit Klopstok à la Convention, de ses lettres de citoyen français.

Parmi les publicistes et journalistes allemands, gens très influens dans cette nation, plusieurs ont changé leurs apologies en censures, et substitué des provocations guerrières à des baisers de fraternité.

Cette amélioration générale du moral des peuples, au profit des gouvernemens, est soutenue par de puissans auxiliaires.

Le premier est la haine hautement déclarée des peuples contre les Français.

Le deuxième, l'habitude des moyens révolutionnaires inconnus auparavant... Quant au premier, les faits sont tellement accumulés, qu'ils dispensent de tout raisonnement. Il suffit de parcourir l'histoire du temps pour se convaincre que nulle part les peuples n'ont appelé la révolution ; que les mouvemen sont été l'ouvrage de factieux, agens ou complices d'intrigues étrangères ; que les peuples se sont mille fois insurgés contre les Français ; qu'ils se sont montrés prêts à se lever contre eux, et que loin d'avoir eu besoin d'excitation de la part de leurs gouvernemens, ils ont, au contraire, été toujours retenus par eux ; que l'invasion des pays révolutionnés est due à la mollesse ou à la maladresse des gouvernemens, et qu'enfin les armées, loin d'avoir pris part à la révolution, l'ont combattue comme de ci-devant ennemis ordinaires, sans aucune trace de complicité ou de ménagement, et que, dans l'état actuel, elles sont plus ennemies de la révolution qu'elles ne le furent jamais.

Comme cette assertion est sûrement une de celles qui s'éloignent le plus des opinions courantes, comme c'est une des plus propres à éclairer les gouvernemens sur la partie la plus délicate de leur situation, nous l'appuierons d'une suite de faits propres à former un corps de preuves invincibles ; et pour prendre le mal dans sa racine, nous remonterons à la France même... Eh bien ! cette France n'a jamais été révolutionnaire en masse. Maintenant elle est le foyer et l'instrument de la révolution sans le vouloir, comme elle en fut le berceau sans le savoir. Mais, il faut le dire, c'est le Roi qui a préparé la révolution par la guerre d'Amérique, par le dérangement des finances, par le relâchement de l'administration, de l'autorité et de la dignité ; par l'appel des Notables, et par ses querelles avec les parlemens et ses pays d'états. Celles-ci jetèrent toutes les hautes classes dans l'opposition contre la cour, qui, pour s'en venger, médita une révolution contre elle. Le cardinal de Loménie la dirigeait ; il y périt, et

laissa, en fuyant, la cour prise dans ses propres filets. Pour se tirer d'embarras, elle appela M. Neker, et la révolution du ministre succéda sur-le-champ à celle du Roi. Le ministre conduisait le peuple contre la cour autant que contre les premiers ordres ; le Roi, au contraire, en procédant également par le peuple, voulait en rester maître, et ne le diriger que contre eux. Il y avait donc conflit entre le Roi et son ministre ; et dès-lors la révolution fut double, mais toujours étrangère à la masse de la nation, qui ne voulait que des améliorations, et qui les aurait reçues avec bénédiction de la main de son Roi. Qu'on se rappelle les cahiers qui, à l'exception d'un petit nombre frappés de démocratie par le ministre lui-même, et par quelques personnages marquans dans la révolution, en étaient à mille lieues. Souvenons-nous que M. Neker, malgré son bruit sourd de l'Europe et ses paraphrases comminatoires, n'hésita pas de dire, à l'ouverture des Etats-Généraux, et qu'il a imprimé depuis, qu'il n'avait tenu qu'à lui de les éviter, tant la nation était peu révolutionnaire. Jusqu'au 14 juillet, M. Neker resta maître de marche de la révolution, époque à laquelle l'Assemblée lui enleva l'autorité. Depuis ce temps le Roi, loin de la diriger ou de la contrarier, n'a fait que la promouvoir. Il n'y a pas d'exemple d'une obéissance aussi passive...

Le 5 octobre, il pouvait châtier Paris, chasser l'Assemblée, en prenant sur le fait le duc d'Orléans et son parti. Il se jeta dans leurs bras ; la France témoigna plus d'horreur que lui contre cet attentat. Quels touchans hommages ne reçut-il pas de la nation lors de la première fédération ! Est-ce elle qui l'arrêta à Varennes ? qui l'entoura d'un ministère jacobin, et qui lui fit déclarer la guerre ? Est-ce elle qui profana son front du signe hideux de la démagogie ? Quelle honte et quelle douleur se manifestèrent partout à la nouvelle de cette infamie ! Qui fit le 10 août, le 21 janvier ? Dans tout cela, je n'aperçois point la nation, mais un Roi poursuivi par un mauvais génie, qui le rend l'instrument de toutes les factions. Je vois, je suis la marche de ces factions, mais je n'aperçois nulle part l'œuvre de la nation. Si je la retrouve, c'est dans la guerre de la Vendée, des Chouans, de Lyon, dans cette opposition continuelle à laquelle les cinq premières Assemblées ont été sans cesse occupées de parer : voilà où je trouve la nation, ainsi que dans ces assemblées où elle n'usa de sa liberté que pour envoyer des députés ennemis de la révolution.

La nation n'a pas fait la république, elle l'a soufferte. Il n'y avait en France que cinq républicains, disait Péthion en 1792, tout le reste était

royaliste : on peut croire un pareil témoignage. Le règne de Robespierre fut une époque d'ilotisme pour cette nation, quia fait depuis l'effort de le laisser changer en une servitude moins sanguinaire, qui est son état à l'époque où nous écrivons....

Le Brabant et la Hollande n'ont pas été plus révolutionnaires, et le sont encore moins aujourd'hui. Nombre d'habitans, composés des anciens ennemis de Joseph et du Stathouder, ont, dans les deux pays, appelé et secondé les Français ; mais le peuple en masse n'y a pas coopéré : là, comme partout, la peur a donné à l'entrée des Français l'air d'une fête triomphale. Le lendemain a vu naître les exactions, et avec elles le refroidissement, la douleur et la haine.

Croit-on, par exemple, que les Hollandais soient bien charmés du morcellement de leur territoire, de la perte de leurs colonies, de la solitude de leurs ports et de l'émigration de leur or ? Cinq ans de révolution n'ont pas encore arraché un acte de violence aux Hollandais ; et cette modération, au milieu d'une atmosphère de crimes, est le plus beau trait de leur histoire...

De leur côté, les Pays-Bas tendaient les bras aux Autrichiens, quand ils ont deux fois reparu sur le Rhin. La consternation a suivi la publication du traité de Campo-Formio, et la majorité de cette nation ne peut renoncer à l'idée de redevenir autrichienne.

Les bords du Rhin ont offert, à l'apparition des Cisrhénans, le tableau de l'opposition la plus ardente aux innovations, et de l'attachement le plus vif à leurs princes particuliers, et à l'empire en général.

Qu'il est touchant le renouvellement du serment de fidélité des peuples de l'électorat de Cologne !

La levée en masse de la Franconie contre le général Jourdan, l'armement de ces peuples l'année dernière, celui de la Souabe montagneuse suffisent pour apprécier les dispositions des peuples d'Allemagne : elles sont telles que les gouvernemens pourraient les avoir dictées ; les petits mouvemens du Brisgau ne prouvent rien contre, car ils sont évidemment l'ouvrage des factieux de ce pays. Ils ont été réprimés en un instant et par une poignée d'hommes... Les peuples d'Autriche et de Hongrie sont sûrement hors de tout soupçon ; en 1797, à l'approche des Français tout s'arme, tout marche à l'ennemi ; en 1798, l'apparition du drapeau tricolore soulève la capitale, et le souverain en personne est obligé de s'interposer entre l'ambassadeur français et son peuple.

Venise a payé de la destruction de son gouvernement une insurrection formelle contre les Français. Il y a eu mille soulèvemens contre eux dans la Cisalpine, A chaque apparence de retour de la part des Autrichiens, c'était à qui les menacerait. Plusieurs villes attestent, sur leurs murs incendiés, les efforts qu'elles firent pour s'en délivrer. Les Français à peine entrés à Rome, y éprouvent une insurrection terrible. Que signifient toutes ces proclamations, toutes ces mesures de sûreté qui changent l'Italie en un vaste champ clos ? Vit-on donc avec tant de frayeur au milieu de peuples satisfaits ? tant de crainte sied mal à l'amour mutuel. Les fiefs impériaux ont fait une guerre opiniâtre aux Français : un petit nombre de Barbets n'ont cessé de les tuer en détail ; enfin, les Piémontais ont dû, en pleine paix, être contenus par le roi de Sardaigne. En Espagne, l'animosité du peuple était au comble ; lisez ce qu'en dit l'ambassadeur Bourgoing, témoin irrécusable s'il en fut jamais. La haine s'éleva jusqu'à la générosité ; et, changée en pluie d'or, elle atteignit à la somme de 73 millions de contributions volontaires ; don vraiment patriotique, largesse inconnue dans l'histoire. L'Angleterre, bien autrement riche que l'Espagne, n'a pu arriver encore qu'à 41 millions de dons de pareille nature. C'était la nation espagnole qui faisait la guerre à la France, et c'est son gouvernement qui l'a fait à l'Angleterre ; différence essentielle à remarquer. Nous dirons la même chose de l'Angleterre et même de l'Irlande, quoiqu'il y ait, dans ce dernier pays, une grande masse de mécontentement et un parti très actif, ce qu'il faut encore distinguer.

La majorité, le fonds de la nation anglaise est sain et intact ; il est dévoué au gouvernement. Burke l'a bien démontré par ses calculs ; ceux qu'il fait sur la partie gâtée ont été améliorés par divers incidens : la réunion de l'opposition à la cause commune, et des avantages importans dans le cours de la campagne, les affaibliront au point de les rendre presque nuls. Si la descente échoue, comme tout le présage, le peuple anglais, au lieu de donner de l'inquiétude, doit, au contraire, être regardé comme une des plus fortes barrières contre la révolution.

L'Irlande est moins consolante, et son sort dépend de célui de la descente. Si elle réussit complètement, la masse des mécontens est assez grande pour opérer la scission avec l'Angleterre, ce qui est le vrai but de la descente ; mais si elle échoue, il en sera de cc pays comme de la Vendée et de tout pays insurgé, qui, comprimé et séparé des chefs qui fuient ou qui périssent, rentrent peu à peu dans le devoir.

Nous ne finirons pas ce tableau sans faire remarquer que la Suisse n'a pris qu'une part d'opposition à la révolution ; que loin d'appeler les Français, elle ne les y a laissés entrer que sur dix mille cadavres de ses plus braves défenseurs ; qu'elle est conquise et non révolutionnée ; que son nouveau gouvernement est tout d'importation étrangère ; qu'elle réclame dans les seuls cantons qui soient restés libres, et qu'enfin la perte de ce pays appartient toute entière aux gouvernans et non aux gouvernés, qui là, comme partout, plus prévoyans, plus patriotes que leurs chefs, ne voulaient entendre à aucun des lâches ménagemens qui les ont tous perdus. Il résulte de tous ces faits, que partout les peuples en masse sont hors de la ligne de la révolution ; proposition que nous bornerons-là, pour ne tomber dans aucun extrême, toujours incompatible avec la vérité. Nous savons, comme tout le monde, qu'il existe partout des partisans de la révolution ; que des symptômes révolutionnaires se font apercevoir tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre ; que les auteurs de ce système ont partout des amis, des correspondans et des espions : ces faits sont palpables ; aussi ce n'est pas là ce dont il s'agit, mais de savoir si le nombre de ces mécontens est actif contre le gouvernement ; s'il est dominé par une immense majorité ; si celle-ci est dans la main du gouvernement de manière à seconder son action contre les factieux du dedans et contre les ennemis du dehors ; si ces mécontens ne sont que cela, ils ne sont plus qu'un objet de surveillance, et ne font point obstacle à la marche des gouvernemens et au développement de leurs forces, ce qui est la seule chose qu'ils aient à craindre et dont nous ayions à nous occuper.

Il y a plus ; la prolongation de la révolution et l'assoupissement qui l'a suivie a pu même servir utilement les princes, en leur donnant les moyens de classer leurs sujets. La révolution a mis les noms sur les visages ; le peuple étant rentré dans le calme, les révolutionnaires ont surnagé ; ils bouillonnent à la surface d'un vase dont le fond est tranquille. Rien n'est plus aisé que de les y apercevoir et de les y prendre.

Si tant de peuples sont tombés dans l'abîme de la révolution, il faut expliquer leur chute par les fautes de leur gouvernement. On peut suivre le fil non interrompu de cette suite de malheurs depuis le premier anneau de cette déplorable chaîne, qui est Louis XVI, jusqu'au dernier, qui est l'abbé de Saint-Gall. Tous ont péri de même....

Le gouvernement des Pays-Bas réunit à la fois, dans le cours de la révolution, tous les élémens de sa perte.

La Hollande est entraînée par lui ; et comme si les vainqueurs eussent manqué de troupes, le gouvernement, au lieu de retirer son armée derrière l'Issel, de faire des trois provinces le foyer d'une grosse guerre, ouvre les portes aux Français. Il les attend dans ses chaises curules, leur livre la clef du trésor, celles des places et l'armée, tandis que le Stathouder leur laissait sa maison toute tendue. On appelait cela un gouvernement.

Celui de Venise n'a su ni prévoir, ni combattre, ni détourner l'orage. Il fournit le champ de bataille pendant un an ; il attend la victoire pour se décider, au lieu de la fixer en se décidant ; il ne fait aucun préparatif de défense qu'après la prise de Mantoue, qui lui en interdisait tout espoir. Il éclate sans concert avec l'Autriche, de manière à tomber plutôt en conjuré qu'en souverain ; au moment du danger, il ne sait qu'abdiquer ; digne solution de tant de pauvretés. C'était un des gouvernemens les plus renommés de l'Europe.

Même scène à Gênes et à Rome. Là, comme dit l'Arioste, on marchait encore, et l'on était déjà mort. Les Français n'y ont pas été trompés. Semblables à ces squelettes d'Herculanum, qui tombaient en poussière au premier contact de l'air, ces misérables gouvernemens n'ont pu soutenir la seule approche des Français.

Ah ! sans doute, il faut pleurer, et pleurer en larmes de sang sur la dévastation de ces belles contrées ; sans doute il n'est ni deuil ni larmes qui soient de mesure avec les outrages faits à la religion dans son temple le plus saint, au centre de sa puissance. Il faut déplorer le sort de tant de peuples arrachés au gouvernement et à la religion de leurs pères, et voués peut-être à des siècles de déchiremens et d'horreurs. Mais ce sont eux, et eux seuls qui sont à plaindre ; car dans tous leurs malheurs, ils ne sont que victimes, leurs gouvernemens seuls sont coupables. Seuls ils ont comblé la mesure de l'imprévoyance et de la lâcheté ; ils ont prodigué à leurs bourreaux les trésors qu'ils avaient refusés à leur propre défense ; avec une population de plus de douze millions d'hommes, ils n'ont pas su garder deux ou trois passages des Alpes, ni trouver quatre bataillons pour se défendre sur le même terrain où les nouvelles républiques ont déjà trouvé des armées.

Mais c'est sur-tout en Suisse que ce mauvais esprit du gouvernement s'est manifesté dans toute son étendue : sa conduite a été un prodige.

Sans remonter au 10 août et aux six années qui l'ont suivi, bornons-nous à l'analyse de la dernière scène.

Les Français menaçaient les cantons depuis long-temps. Plusieurs points à leur convenance étaient envahis ou convoités ouvertement. L'occupation du Frikthal, d'après le traité de Campo-Formio, indiquait un grand plan sur ce pays ; la réunion de Genève était annoncée, ainsi que d'autres arrangemens. C'était le secret de l'Europe, et la Suisse était à l'ordre du jour pendant le repos des négociations et de l'hiver.

Qu'ont fait les cantons ? Faiblement défendus par le lien fédératif, toujours faible de sa nature, au lieu de le resserrer par les correctifs connus pour cette espèce de gouvernement, ils imaginent de le détendre encore, en appelant dans leurs assemblées tout ce qui en avait été exclu jusqu'alors. Premier piège tendu par les factieux, qui savaient très bien que c'était le plus sûr moyen de les diviser, et qu'ils se donnaient autant d'amis avec ces intrus. Bâle se sépare de l'union, Mengaud accable les cantons de ses insolences, la révolution est proclamée, le pays de Vaud est armé, le Directoire offre, comme à l'ordinaire, la constitution ou la mort ; à cela qu'oppose-t-on ? des États-Généraux à Arau : une émeute d'un instant les dissipe, chaque canton rentre dans ses villages, ne songe plus qu'à lui, et croit bonnement détourner l'orage en faisant lui-même la révolution comme à Venise et à Gênes. Insensés ! qui ne voyaient pas que cette première révolution, insuffisante pour les ennemis, mais trop forte pour eux, rendait la seconde indispensable. Le contre-sens de ces pauvres Suisses ne fait que rendre les Français plus exigeans ; leur audace s'accroît, leurs armées s'avancent ; et tandis que la peur et le trouble glacent ou aveuglent les sénats, la rage enflamme le peuple, de manière qu'au grand scandale de la raison, on vit les gouvernans lâches, stupides ou traîtres, et les gouvernés bouillant d'ardeur, et concevant à merveille une question à laquelle leurs chefs n'entendaient rien. Il y a plus ; il s'établit entre eux une lutte pour leur faire garder le pouvoir. Les gouvernans le jettent à la tête des peuples, qui le leur renvoient, qui les conjurent de le garder, d'en user, de l'employer avec leurs bras à se défendre. Ils n'ont pu l'obtenir... Tout le monde sait le reste... Que fût-a arrivé de pis, si les avis vigoureux des Steiger et des autres Suisses dignes de ce nom eussent prévalu ? On aurait été au-devant de l'ennemi, on eût dissipé à main armée les premiers rassemblemens du pays de Vaud, ainsi que la tête des deux armées françaises ; on eût repris les passages du Jura, la guerre se fut engagée d'une manière régulière ; elle aurait pu donner à l'Allemagne le temps do s'éclairer sur la nécessité de préserver la Suisse, enfin on aurait mis sous les yeux de l'univers la pièce la

plus essentielle du grand procès qui s'agite, celle qui y manque encore, l'exemple d'une défense bien entendue contre la révolution. Mais le mauvais génie de la Suisse en a disposé autrement ; il a annulé les excellentes dispositions du plus brave peuple et du plus éprouvé qui fût jamais contre les séductions de la révolution.

La preuve que ce sont les gouvernans et non le peuple qui ont perdu la Suisse, c'est que dans les petits cantons, où le gouvernement est tout entre les mains du peuple, elle n'a pu pénétrer qu'à l'aide des armées françaises et du patelinage des anciens cantons, aujourd'hui révolutionnés.

Au reste, quelque déplorable qu'ait été le sort du général d'Erlach et des sénateurs opposans à la révolution, il n'eu est pas moins vrai qu'ils ont voulu et fait leur destinée. Quoi ! ces hommes enveloppés de trahisons ou de faiblesse de la part de leurs collègues, délibérant sous la dictée de leurs ennemis, ouvertement complices des Français, ces hommes soutenus par tout un peuple, par une armée exaspérée jusqu'à la rage, ne savent pas prendre un parti vigoureux et se débarrasser des trembleurs et des traîtres ! M. d'Erlach se résout à exécuter les ordres contradictoires et évidemment perfides d'un sénat tremblant ou corrompu ; il ne sait qu'avancer et reculer à leur voix, tandis que cinq cents de ses braves soldats suffisaient pour expulser ou pour réduire au silence ce troupeau pusillanime ; seul parti à prendre dans ces momens suprêmes. M. d'Erlach, sûr de son armée et de tout le peuple, n'a pas su faire un dix-huit fructidor à Berne, y concentrer l'autorité dans de plus dignes mains, et marcher ensuite à l'ennemi sans contradicteurs et sans complices ; M. d'Erlach n'a pas su prendre, des exemples de Paris, ce qui pouvait s'appliquer légalement au salut de son pays. Ah ! ne cherchons pas ailleurs la cause de sa perte et celle de son pays ; elle est là, et elle y est toute entière. M. d'Erlach devait périr, car il n'entendait rien à la révolution ; il n'y entendait pas plus que son gouvernement ; et lorsque l'un et l'autre ont vu les Français semer les dix-huit fructidor autour d'eux, et qu'ils n'ont pas su en faire un à leur tour, dès-lors ils n'étaient que des victimes dévouées, et faites pour rendre les autres telles... Non, ce n'est pas ainsi qu'on gouverne les hommes....

Si la réunion de tous ces faits prouve invinciblement que les peuples ne sont pas dans les intérêts de la révolution, une suite de faits également certains prouve de même que les armées ne lui sont pas plus dévouées ; car d'abord elles sont peuple, et partagent ses affections et ses habitudes.

Les armées étant le pivôt des empires, le tribunal en dernier ressort de toutes les contestations politiques, elles ont dû être, elles ont été en effet le premier et le principal objet des pratiques des révolutionnaires ; c'est-là surtout qu'ils ont développé tout leur art et la subtilité de leurs manœuvres. En France, ils n'eurent que trop de succès, que le Roi aida encore, en ne faisant rien pour retenir l'armée ou pour la reprendre ; il la leur abandonna formellement. Elle avait ébranlé le trône, il lui permit de le déserter ; et comme il faut que les armées appartiennent toujours à quelqu'un, il lui laissa la liberté de se donner à qui elle voudrait. Partout ailleurs les armées ont été fidèles, et n'ont point participé à la défection.

Il y a deux manières d'évaluer les dispositions des troupes : 1°. l'exactitude du service, 2°. l'état de la désertion.

Or, il est prouvé que nulle part le service n'a subi de relâchement ; que le courant de la désertion a diminué au lieu d'augmenter, et qu'elle est moindre proportionnellement chez les étrangers qu'on suppose séduits, que chez les Français, leurs séducteurs.

En 1793, l'armée hollandaise défendait avec honneur Maestricht et Williams-Stadt, lorsque d'indignes commandans rendaient Breda et Gertruidemberg. Elle fit pendant toute cette campagne un service très pénible vis-à-vis de Lille, poste le plus exposé de la frontière. En 1794 elle partagea la première gloire et les malheurs de ses alliés, et finit par être livrée aux Français. Si 1600 officiers hollandais ont quitté le service batave, des milliers de soldats l'ont aussi abandonné, et peuplent les armées allemandes, sous l'honorable condition de revenir au Stathouder...

L'armée anglaise a été très malheureuse, mais brave et fidèle comme en tout temps. Elle comprime dans ce moment l'Irlande, elle couvre les rivages d'Angleterre, et fait l'espérance de sa nation, de son roi. Elle s'est très bien montrée contre la flotte, qu'elle a réduite au devoir. Les gardes anglaises, bien différentes des gardes françaises, quoique entourées sûrement d'autant de séductions, ont plusieurs fois arrêté les émeutes de Londres : partout la troupe agit contre les factieux et marche vers le but qu'on lui montre. Les embarquemens pour les parties les plus reculées du globe, se fout comme à l'ordinaire. On n'aperçoit de relâchement ni dans le lien de l'obéissance, ni dans celui de la fidélité.

Les séditions de l'armée du Bengale étaient des querelles intestines, provenant de la formation de ces corps. L'insurrection de la flotte fut le produit de manœuvres de quelques factieux. Elle a été calmée, effacée par

des victoires, et des évènemens de cette nature ne sont guère propres à se renouveler.

L'armée prussienne n'a pas donné un moment d'ombrage ; elle n'a pas cessé d'être un modèle de fidélité comme d'habileté ; elle était, par sa composition, le point de mire des factieux et l'objet des inquiétudes des esprits timides. Et bien ! elle a été aussi fidèle aux drapeaux qu'à la victoire. Mais c'est sur-tout à l'armée autrichienne que l'on doit un éclatant hommage pour sa constance dans la dure carrière qu'elle a parcourue. Toujours repoussée et jamais dégoûtée, toujours inférieure et toujours combattante, cette admirable armée n'a pas cessé d'obéir avec la même ponctualité à des ordres toujours également malheureux.

Gloire vous soit rendue, braves et constans Autrichiens ! vous avez fait quelque chose de plus que de vaincre vos ennemis, car vous avez vaincu le malheur même. A défaut de lauriers, parez-vous des palmes dues à la fidélité et à la persévérance : six ans de désastres ont moins épuisé qu'épuré vos rangs ; et vos superbes légions, désormais mieux dirigées, sont encore l'espoir de l'univers...

Quant à la désertion, loin d'avoir augmenté, elle était diminuée dans les circonstances les plus délicates ; il était en effet assez singulier qu'elle fût moindre dans la retraite de Champagne que dans celles de Silésie ou de Bohême.

Les Français ont déserté en troupes à l'étranger et à l'intérieur. Les corps français ont été renouvelés dix fois par les déserteurs qui ont formé les légions de Choiseul, de Rohan..... Des corps entiers, tels que Saxe, Royal-Allemand, et la légion de Dumouriez, ont passé à l'étranger. Quel membre de la coalition a éprouvé une défection pareille à celle de la flotte de l'amiral Lucas ?

Les troupes sont donc, comme les peuples, dans la main des souverains, entièrement à leur disposition, et cela par inclination, par goût et sans aucun des moyens violens employés par leurs adversaires.

Quelques exceptions de mécontentement, de trahison, de correspondance avec l'ennemi existent sûrement ; les bureaux sur-tout en sont coupables ; mais cela n'est rien en comparaison de la masse, qui est le seul objet dont le gouvernement doive s'occuper. Mais le plus grand auxiliaire des gouvernemens à l'époque actuelle, c'est l'usage et l'habitude contractée des moyens révolutionnaires.

Le nom, l'idée, le joug en eussent-ils y a quelques années paru supportables ? aujourd'hui ils sont vulgaires, installés et dominans partout.

La France en a fait un usage désordonné et cruel... Les puissances pourront en faire un régulier et paternel. Ils ne sont plus d'aucun danger, car ils sont connus ; on est familiarisé avec eux et avec le peuple ; il n'y a que la nouveauté qui effarouche. La douceur habituelle du gouvernement des puissances tempérera ce qu'ils ont de sévère, et changera des moyens révolutionnaires en simple extension des moyens ordinaires, comme on a toujours fait jusqu'ici ; car les puissances ont toujours été modérées dans l'usage du droit de la guerre et de ses besoins ; leurs ennemis seuls ont été durs et impitoyables. Il faut, d'ailleurs, tenir compte de la passivité des peuples, et croire qu'ils n'ont jamais rien à refuser à un gouvernement ferme et à un besoin démontré. Voyez ce qui se passe partout : ne voilà-t-il pas les Anglais en réquisition, corps et biens ? ne se disaient-ils pas le peuple le plus libre de l'Europe ? et qu'auraient-ils fait, il y a quelque temps, sur l'annonce d'un pareil joug ? Quel fardeau ne pèse pas sur ces Français si libres aujourd'hui, et si mutins contre le Roi ! Que n'ont-ils pas exigé à leur tour de ces Brabançons qui se laissent écorcher vifs après avoir passé tout le siècle à faire enrager leurs débonnaires souverains !

# CHAPITRE IX.

## Moyens de guerre en hommes et en argent du côté des puissances et de la France.

IL y a deux manières d'évaluer les moyens de celte espèce : abstractivement, et comparativement.

Dans la première, on ne tient compte que des forces en elles-mêmes ; dans la seconde, on les compare à celle des autres.

Dans le cas présent, il faut évaluer en elles-mêmes et comparativement à la France, les ressources des puissances, et pour cela examiner leur situation sous le double rapport de la population et de la richesse disponibles ; enfin les comparer avec les ressources de même nature que la France peut leur opposer.

La première coalition portait sur une population d'environ 68 millions d'hommes, ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---|
| L'Autriche..... | 20,000,000 |
| La Prusse..... | 6,000,000 |

Elle n'avait pas encore acquis la Pologne.

| | |
|---|---|
| L'Espagne et le Portugal..... | 12,000,000 |
| L'Italie..... | 12,000,000 |
| La Hollande..... | 3,000,000 |

L'Empire..... 7,000,000 Séparément de l'Autriche et de la Prusse.

L'Angleterre..... 8,000,000 Comme elle n'a fait la guerre que par mer, ou avec un petit nombre de troupes sur le continent, on ne doit tenir compte que de la partie de la population correspondante à cet emploi, qu'on peut

porter à la moitié de celle des trois royaumes ; elle est de 16 millions ; c'est environ 8 millions à compter pour la guerre.

Cette masse immense de population, il faut en convenir, ne s'est pas épuisée dans cette guerre ; car elle n'a jamais fourni plus de 400,000 hommes à la fois, et cela pendant une seule campagne, celle de 1794 ; c'est-à-dire que la coalition n'a employé qu'un homme sur 180....

La Russie n'a pas encore donné un homme.

La Suède et le Dannemarck ont versé à la caisse de l'Empire leurs contingens de coétats d'Holstein et de Poméranie ; mais elles n'en ont point en de militaire ; comme états particuliers, elles n'ont pris aucune part à la coalition.

La France comptait environ 25 millions d'habitans. Adoptons cette évaluation, pour éviter les contestations et les extrêmes.

Elle s'est vantée d'avoir eu à la fois treize armées de terre et une de mer ; c'est une prétention ; car une fraction d'armée sur des positions, et sous des dénominations différentes, ne suffit pas pour constituer une armée ; autrement la même armée pourrait les compter par centaines, autant que de bataillons. Ainsi, tandis que les Français comptaient trois ou quatre armées de la Moselle à Dunkerque, les alliés n'en comptaient qu'une. Ils avaient cependant le même droit d'enfler leurs listes de dénominations diverses.

La vérité est que la France a tenu à la fois sur pied huit grandes armées, et une de mer, qui comprend la flotte et les colonies. En voici l'état :

1°. L'armée de l'intérieur, répartie dans tous les départemens, principalement sur un rayon de 30 lieues autour de Paris ; armée immense de sa nature, telle que la demande la surveillance d'un si grand pays....

2°. L'armée des côtes de l'Océan et de Cherbourg.

3°. L'armée de la Vendée....

4°. L'armée des Pyrénées-Orientales.

5°. L'armée des Pyrénées-Occidentales.

6°. L'armée d'Italie, dont celle de Savoie était la réserve.

7°. L'armée d'Alsace, d'Huningue à Metz.

8°. La grande armée du Nord sous Pichegru et Jourdan.

Les Français ont évalué ces huit armées à un million d'hommes, et ils ont tiré vanité de cette multitude des bras armes. C'est une prétention de plus, comme mille faits l'attestent.

Par exemple, la plus grande armée, celle de Pichegru et de Jourdan ne s'est jamais élevée à 150,000 hommes. La preuve en est qu'en 1794,

époque de la plus grande force de cette armée, les mêmes troupes allaient continuellement de l'Escaut à la Sambre et de la Sambre à l'Escaut, et qu'à la grande bataille de Fleurus, toute l'armée qui y, était réunie ne comptait pas 70,000 combattans. Moreau occupait la West-Flandre, avec un corps d'environ 30,000 hommes.

En 1793 on fut obligé de tirer 15,000 hommes de l'armée d'Alsace pour la bataille de Maubeuge. Ils arrivèrent et repartirent en poste le lendemain du combat, tant l'armée du Rhin était faible.

Le camp de César était garni de 23,000 hommes seulement.

Celui de Famars, de 17,000 hommes.

Les Français enflent donc évidemment le calcul de leurs forces, soit jactance de leur part, soit envie d'intimider leurs ennemis.

Il est très probable qu'ils ont eu à la fois 700,000 hommes sous les armes. Ils en ont payé infiniment davantage, comme ils nous l'ont appris cent fois. Dans le temps où l'on pouvait encore parler à la tribune, Dupont de Nemours, Barbé-Marbois et mille autres ont attesté qu'il avait toujours été payé 200,000 hommes et 25,000 chevaux au-dessus du complet. Toutes les parties d'administration des armées françaises ont compté une multitude d'employés inconnue jusqu'à ce jour. C'est peut-être à cette complication qu'il faut rapporter l'exagération de ces calculs, que nous ne pouvons admettre en ce point, par la raison bien simple que des commis ne sont pas des soldats.

Tenons-nous donc à l'évaluation de 700,000 hommes, y compris la flotte : c'est la trente-troisième partie de la population de la France.

Cet effort n'a duré qu'un an, comme celui des alliés ; car les réformes ont commencé avec la paix de la Prusse, et ont continué avec celles qui l'ont suivie.

Les efforts de la France ont été bien supérieurs à ceux des alliés ; il y a une différence de 33 à 180, ou de 1 à $5\frac{1}{5}$.

Maintenant les affaires ont changé de face. La France s'est accrue ; quelques puissances lui sont alliées, et la révolution présente à l'Europe un faisceau de 42 millions d'hommes soutenus par 10 millions d'Espagnols leurs alliés.

Comme la France ne peut être attaquée par une seule puissance, et qu'il s'agit d'une coalition, il faut chercher quelle pourra être la population de celte nouvelle alliance.

| | |
|---|---|
| L'Autriche. . . . . | 20,000,000 |
| La Prusse. . . . . | 6,000,000 |

On n'y compte pas la Pologne, qui est encore inquiétante.

| | |
|---|---|
| L'Empire. . . . . | 6,000,000 |
| Naples. . . . . | 6,000,000 |
| L'Angleterre. . . . . | 8,000,000 |
| Total.. . . . . | 46,000,000 |

La balance est pour la coalition, et s'y fixe définitivement.

1°. Parce que les Espagnols sont à défalquer en entier.

2°. Parce que les Bataves, les Romains, les Liguriens, loin de servir, en cas d'attaque, devront au contraire être gardés. Voyez ce qui vient d'arriver à Ostende, ce qui arrive journellement en Suisse et en Italie...

3°. Parce que les Français, qui se sont jusqu'ici bornés à leurs seules troupes, ne prendront pas le moment d'une grande guerre pour se servir des étrangers.

4°. Parce que ce secours même ne serait que momentané. Car la délivrance des pays conquis étant le vrai but de notre plan, ils ne seront ennemis qu'au commencement de la guerre. Par exemple, si la Hollande et les Pays-Bas sont arrachés à la France, les 5 millions d'habitans qu'ils comptent, asservis aujourd'hui aux Français, passent dans l'alliance contre eux. Il en sera de même en Italie. Tel est l'avantage de ce plan, qu'à la différence de toutes les entreprises, où le fardeau va en croissant, dans celle-ci au contraire il va en diminuant, de manière à faire trouver dans son propre fonds des indemnités pour la séparation de quelque membre de l'union. Ainsi, dans le cas où la Saxe, la Hesse.... se détacheraient, elles y sont remplacées et au-delà par l'allié reconquis, qui lui ne peut jamais se séparer.

Bornons donc à 25 millions la population permanente dont la France pourra disposer dans la guerre, contre les 46 millions de la coalition, c'est-à-dire à peu près I contre 2....

Pour rendre ce calcul intégral il faut encore évaluer deux choses.

1°. La perte respective de l'ancienne coalition et celle de la France.

2°. Le nombre des troupes qu'elles peuvent encore s'opposer.

Sur ces 25 millions d'hommes, la France doit en avoir perdu au moins deux millions. Elle a éprouvé plusieurs causes de dépopulation dont les alliés ont été exempts.

La raison répugne à admettre que, dans cinq campagnes, dont trois seulement ont été fort active, la guerre seule ait moissonné deux millions d'hommes. Aux causes ordinaires de mortalité et de vide dans les armées, les Français en ont ajouté trois, dont deux sont très meurtrières, et la troisième au contraire est propre à conserver les hommes : ce sont, 1°. leur manière de faire la guerre en enlevant tout de vive force ; 2°. Le mauvais régime des armées, sur-tout des hôpitaux, porté à un point dont on n'avait pas d'idée ; 3°. la désertion à l'intérieur, qui affaiblit les armées en conservant les hommes. A la fin de chaque campagne, les troupes françaises ont présenté l'image des armées turques rentrant en caravanes dans leurs foyers.

La coalition a beaucoup moins perdu que la France.

1°. Ses armées étaient beaucoup moins nombreuses.

2°. Elles ont été mieux ménagées.

3°. Elles ont été recrutées d'un grand nombre de Français qui composaient presque les avant-postes anglais et autrichiens, comme on voit par le nombre des corps français qui ont fait tous les frais de ce service, le plus dispendieux de tous en hommes.

| | |
|---|---|
| L'Autriche doit avoir perdu | 300,000 hommes. |
| La Prusse. . . . . | 50,000 |
| L'Empire. . . . . | 50,000 |

L'Espagne et la Hollande ne nous regardent plus.

L'Angleterre a pu perdre 40,000 hommes, dont un tiers en matelots ; le continent lui a peu coûté ; les colonies ont fait sa grande perte. Tout l'armement envoyé sous le général Abercrombye y a péri...

Pour se convaincre de l'exactitude de ce calcul, qu'on songe que la guerre, qui a duré nominalement pendant six ans, n'a réellement produit que quatre campagnes ; elle commença en août 1792 par la prise de Longwi ; on ne fit rien en Flandre avant la bataille de Gemmapes ; le reste de la coalition y était encore étranger.

En 1797, l'armistice a prévenu la reprise des hostilités. En 1795, les Prussiens ayant fait la paix le 5 avril, la guerre, concentrée entre la France

et l'Autriche, ne dura que trois mois, du 6 septembre au 8 décembre. Elle ne présenta d'autre évènement que la délivrance de Mayence et la reprise de Manheim. Il n'y eut qu'un combat en Italie : ces trois campagnes n'en valent pas une bonne. L'Autriche seule a fait les deux dernières. Elle ne perdit que très peu en 1792.

Les campagnes de 1793, 1794, 1796 ont été bien chères pour l'Autriche. Elles forment le fonds de la perte de 300,000 hommes que nous lui adjugeons. Il faut cependant remarquer que la perte effective a été diminuée par la quantité de capitulations que les armées autrichiennes ont faites. L'Italie a été pour elles encore plus des fourches caudines qu'un tombeau. Elle y a laissé un nombre inoui de prisonniers ; et quoiqu'il soit fâcheux de ne diminuer sa perte en hommes qu'aux dépens de sa gloire, on ne peut se dispenser, pour l'exactitude des calculs, de tenir compte de cette compensation. Elle a reçu à la paix une quantité immense d'hommes par le retour de ses prisonniers.

La Prusse ne perdit pas 20,000 hommes en Champagne ; en 1793 et 1794, de 25 à 30,000 hom. Sa paix l'a mise à même de réparer cette perte insensible.

L'Empire n'a pas souffert en 1792 ; il n'était pas en guerre. En 1793, il ne la fit qu'en Alsace avec un petit corps de contingens. En 1794, celui-ci ne vit pas le feu. En 1795, il n'eut qu'à prendre part au débloquement de Mayence et au siége de Manheim, opérations plus brillantes que meurtrières. En 1796, il fit presque partout des paix séparées ; ce qui en resta avec les Autrichiens souffrit comme eux ; mais comme ce n'était qu'une fraction de l'Empire, la totalité du corps ne s'aperçut pas des pertes d'une partie infiniment petite de ses membres.

La perte totale de la coalition peut donc être évaluée à 500,000 hommes ; ce qui, sur 68 millions qui y ont contribué, ne donne pas I sur 100, tandis que la France a perdu 2 sur 25, ce qui rend sa perle 8 fois plus forte que celle de la coalition...

Pour ramener ces calculs à la question particulière qui nous occupe, voyons quelles forces on pourrait s'opposer dans l'état actuel...

Il est évident au premier coup-d'œil que 46 millions présentent plus de moyens que 25 millions, qu'ils surpassent presque de moitié : l'étoffe n'est pas égale entre les parties. Aussi n'est-ce pas ce dont il s'agit, mais bien de connaître quelle est la somme de forces respectivement disponibles, à raison

des lois, des habitudes, des besoins et des autres accidens propres à chaque gouvernement.

La France a tenu sur pied 700,000 hommes. Elle ne pourrait revenir à cette effort, facilité par des circonstances qu'il est impossible de renouveler, telle que le gouvernement révolutionnaire. Celui-ci n'est pas un moyen pour le gouvernement actuel ; et l'on peut juger ce qu'il en pense lui-même, par l'acharnement avec lequel il poursuit le père du terrorisme, qui enfanta ces immenses armées.

S'il pouvait les recréer, il ne le pourrait pour long-temps ; car les Français, faisant tout plus chèrement que les autres, sacrifiant dix hommes là où leurs ennemis n'en hasardent que trois, les Français pour entretenir de nouveau, pendant un temps, les 700,000 hommes qu'ils ont déjà eus une fois, dépenseraient toute la population virile du royaume, et seraient forcés de la faire passer toute entière par les armes ; cas métaphysique, qui d'ailleurs servirait à merveille les ennemis du gouvernement, car il serait sa perte au moment où il l'essaierait. Cependant la France est condamnée à ce rigoureux sacrifice dans le plan proposé. Si elle a eu besoin de 700,000 hommes pour résister à 300,000 que la coalition n'a réunis qu'un instant, en 1794, combien devra-t-elle en avoir pour combattre les 500,000 hommes de la nouvelle coalition... ainsi qu'il suit...

L'Autriche a un fonds d'armée au-dessus de 300,000 hommes ; on parle encore de l'augmenter. Elle n'a jamais employé 200,000 combattans dans la dernière guerre. La perte de la Suisse l'obligera d'en fournir au moins ce nombre, distribué dans l'ordre suivant : 50,000 hommes en Suisse, 70,000 en Allemagne et 80,000 en Italie. 50,000 Napolitains pourront s'y joindre, comme en Allemagne les contingens des cercles de Souabe, de Bavière et de Franconie. Ces derniers états ont agi très mollement dans la guerre, dont ils se sont dégoûtés et éloignés sous différens prétextes. Mais la guerre leur devenant personnelle par l'exigence des Français et par l'invasion de la Suisse, qui les serre de près, le chef et les membres prépondérans de l'empire ne travaillant plus à se les arracher et à les diviser, ces états pourront fournir des contingens considérables ; et ce n'est rien exagérer, que d'en porter le nombre à 50,000 hommes.

La Prusse a une armée d'environ 240,000 hommes au complet. En supposant qu'elle en réserve 100,000 pour la garde du pays, et sur-tout de la Pologne, il lui reste 140,000 hommes d'excellentes troupes disponibles.

La Saxe électorale et les autres branches de cette famille peuvent fournir 24,000 hommes, Hanovre 20,000, Brunswick 4000, Hesse-Cassel 12,000. Total, 60,000 hommes.

Si le Dannemarck et la Suède, que nous n'avons pas comptés, veulent aussi prendre part à cette entreprise, ils peuvent, sans se gêner, fournir chacun environ 12,000 hommes.

Quant à la Russie, sa mise et sa place sont plus difficiles à assigner. Sûrement la coopération d'une aussi grande puissance serait bien avantageuse ; car elle a d'immenses forces qui n'ont aucune destination prochaine. Mais, outre son grand éloignement et sa pénurie d'argent, l'intervention d'un troisième membre prépondérant dans la ligue, est-elle bien propre à lui conserver l'unité et la simplicité de son action ? La Russie semble appelée à un rôle plus utile et plus conforme à sa situation. Qu'au lieu d'agir elle-même activement, la Russie se borne à surveiller les deux autres puissances, qu'elle en empêche le frottement, qu'elle entretienne entre elles la bonne harmonie, qu'elle dissipe les nuages qui pourraient la troubler, que la Russie se tienne à ce rôle de conciliation permanente, et elle aura assez fait. Elle doit, de plus, garantir à la Prusse et à l'Autriche la tranquillité de la Pologne, et porter assez de troupes sur la frontière de ce pays, pour y prévenir toute espèce de mouvemens ; c'est alors comme si elle donnait des troupes à la coalition ; car tout ce qu'elle rend superflu pour la Pologne devient disponible pour la coalition, et passe du passif à l'actif...

En réunissant toutes ces quantités, on trouve que la coalition peut disposer pour la première année d'une force de 500,000 hommes, sans compter la Suède, le Dannemarck, la Russie et la Sardaigne.

Quant à l'Angleterre, elle ne peut faire employer à ses ennemis moins de 50,000 hommes en matelots et en troupes sur les côtes et aux colonies. La seconde campagne verra croître considérablement cette masse de forces, par la reprise des Pays-Bas, de la Hollande, de la rive gauche du Rhin et de l'Italie, dont l'ensemble, réuni à la coalition, peut l'aider beaucoup, quoique chaque partie soit peu de chose dans le détail... C'est de la même manière que nous avons calculé pour la formation des 500,000 hommes ; il ne tenait qu'à nous de l'élever encore plus haut, comme l'ont fait plusieurs projets assez connus, ce qui est toujours facile dans un pays comme l'Allemagne, qui contient plus de 630,000 hommes enrégimentés et toujours prêts à marcher. Mais nous avons préféré de nous borner à des évaluations incontestables dans leurs bases, dans leur exécution et dans leur durée

possibles : considération bien essentielle ; car cette entreprise étant de nature à demander du temps et à subir des accidens, il faut l'établir sur des données de même nature, et ne pas l'exposer à périr faute de nourriture ; ce qui arriverait nécessairement, si le fonds de l'établissement surpassait les moyens réels, ou s'il demandait des mesures rigoureuses, par là même peu concordantes avec les circonstances.

Les Français ont besoin, dans l'intérieur, de 100,000 hommes ; c'est mille hommes par département. Il en faut 50,000 sur les côtes et aux colonies.

L'expédition d'Angleterre ou du Levant occupe environ 120,000 hommes ; il faudra opposer à la coalition un nombre au moins égal au sien. On en connaît jusqu'ici 50,000 en Italie, 50,000 en Suisse, 60,000 depuis Bâle jusqu'à Nimègue sous le commandement du général Hatry,25,000 doivent être en Hollande, total 185,000 hommes : reste 315,000 hommes à trouver encore pour égaler seulement la coalition dans sa première campagne ; ce qui se fera difficilement, si l'on en juge par le passé ; car les trois armées de Buonaparte, de Moreau et de Jourdan, héritières des armées gigantesques de la Convention, ne se sont jamais élevées à 500,000 hommes ; ils n'ont jamais eu chacun plus de huit divisions très incomplètes...

# CHAPITRE X.

## Des dépenses de la guerre.

LES dépenses de la guerre sont de deux espèces : ordinaires et extraordinaires. La première comprend la solde, la nourriture ; l'équipement des troupes. La seconde se rapporte à l'état de guerre, tel que les mouvemens de troupes, l'achat des munitions, les hôpitaux, et généralement toutes les fournitures nécessaires aux armées, qu'elles consomment en état de guerre dans des proportions bien supérieures à celles de l'état de paix. Ainsi les chevaux, les armes, les vêtemens périssent et se détériorent plus promptement en guerre qu'en paix, ce qui élève proportionnellement cette dépense, qui d'ordinaire qu'elle était pour ces objets, devient alors extraordinaire.

Une certaine partie des dépenses militaires ne peut, en paix comme en guerre, être faite qu'avec de l'argent. Ainsi la solde qui fournit aux besoins journaliers du militaire, et qui ne correspond qu'à de petites sommes pour chacun, ne peut se faire qu'en argent dans tous les grades inférieurs. On conçoit que les supérieurs, dans lesquels se trouvent des richesses distinctes des apointemens, peuvent supporter la perte ou le retard du paiement, en valeurs autres que de l'argent. Les Français seuls ont enfreint ces règles, et ont donné à l'univers le spectacle inoui d'armées immenses soldées avec un papier de nulle valeur, sans que la bonté du service ait été altérée par un paiement aussi vain.

Ce phénomène était réservé à la révolution ; il est digne d'observation....

Il y a sûrement de l'économie à payer les fournitures au comptant ; mais elles peuvent aussi se faire en papier, en valeurs de toute nature ; en un mot, par tous les moyens d'arrangement, de crédit, et même de force, dont un gouvernement dispose toujours en cas de besoin.... Sans parler de qui s'est pratiqué en ce genre dé tout temps et en tout pays, remarquons que depuis que la France est revenue à l'usage de l'argent, et que le papier n'est plus forcé, elle a adopté ce mode de paiement pour toutes ses dépenses.

Ainsi l'armée qui, d'après les messages du Directoire, coûte environ 130 millions ds solde, la reçoit en numéraire, tandis que les autres fournitures relatives à son entretien sont payées par arrangement avec les fournisseurs, en délégations de toute nature sur la trésorerie ou sur les domaines nationaux.

Les puissances auront donc, comme les Français, deux manières de pourvoir à leurs dépenses.

La première, par les fonds affectés à leur état militaire ordinaire ; la seconde, par les moyens et les ressources extraordinaires qu'elles sauront se procurer.

Mais, comme le plus ou le moins d'abondance de ces ressources dépend des circonstances personnelles à chacune, il faut examiner,

1°. Les ressources de chacune en particulier ;

2°. Les ressources générales qui peuvent convenir à toutes en commun....

L'Autriche n'est rien moins que pécunieuse, mais elle a de l'ordre dans ses affaires ; elle paie exactement l'intérêt de sa dette, elle peut trouver de l'argent dans ses nouveaux états d'Italie, autant au moins qu'en Brabant. Elle vient de prendre le parti très sage de mettre en vente des parties de domaines territoriaux. Cet exemple devrait être suivi partout. L'Autriche a besoin chaque année de 150 millions d'extraordinaire pour l'entretien de deux cent mille hommes. Ses ressources personnelles peuvent être des dons patriotiques de particuliers ou des pays d'états, en argent ou en nature, tels que ceux de la Hongrie ; des emprunts pour son compte ou pour celui des pays d'états, comme ceux de l'Autriche, de la Bohême l'ont pratiqué dans celte guerre ; enfin, après les moyens de crédit, ceux de souveraineté, tels que la création ou l'extension des impôts qui en sont susceptibles, ou l'établissement des fournitures en nature par voie de réquisition. Les ressources extraordinaires communes à l'Autriche et aux autres puissances trouveront place ailleurs....

La Prusse n'a peut-être plus de trésor ; mais aussi elle n'a pas de dettes. Son régime financier est très exact pour payer, très actif aussi pour acquérir ; cette puissance a des moyens de crédit encore tout neufs. C'est un sol vierge très propre à supporter l'établissement d'un vaste crédit. L'entretien de cent quarante mille hommes sur le pied de guerre lui coûtera par an cent millions d'extraordinaire ; elle peut les trouver par les mêmes moyens que l'Autriche, mais plus facilement qu'elle du côté du crédit. Supposons que la guerre dure trois ans, et que la Prusse emprunte cent

millions par an à cinq pour cent ; elle sera grevée, à la fin de la guerre, de quinze millions d'intérêts annuels ; mais l'amélioration des revenus ou l'extension des impôts peut, dans le même espace de temps, s'élever à cette somme, qui, répartie chaque année par tiers sur un aussi vaste pays, ne fera nulle part une charge sensible. La Prusse peut donc faire, pendant trois ans, la guerre et la guerre la plus utile pour elle, sans rien changer à sa situation présente.

La Saxe a des finances dans le meilleur ordre ; Brunswick de même. Les deux sages princes qui gouvernent ces pays ont réparé tous les malheurs passés, et préparé tous les biens à venir.

La Hesse est dans le même état.

Les autres états d'Allemagne nous sont inconnus, et sont d'ailleurs peu importans.

Le Dannemarck a des finances bien ordonnées et le meilleur crédit public de l'Europe....

La Suède est au courant de ses affaires ; mais elle n'est que là ; et pour porter des troupes au dehors, elle ne pourrait se passer d'un subside anglais, tel que celui que le roi de Sardaigne recevait.

La Russie manque d'argent : réduite à ses moyens personnels, elle ne pourrait fournir qu'un petit corps auxiliaire. Pour se montrer en grand, il lui faudrait un très gros subside, que l'Angleterre seule est en état de lui donner : mesure dangereuse sous plus d'un rapport...

L'Angleterre est, après la France, le pays de l'Europe le plus obéré en finances. Mais cela ne fait rien à la question, car les Anglais étant décidés à tout sacrifier, ou, ce qui est la même chose, à se laisser tout prendre par le gouvernement, dès-lors il n'y a plus d'embarras de finances. Ils ont cessé le jour où la finance est devenue révolutionnaire du consentement de la nation. Elle s'est mise au régime du papier, à celui des impôts, des contributions volontaires, en un mot, de toute la finance révolutionnaire ; elle s'est arrangée dans la banqueroute même de sa banque, dans la perte de son papier ; les emprunts se succèdent et se remplissent ; les Anglais sont contens de cet état, il n'y avait de difficulté que pour les y mettre ; ils y sont sans se plaindre ; il n'y a pas de raison pour en finir... Thomas Payne ne savait donc ce qu'il disait avec ses prédictions sur l'Angleterre, et ses calculs sur une nation qui n'en fait plus. Car les Anglais s'étant laissé mettre en réquisition, où cela finit-il, dans un pays aussi riche, avec un peuple aussi opulent ? Mais il y a cette différence entre la réquisition

anglaise et française, que la première est volontaire, régulière et commençante, au lieu que celle de France est forcée, déréglée, et tendante à l'épuisement. Il y a plus ; la durée de la nouvelle guerre pouvant être évaluée à trois ans, l'Angleterre a ses fonds presque faits pour ce laps de temps ; ils existent dans le doublement des taxes accordées pour trois ans, dans le rachat proposé de la taxe foncière, objet immense, capable de fournir aux frais de deux campagnes. Ces ressources principales, soutenues de quelques accessoires, délivrent l'Angleterre de toute inquiétude financière pour l'espace de temps qui paraît nécessaire à l'exécution du plan proposé. Si l'Angleterre éprouve des difficultés, ce ne sera que pour le paiement au dehors de quelque gros subside, qui ferait sortir le numéraire ; mesure moins en faveur que jamais auprès de cette nation, dont l'œil suit partout son or.

D'ailleurs ce système de subsides est mauvais en lui-même, et ne peut être employé avec succès qu'envers des puissances très inférieures ; car avec les grandes, l'argent donné ou promis devient bientôt un sujet de querelles ou de plaintes ; le donateur fait sentir le joug, le receveur sent le poids de la chaîne, quoique dorée ; sa dignité s'en offense, on se sépare mécontens ; c'est l'histoire de tout les traités de subsides, et particulièrement de celui de l'Angleterre et de la Prusse en 1794... En supposant que les frais de la guerre forcent l'Angleterre à porter trop haut la masse de son papier, elle lui trouvera toujours un débouché facile, par la vente, soit d'une partie de ses forêts, de quelques portions des biens de son clergé, qui est très riche, d'une partie de ses immenses communes, soit enfin en lui affectant des terrains dans ses vastes colonies.

L'Amérique en a donné l'exemple.

Le 18 fructidor, la France en a annoncé le projet pour toute la partie de sa dette qui ne serait pas absorbée par la vente des domaines nationaux. Pour terminer cet article de la finance anglaise, nous observerons que la campagne de cette année sera la plus dispendieuse à cause de la descente, de manière que les suivantes iront en diminuant ; car une partie des préparatifs de cette année resteront, tels que les vaisseaux, les fortifications... Une autre partie ne se renouvellera pas ; car on ne fera pas une descente chaque année ; et dans le plan proposé, les Français auraient bien autre chose à faire...

Les moyens extraordinaires, communs à toutes les puissances, consistent 1°. dans la vente d'une partie des domaines du prince, comme on fait en

Autriche ; 2°. dans celle des biens publics les moins importans à l'utilité générale ; 3°. dans la vente d'une partie des biens du clergé de chaque pays. La vente des domaines du prince est par tout pays une excellente opération, un retour aux principes les plus sains de toute bonne économie politique, qui ordonne que le prince ne se réserve que la portion des propriétés qui est indispensable pour son usage ou pour son agrément. Le reste ne peut être considéré comme objet de revenu ou d'utilité ; car la perte de l'impôt et les frais de régie le rendent aussi onéreux qu'inutile.

Dans le cas présent, aucun sacrifice ne doit coûter aux princes ; car c'est ici une guerre de conservation personnelle pour eux, et ils doivent bien se pénétrer de toute l'urgence de ce mot ; il ne s'agit pas pour eux de garder leurs domaines, mais leurs couronnes ; de rester propriétaires, mais de rester princes ; qu'ils soient bien convaincus que c'est parce qu'ils sont princes qu'ils ont ces domaines, et que les domaines ne leur manqueront jamais tant qu'ils sauront être princes.

Les domaines publics doivent aussi entrer dans les ressources de la guerre ; mais avec tous les ménagemens qu'exige l'utilité publique et la difficulté des temps.

Restent enfin les biens du clergé...

La révolution est venue achever cette propriété déjà ébranlée par la philosophie et par les murmures des gens du monde. Maintenant la route est tracée ; en quelque lieu que la révolution pénètre, les biens consacrés aux autels sont envahis, et la religion reste sans patrimoine, là même où l'on ne lui dispute pas encore ses temples. Cette invasion est tellement inhérente à la révolution, qu'à Rome même elle s'est emparée des propriétés de l'Église en même temps qu'elle envahissait le patrimoine de saint Pierre. Le clergé d'Italie est aujourd'hui aussi nu, aussi dépouillé que celui de France. La contagion de l'exemple a gagné jusqu'aux princes de l'Italie, dont quelques-uns, tel que le roi de Sardaigne, se sont jetés sur les Liens de leur clergé ; l'ordre de Malthe n'a pas été épargné, et le pays le plus catholique du monde n'a pas poussé un cri sur la dévastation de ses temples, dont la richesse et la solennité faisaient naguère son orgueil.

Il s'est fait sur cet article une révolution subite et complète.

Ainsi les Brabançons, révoltés par quelques entreprises de Joseph sur le culte, se soulevèrent contre ce prince ; ils viennent de voir, sans émotion, effacer toutes ses traces et chasser ce cierge qui, par une possession immémoriale, le gouvernait encore hier. C'est que ces spoliations répétées

ne frappent plus des esprits familiarisés avec cette pratique, et que d'un bout de l'Europe à l'autre on regarde froidement immoler le clergé, dont les souffrances n'armeraient pas un bras et ne feraient verser une larme à personne.

C'est de cette disposition générale des esprits que les gouvernemens doivent profiter pour tirer le bien du mal même : sûrs que cette mesure ne peut plus exciter de mouvemens, ils doivent demander au clergé, et cela au nom de la religion même, tous les sacrifices compatibles avec son bien propre et ses besoins essentiels. Le clergé doit rester juge de l'étendue du sacrifice, et diriger son accomplissement : la révolution faisant partout de ces biens du clergé des armes contre la religion, qu'ils deviennent à leur tour des armes pour elle dans la main des princes.

Il ne s'agit ici de spoliations ni générales ni individuelles, ni de ces consolations dérisoires que quelques hommes ont prodiguées à leurs victimes. Loin de nous de pareilles infamies. Mais il faut sauver la religion et la société ; à ces titres, le clergé à une double dette à payer ; il a sous les yeux l'exemple terrible de la perte de celui qui n'a pas su s'y décider. L'Europe était sauvée, si le clergé des Pays-Bas eût su mettre de bon gré, aux pieds de la coalition, le quart des richesses que la révolution lui a arrachées de force.

L'Italie serait encore florissante et vierge de la révolution, si son clergé avait consacré à sa défense la dixième partie de ce qu'il a perdu. Celui d'Allemagne ne verrait pas balotter son sort à Rastadt, s'il eût pris pour son compte l'accomplissement du vœu si touchant du coadjuteur de Mayence, demandant à la Diète de faire servir tout, corps et biens, à la défense de l'Empire.

Le clergé de France a seul donné l'exemple d'une offre digne de sa cause et de lui, celle de quatre cents millions, qui auraient plus profilé à l'état que ne l'a fait sa spoliation. Mais ce n'était pas sa toison qu'on voulait, c'était sa mort...

On doit encore mettre au nombre des ressources pécuniaires disponibles pour les puissances, l'établissement uniforme de quelques impôts communs à tous les pays engagés dans cette guerre. Il ne faut pour cela que consulter la nature de l'impôt et le moment de le proposer.

Le premier doit être le moins incommode possible à la masse des sujets, et, par conséquent, le plus volontaire comme le plus direct aux classes opulentes.

Le second doit être fait dans ces momens où les gouvernemens frappent les peuples de l'idée de leur puissance ; idée qui résulte des. actions d'éclat.

Que, dans une guerre destinée a assurer l'existence de l'Allemagne, l'Empire en corps établisse sur lui-même une taxe générale sur des objets presque étrangers au peuple, tels que les papiers de commerce et les autres actes auxquels le peuple en général prend peu de part. Cet impôt, établi sur un motif palpable par l'autorité centrale de toute l'Allemagne, ne peut trouver d'opposition de la part du peuple, qu'elle n'atteint pas, et l'autorité collective, dont il émane, met chaque prince en particulier à l'abri de l'odieux inhérent par sa nature à la création de tout impôt.

Le moment de l'établir ne peut être celui de l'ouverture de la guerre. Ce serait un présage sinistre qu'il faut savoir éviter.

La politique ordonne de les réserver pour le temps où le succès donne aux princes le droit d'exiger, et commande aux sujets d'accorder par amour ou par crainte de la puissance. Voyez l'Autriche et l'Angleterre, ont-elles eu quelque chose à refuser à l'époque des victoires de l'archiduc et des trois amiraux anglais ? En politique, comme en tout le reste, l'Art de vérifier les Dates est très bon à consulter.

Les Français ayant familiarisé les peuples avec Je nom et la pratique des réquisitions, ce moyen peut et doit être employé en cas de besoin.

Toute contestation avec la révolution aboutissant à cette question, sera-t-on unis en réquisition pour ou contre elle ? il n'y a qu'à la faire bien entendre aux peuples, comme on l'a fait entendre aux Anglais, et savoir demander, pour conserver, ce que les Français demandent pour détruire.

En comparant ces ressources à celles de la France, on peut se convaincre qu'elle n'a rien de pareil à apposer.

Il ne peut entrer dans notre objet de faire l'histoire des finances de la France. Des hommes très éclairés, et particulièrement M. d'Ivernois, ont rempli cette tâche de manière à ne laisser rien à désirer. Il suffit de dire que les finances de ce pays ne ressemblent à celles d'aucun autre ; que les impôts n'y sont pas payés, par la raison qu'ils n'y sont pas même établis ; que toutes les rentrées sont dévorées par une nuée d'administrateurs ; et que le gouffre de la finance est tel depuis la révolution, qu'au lieu de se remplir à force d'y jeter des victimes, il ne fait que s'élargir.

La finance française étant toute d'agiotage, de marchés frauduleux, de ventes d'objets volés, elle doit s'affaisser avec la puissance qui crée ces bases ; il ne s'agit donc que d'attaquer la puissance, la finance croulera avec

elle. Par exemple, les domaines nationaux de la France étant à peu près mangés, comme le Directoire nous l'apprend, ceux des pays conquis étant sa seule ressource, que deviendrait ce gouvernement, si ces pays venaient à lui être enlevés par une attaque bien dirigée ? comment fournirait-il à l'augmentation de sa dépense, avec la diminution de ses ressources ? Les puissances n'ont rien de pareil à craindre ; leurs revenus sont réels, leurs dépenses fixes et acquittées, leurs ressources encore intactes, nullement contredites. C'est de ce côté que la supériorité des puissances sur la France est la plus marquée. Il y a toute la différence de l'ordre au désordre, du certain à l'incertain, du commencement à la fin.

Qu'ils cessent donc de semer partout le découragement, ces hommes qui s'en vont peignant l'Europe comme une contrée désolée par le fer et par le feu comme les déserts de l'Arabie, et qui n'apercevant plus de ressources pour l'Europe que dans la bassesse de la servitude, osent la lui proposer comme un moyen de salut, et frappent son sol de la stérilité de leurs propres cerveaux : qu'ils apprennent qu'il n'y manque ni un homme ni un épi de blé, et que, dans la seule Allemagne, la guerre, avec tous ses fléaux, a fait verser encore plus d'or que de sang, depuis Bâle jusqu'à Hambourg ; car le séjour des armées est toujours une source de richesses encore plus que de désastres, comme les Pays-Bas, théâtre éternel de la guerre depuis trois cents ans, l'attestent à tous les yeux.

Tous les élémens de réparation et de force existent en Europe : ils n'attendent que la main de l'ouvrier.

# CHAPITRE XI.

## Du plan de la guerre et des opérations militaires.

MONTESQUIEU a dit que bien des princes qui ont su gagner des batailles ont péri pour n'avoir pas su faire un plan de guerre : mot qui renferme un sens profond ; il nous guidera dans le cours de ce chapitre.

Il y a en effet deux grandes parties à la guerre, qu'il faut soigneusement distinguer : l'une morale et l'autre matérielle. La première consiste dans la bonne disposition de toutes les parties qui doivent concourir à la guerre. La seconde, dans la mise en œuvre de ces parties ; en un mot, l'une est la tête et l'autre est le bras.

Les qualités pour les bien régler sont très différentes, et l'expérience semble s'être plu à les séparer de manière à montrer presque toujours le talent d'exécution incompatible avec celui de disposition. Tellement, qu'en France le militaire de terre et de mer n'a jamais pu former un bon ministre de la marine et de la guerre, et que le talent nécessaire pour les bien diriger a paru réservé à des professions tout-à-fait étrangères à ces deux états. Ainsi Colbert, Louvois et d'Argenson ont créé ou gouverné avec gloire ces départemens qui dépérissaient dans les mains des gens du métier... Est-ce variété ou parcimonie dans les dons de la nature ? est-ce incompatibilité entre l'homme de l'art et celui du métier ? Malheureusement ceux-ci veulent trop souvent primer ceux-là, et sur-tout les militaires, qui ont pour habitude de concentrer chacun dans leur grade toute l'importance de la guerre, et qui ne peuvent pas se faire à reconnaître l'intelligence et le tact militaire à tout ce qui n'a pas blanchi sous le harnois à coté d'eux.

Il est cependant vrai que la partie dispositive de la guerre commande tellement la partie exécutive, que quelque étendue de mérite qu'ait cette dernière, elle n'aura cependant d'autres succès que ceux que lui aura préparés la première.

Ainsi, l'intelligence des chefs, la bravoure des soldats, la précision des manœuvres, tous ces brillans attributs des armées vont se briser contre

l'impéritie ou la mauvaise volonté qui leur ont tracé une mauvaise ligne d'opération. Quel exemple n'en fournit pas la guerre qui finit : ce ne sont pas les armées qui ont été battues, mais bien les cabinets qui leur ont donné une besogne infaisable, et qui ont amorti tout l'effet de la subordination, de la bonne volonté et du courage, par leur mauvaise disposition. Entre mille causes qu'on peut en rapporter, il suffit de citer l'opposition constante dans laquelle les cabinets se sont tenus avec les circonstances, de manière que, n'appliquant jamais leurs efforts à des temps ou à des lieux opportuns, les plus belles armées, les mieux dirigées, se sont évanouies en fumée, et devaient finir ainsi.

Il faut bien se garder de retomber dans cette erreur, elle serait plus funeste que la première fois ; elle serait irremédiable. Si l'on fait encore la guerre à la France, qu'on la fasse bien : elle sera un remède. Si on la fait mal, elle sera un poison mortel. Il n'y a pas de milieu : il vaut mieux mille fois ne pas la faire que de la recommencer telle qu'elle a déjà eu lieu ; car il ne faut pas se le dissimuler, et tout écrivain qui a étudié le génie de la révolution serait criminel de le taire, la première grande guerre qu'on fera à la France sera aussi la dernière.

Du caractère irascible dont on connaît son gouvernement, fier, impétueux, gâté par le succès, la guerre changera de nature sur-le-champ, et d'ordinaire qu'elle sera en commençant, elle deviendra bientôt guerre de révolution. Un des deux partis doit y périr.

La France étant trop forte contre chaque puissance en particulier, la guerre doit être la guerre de plusieurs contre un, et par conséquent une guerre d'alliance, mais d'alliance véritable, où les cœurs sont en commun, ainsi que les bras et les principes.

La guerre étant faite au compte de puissances très différentes par les localités, il faut un centre commun de délibération à portée du théâtre principal de la guerre. L'ennemi est un, toutes les autorités sont concentrées dans un même lieu, il correspond partout avec ses télégraphes, il faut se rapprocher autant qu'on peut de ces avantages.

La dispersion des conseils est une des choses qui a porté le plus de langueur dans la guerre de la coalition...

La guerre ayant pour but d'assurer l'ordre public de l'Europe, mais succédant malheureusement à une guerre où les intérêts particuliers ont joué un très grand rôle, la déclaration la plus solennelle des intentions invariables des puissances doit précéder toute action de leur part.

La guerre étant faite contre l'ennemi le plus astucieux, le plus subtil, et à la fois le plus indiscret qui fût jamais, un centre d'instruction et d'investigation doit être placé auprès du centre de délibération. En voici les motifs...

1°. Dans tout le cours de la révolution, les cabinets ont été mal informés, les généraux encore plus mal. Les hommes d'état, condamnés par la multitude des affaires à ne pouvoir lire, entendre et comparer beaucoup, sont forcés par là même de s'en remettre aux rapports de gens accrédités par eux, avec lesquels ils correspondent.

Or, comment seraient-ils bien guidés par des hommes qui trop souvent partagent les erreurs courantes sur la révolution, ou les opinions mêmes de la révolution ? Prenons pour exemple un fait récent, celui de Rome.

La correspondance à ce sujet des ambassadeurs, des secrétaires de légation et des autres agens diplomatiques a été publiée. Eh bien ! qu'y trouve-t-on ? sinon tout ce que l'ignorance ou la partialité peuvent dicter. Ils donnent tous les torts au Pape, tout le droit à ses ennemis. Un de ces honnêtes correspondans embouchant la trompette de Babœuf, va plus loin que le Directoire lui-même, et traite le Pape avec moins de ménagement. Ab uno disce omnes...

De bonne foi, sont-ce là des instructeurs, et que peuvent faire les cours sur de pareils documens ?

Il faut finir cela, et chercher d'autres oreilles et d'autres yeux.

2°. Depuis le commencement de la révolution, les papiers publics, trompettes indiscrètes de l'avenir, n'ont pas cessé de lancer à l'avance des annonces sur les évènemens prêts à éclore. C'était de la semence qu'ils jetaient dans le public. Ils ont dit tout, et tout annoncé de cette manière ; cependant personne n'a voulu ni les entendre, ni les croire, et l'expérience n'a corrigé ni les rieurs ni les incrédules.

Tout ce qui se passe à Rastadt était écrit il y a un an dans le Rédacteur. Il a détaillé de même, et cela vingt fois, tous les projets sur la Suisse. Le projet d'expédition du Levant existe depuis six mois dans les feuilles de Paris ; tout se trouve là pour qui sait l'y chercher.

Le Directoire emploie trois ou quatre plumes pour présenter sous mille couleurs mensongères, et les crimes commis, et les crimes médités. Ces annonces sont généralement perdues pour tout le monde, ou peu s'en faut. Ce sont cependant des signaux dont il serait heureux d'avoir l'intelligence ; ils sont toujours certains, ils seront toujours reconnus par ceux qui savent

lire les papiers de France, c'est-à-dire y voir ce qui y est, et non ce qui n'y est pas.

Après ces préliminaires indispensables, suivis de toutes les mesures relatives à l'ordre, à la discipline et à l'émulation dans toutes les parties du service, on aura à s'occuper de l'objet essentiel, de la répartition des forces.

Elles s'élèvent à 500,000 hommes.

Le but est la délivrance de l'Italie, de la Hollande et des Pays-Bas. Une seule puissance ne peut vouloir, dans une guerre d'alliance, diriger tout, et sur tous les points. Pareille dictature est incompatible entre puissances de force, de dignité et d'intérêts presque égaux. Pour s'entendre il faut n'avoir rien à se disputer, et pour cela, chacun doit agir sur le point qui est le plus à sa portée et à sa convenance.

Ainsi l'Empereur agira de l'Italie à la Moselle, la Prusse de la Moselle à l'Océan. Il n'y a là ni point de contact, ni sujet de contestation. Tout est indépendant ; chacun a un intérêt égal à bien faire de son côté, sans gêner son allié, ou être gêné par lui....

Les troupes seront réparties dans les mêmes proportions.

Celles des états compris dans la ligne de démarcation suivront les drapeaux prussiens, en exceptant les contingens ecclésiastiques ; tout le reste de l'Allemagne et de l'Italie suivra ceux de l'Autriche. Il en sera de même pour les pays reconquis ; la nouvelle Hollande avec la Prusse ; l'Italie, la Suisse et la rive gauche avec l'Empereur.

Si l'on objecte que cette division donne une espèce de sanction à la scission de l'Empire entre deux chefs, et entre deux ligues protestante et catholique, on verra que cet inconvénient, qui naît d'une chose déjà existante, est passager de sa nature, et qu'il peut être tempéré par des arrangemens particuliers entre les cours, conservateur de leurs intérêts et de leurs droits ; qu'enfin il doit être subordonné à la nécessité d'un rapprochement, et au grand résultat qu'il doit avoir. Ou ne peut se sauver que par une ligue, et celle-ci n'admet point d'Agamemnon. Ainsi, dans ce plan, la Prusse commencera la guerre avec 200,000 hommes, dont 140,000 hommes de ses troupe et 60,000 hom. de la Basse-Allemagne. L'Autriche aura 200,000 hom. de ses troupes, 50,000 Napolitains [1] et 50,000 hommes de contigens allemands.

La Russie doit garder la Pologne avec soin, car les papiers de Paris annoncent de grands projets sur ce pays....

Si la Suède et le Dannemarck entrent dans ce plan, leurs troupes iront avec la Prusse.

De même la Toscane, la Sardaigne et la Suisse avec celles de l'Empereur. La perfection du plan exige :

1°. D'établir, à une distance convenable des armées, des dépôts de recrues, qui rentreraient de mois en mois dans les vides des régimens, au lieu de s'attacher à l'ancienne méthode d'envoyer la totalité du recrutement à une époque déterminée, mais unique. Par là les armées seraient toujours au complet, au lieu d'être affaiblies, comme elles le sont toujours à la fin des campagnes.

2°. D'employer à la garde des magasins et aux escortes un quart seulement de troupes réglées, sous la direction d'un bas officier intelligent et fidèle, comme il y en a tant dans les armées allemandes. Les trois autres quarts sont formés des habitans des lieux où les magasins seront établis, et où les prisonniers passeront et resteront. Cela fut pratiqué avec succès en Brabant en 1794, et soulage beaucoup les armées. Les seuls magasins sujets à explosion doivent rester sous la garde exclusive des troupes réglées...

La campagne prussienne ayant pour objet de dégager la Hollande et les Pays-Bas, nouvel apanage de la maison d'Orange, l'armée prussienne rassemblée en Westphalie, les officiers et militaires hollandais attachés à cette maison, seront réunis derrière la première ligne de cette armée ; les partisans de celle maison seront invités à les joindre, et à se réunir sous les ordres de ces princes que l'armée hollandaise a vus avec enthousiasme lui retracer, pendant cette guerre, les brillantes qualités des Maurice et des Guillaume.

Les Français, suivant en cela la politique des Romains, n'entrent jamais dans un pays qu'à la suite ou qu'avec l'appui d'un parti. Il faut faire de même, et être bien convaincus que cette méthode, appliquée au cas présent, abrégera beaucoup la besogne. Les princes de la maison d'Orange à la tête d'un parti, soutenus au besoin d'un corps d'armée prussienne, feront plus d'impression que 50,000 hommes sans eux. Cette mesure aura de plus l'effet de partager les Français entre la garde du pays contre lui-même et contre les étrangers....

Après le passage du Rhin, l'armée prussienne se partagera en trois parties. La gauche, forte de 25,000 hommes, marchera sur la Moselle et Luxembourg, pour bloquer cette place du côte de l'Allemagne, et empêcher les excursions de sa garnison et de celles du voisinage qui pourraient s'y

réunir... Luxembourg ne peut être bloqué, du côté de l'Allemagne, qu'en occupant Thionville, Longwi et Montmédi. Ces places manquent aux alliés, et ils ne peuvent songer aucunement à bloquer Luxembourg de tout côté, et à le faire tomber, comme les Français l'ont fait en 1796, mais seulement à se prémunir contre la garnison.

Pour cela, on établira en avant de cette place un corps de 20 à 25,000 hommes derrière la Sure, la gauche à la Moselle et la droite revenant en demi-cercle se rattacher à Arlon. Cette position couvre très bien l'Allemagne, elle empêche toute incursion de la garnison. Cette précaution est chère, sans doute, mais elle est indispensable, tant on a rendu tout difficile à force de fautes. Il valait mieux détruire Luxembourg, qu'on ne voulait ni ne pouvait garder, que de le livrer.

La droite de l'armée prussienne, forte aussi de 20 à 25,000 hommes, réunie au corps d'Orangistes, se portera directement sur les trois provinces hollandaises en deçà de l'Issel. Là commencera le rétablissement de la maison d'Orange.

Des embarcations seront dirigées des ports du Zuyderzée sur le Nord-Hollande et sur Amsterdam, pour prendre à revers les inondations que les révolutionnaires bataves, furieux de voir écrouler leur domination, ne manqueront pas de faire jouer. On doit s'attendre à tout de la part d'hommes qui ont appelé l'ennemi dans leur patrie, et qui n'ont pas craint de lui en livrer les membres, pour régner sur son squelette.

La Hollande ne ressemble à aucun pays du monde, pas plus par sa défensive que par ses autres attributs. Elle est ouverte du côté de l'Allemagne ; les places de la Flandre hollandaise lui sont étrangères. Celles de la Meuse jusqu'à Venloo sont des avant-postes, qui appartiennent autant aux Pays-Bas qu'à la Hollande même. Ainsi Maestricht, qui est bon pour les Pays-Bas contre une armée allemande, ne sert de rien à la Hollande contre l'Allemagne. Voici pourquoi.

La Hollande ayant eu ses grandes guerres continentales contre la France, a dû ordonner sa défensive contre elle. Aussi est-elle toute concentrée dans le long et étroit triangle qui s'étend de Berg-op-Zoom, où il a sa base, jusqu'à Arnheim, où il a sa pointe. La force de la Hollande est toute entre le Lek et la Meuse.

Cet arrangement pouvait être bon quand l'Allemagne défendait la Hollande ; mais il ne vaut rien du tout, quand c'est la France qui la défend. Alors il y a interversion complète dans le système ; et ce qui, dans le

premier cas, faisait la force de la Hollande, fait sa perte dans le second. La raison est celle-ci :

L'armée allemande ayant devant elle une armée française, doit s'attacher à la combattre et à la faire reculer jusqu'aux frontières de France. Alors, se plaçant entre la France et la Hollande, empêchant tout retour de la part des Français, la Hollande, séparée de son allié, tombe comme une place assiégée. C'est ce qui arriva à Louis XIV ; les alliés venus d'Allemagne se placèrent entre la France et la Hollande, dont les places, privées de secours, tombèrent les unes après les autres.

Dans ce cas, la Hollande entière représente une ville assiégée, et l'armée allemande, l'armée d'observation de siége...

On ne fera pas à des généraux prussiens l'injure de les croire capables de s'amuser à assiéger les unes après les autres, toutes les places de Hollande, et d'enterrer leur armée dans ses tranchées bourbeuses. Ils préféreront sûrement une méthode plus expéditive, et le Rhin passé, ils s'avanceront sans hésiter sur les Pays-Bas ; en chassant devant eux les débris de l'armée française à travers cinquante lieues de pays soulevé à l'aspect de ses libérateurs, ils iront s'établir sur la Sambre, l'Escaut, la Lys et la West-Flandre ; c'est de là qu'ils prendront toutes les villes de Hollande.

Le seul siége à faire, qui ne peut-être très long, est celui de Venloo, place nécessaire pour des dépôts, et pour ouvrir une communication suffisante entre la ligne de Maestricht à Grave, rendue libre par la prise de Venloo : ce blocus de la Hollande est immanquable.

1°. Parce que les Anglais étant maîtres de la mer, aucun secours ne peut arriver par cette voie.

2°. Parce que l'armée prussienne sera supérieure à l'armée française. Les Prussiens étant entrés en campagne avec 200,000 hommes, il leur restera plus de 150,000 hommes pour intercepter toute communication entre la France et la Hollande. Les Français ne peuvent évidemment avoir ce nombre de troupes ; car ils auront bien une grande armée sans garnisons, ou des garnisons sans armée ; dans le premier cas, l'armée battue, les places tombent ; dans le second, l'armée est prise en détail comme le fut celle de Louis XIV. Il n'y a rien à opposer à ce plan, qui, au bout de deux ou trois mois, arrache aux Français leurs conquêtes, et leur donne à leurs portes un ennemi puissant, par l'établissement de la nouvelle Hollande.

Si l'on préfère d'assiéger Maestricht, cela n'apporte aucun changement au plan principal. L'armée du blocus, renforcée de quelques mille hommes,

devient alors l'armée de siége, qui est couvert par l'armée d'observation campée sous Namur, d'où elle le protège aussi bien qu'au plus près de cette place. Ce siége est moins considérable qu'on le croit communément. La place est trop grande, très dominée, et bien peu forte du côté de Wik. Avec la nouvelle méthode d'ouvrir la tranchée au plus près, et de couvrir une ville de feu, Maestricht ne tiendrait pas long-temps.

L'Autriche doit agir à la fois en Allemagne, en Suisse et en Italie. Elle a trois campagnes à faire au lieu d'une, comme la Prusse. Elle a aussi 100,000 hommes de plus ; car ses alliés sont comptés pour 100,000 hommes, dont 50,000 Italiens et 50,000 Allemands.

Ces troupes doivent être partagées ainsi qu'il suit :

130,000 hommes en Italie, dont 80,000 Autrichiens ; 50,000 en Suisse, 20,000 de Manheim à Bâle, et environ 10,000 hommes de Manheim à la Moselle.

Ils doivent être employés à reprendre Mayence et à chasser les Français jusqu'à leurs frontières. Ce sera aux généraux de choisir entre le blocus ou le siége de Mayence. L'armée qui s'avancera sur la Sarre et sur Landau, formera l'armée d'observation du siége ou du blocus.

Ce mouvement se lie avec tous ceux de l'armée prussienne aux Pays-Bas, comme il arrive dans toutes les guerres d'alliance, où les mouvemens doivent être combinés, et les succès ressentis par chaque parti.

On ne peut indiquer jusqu'à quel point l'armée autrichienne devra pénétrer en France. Sûrement le plus loin sera le meilleur et le plus favorable à l'intérêt général ; mais comme ce point n'est qu'un accessoire de la guerre, on ne peut déterminer ses opérations avec la même précision que celles des armées principales, qui ont une destination invariable. Sûrement on s'empressera de réparer la faute. immense d'être restés spectateurs oisifs de la révolution de Suisse ; cet évènement est un des plus désastreux de la révolution, sur-tout pour l'Allemagne.

La reprise de ce pays est une partie essentielle du plan de guerre ; il faut éteindre ce nouveau foyer d'incendie allumé à la porte de l'Allemagne et de l'Autriche. Il y a une différence de cent mille hommes à avoir les Suisses pour amis ou pour ennemis.

La guerre d'Italie est toute tracée sur la carte ; on y aperçoit du même coup-d'œil le départ et le but.

Les Autrichiens rassembles dans le Tyrol et sur l'Adige, doivent s'avancer sur le Milanais par le Brescian et Mantoue. Cette ville sera

bloquée comme elle l'a été par les Français ; il n'y a qu'à reprendre leurs postes.

Peschiera doit l'être aussi. L'armée s'avance ensuite sur Milan, et marche droit au siége du gouvernement cisalpin, dont l'expulsion sera infailliblement le signal d'une insurrection générale. Modène, et les autres places occupées par les Français, seront bloquées par les troupes réglées réunies aux habitans, comme on l'a indiqué pour la Hollande ; car il ne s'agit pas plus en Italie qu'en Hollande de faire des siéges, mais de reconduire les Français à leurs frontières, de séparer les places de tout moyen de secours, et d'empêcher les Français de leur en porter. Ce qui est encore plus aisé qu'en Hollande ; car la frontière des Pays-Bas est ouverte de tous les côtés, au lieu que celle d'Italie est fermée par les montagnes, et ne présente qu'un petit nombre de passages faciles à garder.

Les alliés d'Italie ne doivent s'arrêter qu'au Var et à Nice, qu'il faut reprendre, et fortifier de manière à en faire un avant-poste très solide pour la frontière d'Italie.

Les Français ne pourront pas plus en Italie qu'en Hollande, garder à la fois les places et tenir la campagne. Là aussi il y aura une armée sans garnisons, ou des garnisons sans armée. Pour faire les deux ensemble, il faudrait 200,000 hommes ; car il y a une étendue immense de Nice à Rome.

Cette étendue de conquêtes devient nuisible aux Français, en cela qu'elles partagent leurs forces entre une multitude de places, la garde du pays et l'opposition à l'ennemi, qui n'a pas le même embarras.

Les Français ne redeviennent vraiment forts, qu'en touchant leurs frontières.... Mais, dit-on, quel compte tient-on, dans ce plan, de la prépondérance des armées françaises, et de la force des frontières de cet empire, aux pied desquelles la coalition est venue se briser ?

Les Français ont mis l'Europe au régime de la terreur de leurs armées ; elle s'y est façonnée, elle ne conteste plus rien à cet égard. Le Directoire commande au nom de ses redoutables armées, il parle en les montrant, et tous les fronts s'abaissent devant cette menace : tel est l'état actuel. Il est dû à la succession rapide de deux sentimens que l'on trouve trop souvent rapprochés, la présomption et l'abattement. On a commencé par trop mépriser les Français ; on finit par les trop craindre : de la risée à la terreur il n'y a eu qu'un passage imperceptible ; tel gouvernement qui en riait en mai 1792, en frémissait déjà en septembre de la même année. Tel est l'effet naturel des jugemens inconsidérés : ils ne mènent qu'à des extrêmes.

Sûrement les armées françaises sont très bonnes ; et nous ne partagerons jamais les sentimens haineux qui condamnent la France, comme république, à n'en avoir que de mauvaises. La haine est un prisme trompeur qui ternit les objets en les décomposant : loin de nous ces aveugles préjugés. Mais les succès des Français ne nous font pas d'avantage illusion sur le mérite intrinsèque de ces armées ; on ne sait pas encore ce dont elles sont capables, car elles n'ont pas été mises à l'épreuve. On s'est battus pendant cinq ans, mais on n'a pas fait la guerre pendant cinq mois..... Trois semaines en Champagne, quatre semaines en mars 1793, trois ou quatre semaines au printemps de 1794 et quelques semaines en septembre 1796 ; voilà tout... le reste a été une guerre de retraite et de combinaisons impossibles à qualifier. Les armées ont été, comme les soldats, réduites au rôle de machines ; les cabinets ont tout dirigé, et ce sont bien eux qui ont été battus.

Deux armées principales ont eu affaire aux Français : celles d'Autriche et de Prusse. Sur treize combats, celle-ci les a battus onze fois.

Les Autrichiens les ont pareillement battus toutes les fois qu'ils les ont sérieusement attaqués. Sans parler du début de la guerre, le général Mack les chasse de la Roër à l'Escaut en mars 1793. En 1794, il les culbute sur leurs propres forteresses ; en 1795, Mayence est débloqué, Manhem repris et les Français chassés partout en un tour de main. En 1796, l'archiduc les ramène battant du Danube au Rhin ; le général Wurmser fait lever le premier siége de Mantoue, qui n'eût jamais succombé, sans les fautes que ce général, ses successeurs et leur cabinet entassèrent à l'envie.

Si les retraites sont la pierre de touche des armées, que penser des armées françaises, après le spectacle qu'offrirent les deux retraites de Jourdan, celle de Dumouriez, et l'abandon des lignes de Weissemburg ?.. Sûrement les Français sont encore ce qu'ils furent de tout temps, d'un caractère hasardeux, et par là même tres propres au périlleux métier des armes. Ce peuple a plus que les autres l'esprit soldat ; il est gaiement brave, comme d'autres le sont tristement ; il va aux coups de fusil comme d'autres s'y laissent conduire ; il supporte la fatigue et les intempéries des saisons avec facilité, parce qu'habitant sous un ciel tempéré, il participe à tous les climats, et n'a pas une seule combinaison d'existence, comme les peuples qui vivent sous des climats extrêmes..... Mais, avec tous ces avantages, les Français ont mille défauts à la guerre, dont le principal est de ne pas résister à de longs revers.

S’ils avaient eu à lutter contre la persévérance du malheur qui a poursuivi l’armée autrichienne, peut-être n’auraient-ils pas gardé quatre bataillons ensemble. Disons-le hautement : les armées françaises ont été moins victorieuses que leurs gouvernemens, qui ont tout fait pour les faire vaincre ; les armées étrangères ont été moins battues que leurs gouvernemens, qui n’ont rien fait pour les empêcher de l’être... La preuve que ce sont les gouvernemens qui ont fait les succès et les défaites, c’est que les Français ont été également vainqueurs sous tous leurs généraux et sur tous les points où ils ont combattu, et que les étrangers, les Prussiens exceptés, ont été également malheureux sous les mêmes rapports. Cette continuité de résultats semblables, à l’épreuve de tous les changemens de chefs et de localités, ne prouve-t-elle pas l’action non interrompue d’une cause permanente, qui ne peut être que le gouvernement... De manière qu’il est très probable que si le Comité de salut public eût été à Vienne et Vienne à Paris, Pichegru ou Buonaparte en Brabant et les généraux alliés en France, il est très probable que la révolution n’existerait plus.

Il faut d’ailleurs se calmer sur ces merveilleux succès des Français, et savoir les apprécier. On leur a tout abandonné. Lisez l’histoire de cette guerre. Que présente-t-elle ?

De mauvais calculs et des intrigues livrent les Pays-Bas. Ils entraînent la Hollande abandonnée sans secours.

L’Italie s’endort sur sa propre défense, et n’est que médiocrement défendue par l’Autriche.

L’Allemagne se divise et désarme à la troisième campagne.

L’Espagne ne sait ce qu’elle fait.

La Sardaigne encore moins.

De bonne foi, est-ce là faire la guerre ? A l’exception de trois ou quatre villes, y en a-t-il eu une défendue ou simplement disputée ?

Luxembourg n’a pas paru valoir un coup de fusil. On n’a pas su détruire ce qu’on ne pouvait point garder. Valenciennes et Condé sont rendus d’un trait de plume : ici il y avait des soldats sans provisions, là, des provisions sans soldats. Les places de Hollande et de Piémont, les plus fortes de l’Europe, ont été ouvertes par ordre du gouvernement. On a vu le commandant de Bois-le-Duc faire courir après l’ennemi en retraite, pour lui livrer, avec deux canons de campagne, une place devant laquelle Louis XIV perdit en vain 14,000 hommes : les Mémoires de Pichegru attestent ce fait inoui. L’ambassadeur français à Madrid, Bourgoing, a consacré la reddition

de Figuières, le Luxembourg de l'Espagne, comme un prodige d'infamie. Voilà la clef de succès incontestés ou cédés par la lâcheté.

En y joignant la prodigalité en hommes, en argent, les moyens d'intrigue, de corruption et d'intelligence qu'ils ont su se ménager partout, il y a bien lieu de s'étonner, mais c'est de les trouver encore en Italie et en Hollande, et non pas sur la Vistule ou la mer Noire....

La France avait le meilleur système et le plus complet de défensive qu'il y eût en Europe, sans avoir les meilleures places. Sûrement ses frontières seront impénétrables, toutes les fois que l'on voudra les prendre les unes après les autres. Mais quel insensé conçut jamais une pareille idée ?

Ce ne sont pas les villes qu'il faut attaquer, mais l'armée qui les couvre ; celle-ci battue, poursuivie, que deviennent les places ? Ainsi ont fait Pichegru et Buonaparte ; ont-ils été arrêtés par les forteresses de la Hollande ou du Piémont ?

Il disait donc une chose vide de sens, celui qui représentait le génie de Louis XIV et de Vauban veillant aux frontières de la France ; non, ce n'était pas leur génie qui la défendait, mais le mauvais génie de la coalition qui la précipitait dans l'entreprise de Dunkerque, et faisait séparer l'armée au moment où elle avait à choisir entre la prise de Cambray, de Landrecie, de Maubeuge ou le chemin de Paris. Voilà ce qui a tout perdu.... La Hollande a-t-elle été défendue par le génie de Maurice et de Cohorn ? Le Piémont par celui des deux Victor-Amédée ? Toutes ces frontières, bien plus fortes que celles de France, n'ont-elles pas été franchies à la suite des armées qu'on avait forcées à la retraite ?

Dans le fait, la frontière de France est très faible de la Haute-Meuse à l'Escaut, et tout général qui s'y jettera avec une audace réfléchie, n'y sera pas long-temps arrêté.

L'armée française ne tirera sûrement pas vanité de ses succès à Rome et en Suisse ; ils sont plus utiles à la révolution que glorieux pour elle.... Cette conquête ajoute à ses domaines et non pas à ses lauriers. Voilà-t-il pas en effet de beaux faits d'armes, que l'expulsion de quelques soldats du Pape, ou la défaite de quelques milliers de paysans trahis par leur propre gouvernement, et trompés par le sentiment de leur valeur héréditaire !

La force de l'armée française ne peut donc être évaluée en elle-même : car elle n'est pas connue ; celle que l'on connaît appartient autant à ses ennemis qu'à elle-même ; elle est en partie le produit de leur faiblesse.

Qu’on remette donc à nous éblouir du prestige de l’invincibilité des armées françaises, aux temps où elles auront été mises à une épreuve véritable. Jusque-là il faut suspendre son jugement, et convertir en sages et vigoureuses mesures, les craintes que l’on a conçues prématurément ; il sera toujours temps de s’avouer vaincus, et de dire :

Tu regere imperio populos, Romane, memento....

En admettant même cette supériorité momentanée des armées françaises, loin d’être un motif d’abattement, elle doit servir d’aiguillon pour travailler à la reprendre et à rétablir l’équilibre, au moins dans cette partie. Les nations ne peuvent exister avec sécurité dans un état d’abaissement comparatif, sur-tout du côté militaire. Il est pour elles des propriétés d’opinion aussi importantes que celles de territoire et de commerce. Leur perte est incompatible avec la sûreté ; celle-ci leur commande de tout tenter pour les reconquérir.

L’Allemagne se trouve particulièrement dans ce cas. Sa considération reposait principalement sur son militaire, qui tenait le premier rang en Europe, depuis le grand Frédéric. La guerre actuelle vient de l’en faire descendre ; cette chute blesse sa sûreté et sa considération politique ; elle a trop d’intérêt à la reprendre, pour ne pas y employer tous ses moyens.

# CHAPITRE XII.

## Des colonies.

L'EUROPE doit aux colonies l'opulence et les agrémens de sa vie moderne. Elles l'ont bien payée de ses avances et de ses soins. L'acquisition des colonies fut pour l'Europe une révolution de richesses et de prospérité ; la perte des colonies sera pour l'Europe une révolution d'appauvrissement et de ruine.

Cependant, au train dont vont les choses, à l'oubli total dans lequel les puissances coloniales paraissent laisser ces belles contrées, aux progrès, à l'affermissement de la révolution, il est aisé de juger que ces possessions, sources de tant de richesses, sont à la veille d'échapper à leurs insensibles propriétaires, et que toute l'Europe perdra à la fois ses colonies. Le plan de destruction de ces riches contrées n'est encore qu'ébauché ; la révolution a été trop occupée en Europe pour avoir eu le temps de les travailler ; mais donnez-lui le temps de s'affermir, et vous la verrez porter sur les colonies l'activité qu'elle a développée dans l'exécution de tous ses projets. D'un autre côté, les anciens liens d'habitude, d'attachement et de subordination qui attachaient les colonies à la métropole, s'affaiblissant graduellement, la révolution générale s'y prépare avec une évidence qui saute aux yeux. Ce sujet se lie essentiellement avec celui de cet ouvrage ; et c'est pour le présenter dans l'ordre et avec la clarté qu'il exige, que nous le classerons sous les trois titres. suivans :

De l'état colonial en général.
De l'état actuel des colonies.
Du sort futur des colonies.

## 1°. De l’état colonial en général.

Les colonies sont des enfans portés, par mille causes inutiles à détailler, hors de la maison paternelle. Leur enfance, comme celle des individus, a besoin des soins et de la vigilance maternels. Comme eux, dans la virilité, elles cherchent à suivre la pente commune à toute la nature, celle d’exister pour son compte et de vivre à son gré. En un mot, l’état colonial est la faiblesse pendant l’enfance, et le désir de l’indépendance pendant la virilité. Les colonies, trop faibles ou trop petites, sont condamnées à une éternelle dépendance, comme les en fans disgraciés dé la nature le sont à une tutelle de toute la vie. Les grandes colonies inquiètent la métropole, la rivalisent ou s’en séparent, dès qu’elles ont atteint un certain degré d’accroissement ou de force : c’est la marche générale de la nature.

Les colonies sont très éloignées ou voisines de la métropole, faciles ou difficiles à garder, peuplées de races homogènes, mélangées ou tout-à-fait différentes.

Dans les unes, les colons sont à proprement parler des conquérans qui règnent sur une population indigène infiniment plus nombreuse que celle de leurs maîtres, comme les Anglais au Bengale, les Espagnols en Amérique, les Turcs mêmes en Europe....

Dans les autres, la race des colons conquérans fait le fonds de la population, comme les Anglais aux États-Unis, ou les Portugais au Brésil.

Toutes ces variétés apportent des modifications dans le régime. On ne peut pas traiter un petit peuple comme un grand, un grand comme un petit, une colonie robuste et vaste, comme un enfant au berceau.

La métropole considérant ordinairement les colonies sous le rapport du produit net, les frais de garde et de défense doivent entrer pour beaucoup dans le choix à faire et dans le prix à mettre à ces possessions. Ainsi, celles qui, comme Antigoa, la Martinique, la Grenade, peuvent être gardées par l’occupation d’un seul point, sont d’une toute autre considération que celles qui, privées de ces avantages locaux, exigent une plus grande dépense en hommes et en argent.

L’autorité de la métropole éprouve le même déclin que celle des parens par la croissance des enfans. Ceux-ci, en grandissant, tendent à s’en affranchir et à devenir à leur tour chefs de familles séparées, destinées à se perpétuer de la même manière. Les colonies ont la même allure ; dès qu’elles sont grandes, elles visent à l’indépendance comme les Américains.

Cette tendance est modifiée à son tour par des circonstances locales. Ainsi il était visible que l'Amérique septentrionale se séparerait de l'Angleterre avant que la méridionale songeât à se séparer de l'Espagne.

La cause était moins dans le génie et dans le culte des deux nations, que dans l'espèce de population des deux Amériques. Celle du nord, composée entièrement d'Anglais, n'avait pas besoin de s'appuyer sur l'Angleterre pour sa défense contre une population indigène, qui n'existait pas. Celle du midi, au contraire, étant infiniment moins nombreuse que les indigènes, a, ou croit avoir besoin contre elle de l'appui continuel de l'Espagne ; il y a donc entre elle et la métropole un lien très fort qui n'existait pas entre les États-Unis et l'Angleterre.

Les Anglais au Bengale, les Hollandais à Batavia, sont, par la même raison, dans la dépendance de l'Angleterre et de la Hollande.

Quand les colonies, indépendantes de la métropole pour leur sûreté, deviennent encore fortes en population et en richesse, la sagesse ordonne à celle-ci de cesser de les traiter en enfans, pour ne plus voir en eux que des amis ; elle lui ordonne de substituer à un joug irréparable les relations de l'amitié, de la convenance mutuelle, cimentées par tous les droits de la consanguinité. L'art de la métropole consiste alors à saisir le passage de l'enfance à l'âge viril, pour régler ses démarches sur le changement qui résulte de cette transition. Ainsi les Anglais ont perdu l'Amérique pour avoir manqué à cette observation, au lieu qu'en profitant des premiers frémissemens de liberté qui éclatèrent parmi ce peuple, pour renoncer prudemment à une autorité dissoute par la nature des choses, ils auraient établi sans obstacle de la part de l'Amérique, un prince de la maison d'Angleterre, et fondé la royauté aux mêmes lieux d'où la démocratie s'est élancée sur l'univers. Le même cas se représentera avec le temps pour le Canada. Les colonies étendues et riches, comme les États-Unis, ne doivent, au bout de quelque temps, être pour les métropoles que des débouchés et des marchés. Celles-ci doivent y renoncer à la propriété foncière pour le commerce. Que les colonies consomment beaucoup, voilà tout ce qu'il faut à la métropole ; que les colonies s'enrichissent, nouvel avantage pour elle ; car elle vendra toujours beaucoup à qui pourra beaucoup acheter, et celui-là peut acheter qui peut prospérer.

Ainsi l'Angleterre en perdant la souveraineté de l'Amérique, n'a rien perdu ; au contraire, elle a vu son commerce s'accroître et suivre les degrés

de la prospérité de ce pays ; l'Amérique est aujourd'hui le principal débouché de l'Angleterre.

Ainsi sont tombés les prophéties menaçantes de lord Chatham sur la liberté de l'Amérique ; et l'expérience, plus forte que ce grand homme, a prouvé que des étais commerçans, au lieu de chercher à maîtriser et à appauvrir leurs voisins, devaient au contraire s'applaudir de les voir s'enrichir, bien sûrs d'être appelés par le luxe au partage de leurs richesses. Toutes les maximes exclusives et jalouses de l'ancien commerce sont démenties par le seul fait de l'Amérique ; et dans la réalité, à qui peut vendre beaucoup, il ne faut que des acheteurs, et il est fou de commencer par les appauvrir.

L'Espagne est, par rapport à l'Amérique, dans une position tout-à-fait différente de celle de l'Angleterre ; car n'étant pas aussi commerçante, elle a besoin de retenir la propriété foncière, et de réparer, par ses produits, le déficit du commerce. Elle doit chercher à l'étendre avec ses colonies et à en éloigner les étrangers. Voilà toute la politique à l'égard de ses immenses colonies.

## 2°. De l'état actuel des colonies.

La révolution d'Amérique avait moins influé sur les Antilles que sur l'Europe. Les brandons qui ont consumé ce malheureux pays y furent lancés de France, et la révolution y a été importée d'Europe. A la vérité, depuis l'édit du 30 août 1784, le commerce américain y primait à quelques égards, celui des Européens ; mais cette perte était balancée par d'autres améliorations, dont quelques-unes provenaient du bénéfice même du commerce avec l'Amérique. Ces petites oscillations n'empêchaient pas la France de retirer de ses colonies d'Amérique la somme énorme de 160 millions, dont Saint-Domingue fournissait seul au-delà de 110 millions. A cette époque, toutes ces possessions étaient parfaitement tranquilles ; les liens entre la métropole et les colons se resserraient chaque jour par une fréquentation plus habituelle ; la suprématie, l'autorité de la mère patrie n'étaient nullement contestées ; la subordination la plus exacte régnait dans toute la hiérarchie des couleurs qui habitaient ou qui fécondaient ces belles contrées ; enfin, elles marchaient avec rapidité vers un accroissement de

propriété dont il était impossible d'assigner le terme, quand la révolution est venue détruire ce chef-d'œuvre de l'industrie humaine..

Cet affreux changement avait été préparé par les déclamations de l'abbé Raynal. Tous les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis la révolution ont merveilleusement secondé ce début. L'affranchissement subit des nègres, l'expulsion des blancs, l'envoi de commissaires désorganisateurs, enfin l'apparition d'un nouveau fléau,

Digne d'enrichir en un jour l'Achéron,

la fièvre jaune mettant le comble à l'insalubrité de ces climats, tout a contribué à la ruine des colonies ; dans quelques années la stérilité et la mort ont remplacé la culture et l'abondance.

Tous les actes du gouvernement français sur ce pays sont frappés de signes certains d'insanité et de barbarie. On ne conçoit pas même par quelle fantaisie il a mis du prix à l'acquisition de la partie espagnole de Saint-Domingue, pourquoi il tient encore à la restitution de ses propres colonies, lorsqu'il s'interdit, par tous ces actes, les moyens de les posséder utilement.

C'est-là une de ces contradictions qu'on rencontre fréquemment dans la révolution, et qu'on ne peut expliquer que par des intérêts privés ou par la vanité des chefs.

Comment dans le fait concilier le désir de conserver des colonies, avec l'acharnement que l'on met à poursuivre les dernières traces de l'esclavage, sans lequel il est impossible d'avoir des colonies ? Comment concilier la culture avec l'armement continuel des Nègres, et l'introduction, dans ces îles infortunées, de tous les brigands du monde ? Elles sont devenues l'égout de l'univers

Quand le gouvernement français parle de bonne foi, il semble avoir fait son deuil de ses colonies, et ne plus les considérer que comme un brûlot destiné à incendier celles de ses voisins ; le gouvernement se tourmente à chercher des remplacemens pour cette perte immense ; fidèle à son génie, il s'est arrêté à un expédient qui serait le plus bizarre s'il n'en était pas le plus barbare, celui, de faire des colonies dans des climats empestés, avec de vieux prêtres et des hommes de tout état et condition, arrachés à une vie

entièrement étrangère à leur nouvelle destination. Si c'est un essai, c'est trop bêle ; si c'est cruauté, c'est trop fort...

Les colonies françaises étaient aux colonies européennes ce que la France est à l'Europe : Saint-Domingue était le Paris des Antilles.

D'après les calculs faits sur les lieux, en 1787, par M. Eryan Eduards, auteur de l'Histoire civile et commerciale des colonies anglaises en Amérique, Saint-Domingue comptait dans cette année une population de 535,000 hommes, dont 51,000 blancs, 24,000 mulâtres et 480,000 nègres. Les plantations de toute nature montaient à 8536, l'exportation de l'année, sur 407 bâtimens, s'élève à 118,000,000.

Quel spectacle de richesse et d'opulence !...

Indè irae... les Anglais suivaient de l'œil les progrès de la culture de Saint-Domingue et des autres colonies françaises. Considérant que le sol de leurs colonies, trop tôt vieillies, allait en dépérissant, tandis que celui des îles françaises semblait s'améliorer sous la main du cultivateur, ils virent aisément les suites de cette proportion inverse, et conçurent fort bien qu'ils ne pourraient soutenir long-temps la concurrence de la France ; on est parti de là pour les accuser d'avoir fomenté les troubles des colonies, à dessein d'y frapper au cœur leurs rivaux. Les soupçons ont été fortifiés par la conduite du ministre que l'on a vu et entendu poursuivre l'abolition de la traite.

En joignant à ces inductions tout ce qui se dit et s'imprime sur la nécessité de tourner les efforts de l'Angleterre vers le Bengale, où elle règne sans compétiteurs sur des millions d'esclaves laborieux et dociles, on peut croire tenir le fil de la conduite de l'Angleterre à l'égard des colonies françaises. Elle s'est d'ailleurs ressentie de la mobilité des circonstances ; elle a été incertaine et faible comme tous les essais. Ainsi elle a dévié du système d'abandon, en dirigeant sur les Antilles le grand armement du général Abercrombie. Mais le défaut de succès, mais l'impossibilité de le renouveler, ainsi que d'ajouter la garde de ces grandes colonies à celle d'autres possessions déjà trop étendues ; mais l'aggravation de la mortalité fomentée par le mauvais régime et par la médecine encore plus mauvaise des Anglais, tous ces inconvéniens réunis semblent les avoir dégoûtés, et fixé leurs vues sur le Bengale.

Si les Français n'achèvent point par la force la conquête de Saint-Domingue, ils l'auront par l'évacuation que les Anglais seront forcés d'en faire.... Ceux-ci ont renouvelé aux Antilles toutes les fautes que la coalition

faisait en Europe. Ils voulaient envahir les colonies françaises, et ils avaient à peine de quoi garder les leurs. Le grand armement du général Abercrombie a péri sans avoir le plaisir de tirer un coup de fusil. Les Anglais, occupés en Irlande et dans leur île, n'ont aucun moyen de le renouveler. Ces grands armemens manquent presque toujours, parce qu'il est impossible qu'ils n'éprouvent pas mille accidens de retard, ou d'autres causes, qui eu affaiblissent infailliblement l'effet.

L'invasion des colonies fut une grande faute de politique de la part des Anglais. Elle effraya les puissances maritimes, et détacha l'Espagne, honteuse de travailler pour son ennemi contre son allié naturel.

D'ailleurs, la possession des colonies françaises, en portant en Angleterre les trésors qu'elles valaient à la France, lui devenait funeste à quelques égards ; car l'accroissement du numéraire élevant d'autant les salaires, rompait la proportion entre celui de l'ouvrier et du soldat, que le gouvernement, qui vit d'impôts, ne peut pas élever aussi facilement que le fabricant ; alors le plus mauvais métier qu'un homme puisse faire est de servir son pays, et malheur à celui qui en est là....

Il est un point auquel les états doivent travailler à humer leur propre richesse : c'est le trop plein des eaux qu'il faut savoir détourner.

Les projets de l'Angleterre sur le Bengale ne paraissent pas plus réfléchis que ceux qu'elle forme sur les Antilles.

Ce pays fournit des sucres égaux en qualité et en valeur à celui de Saint-Domingue. La raison en est que le sucre sert de lest aux vaisseaux de la Compagnie des Indes, chargés de marchandises précieuses, et que par conséquent ils n'entrent que pour fort peu de chose dans la cargaison. Mais qu'au lieu de soieries et d'autres marchandises précieuses qui compensent le transport d'autres marchandises communes et d'un grand encombrement, tel que le sucre, qu'au lieu de 60 à 80 vaisseaux de Compagnie des Indes, on en emploie des milliers à voiturer du sucre, alors les prix se repentiront tout de suite de ce changement, et s'éleveront à la hauteur des nouvelles circonstances. En vain dira-t-on que les Anglais, maîtres de la denrée, le seront aussi du prix. Cela est bon pour les denrées de première nécessité, mais ne s'applique pas à celles d'agrément ou de fantaisie, dont l'usage se règle sur les facultés du consommateur.... Ce système du Bengale est donc absolument faux en lui-même. Il serait encore ruineux pour l'Europe, qui ne vendant presque rien aux Indiens, serait obligée de leur acheter leur sucre

avec de l'or, comme elle achète le thé aux Chinois ; opération qui lui fait payer un tribut annuel de plus de 80 millions.

Enfin ce système porte sur un faux supposé, celui de la continuité de la possession du Bengale par les Anglais, opinion que nous allons discuter tout à l'heure.

## 3°. De l'état à venir des colonies.

On a dit que la révolution française ferait le tour du monde.

Certes, il est peu de pays qui soient autant sur son chemin que les colonies européennes : ce sont des domaines faits tout exprès pour elle. Les colonies sont totalement subverties. Le gouvernement français au lieu de s'attacher à y établir des liens de subordination et d'ordre, s'attache encore à briser le peu qui en reste. Il ne veut faire de ce triste pays qu'un instrument de destruction, les colonies françaises sont le foyer d'incendie et de corruption des Antilles, comme la France l'est de l'Europe.

Après l'évacuation de Saint-Domingue, les troupes françaises occupées jusqu'ici dans l'intérieur de l'île, en sortiront pour se porter sur les colonies anglaises, comme les armées françaises sont sorties de la république à la suite des alliés. Les Nègres ayant abandonné la culture pour les armes, profession dans laquelle ils excellent, surtout comme chasseurs, vont devenir des flibustiers. Ils seront les Barbaresques de l'Amérique. Leur race se soutiendra comme celle des Marrons à la Jamaïque et des Caraïbes à Saint-Vincent. Les hauteurs de Saint-Domingue sont-elles habitées par d'autres que par les Nègres ? Le besoin les rendra pirates et fera naître d'autres Tunis, et de nouveaux Alger sur le rivage de Saint-Domingue. Les possessions hollandaises imbues du même venin, atteintes des mêmes fléaux que celles de France, aideront au développement de la révolution, et par le fait, dans l'ordre de la révolution ; l'archipel américain ressemble parfaitement à l'Europe ; il est à moitié révolutionné comme elle.

Si la guerre continue, la garde de leurs colonies couteaux Anglais plus qu'elles leur rendent ; si l'ou fait la paix, l'établissement ordinaire ne peut plus avoir lieu. Il en faut un proportionné à la nature de cette paix, à la probabilité de sa durée, à la nécessité d'une surveillance plus active, et par conséquent il en faut un tout autrement dispendieux que le premier. En supposant même l'observation de la paix de la part du Gouvernement, on ne

peut avoir la simplicité de la supposer de la part de l'esprit révolutionnaire, qu'il faut bien distinguer du Gouvernement ; car celui-ci peut être en paix, et l'autre n'y être pas. En effet, tandis que les troupes et les escadres de la France se reposeront, les émissaires, les apôtres de la révolution se reposeront-ils de leur côté ? Y a-t-il même des trêves possibles avec eux ; et s'il y en avait, y en aurait-il avec la publicité des principes subversifs du régime colonial ? y en aurait-il avec le spectacle des effets qu'ils ont produits, avec l'impression de l'exemple, avec le retour sur soi-même qu'il fait faire à ceux pour qui ils sont destinés ? La paix calmera-t-elle les haines que la révolution a fait naître entre les couleurs ? empêchera-t-elle le blanc d'être, haï du mulâtre, et le nègre de haïr l'un et l'autre ? de voir son semblable libre, d'aimé ? une révolution qui brise les fers, et qui rétablit l'homme dans ses droits ? l'empêchera-t-elle d'apprendre qu'en Angleterre même un parti puissant s'est déclaré pour lui, et qu'il compte pour chef le chef même des conseils du Roi ?

Tant d'innovations, de réflexions et d'espérances étrangères à l'ancien état des colonies, ne le changent-elles pas, indépendamment de la guerre ou de la paix, et ne rendent-elles pas l'état de guerre préférable à celui de paix ? Tout cet imbroglio naît du caractère d'incompatibilité que nous avons si souvent remarque dans la révolution ; incompatibilité qui s'étend encore plus loin avec l'état colonial qu'avec les autres établissemens des états de l'Europe.

Les colonies françaises et hollandaises forment à peu près la moitié de l'archipel américain. Elles sont révolutionnées. Les colonies anglaises forment l'autre moitié ; ce sont les seuls points de résistance ou d'appui ; car celles de l'Espagne, ressemblantes à tout ce qui appartient à cette monarchie, ne peuvent être comptées. Celles de Dannemarck et de Suède sont des infiniment petits. Or, les colonies anglaises résisteront-elles long-temps, soit à des attaques bien combinées, soit aux événement fortuits d'une guerre prolongée, soit au succès de la descente en Angleterre ? Si quelqu'un de ces évènemens a lieu, les colonies anglaises sont perdues, et cette perte entraîne sans retour celle de toutes les colonies de l'Europe. Les colonies hollandaises et de l'Asie : sont dans le même cas pour l'archipel indien ; elles y seront le brûlot des colonies européennes, comme Saint-Dominique est celui des Antilles.

Voilà pour les colonies à sucre d'Amérique.

Quant aux grandes colonies de l'Amérique méridionale et de l'Asie, outre les dangers communs à toutes les colonies, elles en ont encore deux tout particuliers à craindre : 1°. l'indépendance, 2°. l'expulsion des Européens.

Ces dangers, attachés de tout temps à la possession de ces contrées, sont infiniment augmentés par la prolongation de la révolution, qui ne peut manquer de les réaliser tous les deux, et cela de deux manières : la première, en les forçant à l'indépendance pour échapper à la révolution, comme les Iles de France et de Bourbon ; la deuxième, en recevant la révolution de la métropole, comme les colonies françaises et hollandaises ; ce qui est la même chose que l'indépendance pour ces grandes colonies.

1°. Des colonies peuvent être assez sages pour ne pas vouloir s'associer à toutes les folies de leur métropole et aux fléaux qui les suivent. Elles s'en séparent, et se régissent elles-mêmes, comme ont fait l'Ile de France et celle de Bourbon.

2°. Des colonies révolutionnées par la métropole sont plus portées à l'indépendance qu'elles l'étaient dans l'ancien régime ; car celui-ci portait, sur des idées d'ordre et de subordination ; le calme habituel dont il jouissait lui donnait le temps de s'en occuper. Au contraire, dans le régime révolutionné, les principes du gouvernement appellent à l'indépendance, le mouvement continuel des esprits entretient la fermentation, et le rapprochement périodique des individus, commandé par la constitution représentative, leur donne les moyens de se connaître, de se compter, et de former des liaisons dangereuses pour la métropole Celle-ci, occupée de son intérieur toujours troublé par la fermentation révolutionnaire, n'a plus les mêmes moyens de surveiller et de contenir les colonies. Il y a partage dans son attention et dans ses forces. C'est ainsi que les colonies espagnoles de l'Amérique sont mille fois plus exposées à une scission avec la métropole, par la révolution, qu'elles l'étaient auparavant. Dès avant cette époque, le voisinage des Américains était inquiétant pour elles. Que doit-ce être maintenant, quand à ce dangereux voisinage celui des îles françaises et hollandaises se trouve joint ? Leur genre de révolution est bien plus ennemi de la dépendance que celui de la révolution américaine. Comment l'Espagne et le Portugal, ces puissances si débiles en Europe, retiendront—elles en Amérique la possession paisible d'immenses contrées, au milieu des embarras qui les assiégent ? Comment exerceraient-elles la surveillance

nécessaire sur les émissaires, sur les mécontens et sur les progrès de la fermentation intérieure ?

Ce sera encore bien pis, si ces pays sont révolutionnés par l'Europe. Alors ce sera elle-même qui portera à l'Amérique le don de la liberté, et avec la, liberté l'indépendance. Que la France retienne, tant bien que mal, quelques îles à demi-brûlées, on le conçoit aisément avec leur faiblesse et avec la force de la France ; mais ici c'est le contraire : c'est l'Amérique qui est forte et l'Espagne qui est faible. La France n'a pu régenter des points imperceptibles, tels que l'Ile de France et celle de Bourbon, et l'Espagne contiendrait l'immense contrée qui s'étend depuis le détroit de Magellan jusqu'à la Californie ? Non, non ; cela est impossible ; et si cela a eu lieu dans d'autres temps et avec d'autres hommes, cela serait impraticable dans celui-ci et avec les hommes d'aujourd'hui.

Les colonies anglaises de l'Inde sont dans le même cas.

Si l'Angleterre succombe, elles seront révolutionnées de droit. Ce sera Londres qui révolutionnera Madras.

Si elle triomphe, l'indépendance se fera plus attendre, il est vrai, mais elle n'en arrivera pas moins un peu plus tard ; car l'Angleterre étant très occupée chez elle, n'a plus les mêmes moyens de surveiller le Bengale. Et celui-ci, devenu plus inquiétant, est plus cher à garder, et, par conséquent, moins productif. Si l'Irlande est révolutionnée de cœur et d'intention à quelques lieues de l'Angleterre, si elle laisse percer des projets d'indépendance, le Bengale, à 6000 lieues d'elle, n'en pourra-t-il pas former de semblables ? N'y a-t-il pas, dans tous les grades des administrations et des armées anglaises dans l'Inde, une multitude d'individus imbus des principes qui agitent l'Irlande et qui fermentent au sein même de l'Angleterre ? Des factieux adroits ne peuvent-ils pas profiter de troubles semblables à ceux qui durèrent pendant 1795 et 1796 dans l'armée de l'Inde ? Des mécontentemens particuliers ne les mèneraient-ils pas à eu chercher le redressement dans un meilleur ordre de choses, comme l'a fait l'armée française ? Les embarras de l'Angleterre, son éloignement, l'exemple de l'Amérique, tout concourt à changer ces conjectures en certitude, et le conseil de Madras paraît destiné à devenir la doublure du congrès de l'Amérique. Croyons qu'il ne manque nulle part des Wasinghton et des Franklin, ou des gens qui, sans avoir leurs talens, n'en ont pas moins leur ambition. Les Indiens n'ont-ils, pas parmi les Anglais, leurs amis, comme les Noirs les avaient parmi les Français ? Quand on voit ce qui se

passe partout, et quels noms se rencontrent dans la révolution, on ne peut plus douter de rien. L'indépendance des colonies d'Amérique et d'Asie sera donc la première révolution que l'Europe éprouvera dans ses colonies. Elle ne serait pas plus sensible pour son existence en général, que ne l'a été celle d'Amérique, qui a tourné à son avantage par l'accroissement du commerce remplaçant la propriété. Il en serait encore de même avec les colonies d'Asie et de l'Amérique méridionale ; il y aurait peut-être déplacement de richesses par le transport du commerce d'un pays à l'autre. Ainsi, le nord de l'Europe supplantant l'Espagne dans le commerce de l'Amérique mériodionale, la supplanterait aussi dans les produits qu'elle en tire ; mais il n'y aurait aucune perte réelle pour l'Europe en masse, car la richesse ne ferait que passer du midi au nord. Il est même probable que ce changement serait aussi avantageux à l'Europe qu'à l'Amérique : celle-ci serait mieux approvisionnée, et l'Europe, commerçant directement avec l'Amérique méridionale, le ferait avec la supériorité qu'elle a sur l'Espagne.

La seconde révolution que l'Europe éprouvera de la part de ses colonies par la durée de la révolution française, vient de la différence de population. Les colonies américaines, formées de sang européen, n'ont fait, en se séparant de la métropole, que se refuser à son obéissance. D'ailleurs aucune haine, aucune animosité entre la population des deux pays. Elle était de même nature, et la communauté de la souche ne fournissait pas de sujets de querelles entre des rejetons absolument pareils. Il n'y a eu qu'un partage de famille... Mais dans les grandes colonies de l'Asie et de l'Amérique, c'est tout autre chose. La population européenne n'est pas la dixième, la vingtième partie de la population indigène. Celle-ci combat, travaille et veille pour l'autre, qui lui est étrangère, qui l'asservit, qui la comprime, après lui avoir fait éprouver tout ce que se permettent les conquérans.

Il y a là bien d'autres motifs de haine, de ressentiment et de séparation que dans les colonies du même sang, même à l'époque de leur divorce avec la métropole. Il y a à venger des injures cruelles, et des précautions sévères à prendre pour éviter un nouveau joug. Ainsi les Européens furent, pour n'y plus rentrer, expulsés de la Chine et du Japon. Heureux si l'extinction de leur race, dans ces contrées, ne signale pas les premiers éclats du ressentiment et de l'affranchissement de tant de peuples ! Heureux si cet affreux sacrifice ne leur paraît pas le gage de leur sûreté ! Ce qu'il y a de certain, c'est que les Européens établis aux Indes et dans le midi de l'Amérique, sont évidemment menacés de ce sort ; c'est que l'Europe, après

y avoir dominé, est manifestement entraînée vers un état pire, peut-être, que celui où elle est à l'égard de la Chine et du Japon. Cela lui arrivera, soit qu'elle soit révolutionnée ou non, soit que les colonies déclarent l'indépendance ou non. C'est un cercle vicieux dont on ne peut pas sortir. Ce résultat arrive sur-le-champ avec l'indépendance, comme le massacre des blancs a suivi l'affranchissement des noirs de Saint-Domingue ; comme l'extinction de la noblesse, du clergé et de la royauté a suivi la réunion aux communes. La non indépendance ne fait que retarder un peu le mal qui arrive alors par l'affaiblissement de la métropole, trop occupée chez elle. Les annonces n'en sont-elles pas partout ? Que veulent dire les insurrections du Pérou, dont l'Espagne ensevelit les rapports avec tant de soin ? Croit-on qu'il y manque des Zamore prêts à massacrer tous les Gusman ? Qui pourrait en empêcher ? Dans quelles mains sont les armes ? Depuis l'établissement des milices sous le ministère de Galvez, l'Espagne n'y tient pas 20 bataillons. Qu'est cette poignée d'hommes, comparée avec l'étendue et la population de ces climats ? L'Amérique possède aujourd'hui des fonderies, des chantiers, des arsenaux qui rivalisent avec ceux d'Europe. Les Anglais ne sont pas dans une meilleure posture en Asie.

L'armée est composée d'indigènes. Les officiers sont divisés par la distinction d'officiers du Roi, et de la compagnie. La population anglaise de l'Inde n'est rien ; elle ne prospère pas sous ce climat. Le Bengale est une mine, et non pas un lieu de demeure pour un Anglais. Les ressenti mens des Bengaliens sont encore plus légitimes que ceux des Indiens d'Amérique ; car lord Clives fut encore plus cruel qu'Almagre et Pizarre. Les Marattes sont à leurs portes, comme les Américains à celles du Mexique. Ce brillant empire de l'Angleterre au Bengale est donc bien fragile, et ne peut manquer d'aboutir au même terme que celui de l'Espagne en Amérique. On peut le regarder d'avance comme atteint, si la descente réussit, ou si la guerre se prolonge long-temps : nous en avons déjà dit la raison... La France, de son côté, ne négligera aucun moyen pour faire perdre ce pays à l'Angleterre. Elle soulevera Tippo-Saïb, elle y fera pénétrer ses émissaires, ses apôtres, ses officiers d'artillerie et de génie, elle ne verra dans l'Inde qu'une source de richesses à tarir pour sa rivale.

Ainsi raisonne la haine, et malheureusement les Européens n'ont jamais eu d'autre guide dans leurs querelles. Ainsi, sans réfléchir à la métamorphose des peuples des deux Indes, qui ne sont plus au temps de la conquête ; sans tenir compte des changemens survenus chez eux par la

fréquentation avec les Européens et leurs arts, ceux-ci ont été les appeler dans leurs querelles, et leur remettre les armes qu'ils devaient se réserver à eux seuls. Tandis que l'on combattait en Amérique pour l'arracher à l'Angleterre, on s'alliait encore avec les Indiens contré les Anglais : des généraux, des troupes et des instructeurs français initiaient ces peuples dans l'art de la guerre, et dans l'usage d'armes dont ils se serviront un jour pour chasser les uns et les autres ; digne salaire de l'étourderie d'une pareille politique.

Dans ce moment, la France et l'Angleterre se combattent à Saint-Domingue avec des nègres enrégimentés. Eh bien ! elles n'ont fait qu'organiser les moyens de leur expulsion commune. Ces régimens les chasseront un jour, et resteront maîtres du champ de bataille.

Tel est le sort inévitable qui attend prochainement la vieille Europe pour avoir joué avec la révolution française, pour l'avoir prolongée à plaisir, pour ne savoir pas prendre un parti contre elle. Tandis qu'elle regarde d'un œil sec les préparatifs d'une expédition dont le succès la perd sans ressources, en joignant pour la révolution l'empire de la mer à celui de la terre, le mal gagne, le gouffre s'agrandit, et l'Europe, privée de ses colonies, tend visiblement à rester un tronc défiguré par la perte de ses superbes rameaux. Révolution et colonies sont deux mots incompatibles.

Le plan que nous proposons offre au moins une espèce de remède à ces maux. Il enlève les colonies hollandaises à la révolution. Celles-ci, réunies aux colonies anglaises, peuvent former l'équilibre des colonies françaises révolutionnées. Les Antilles seront à moitié sauvées. Les grandes Indes le seront tout-à-fait ;... car les Français n'y occupent que des points imperceptibles, tout le reste est entre les mains des Hollandais et des Anglais.

Cette considération est d'une importance majeure. Il en est encore une autre, étrangère à la révolution, qui naît aussi de notre plan.

Dans son ancien état, la Hollande était beaucoup trop faible pour la garde intérieure et extérieure de ses colonies ; sa population ne lui permettait pas d'y entretenir des garnisons en quantité et en qualités convenables ; on connaît l'infâme trafic qui les alimentait. D'un autre côté, la mer étant aujourd'hui aussi habitée que la terre, la France et sur-tout l'Angleterre ayant pris d'immenses accroissemens de commerce et de marine, l'ancienne Hollande ne pouvait lutter contre aucune d'elles, ni défendre ses colonies, qui étaient toujours prises au dépourvu.

C’est encore pis dans l’état actuel de la Hollande, qui n’est plus qu’un fantôme de puissance.

Ces inconvéniens sont corrigés dans ce plan, qui assigne à la Hollande des bases de population, de commerce et de territoire proportionnées à ses besoins en tout genre, et aux forces de ses voisins.

# CHAPITRE XIII ET DERNIER.

## Du système défensif de la part des Puissances, et de celui de modération de la part de la France.

DÈS le commencement de la révolution, les gouvernement se partagèrent sur les moyens de s'en préserver. Deux partis se présentaient :

Le premier, de la combattre dans son berceau, et de l'y étouffer, en prévenant le développement de ses forces et l'accroissement de ses dangers.

Le second, de l'observer, de s'en éloigner, ou tout au plus de s'en garder par des mesures défensives.

Les deux plans n'ont pas cessé d'agir à la fois ; de se croiser dans tout le cours de la révolution, et malheureusement on s'est borné à prendre un peu de chacun, sans en embrasser un exclusivement à l'autre. Ce mélange, qui mettait tout dans une fausse position, a fini par tout perdre, en donnant les inconvéniens des deux systèmes, sans les avantages d'aucune comme il arrive toujours avec les demi-plans et les demi-mesures. Il y a plus ; souvent les partisans d'un système ont été choisis pour être les agens de l'autre ; l'homme du parti pacifique était chargé de la guerre, et réciproquement pour l'autre système. Ou a vu comment ils s'en sont acquittés. Dans le fait, qu'attendre d'une besogne faite à contre cœur. Il faut cependant avouer que le système défensif l'a toujours emporté de beaucoup sur celui qui dictait des mesures plus viriles. L'excès de la résolution allait jusqu'à établir, sur les frontières de France, un cordon défensif, derrière lequel on observerait les mouvemens de la révolution, et on chercherait à l'influencer.

Louis XVI n'en voulait pas davantage. L'idée dominante de son temps était que la présence d'une armée sur le Rhin suffisait pour porter les révolutionnaires à introduire dans la constitution des modifications convenables. Il bornait son ambition à ce moyen, qui l'eût perdu quelques mois plutôt.

La convention de Pilnitz fut bientôt ramenée à un sens purement défensif ; et Léopold, soit par inclination personnelle, soit par condescendance pour Louis XVI, passa tout l'hiver de 1792 à écarter la guerre, qui n'eût jamais été déclarée sans l'agression des jacobins et de leur ministère du 10 mars 1792. ;

Aussi, délivrés de toute crainte après le 10 août, n'ont-ils pas cessé de s'en vanter, et leurs déclarations ne permettent pas de douter des intentions qui animaient alors les puissances. Ce système était tellement ancré dans certains esprits, qu'ils le reproduisaient au sein même de la guerre, et qu'ils voulaient transformer les armées en murailles, destinées seulement à enceindre la France, et à attendre, les armes au repos, la fin de ses convulsions et de son agonie.

Les Français ayant, comme on devait bien s'y attendre, fait changer promptement de face à cette guerre spéculative ; les puissances ayant reconnu la faiblesse de ces barricades ; la guerre les ayant fatiguées et dégoûtées, fracti bello fatisque repulsi... les puissances sont revenues à ce même système défensif, mais sur un autre plan. Ainsi, tandis qu'il s'agissait en 1792 de s'unir pour cerner la France et contenir la révolution, il s'agit vraisemblablement en 1798 de s'unir de nouveau, non pas directement contre la France, mais indirectement ; non pas pour l'attaquer, mais pour s'en défendre à distance, en s'éloignant d'elle, en interposant des états intermédiaires entre la France et les grandes puissances, et en lui faisant craindre l'action simultanée d'une grande réunion de forces qui, attendant sur leur terrain qu'on vienne les chercher, s'y défendraient avec tous les avantages que la France a trouvés sur le sien... Les traces de ce système se retrouvent partout.

La ligne de démarcation et le prix qu'on semble y mettre l'indiquent du côté de la Prusse et du Nord. L'Autriche ne cherche évidemment qu'à s'éloigner de la France, à se donner de nouvelles frontières, et à se fortifier chez elle.

Si les bruits de coalition entre la Russie et la Prusse ont quelque fondement, sûrement ce n'est qu'en ce sens purement défensif ; de manière qu'ainsi qu'autrefois l'Autriche ne travaillait réellement qu'à modifier la révolution lorsqu'on la croyait armée pour la renverser, de même aujourd'hui elle ne se lie avec ses voisins, elle ne remue continuellement ses troupes que pour en imposer à la France, et la ramener à des procédés à peu près tolérables.

Dans ce plan, l'Autriche fait le centre de cette opposition armée, la Prusse et le Nord en font la droite, Naples la gauche, la Russie la réserve et l'Empire les avant-postes.

Ce plan explique tout ce qui se passe, et le traité de Campo-Formio, et le congrès de Rastadt, et la cession non contestée de Mayence et de la rive gauche, et la tolérance accordée aux révolutions de la Suisse et de Rome, et la reprise d'armes qu'ont occasionnée les nouveaux dangers de Naples. Il est clair pour qui veut examiner ces faits et les lier ensemble, que l'on est convenu, au moins tacitement, de céder en toute propriété à la révolution, une certaine étendue de terrain, à condition qu'elle ne cherchera ni à en sortir ni à troubler ses voisins. C'est un traité de partage entre la nouvelle et l'ancienne Europe.

Dans ce plan, l'Autriche acquiert les Grisons à la droite du Rhin et cède Constance à la gauche, de manière que ce fleuve forme, depuis sa source jusqu'à son embouchure, la limite entre la partie révolutionnée et la partie non révolutionnée de l'Allemagne.

La Prusse devra vraisemblablement se retirer derrière le Veser, et par cette retraite parallèle à celle de l'Autriche, s'éloigner de la France ; combinaison réputée favorable à la tranquillité des deux empires.

Si tous ces faits ne suffisaient pas, il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à examiner la composition et la marche des cabinets.

L'envoi d'un ambassadeur à Paris vient de terminer quelques brouilleries entre la France et la Suède.

Le ministère qui fit la paix de Bâle continue d'administrer la Prusse ; et ce pays, en changeant de souverain, n'a pas changé de système.

Le ministre qui a signé le traité de Campo-Formio, les influences qui ont amené tout ce qui s'est passé avant et depuis, ont un ascendant décidé dans le cabinet de Vienne ; il s'est établi des relations intimes entre eux et les agens français à Campo-Formio.

Le ministre napolitain qui a joué le rôle ostensible à Campo-Formio, dirige les affaires à Naples, d'où le ministre Acton a été écarté par lui, comme le baron de Thugut l'a été par le comte de Cobenzel.

L'Espagne même, l'Espagne cherche à se rattacher à ce système sous son nouveau ministre, qu'il ne faut peut-être pas juger sur quelques actes d'une condescendance forcée par les Français, devenus d'ailleurs d'usage dans presque tous les gouvernemens.

Voilà vraisemblablement le fil de la politique actuelle.

Qu'on l'étende à la nouvelle marche du gouvernement français, aux nouvelles dispositions d'ordre et de compatibilité qu'il vient de manifester avec ses voisins, à sa douceur envers Naples, à l'appui qu'il prête au roi de Sardaigne contre les insurgés du Piémont, à son silence sur l'affaire de Bernadotte, comparé avec l'éclat qu'il a fait à Rome ; qu'on joigne à ces actes publics les inductions qu'il est naturel de tirer de tout ce que le gouvernement français laisse percer de ses intentions dans ses papiers officiels, et dans plusieurs occasions aussi marquantes que les réceptions d'ambassadeurs, par les déclarations les plus pacifiques, et l'on pourra se faire une idée du nouvel esprit qui dirige à la fois la France et les puissances.

Il résulte évidemment de tous ces faits, que les puissances et la France sont convenues de se tolérer, et, pour y parvenir plus sûrement, de partager l'Europe, dont l'ouest restera à la révolution et l'est aux anciens gouvernemens. On appelle cela faire la part au feu : elle est grande, il faut en convenir...

Du côté des puissances on a encore calculé l'amortissement des idées révolutionnaires, et le peu d'impression qu'elles ont fait en général sur les peuples et sur les armées : la première éruption de cette fièvre était le moment critique ; il s'est écoulé sans réaliser les dangers qu'il avait fait craindre, il ne menace pas de retour. De plus, les gouvernemens, en se resserrant, en s'entourant de surveillance, en écartant les sujets les plus palpables de mécontentemens, se flattent de balancer les inconvéniens de leur nouvelle position ; enfin, avec la paix, ils attendront au loin et avec des forces fraîches, les chances que la révolution doit faire naître en France ; chances dont ils se regardent comme affranchis en leur qualité de gouvernemens réguliers...

Telle est l'origine et la substance du système défensif. Examinons-le avec soin...

1°. Ce système n'est autre chose qu'un plan de coalition, mais de coalition inactive. Comme coalition, il renferme déjà tous les vices de ces associations ; comme force d'inertie, il renferme encore tous ceux de l'oisiveté, et l'oisiveté est mère de tous les vices, en politique comme dans tout autre cas.

Si le mouvement et la chaleur de l'action ont tant de peine à soutenir les coalitions actives, comment se soutiendraient-elles dans le repos des esprits et des corps ?

A quels objets s'étend cette coalition défensive ? Où commence-t-elle, où finit-elle ? Par exemple, le congrès de Rastadt installe la France sur toute la rive gauche du Rhin. Il interpose entre elle et les deux grandes puissances d'Allemagne nombre de petits états. Ces derniers font-ils partie de la coalition en tout et pour tout ? Les grandes puissances sont-elles tenues d'intervenir dans tous les différens qu'ils auront inévitablement avec la France ? Les laissera-t-on écraser par elle ? Dans le premier cas, que devient le système défensif ? quel profit de substituer à sa place un voisin dont on a la charge, et dont la faiblesse invite à l'attaquer ? qu'a-t-on gagné à se déplacer ? Dans le second, le système défensif est rompu, et l'on se, retrouve à côté du voisin que l'on avait voulu fuir...

Dans cette coalition, les intérêts sont-ils également sentis ? Celui qui est en première ligne voit-il comme celui qui est en seconde, en troisième ? Le faible juge-t-il comme le fort, le riche comme le pauvre, l'état commerçant et navigateur comme celui qui est borné à une puissance purement continentale ? Le courant des affaires personnelles à chaque membre de l'association ne change-t-il pas sa position relative à l'association générale ? Par exemple, la Russie, qui par sa position sert de lien commun à l'union de la Prusse et de l'Autriche, n'a qu'à se brouiller avec la Turquie, cet incident ne change-t-il pas sa position respective avec chaque membre de l'union, qui la considère alors sous des rapports personnels ? La division de ses forces n'affaiblit-elle pas le nœud commun ? Les puissances qui forment le fonds de l'association oublieront-elles toujours, en sa faveur, ce qu'elles croient être leurs intérêts particuliers et même leurs anciennes querelles ? Résisteront-elles toujours aux amorces de l'espérance, aux semences de discorde et de jalousie que la France jettera parmi elles pour diviser leur faisceau ? Certes, il faut renoncer à toutes les notions acquises sur le cœur humain et sur la marche des affaires de ce bas monde, pour adopter une pareille chimère...

2°. Ce plan étant purement défensif, il a par là même tous les désavantages de cet état, qui condamne à ne faire que parer des coups qu'il est difficile de prévoir, et qu'on s'est interdit de rendre. Dans ce système, on abandonne toute initiative, comme l'ont fait les puissances dans tout le cours de la guerre et de la révolution. Elles se sont toujours subordonnées aux plans de leur ennemi sans jamais en former d'indépendans de ceux de la France qui forçassent celle-ci à s'occuper des leurs. C'est encore la même chose à Rastadt : on n'y discute que les plans de la France ; l'Empire ne

demande, ne propose rien pour son compte ; il est sur la défensive et dans un état de capitulation...

Or, il en sera de même dans le système que nous examinons ; car un repos absolu, un calme plat, tel que celui des anciennes paix, étant une chimère avec la mobilité qui fait l'essence de la révolution, il y aura nécessairement action et réaction entre elle et les puissances : c'est forcé. Combien de sujets de querelles n'a-t-il pas existé déjà entre la France et l'Autriche, depuis le traité de Campo-Formio, malgré la première ferveur qui suit toujours les réconciliations ? La Prusse et le Nord n'ont-ils pas été sur le qui vive pendant tout l'hiver, par les prétentions de la France sur Hanovre et Hambourg ? Qui leur garantit qu'elles ne revivront pas ? Les puissances se condamnent donc par leur système défensif à tourner autour de toutes les fantaisies de la France, comme des satellites autour de leur planète ?...

3°. Ce système est ruineux à la longue, et presque aussi cher que l'état de guerre. Cela résulte de la différence entre une paix paisible et une paix armée. Or, il est évident que cette coalition et sa paix seront nécessairement armées. La Prusse et l'Autriche ont-elles pu désarmer depuis leurs paix ? Les circonstances qui les forcent aux dépenses de la guerre sans guerre, ne se représenteront-elles pas sous mille formes, et la base même du système, qui est l'existence d'une grande force armée n'en demandent-elles pas la dépense habituelle et la montre très fréquente ? D'ailleurs cet état imminent de guerre sans guerre, n'est-il pas le pire de tous pour les troupes ; l'incertitude de leur sort, la fatigue des marches et contre-marches ne sont-elles pas très propres à les dégoûter, à les indisposer, et se concilient-elles bien avec l'esprit d'un état dont la décision fait le fonds ?

4°. Le système défensif partageant l'Europe en deux zones absolument étrangères l'une à l'autre, les deux partis ne sont-ils pas continuellement en présence ; et ce qu'il y a de véritablement hostile dans cette opposition permanente, échappera-t-il à la pénétration des yeux révolutionnaires, accoutumés à tout voir et à tout percer ? Croit-on leur faire illusion, et leur déguiser ce que cet état renferme d'inimitié ou de crainte, de haine ou de dissimulation ? Eh bien ! les Français l'ont déjà dit en mille occasions, et sur-tout à celle de la liaison de l'Autriche avec Naples, qui, placés aux extrémités de l'Italie, semblent s'être rapprochés pour en former l'équilibre. Ils se sont bien promis de le rompre, et les prétextes ne leur manqueront pas.

5°. Un système offensif ou défensif de paix ou de guerre n'est pas au pouvoir de l'Europe ; elle s'en flatterait en vain ; elle n'est plus maîtresse du choix.... Au point où elle a laissé venir les choses, ce n'est plus elle qui décide de sa destinée, c'est le Directoire, en sa qualité de chef de la révolution française, succédant en cela à tous ceux qui l'ont dirigée. Nous traiterons de vous, chez vous et sans vous, disait aux Hollandais le cardinal de Polignac à Gertruidenberg ; le Directoire a généralisé l'audace de ce langage, qu'il tient à tout l'univers. Vous aurez, lui dit-il par toute sa conduite, la paix ou la guerre, suivant notre convenance, suivant que les dispositions intérieures de l'état demanderont le calme ou l'agitation, suivant les degrés de l'obéissance de nos troupes et de la sûreté de leur séjour parmi nous, suivant que le vide de notre trésor nous rendra le pillage nécessaire, suivant que nous aurons besoin de distraire un peuple léger et vain, et de l'occuper de nos triomphes, dont nous nous servirons également pour l'asservir et pour vous effrayer ; voilà, n'en doutons pas, ce que le Directoire répond au fond de sa pensée à ce système défensif, dont il connaît les ressorts tout aussi bien que ceux qui les ont faits. Rien ne lui échappe, soyons en sûrs ; il doit retentir long-temps à l'oreille de tout homme sensé, ce mot de Barrère, il y a de l'écho en Europe.

6°. Comme le système défensif est basé sur la paix, il faudrait que cette paix fût également au pouvoir des deux partis. Or, la possibilité de la paix n'appartient pas au gouvernement français comme aux gouvernemens étrangers. Il y a dans le premier une infusion d'esprit révolutionnaire distinct du gouvernement, qui n'existe pas dans les autres. C'est l'esprit de secte et de révolution, qui, quoique faisant partie du gouvernement, est quelquefois en opposition avec lui. Ainsi ce gouvernement, composé d'anciens coryphées du jacobinisme élevés par la pratique de ses principes, est aujourd'hui en guerre avec lui, après avoir été en alliance avec lui au 18 fructidor, au 13 vendémiaire, en un mot, dans toutes les grandes occasions de la révolution ; voilà ce qu'il faut bien distinguer. L'esprit révolutionnaire est séparé du gouvernement ; il y participe en quelques points, il lui est soumis dans quelques autres. On peut être en paix avec le gouvernement, on ne l'est pas avec l'esprit révolutionnaire ; le gouvernement fait la paix avec l'Empereur, voilà son acte ; Bernadotte fait une tentative d'insurrection, voilà l'esprit révolutionnaire ; l'Empereur était en paix avec l'un, et ne l'était pas avec l'autre. Si le peuple de Vienne eût répondu à l'appel révolutionnaire de l'ambassadeur, le gouvernement français aurait-il été le

maître de n'y pas répondre de son côté ? C'est ce qui rend la position des deux partis inégale ; dans un cas pareil, tout le système défensif n'est-il pas renversé ? et qui répond qu'un pareil évènement ne sera pas répété ailleurs, par quelque ambassadeur qui n'aura pas assez médité le précepte, que fougue n'est pas force ?

7°. Le système défensif résultant de l'accord de plusieurs, manque de l'unité qui appartient à son adversaire. Celui-ci est seul. Cet avantage est immense. Les alliés, au contraire, ne sont pas seulement divisés entre eux, mais ils le sont encore en eux-mêmes ; il y a deux conseils dans chaque cabinet ; leur choc allanguit toutes les décisions et toutes les actions. Il est connu qu'il y a partout un parti français, comme il est également certain qu'il n'y a au Luxemboug ni parti anglais, ni parti allemand, ni parti russe.

8°. Le système défensif ne garantit pas les gouvernemens des attaques sourdes, des menées secrètes et des conspirations sans cesse renaissantes. Quels principes défensifs peut-on leur appliquer ? De quelle sécurité laissent-elles jouir ? Les rois de Sardaigne et de Naples, le grand duc de Toscane, ien en paix avec la France, en ont-ils joui un instant depuis trois ans ? Quel est leur crime ? d'être sur le chemin de la révolution. La Suisse et le Pape ont-ils pu se préserver de cette guerre sourde qui a fini par les perdre ?

N'en sera-t-il pas de même pour les puissances attachées au système défensif ; et les princes, condamnés à tout craindre, à punir sans cesse, ne seront-ils pas forcés de devenir tyrans par système, quand ils seront entourés de factieux par principes ?

Le système défensif est donc vicieux dans son essence, et manque de solidité dans ses bases. Voyons s'il est mieux appuyé sur les accessoires que l'on cherche à y rattacher. Ils sont de deux espèces absolument différentes : les premiers sont les chances de l'état révolutionnaire, les seconds sont l'amortissement de ce même état révolutionnaire et le retour à la modération ; de manière que l'on fait concourir au même but les deux contraires.

Les espérances sur l'instabilité de la révolution, et sur sa fin prochaine, amenée, soit par ses excès, soit par toute autre cause, ont formé et forment encore le fonds des horoscopes que l'on tire sur les destinées de la France. Une grande partie des illusions sur lesquelles on établissait ces bonnes aventures sont déjà évanouies. Ainsi, il n'est plus question de la famine, de l'épuisement intérieur, des assignats et de mille autres folies semblables ;

mais, comme le caméléon de l'espérance au lieu de mourir ne fait que changer de couleur, on se console de la perte de ce terrain indéfendable, par l'attente du choc des factions, de Ta lassitude de la nation, du déficit de la finance, que sais-je, enfin, par l'attente du retour d'évènemens pareils à ceux qui amenèrent le 18 fructidor, enfin par l'espoir de ceux que pourrait produire quelque ambition particulière.

Le gouvernement actuel de la France est établi sur la ruine de ses propres lois constitutives, sur celle des factions, sur celle de l'esprit public dans le pays qu'il gouverne.

1°. Le gouvernement a déchiré, il y a long-temps, la constitution au nom de laquelle il règne, et à laquelle il adresse des hommages dérisoires. Au 18 fructidor des royalistes a succédé celui des jacobins en mai 1798 ; la facilité avec laquelle il a chassé et cassé des députés reconnus par toute la France et par lui-même ; la facilité encore plus grande avec laquelle il a cassé les nouvelles élections ; ce pouvoir de faire et de défaire les représentans de la nation, de se rendre maître du corps législatif, en ouvrant ou fermant la porte à des élus de son choix ou hors de son choix ; la latitude de pouvoir excentrique à la constitution, qu'il exerce sur les tribunaux, sur les corps civils et militaires ; cette réunion de pouvoirs usurpés met le Directoire au-dessus de la constitution, comme les concessions du sénat romain mirent successivement les empereurs au-dessus de lui-même et de tout pouvoir connu. A Paris, comme à Rome, l'armée conserve au gouvernement les prérogatives que le corps législatif lui défère, et celui-ci règne alternativement sur le sénat par l'armée et sur l'armée par le sénat. Dans le fait, il n'y a plus de constitution en France, il n'y a qu'un gouvernement...

On a pu former quelques espérances sur les élections de cette année, dans un sens précisément contraire à celui des élections de l'année dernière, mais pareil au fonds, quant à la probabilité des secousses intérieures.

Mais le Directoire a prévenu le coup ; après avoir fait la faute de laisser arriver les royalistes, il n'a pas fait celle de laisser entrer les jacobins ; il les a arrêtés sur le seuil de la porte du corps législatif ; toutes les élections suspectées ont été annulées.

Les élections étaient à peu près partagées entre les jacobins et les commissaires du Directoire. L'exclusion des premiers fait du nouveau corps législatif une véritable assemblée de commissaires du Directoire. Il y aura probablement un parti d'indépendans formé d'une petite quantité d'hommes à talent ; mais semblables au parti de l'opposition d'Angleterre, qui compte

aussi des talens supérieurs, ils les emploieront en pure perte contre une majorité dévouée, et ils n'auront pas, comme en Angleterre, la ressource des manœuvres contre le gouvernement, qui, en France, les conduiraient droit à Cayenne. M. Fox est bien heureux d'habiter l'Angleterre contre le gouvernement de laquelle il crie tant, car s'il avait eu affaire à celui de France, qu'il chérit si tendrement, il y a long-temps qu'il serait déporté.

Le Directoire sait bien que dans tout gouvernement représentatif on ne gouverne pas contre la majorité ; toutes ses démarches se rapportent à s'en assurer : il y a trop réussi... S'il soigne l'entrée des députés, il soigne aussi leur sortie ; les grâces attendent à la porte ceux qui l'on bien servi, et cette distribution lui garantit la docilité de ceux qui siégent encore.

Le gouvernement anglais ne va pas autrement ; mais, aux moyens d'ordre, d'habitude, d'influence ou d'esprit public qui, dans ce pays, valent régulièrement la majorité au ministère, le Directoire préfère les moyens de corruption et de violence. Le résultat est cependant le même : comme il n'est pas plus contesté en France qu'en Angleterre, le gouvernement français marche et marchera comme le gouvernement anglais, appuyé sur les mêmes supports...

2°. Il n'existe plus en France de partis proprement dits.

Un parti ne consiste pas seulement en individus d'une part, ou bien en plans et en projets de l'autre, mais dans la réunion de tous les deux, comme un édifice ne consiste pas dans un plan de bâtiment ou dans un rassemblement de pierres, mais dans leur ordonnance, dans leur rapprochement sur un plan régulier. Or, il n'y a rien de tout cela en France ; et ce pays, après avoir été celui de l'Europe qui a compté le plus de partis, est peut-être celui qui en renferme le moins. Les constitutionnels, les girondins, les jacobins, les montagnards, les cordeliers, les fédéralistes, les royalistes, les vendéens, les chouans, les thermidoriens ont tous également passé. On classe maintenant tous les mécontens en deux grandes divisions, savoir, les royalistes et les jacobins. Les uns ni les autres ne sont pas un parti... Le nombre de ceux que l'on nomme royalistes, regrettant ou désirant un roi, détestant le gouvernement pour l'amour de la royauté ou pour tout autre motif, ce nombre, dis-je, est immense ; mais, à raison même de son immensité, il ne se connaît ni ne s'entend ; il manque de chefs, de plan, de centre et de moyens de direction. Il y a plus ; dans tous les conflits du gouvernement avec les jacobins, il sert le gouvernement contre eux, comme ceux-ci servent aussi le gouvernement contre les royalistes. Les jacobins,

connus maintenant sous le noms d'anarchistes, sont peu nombreux, parce qu'il sont le reste d'un parti dont un grand nombre de membres ont péri sans être remplacés : parti qui d'ailleurs n'a jamais été très nombreux, même lorsqu'il gouvernait la France. Mais ce parti, chargé de toute l'horreur due à ses forfaits, n'a pas de soutien dans la généralité du peuple ; il est actif, il a des chefs, des plans, mais il manque de bras ; de manière que l'on peut dire que les uns sont des partisans sans parti, et les autres un parti sans partisans. Mais dans cet état, qu'ont les uns et les autres d'inquiétant pour le gouvernement qui les connaît, qui les surveille, qui les domine l'un par l'autre, qui les châtie tour à tour, et qui, se croyant assez fort pour s'en passer, menace de les briser à la fois, comme on fait toujours des instrumens de révolution...

3°. La dégradation et la nullité du peuple français est le troisième moyen de la puissance du Directoire. Ce peuple n'est plus qu'un marchepied pour ses maîtres. Le gouvernement a tenté sur lui la plus vaste épreuve que la tyrannie se soit jamais permise. Les tyrans et les usurpateurs règnent ordinairement sur le peuple par le peuple lui-même, en flattant ses goûts. Les empereurs le nourrissaient et ne cherchaient qu'à l'amuser ; ici c'est tout le contraire. C'est en torturant tous ses goûts ; toutes ses affections, toutes ses habitudes, en poussant les recherches de la tyrannie jusque dans des détails qu'elle avait toujours respectés ou ignorés, que le gouvernement régente la nation française, et la soumet à un joug tantôt cruel, tantôt bizarre, mais toujours également détesté.

Le gouvernement français met plus d'importance au calendrier républicain qu'à l'existence de Dieu, à l'observation de la décade qu'à celle des droits de l'homme ; il arrache à 30 millions d'hommes leur religion, leurs propriétés, leurs lois, leurs enfans, jusqu'aux formes d'urbanité de leur ancien langage, il l'atteint ainsi dans toutes ses affections, et il n'éprouve aucune commotion ; s'il y a résistance, elle n'est que passive et force d'inertie. Le gouvernement en général est détesté, ses agens sont honnis, ses institutions vilipendées, on rougirait presque partout de s'avouer l'ami ou le parent d'un des dominateurs. O prodige ! la soumission et l'obéissance surpassent encore le mépris et la haine ! On dirait que les Français sont étrangers à leurs propres souffrances, que ce n'est pas d'eux dont il s'agit dans les actes de leur gouvernement ; en un mot, le Directoire a résolu un grand problème, celui de gouverner contre les gouvernés.

On aura la juste mesure de la patience des Français et de leur absence totale de participation aux actes de leur gouvernement, en réfléchissant à la quantité et à la qualité des personnes qui fréquentent les assemblées constitutionnelles et les institutions républicaines, en examinant avec quelle indifférence on a laissé chasser ces députés qui faisaient l'espoir de la France, ainsi qu'annuler leurs décrets qui avaient excité tant d'enthousiasme. Quand on pense que cette violence, aggravée par la banqueroute du 18 fructidor, n'a pas excité un cri ni armé un bras ; que la France entière s'est laissé arracher cette religion dont elle avait embrassé le retour avec transport, certes, il faut renoncer à compter sur un tel peuple, et à le ranger au nombre des obstacles ou des incidens possibles.

Dans le fait, la France paraît contenir deux populations étrangères l'une à l'autre, une de conquérons fiers, actifs, entreprenans ; une de conquis, tremblans, inactifs et subjugués ; c'est comme en Égypte, où une poignée de mamelacks disposent de tout un peuple, où leur gouvernement est tout, et la nation rien ; de manière que lorsque le gouvernement français parle de ses conquêtes, il faut toujours compter que la première est celle de la France même, et que la conservation de celle-là lui garantit toutes les autres.

L'asservissement de la nation est tel, qu'il ne laisse pas même l'espoir d'une guerre civile ; les élémens n'en existent plus dans la nation ; s'il y en a quelque part, ils ne se retrouvent qu'aux armées. La nation les regarderait combattre entre elles, comme avec les Autrichiens et les Anglais. A-t-elle pris la moindre part aux mouvemens de l'armée de Hoche, aux menaces de celle de Buonaparte ? Il en serait à Paris comme à Rome, où les habitans, changeant alternativement de joug, ne se mêlaient en rien des querelles d'Othon et de Vitellius, de celui-ci avec Vespasien, et de mille autres compétiteurs à l'empire, nommés par les armées, reçus avec un plaisir et chassés avec une indifférence parfaitement égaux.

L'examen des causes de cet asservissement nous conduirait trop loin ; nous en assignerons seulement quelques-unes.

1°. Le repos actuel équivaut au mouvement passé ; il fut excessif, la lassitude l'a suivi ; elle a rejeté la nation dans l'autre extrême. Le mouvement moral a suivi les lois de la physique, dans laquelle l'angle de réflexion est toujours égal à celui d'incidence.

2°. L'impression de la terreur subsiste encore et pèse de tout son poids sur les esprits. On est prêt à tout sacrifier pour l'éviter. C'est le seul sentiment qui se soit manifesté dans la nation au 13 vendémiaire, au 18

fructidor ; et sur ce point, Roberspierre règne encore du fond de son tombeau.

3°. L'inutilité de plusieurs tentatives, le mauvais succès de guerres cruelles, telles que celles de la Vendée et des Chouans, de Toulon et de Lyon ; mille insurrections étouffées dans le sang, ou perdues par la malfaçon des entrepreneurs, la crainte de se commettre avec un gouvernement inexorable, tout a contribué à refroidir, à allanguir les Français, à les dégoûter de toute opposition, tout les a poussés vers une soumission inévitable ; et comme rien ne donne plus de force à un gouvernement que la répression des insurrections, le succès avec lequel le gouvernement les a comprimées toutes, lui a donné une grande puissance d'opinion dans l'intérieur.

4°. L'éclat dont le gouvernement brille au dehors ajoute aussi beaucoup à sa considération au dedans. A cet égard, rien ne manque au Directoire ; il a marché de succès en succès, et la nation le paye en obéissance de la gloire qu'il a attachée à son nom. C'est-là le piége où les usurpateurs prennent toujours les peuples ; ils cherchent à faire oublier par des exploits le vice de leur intrusion. L'usurpateur se cache derrière des trophées, et les peuples éblouis ne songent guères à contester un pouvoir dont la source se perd dans des lauriers.

M. Necker a dit, avec beaucoup de raison, en parlant de l'influence des victoires de la France, que le bonnet du grenadier français avait caché les infamies du bonnet rouge.

5°. Enfin la cause déterminante de la soumission de la nation à son propre gouvernement, c'est la soumission des gouvernemens étrangers. Quand les hommes les plus opposés à la révolution ont vu l'éloignement des puissances pour la cause royale en France, et sociale dans tout le monde ; quand au lieu de ces motifs sacrés ils les ont vues travailler à la destruction de la France, ne tenir aucun compte des dangers de la révolution pour la société en général, et pour eux en particulier, traiter continuellement d'état à état avec tous les gouvernemens français, depuis Brissot jusqu'au Directoire, que pouvaient-ils, eux particuliers, vouloir lui contester ? Charette mourant déclare n'avoir reçu de l'Angleterre qu'une somme de 15,000 francs : 15,000 francs, grand Dieu ! quel encouragement pour le reste des Français...

Quoi ! presque tous les gouvernemens baissent à la fois pavillon devant les Français ; de grands princes sont leurs alliés, les agens de leurs

fantaisies ; des monarques absolus chez eux, à la tête d'armées puissantes, se soumettent comme les autres à leurs exigeances, et des particuliers isolés, dépourvus de moyens, ne se soumettraient pas ? Il faut le dire ; ce sont les puissances qui ont achevé la conquête de la France, pour le compte de son gouvernement, et qui lui ont imposé la nécessité du joug, avec l'exemple de le porter.

Rien de tout cela ne fût arrivé dans un autre ordre de choses de la part des puissances ; rien de tout cela n'aurait lieu dans notre plan ; mais rien de tout cela n'appartient au système défensif, qui est lui-même un plan de composition, et par conséquent de soumission...

Si l'on me demande comment concilier tant de contradictions, tant de grandeur et tant de bassesse, tant de lâcheté et tant de victoires, je répondrai que le Directoire est, en France, ce que les empereurs les plus vils des mortels furent à Rome ; que le sénat tremblant devant Tibère, était le corps législatif de France ; que le peuple de la ville de Rome, abîmé de vices, et remerciant le ciel de la convalescence de Néron, est le peuple de Paris, vautré dans la corruption, et criant d'une bouche affamée, vive la république ! qu'enfin les armées françaises sont les armées romaines, achevant la conquête du monde à l'époque de la plus grande dissolution de Rome.

C'est que dans les peuples éclairés il y a toujours aussi des hommes éclairés qui savent en tirer parti, et que le fonds de la nation restant sain, pendant que la capitale est gangrenée, des bras robustes et bien dirigés suppléent aux vices d'une tête efféminée. En tout état, la corruption ne sort guère des grandes villes ou des grands rassemblemens ; elle ne descend pas dans le fond des nations, qui font les armées ; Paris et Pétersbourg sont peuplées de sibarites, et leurs armées sont dirigées par des hommes de génie, et composées de soldats vigoureux...

La finance de la république est encore une des grandes espérances de ses ennemis de toute espèce.

Il n'y a plus de finances en France depuis 1789 ; car il n'y a pas de finances dans un pays où la recette n'équivaut pas au cinquième, au sixième de la dépense ; ce ne sont point là des finances : or, tel est l'état de la France depuis le commencement de la révolution. Avec une dépense au-dessus d'un milliard, sa recette ne s'est jamais élevée au-dessus de 150 millions de revenus effectifs ; elle n'en a pas davantage aujourd'hui ; le ministre Ramel et la commission des finances viennent encore de déclarer que la trésorerie

ne touche pas 4 millions par décade, ce qui fait 144 millions par an. Cependant la France a été, elle va encore malgré ce déficit ; c'est du sein de sa pénurie et de ses désordres que sont sortis sa grandeur et l'abaissement de ses voisins... Elle ira donc comme elle a déjà été, et le passé est le garant de l'avenir. On pourrait finir là l'histoire de la finance future de la France, et se borner à ce jugement par analogie ; mais comme on insiste beaucoup sur l'épuisement à venir des objets qui composaient les ressources précédentes, il faut en expliquer la nature, l'étendue et la durée possibles. C'est un des plus singuliers phénomènes de la révolution... La France percoit 144 millions ; elle en dépense près de 1200, la dépense étant évaluée à 3 millions par jour : bornons-la à un milliard pour éviter tout extrême.

Les 150 millions sont employés en solde et en objets pressans ; encore cela n'a-t-il lieu que depuis un an. Jusque-là, l'armée avait été payée en papier ; une partie de la solde actuelle est toujours arriérée. En septembre 1797, sur environ 100 millions, de solde, il en était dû plus de 30.... La garnison de Mantoue et l'armée de Rome se sont soulevées par défaut de paiement. Le papier de toute nature, les assignations, les bons des ministres font le service et comblent le déficit. Les fournisseurs les prennent comme argent, n'importe à quel prix ; le crédit alors vaut l'argent, et l'état vit de ce crédit. Voilà tout le secret, en France comme en Angleterre, où le gouvernement et le peuple s'entendent pour se donner des billets de banque ; mais comme le crédit du papier de France n'a pas les mêmes bases que le billet de banque anglais, il faut expliquer comment il se soutient.

Le crédit du gouvernement français se compose de deux élémens principaux :

I°. D'intérêts correspondans aux siens, dans l'intérieur de la France.

2°. De la patience du peuple français.

Le gouvernement ayant passé six ans à transvaser les propriétés, une multitude d'intérêts se sont liés à ses opérations. Ce sont autant d'appuis d'une part ; il les invoque dans tous les dangers ; et autant de victimes de l'autre ; il les pressure dans tous ses besoins.

Les ventes ayant été faites à vil prix, il change les conditions de ses contrats, et rançonne à plaisir ses acquéreurs. Après plusieurs extorsions de ce genre, il vient de proposer d'élever d'un quart le prix de presque toutes les ventes : quelle immense ressource ! Après celle-là, il passera à d'autres, et ainsi de suite... L'expérience lui ayant appris qu'il n'existait aucune liaison, aucune prévoyance dans l'intérieur, que chacun ne s'attachait qu'à

la partie de la loi qui le concernait nominativement, il prend en détail les diverses classes d'acquéreurs, et les rançonne chacun à part ; tous ceux qui n'ont pas pris part à ces acquisitions, trouvent qu'il y a justice à traiter ainsi des gens au moins peu délicats. Le gouvernement s'alimente ainsi de l'insouciance et des haines communes. Cela n'aurait pas lieu, si la France était combattue sérieusement ; mais avec un système défensif, qui, au lieu de lui contester ses acquisitions, ne fait que les lui confirmer, il n'y a pas de raison pour que ces remuemens ne durent pas pendant cent ans. Les acquéreurs sont, en grand, ce qu'étaient les engagistes du domaine.

Mais la richesse véritable du gouvernement français, c'est la patience de la nation française ; voilà la mine inépuisable ; il a beau la tenter cette patience, il n'a pu la lasser.... 42 milliards d'assignats, trois milliards de mandats, des milliards de rescriptions, de bons, de paperasses de toute espèce se sont succédé, se sont chassés, sont tombés les uns sur les autres, et le tout en vain. On compte plus de dix grandes banqueroutes publiques depuis six ans ; y a-t-il eu le moindre mouvement ou la moindre secousse. Les rentiers ont fait le désespoir de l'ancien gouvernement, ils font l'inquiétude de tous les autres ; et dans Paris, 300 mille rentiers meurent de faim depuis six ans, sans demander autre chose à leurs spoliateurs, que l'aumône.

Le désordre même s'est organisé, au point d'avoir tué l'agiotage en grand, qui est fini depuis un an ; de manière qu'il n'y a pas eu, depuis le 18 fructidor, plus de mouvement sur la place de Paris que sur celle de Londres.

La finance française va à quelques égards comme celle de l'Angleterre ; avec un billet de banque, on a de l'or et des marchandises ; avec un bon du gouvernement français, on a un champ, de l'argent au perron du Palais-Royal et des étoffes chez les marchands.

En Angleterre, le parlement ne refuse aucun impôt au ministère ; le public, après quelques criailleries, accepte tout de celui-ci ; en France, le corps législatif accorde tout de confiance au Directoire ; le public se laisse faire ; le secret de part et d'autre réside dans la patience de la nation. Elle a, dans les deux pays, rendu vains les pronostics de Thome Payne, de MM. d'Ivernois et de Calonne. Le premier se fondait sur des calculs d'arithmétique, sur les finances d'une nation qui ne compte plus. Le second a annoncé depuis trois ans la perte de la république par la finance, et le troisième la restauration de la finance française. Ils avaient à la fois tort et raison. M. d'Ivernois avait raison d'assigner un terme prochain à la chute

du papier ; il avait tort d'en conclure celle de la république ; car elle n'a pas péri, elle ne devait pas périr, attendu qu'elle devait faire quelque chose de plus fort que le papier, qui était de s'en passer. M. de Calonne avait raison de considérer la chute du papier comme étrangère à l'existence de la république ; il avait tort de croire à la restauration des finances, dont elle ne s'occupait pas ; car elle a encore plus fait, elle a su s'en passer.

L'erreur des deux auteurs provient d'avoir plus calculé sur une richesse matérielle que sur une faculté morale. Ils ont tous également oublié la patience du peuple ; toute finance a un terme nécessaire, au lieu que la patience d'un grand peuple n'en a pas.

La finance française ne sera donc ni un embarras pour le gouvernement, ni une ressource pour les puissances, dans un système défensif ; elle deviendrait même un danger pour elles ; car la France manquant d'or, mais non pas de fer, tournerait ce fer contre les puissances pour leur arracher leur or. L'un donnerait l'autre, comme il a donné l'Italie, la Suisse et la Hollande.... comme il fait contribuer Hambourg et Brémen. Qu'importe d'ailleurs que la finance et mille autres causes tourmentent la France, si elle a le temps de tout culbuter et de tout détruire ; que font maintenant à l'Italie, à la Hollande, à l'Empire toutes les souffrances et toutes les pertes de la France ? Hercule dévoré de mille feux, n'en déchire pas moins, avant d'expirer, les bergers qui s'approchent de lui, et déracine les arbres et les rochers.

On fonde encore de grandes espérances sur les armées. Hélas ! elles ne sont célèbres que par leur courage et leur docilité, qui tiennent du prodige. Premières victimes du despotisme, elles en sont les instrumens les plus dociles et les plus fermes appuis, Elles ont bien dû apprendre aux autres gouvernemens à ne pas craindre de leurs propres armées, et combien elles sont peu redoutables pour qui sait bien les manier.

Que n'ont-elles pas fait, ces armées françaises, dans l'ordre de la soumission et de l'obéissance ? Quel souverain oserait exiger de son armée ce que le Directoire fait faire aux siennes ? On les envoie à la boucherie, on les promène de contrée en contrée, de Rome à Brest, d'Irlande à Strasbourg, de Strasbourg à Mantoue, on les laisse manquer de tout, pendant trois ans la solde fut une dérision, on ne la paye qu'à moitié dans ce moment ; en un mot, l'état habituel de l'armée française est tel, qu'aucun prince n'oserait en faire l'état de la sienne pendant quatre jours, et cependant on est encore à attendre le premier signe de révolte, le premier refus d'obéissance ou de

service. Le soulèvement de Rome est un mouvement d'indignation contre un individu et contre des voleurs particuliers, et non pas contre les lois de la république ; l'armée de Rome n'en réprima pas moins l'insurrection du peuple, ne témoigna pas moins de fidélité au Directoire ; elle s'est embarquée sans murmures pour une destination éloignée.

Qu'est devenue cette armée d'Italie sur laquelle on comptait tant, et tous ces généraux qui devaient venir tout renverser ? Avec quel art, on l'a séparée, morcelée, enlacée de cajoleries, et définitivement embarquée pour je ne sais quel monde ? De bonne foi, quand On a vu Lafayette et Dumouriez abandonnés par leurs propres soldats, Pichegru arrêté par ceux qu'il façonna à la victoire, et tant d'autres guerriers fameux plongés dans le néant, quand on réfléchit à la rotation continuelle dans les emplois, qui prévient toute consistance de leur part, comment compterait-on sur les généraux français ? il ne faut calculer que sur leur soumission, qui descend encore plus bas que celle de leurs soldats.

Il est assez plaisant de voir les étrangers prêter des mouvemens d'ambition aux généraux français, et croire que le gouvernement ne les surveille pas. Quant aux mécontentemens intérieurs et à leur nombre, il faut les distinguer des causes de révolution ; ils diffèrent du tout au tout ; il y a partout et en tout temps des mécontentemens, et par des révolutions, comme il y a dans tous les corps des principes de maladie distincts des causes de mort.

Le gouvernement français a fait ses preuves sur l'article des mécontentemens ; les autres gouvernemens de l'Europe se sont débarrassés des leurs quand ils l'ont voulu, comme a fait l'Angleterre, la Russie, et jusqu'à la Sardaigne. Pourquoi regarder comme cause de mort pour le gouvernement français, les mêmes mobiles que l'on ne craint pas pour soi ? Au reste, en cela comme en tout, des mécontentemens qui ne renverseront pas le gouvernement français seront très nuisibles aux puissances ; car ils tiennent le gouvernement dans un état d'éréthisme qui double ses forces : un calme plat leur serait plus favorable ; il faut aux puissances, comme à tous les ennemis de la révolution, ou le repos absolu ou l'abattement de la révolution ; il n'y a pas de milieu, tout demi-parti n'est bon qu'à la servir.

Que des mécontentemens opèrent d'ici à 100, à 200 ans, à la bonne heure ; mais à qui cela importe-t-il, et qui peut calculer jusque-là avec la rapidité des évènemens actuels ?...

La dernière ancre à laquelle on attache le système défensif, est la nouvelle modération adoptée par le gouvernement français, qui permet de compter sur un avenir plus doux, et sur des procédés plus rapprochés des usages généralement reçus parmi les peuples civilisés.

Le premier défaut du plan est son instabilité ; il est celui des hommes et non des choses, des circonstances et non des principes.

Le Directoire et le ministère actuels sont modérés, à la bonne heure.

Le changement d'un de leurs membres peut changer la combinaison. Les sentimens et les formes qui, chez quelques-uns, avaient amené la modération, faisant place à la rudesse des autres, de nouveaux caractères ne produiront-ils pas de nouveaux procédés, et ceux-ci un nouveau système ?

Or, comment oser se fier à un ordre de choses dont la mobilité fait l'essence ; comment oser se reposer sur des hommes ou des circonstances, dans une révolution dont le propre est d'imprimer aux hommes et aux choses une mobilité dont on ne les croyait pas susceptibles !

Pour éclaircir tout ce qui tient à cette branche du système défensif, examinons en lui-même ce système de modération, et voyons jusqu'à quel point il peut s'adapter au système défensif....

Si, dès le commencement de la révolution, tous les gouvernemens se partagèrent sur les moyens de lui résister, entre la fermeté et la condescendance, la révolution elle-même se partagea, sur ceux de les attaquer, entre la modération et la terreur ; chaque parti arbora tour à tour ses drapeaux ; la terreur finissait ce que la modération avait commencé ; elles ne se sont jamais séparées, l'une a toujours achevé l'ouvrage de l'autre. Nous en sommes encore à ce cercle vicieux. Les modérés sont toujours remontés au terrorisme suivant le besoin.

Brissot, la Gironde, et tout ce parti patelin, furent terroristes jusqu'au 2 septembre.

Quand ils crurent remarquer que trop de sang effarouchait le peuple et éloignait d'eux l'étranger, ils rentrèrent dans les voies de la modération et de la douceur, et ne parlèrent plus que d'humanité : chaque parti a fait de même. Jacobin pour obtenir le pouvoir, il devint modéré pour le garder, parce qu'il sait bien qu'on ne gouverne à la longue que sur un peuple de modérés ; un gouvernement et un peuple jacobins en seraient toujours aux coups de poignards, et n'obtiendraient ou n'accorderaient jamais d'obéissance. Or voilà précisément où nous en sommes.

Le parti dominant en France, composé d'anciens thermidoriens, de membres des comités après Roberspierre, furent terroristes de son temps ; mais ils ne l'ont été après lui que dans de très grandes occasions. Ainsi ils l'étaient à Quiberon, ils le sont encore envers les chefs de chouans, qu'ils font décimer sous prétexte de la sûreté personnelle de ces chefs mêmes ; ils l'étaient au 13 vendémiaire, au 18 fructidor ; ils le furent vraisemblablement envers le jeune Louis XVII, après l'avoir été tant de fois envers son père ; ils l'ont été contre les gouvernemens de Suisse et de Rome ; ils le seraient encore contre tout ce qui s'opposerait à leur domination ; la machine du terrorisme est toujours montée ; elle est sous leur main ; ils la laissent reposer par l'inutilité de s'en servir. Ils ne s'en cachent pas, et leurs écrivains les représentent sans cesse comme tenant le terrorisme en lesse, prêt à le lancer sur leurs ennemis. Le gouvernement français n'a donc pas une modération inhérente à ses principes, à ceux de la justice ou de la morale ; mais il a seulement une modération de calcul et d'intérêt personnel. Ce gouvernement, composé en grande partie de ce parti politique que Burke a si bien dépeint, a calculé sur l'esprit général du siècle ; et bien sûr qu'en le flattant sur les jouissances de la vie, on n'aurait rien à lui contester sur le reste, il a déposé le sceptre de Roberspierre pour jouir plus paisiblement de celui de Louis XVIII. On ne peut se figurer ce que la révolution a gagné à cette métamorphose ; les princes et les peuples n'ont plus rien eu à disputer à une révolution qui leur laissait la vie. Les assassinats des princes ont été convertis en simples expulsions, comme à Modène et à Rome ; les gouvernemens à une ou à plusieurs têtes, comme Venise et Gênes, ont été réduits à se démettre. Le résultat est le même ; mais le moyen n'est pas odieux, et n'entache pas la révolution. Roberspierre eût fait traîner à la barre de la Convention le roi de Sardaigne ; il eût renouvelé sur le doyen des rois de l'Europe les insultes prodiguées au vieux Priam : l'indignation, le courage de la peur l'auraient peut-être vengé. La modération actuelle s'est bornée à dépouiller son fils, et à l'enfermer entre quatre républiques, de manière à ne pas pouvoir sortir de chez lui sans une carte de sûreté. Le Pape eût certainement éprouvé un traitement indigne. On accorde quelques égards à son âge ; la chrétienté se félicite presque sur sa retraite et sa pension. Mais les révolutionnaires montent tranquillement au capitole, et continuent sans reproches le cours de leurs destructions.

Voilà tout l'art et le fonds de cette modération. Tout ce qui ne se trouve pas sur le chemin de la révolution est épargné ; le lion n'attaque pas celui

qui lui cède le passage....

Le gouvernement de France est devenu modéré avec les étrangers, lorsque ceux-ci ont cessé de résister, comme il le devint à l'égard des Français, à mesure qu'ils furent plus soumis. Leur soumission respective est la mesure commune des ménagemens qu'il accorde. Il n'est pas étonnant qu'il soit modéré envers qui ne lui conteste rien, ou lui permet d'accomplir ses projets. Il veut bien promettre du répit à la moitié de l'Europe, après s'être emparé de l'autre ; il accorde un armistice le printemps, après s'être emparé, par ses quartiers d'hiver, de Mayence, de Rome et de la Suisse. Si le gouvernement français s'adoucit un peu sur le continent, c'est qu'occupé d'une immense entreprise contre l'Angleterre, il ne veut pas avoir trop d'ennemis à la fois. Que la descente réussisse, et l'on verra ce que couvrait cette modération ; et si la mesure de sa volonté n'est pas celle de sa puissance.

Sûrement la France n'est modérée à Rastadt ni pour la forme ni pour le fonds ; elle ne l'a été ni en Suisse, ni à Rome ; elle ne l'est pas envers l'Amérique, encore moins envers l'Angleterre, avec le commerce de tous les neutres. Cette bigarrure de conduite ne prouve-t-elle pas qu'elle manque de principe général, et qu'une opposition soutenue ferait bientôt tomber ce masque de modération, de manière à faire appliquer au Directoire cette citation qui peut, dans tous les cas, lui servir de divise :

Et l'univers qu'il trompe est plein de ses intrigues.

FIN DE L'ANTIDOTE.

# LA PRUSSE ET SA NEUTRALITÉ EN 1799.

# PRÉFACE.

DE nouveaux combats vont ensanglanter la terre. Des armées plus nombreuses qu'elles ne le furent à aucune époque de la guerre s'ébranlent de toute part, se rapprochent de la France et la menacent d'un choc terrible. Elles se grossiront de tout ce qui combat encore sur des points éloignés, de tout ce qui, indécis ou oisif jusqu'ici, peut enfin vouloir prendre part à la querelle. La nature de la guerre, les nouvelles influences et les nouvelles intentions qui la dirigent indiquent assez l'étendue et l'opiniâtreté de ces nouveaux efforts. De son côté, la France prépare la plus vive résistance ; ses frontières se couvrent de soldats ; partout elle va présenter un front hérissé de fer et de remparts ; des armées souffrantes, mais habiles ; dénuées, mais familiarisées avec le dénuement ; pour lesquelles les privations ordinaires sont le bien-être ; réduites en nombre, mais fortes de leurs chefs et de la réunion des talens qui les dirigent ; expulsées, il est vrai, de leurs conquêtes, mais affermies sur leur sol, et ne craignant ni de l'épuiser pour le défendre, ni d'en trop exiger au nom toujours favorable de la patrie. Quelle sera l'issue de cette lutte cruelle, que chaque année voit renaître, que chaque année doit voir finir, et que chaque année lègue à celle qui la suit, avec le triste apanage de tromper de nouveau l'espoir du monde et de prolonger ses tourmens ? Où s'arrêtera cette effusion de sang sans résultat comme sans terme apparent, entre des forces à peu près égales, comme sans influence sur la cause de la guerre, que sept ans de ces horribles libations n'ont pas même effleurée ? car si la révolution nage dans le sang, elle n'y est pas noyée. Faut-il attendre qu'il ait recommencé à couler à grands flots, pour indiquer les moyens de les arrêter ? Quelle voix pourrait se faire entendre au milieu des éclats du tonnerre prêt à s'embraser, des cris des combattans prêts à se frapper, et des combinaisons nouvelles que de grands évènemens militaires ne peuvent manquer d'amener pour un des deux partis ? Non sans doute ; et s'il reste encore quelques momens utiles, c'est celui où les partis

sont encore en présence, c'est celui qui s'enfuit, dans peu il sera trop tard. Nous avons donc jugé le moment actuel le plus propre de tous pour publier ces réflexions sur la neutralité de la Prusse. Cette stagnation au milieu d'une agitation générale, cette paralysie volontaire d'une masse immense de forces dont l'intervention déciderait sur-le-champ une question qui flotte depuis si long-temps pour le malheur du monde, ce jeune souverain résistant à la fois aux sollicitations de tant de rois ses voisins, alliés à rechercher ou ennemis à craindre, aux aiguillons de la gloire si piquans à la fleur de l'âge, son immobilité au centre d'un mouvement qui entraîne tout, cet ensemble de nouveautés et de contrastes fait de la neutralité prussienne le spectacle le plus singulier, et la présente à la fois au monde comme le sujet de son admiration ou comme son fléau. Car il n'y a pas de doute que si cette grande puissance se jetait entre les combattans, qu'elle ne les sépare sur-le-champ, et qu'elle n'obtienne sans effusion de sang, ce qu'on n'obtiendra peut-être pas de la plus abondante. Il n'en est pas de la Prusse comme de l'Espagne, qui, ayant de la peine à se soutenir elle-même, va offrant partout une médiation dont elle a besoin pour elle ; au lieu que la Prusse possède tous les moyens de se protéger elle-même et de se passer des autres. Ce n'est donc dans aucune vue d'hostilité contre personne que nous invoquons l'intervention de la Prusse : loin de là, c'est au secours du monde prêt à se déchirer. Nous avons fait de ce sentiment la base de notre travail, en le rapportant sans cesse à ce but, qui est celui de tous nos vœux. La perspective de tant de maux, celle des suites de l'incertitude de la nouvelle lutte peut-elle en inspirer d'autres à tout être réfléchissant et sensible ?

Mais pour rendre palpable cette consolante vérité, il fallait ne pas l'isoler : celle-ci n'est pas du nombre de celles qui aiment à paraître nues ; il fallait au contraire l'entourer de preuves et presque d'ornemens ; il fallait la faire ressortir par tous les développemens propres à la placer dans le plus grand jour, et à la dégager de toute espèce de nuages. Peut-être fallait-il quelque chose de plus, et c'est ce que nous avons osé prendre sur nous. C'était peu de dire à la Prusse, sortez de votre trop longue inaction, il fallait pouvoir y ajouter, marchez vers un but dont la grandeur et l'utilité seront à la fois votre gloire et votre salaire. Quand on hasarde d'exposer une détermination importante vis-à-vis d'un grand gouvernement, il faut lui montrer à côté un grand résultat, fondé sur autre chose que sur des

chimères. Nous osons nous flatter que le nôtre n'est pas de ce nombre ; si quelque chose peut nous inspirer de la confiance, c'est de retrouver à peu près les mêmes idées dans le grand plan de Henri IV pour l'arrangement général de l'Europe, mais avec les modifications qu'apportent toujours l'action ou les bienfaits du temps. On ne craint pas de s'égarer sur les pas d'un pareil modèle. Les mêmes besoins ramènent les mêmes idées, et il en est de tellement fondées sur la nature et la raison, qu'elles se représentent à chaque circonstance. Telle est celle que nous indiquons pour le nouvel équilibre de l'Europe. La nécessité de ce système préexistant à l'équilibre de la paix de Westphalie, à celui de Guillaume, roi d'Angleterre, était déjà tellement sentie du temps de Henri IV, que, dans la formation des pouvoirs européens, les états de Hollande et de Piémont y sont taillés sur les mêmes mesures que nous leur assignons, et que la France y joue le rôle de désintéressement que nous prêtons à la Prusse. Aux deux époques, les deux puissances tirent toute leur récompense des convenances de l'arrangement général. Ce rapprochement renferme peut-être quelque chose d'assez piquant pour mériter de n'être pas omis.

Il en est encore un autre que nous présenterons avec moins de confiance, quoique du côté politique il ne soit pas dépourvu d'importance. Il est certain que le projet de former du Piémont un grand état, a existé dans l'ancien Directoire ; qu'il n'a pas peu contribué à ralentir la résistance du feu roi de Sardaigne, et à le décider pour la paix. On lui montrait le Milanais comme son apanage et un dédommagement naturel, la garde de l'Italie comme son état fondamental, et la separation de la France comme le gage de sa sûreté. Alors Gênes. n'était pas envahie. Le choc des Français n'a fait que hâter la dissolution de ce gouvernement ; il est tombé presque sans secousse, parce qu'il ne tenait plus à rien. Cet abandon et l'arrangement de Parme compléteraient le système de l'Italie. Ils donnent, pour le former, plus de latitude qu'il n'en existait en 1796, et qu'on ne pouvait en attendre de la seule modération du Directoire.

Personne aujourd'hui n'oserait contester la nécessité de l'union de la Hollande et de la Belgique. Cette idée a fait dans les deux pays des progrès qui peuvent en assurer et même en hâter le succès.

L'ordre du travail, la division, et pour ainsi dire la classification des matières est sortie naturellement de notre sujet. Le spectacle vraiment

étonnant de la grandeur prussienne, touchant presqu'à la fois au berceau et au faîte de la puissance, nous a d'abord conduits à en rechercher les causes, que nous avons trouvées, pour la plus grande partie, dans l'influence de la civilisation moderne. L'application faite à d'autres états récens nous en a fourni la confirmation. Passant ensuite à l'examen de la puissance de la Prusse, nous avons été conduits graduellement à en analyser toutes les parties. Souvent nous nous sommes surpris à cacher dans l'ombre quelques traits de ce tableau, pour ne pas paraître le flatter ; souvent nous en avons adouci l'éclat pour ne pas offusquer trop do regards, car, qu'on ne s'y trompe pas, quelque grand, quelque somptueux que soit le tableau que nous avons tracé de la Prusse, il est encore au-dessous de la réalité. Cette puissance est trop peu connue, elle n'est pas assez appréciée. Placée au centre de l'Europe, entre la Russie, le Nord, l'Autriche et la France, elle est le centre forcé et le lien commun de leurs relations. Si elle n'est pas le pivot de l'Europe, elle en est le noyau : cette vérité déplaira à bien du monde, sans cesser pour cela d'être incontestable.

Il était impossible de traiter de la neutralité de la Prusse, d'une guerre éventuelle, et de se taire sur sa guerre passée ; de la présenter à une seconde coalition, sans dire ce qu'elle a été dans la première. Le silence eût pu être pris pour de la crainte ; on sent toute la délicatesse d'un pareil examen, qui, en rappelant et éclaircissant le faits d'une des époques les plus intéressantes de la révolution, devait les classer dans un ordre et dans un jour que l'on a trop cherché à obscurcir. La Prusse est entrée dans la coalition ; elle y a agi comme un franc et loyal chevalier ; elle en est sortie sans peur et sans reproches, comme il convient à un grand état. L'impartialité la plus scrupuleuse a présidé à ces recherches ; ce n'est ni en autrichien ni en prussien, mais en ami de la vérité que nous avons cherché à voir et à juger.

Dans l'examen des motifs de la neutralité, on s'est abstenu des citations connues et des opinions courantes sur les dangers de cet état ; on a eu soin de se tenir à égale distance des grands et des petits maîtres en politique ; des premiers, parce qu'ils sont assez connus, et qu'ils prouvent trop ; des seconds, parce qu'ils ne le sont pas assez, et qu'ils ne prouvent rien. Les paroles des uns sont partout ; il y aurait de la simplicité à se flatter de les apprendre aux autres ou bien à s'en parer soi-même ; celles des autres ne sont nulle part, et ce n'est pas la peine de les rassembler pour leur prêter

une consistance dont elles ne sont ni dignes, ni susceptibles. Ces opinions courantes que la révolution a généralisées en appelant tout le monde à s'occuper de la politique, sont habituellement vagues, superficielles, presque toujours sans rapport avec les circonstances ; telles, en un mot, qu'on doit les attendre de la multitude, qui, dans aucun cas, n'est appelée à rien approfondir. Quiconque a observé dans la révolution, a dû lui reconnaître ce caractère particulier, de manière que jamais l'opinion du public ne fut moins l'opinion publique. Celle-ci, qui est le résultat de la réflexion, de l'expérience et de l'étude, est par là même le partage de peu de gens ; ce qui fait que l'opinion ne devient vraiment publique que par l'adoption que le grand nombre fait de celle du petit.

L'attachement à la neutralité, ou plutôt la résistance à se décider à agir, se rapportant chez le plus grand nombre, encore plus à des motifs d'inertie qu'à tous autres, nous avons dû les examiner en ce qu'ils ont d'essentiel, de manière à rendre à l'avenir ces mauvais retranchemens intenables pour tout homme de bonne foi. On verra même qu'une partie de ces objections si accréditées deviennent, à l'analyse, des preuves et des motifs de détermination.

Ainsi s'est formée naturellement la division de notre ouvrage, qui s'est trouvé partagé de lui-même en trois parties.

Nous y avons tout rapporté à des idées d'ordre général et de sociabilité. Nous avons cherché à démontrer que l'intérêt de la Prusse se confondait avec celui de l'Europe, de manière à n'en pouvoir être séparé, et à s'affermir avec lui seul. Plus la Prusse a acquis d'importance en Europe, plus elle doit participer à ses mouvemens ; il est contradictoire, et par conséquent impossible, qu'elle ait à la fois une grande force centripète et une tendance centrifuge.

La Prusse nous a paru tout-à-fait écartée de sa véritable direction, et s'en écarter davantage à mesure que les autres puissances se rapprochent du sens de la révolution, et d'idées généreuses et libérales à l'égard de la France.

Il en est de même des idées purement politiques qui ont tant d'empire en Prusse. Quand ces idées dominent également partout, comme elles ont fait

presque toujours, qu'on leur obéisse, rien n'est plus juste ni mieux entendu ; on marche à l'unisson de tout le monde et à celui de son temps ; mais quand de nouvelles circonstances apportent ou font prévaloir de nouvelles données, il faut savoir faire fléchir les premières et les subordonner à la nouvelle domination qui s'établit. Dans l'état de contact et de parallèle où les principales puissances vivent entre elles, aucune ne doit prudemment rester en arrière des autres, mais elle doit marcher progressivement pour être à hauteur et garder son rang. Ainsi l'Angleterre, l'Autriche et la Russie sortant des idées politiques pour s'attacher à celles de société, la Prusse, pour ne pas rester dans un état dangereux ou ridicule, doit s'en relâcher proportionnellement, et entrer dans la nouvelle carrière que l'exemple de ses voisins vient de lui ouvrir.

En invitant la Prusse à tirer des décombres de la révolution un ordre plus solide, et par conséquent plus durable que celui qui s'est écroulé, nous avons en vue,

1°. L'établissement de cet ordre comme base de la tranquillité générale.

2°. Le changement des petits états en d'autres plus grands, comme sauve-garde plus solide de la société, comme ressort plus puissant de tout ce qui peut ennoblir l'homme. La révolution a trop fait sentir le danger des petits états et le vide qu'ils font au milieu de la société. Quels qu'en soient les inconvéniens, il ne faut jamais y toucher en temps ordinaire ou volontairement, jamais provoquer d'attaque ou d'innovation à leur égard ; mais lorsqu'ils ont péri par des évènemens majeurs, et sur-tout par les flammes d'une révolution qu'ils n'ont servi qu'à alimenter, il faut bien se garder de les reconstruire et d'en embarrasser de nouveau la société, pas plus qu'on ne rétablirait ces bâtimens gothiques dont un incendie aurait débarrassé les cités dont ils obstruaient les places et les rues. C'est-là que revient la distinction entre les souverainetés qui sont parties intégrantes de la société, et celles qui, par leur impuissance de contribuer à ses charges, n'en sont que la partie onéreuse. Ce sont des espèces de grands vassaux plutôt que des membres mêmes de la souveraineté générale. Dans tous les cas, celle-ci reste juge de ce qui convient à sa conservation, et le membre sur lequel tombent ses arrêts a d'autant moins à se plaindre, qu'il est jugé par quelque chose de mieux que par ses pairs.

3°. Comme il est évident qu'il n'y a rien de définitif dans tout ce qui se fait jusqu'ici, et qu'on ne fait autre chose que d'amasser des matériaux pour l'avenir, nous avons devancé l'époque de leur emploi en indiquant la nécessité et l'objet d'un congrès, qui est inévitable pour parvenir enfin à s'entendre et à se reconnaître au milieu d'une confusion d'intérêts, d'envahissemens et de chaos qui se complique sans cesse. Chaque parti tire tout à lui sans égard pour les convenances d'autrui ; l'Europe se trouve entre deux puissances qui, sur terre et sur mer, veulent tout s'approprier. Comment admettre des prétentions aussi intolérables ? comment supporter même la prolongation des causes qui y donnent lieu, et s'exposer plus long-temps à manquer, peut-être pour toujours, l'occasion d'y remédier ? La neutralité étant incompatible avec ce but, nous avons du en montrer le terme à la Prusse dans une intervention désintéressée, qui la rend médiatrice de l'Europe, et qui lui assure la gloire attachée à tous les établissemens durables.

C'est dans les mêmes vues que nous avons cherché à réduire à sa juste valeur l'opinion, ou plutôt le vœu si commun en faveur du rétablissement absolu du statu quo ante bellum. Nous disons le vœu, car pour une opinion, c'est trop peu réfléchi pour mériter ce nom. En considérant les changemens survenus sur la carte de l'Europe depuis sept ans, on reconnaît que ce statu quo tant prôné, sous l'honorable prétexte de l'horreur des changemens, n'est lui-même qu'un nouveau bouleversement presque égal à celui qui a déjà eu lieu ; qu'il ne s'agit de rien moins que d'arracher à de grands princes l'objet de leur attachement, et de leur faire accepter de nouveau ceux dont ils se sont débarrassés comme d'un fardeau. Tout cela est trop irréfléchi pour mériter une discussion sérieuse. Il y a mieux à faire, et le mieux consiste dans un établissement durable où chacun en particulier trouve son compte et le trouve à côté du bien général, qui sera le résultat du bien-être de chacun.

Puisse notre faible voix et nos vœux arriver jusqu'à celui vers lequel ils s'élèvent, jusqu'à ce prince auquel la plus heureuse des destinées a remis le pouvoir et le soin de sauver le monde. Plus heureux que Frédéric et que tous ses ancêtres, il peut faire de leur héritage, naguère si circonscrit, l'arbitre de l'univers. Il le peut sans combats, il le peut sans aucun de ces pénibles

travaux que leur coûta chacune des parties qui forment aujourd'hui sa puissance. Quel sort fut jamais plus beau ! C'est à la fleur de son âge que la fortune lui offre cette moisson de gloire, où tout est pur, où tout est digne de son austère vertu, comme pour le faire jouir plus long-temps des hommages et de la reconnaissance de tant de peuples rendus par lui au repos et à la sécurité.

# LA PRUSSE ET SA NEUTRALITÉ.

# PREMIÈRE PARTIE.

## Influence de la civilisation moderne sur les états nouveaux, telle que la Prusse.

SI le siècle qui finit a vu terminer ses derniers lustres par la ruine du plus ancien empire de l'Europe, par la disparition du trône le plus brillant de cette vaste contrée ; s'il l'a vu briser dans sa chute tous ceux qui l'environnaient, et couvrir de ses débris ceux qu'elle ne pouvait atteindre autrement, il a aussi vu s'élever trois grands empires, qui, dans leur rapide accroissement, présentent un des phénomènes les plus intéressans de la civilisation moderne.

La Russie n'existait pas pour l'Europe au commencement du siècle ; elle en était encore plus séparée par les usages, par leurs mœurs, par l'absence totale de tout lien politique et social, que par la distance des lieux et l'âpreté de son climat. Tout occupé de se préserver ou de se venger de voisins aussi sauvages que lui, de prévenir ou de réprimer les conspirations sans cesse renaissantes d'une ambition féroce ou d'une multitude sans police et sans lois, le Russe était aussi étranger à l'Europe que le nomade de Tartarie ; un voyage, une ambassade en Russie étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui à la Chine, ou près des souverains de l'Inde.

Alors la Suède était l'astre du Nord, qui tournant vers l'Europe son côté lumineux, laissait dans d'épaisses ténèbres tout ce qui se trouvait derrière elle ; l'Europe finissait là. La Pologne, quoiqu'elle fût, comme de tout temps, un chaos de barbarie, occupait cependant une grande place sur la scène du monde ; Sobieski l'avait fait respecter, et l'élévation des princes de la maison de Saxe sur son trône avait achevé de l'introduire dans le monde politique, et de l'associer aux intérêts des peuples du Midi. C'était une barrière de plus entre l'Europe et la Russie. Enfin PIERRE parut, et d'une main hardie dégageant sa rustique patrie de son antique barbarie, il la présenta à l'Europe et au monde sous une forme toute nouvelle, et prête à

s’élancer dans toutes les routes ouvertes ou occupées par les peuples policés. En créant la Russie, ce grand homme recula réellement les bornes de l’Europe, et la dota d’un domaine nouveau. Ses successeurs, par un attachement invariable à ses plans, ont successivement étendu leurs possessions sur tous les points à leur convenance et à leur portée, sur tous ceux qui peuvent défendre les frontières de l’empire, ou attirer les richesses dans son sein, apporter le commerce ou repousser l’ennemi. Depuis la mer Glaciale jusqu’aux Palus-Méotides, depuis la Baltique jusqu’à la mer Caspienne, rien, excepté la Finlande, n’a échappé à cet aménagement régulier et continu. Le plus vaste empire du monde s’est arrondi comme un bien de famille. La surveillance sur la septième partie du globe possédée aujourd’hui par la Russie, n’a pas paru moins soutenue ni plus pénible que celle qui s’exerce sur une propriété privée ; de manière que dans l’espace de go ans, la Russie est arrivée au point de ne savoir plus où s’étendre, et de n’avoir plus rien à désirer, de ne pouvoir faire un pas ou un vœu de plus. Telle est la force de la fixité des idées et des plans ; ils percent à travers toutes les résistances, et s’ouvrent infailliblement la route vers le but qu’on a su démêler et arrêter. C’est ainsi qu’un peuple dont le nom même n’était pas encore fixé au milieu du siècle, pèse aujourd’hui sur l’univers d’un poids immense, ramené, par un souverain magnanime, à faire de sa force le seul usage qu’elle devrait toujours avoir, celui de protéger et de défendre ; noble et sublime destination, qui rapproche de la Divinité l’homme qui, n’ayant comme elle rien à désirer ni à craindre, ne se mêle des querelles des humains que pour les apaiser, et ne les frappe que pour les séparer.

Dans un laps de temps tout à fait pareil, la Prusse atteint de son côté le même degré d’élévation et de force, le maximum de puissance auquel elle peut prétendre, ou qu’on peut lui assigner. Appuyée à la Russie, à l’Autriche, à l’Empire, elle est enfermée entre ces puissans voisins comme entre autant de digues qu’elle ne peut franchir. Quelques échanges, quelques acquisitions pour arrondir son territoire, ou pour rapprocher du centre les parties écartées de ses domaines, sont les seules améliorations où la force des choses lui permet encore d’aspirer. Tout accroissement marquant lui est désormais interdit, et cela par l’effet de la conquête de la Pologne, qui fait qu’il ne reste pas d’étoffe pour de nouvelles conquêtes, pas plus pour elle que pour la Russie.

Le même spectacle éclate encore dans un autre hémisphère. Là tout est neuf ; là tout en sortant des mains du créateur est déjà plein d’action et de

vie ; là il n'y a pas d'enfance ; là sont franchis tous ces pénibles degrés, qui ailleurs conduisent si péniblement du berceau au printemps de la vie, du germe des forces à leur développement et à leur emploi. D'éternelles forets ont à peine offert depuis cent ans un asile aux victimes des commotions politiques et religieuses de l'Angleterre, jetées sur des plages inconnues, et voilà que ses rivages se couvrent de cités opulentes ; le vieillard attendri contemple les palais sur les mêmes bords où naguères il comptait les cabanes ; le chaume recule devant le marbre taillé par l'industrie et payé par la richesse ; mille vaisseaux chargés des tributs de l'univers dont ils lient ensemble les différentes parties, remplissent des ports, couvrent des mers que la rame n'avait jamais fendues ; une population immense, renaissant sans cesse d'elle-même, remplace les hôtes des forêts, seuls êtres qu'elles eussent connus ; elles cèdent leurs retraites à de plus nobles habitans ; un grand empire, appelé sans doute à des destinées plus hautes encore, se forme, s'élève, s'affermit dans quelques années ; la persécution lui donna l'être, il est tolérant par principes. L'indépendance des opinions, la bigarrure des sectes dominait au milieu de sa population bizarre ; elle se réunit sous le joug d'une association commune ; elle rejetera à son tour la métropole qui l'avait rejetée de son sein. Bientôt le code de quelques exilés sur les côtes d'Amérique menacera d'envahir l'Europe, et de lui rendre les maux qu'ils avaient reçus d'elle et qu'ils avaient fuis.

Sans doute que de si grands changemens ne sont pas l'ouvrage des hommes seuls. Sans vouloir diminuer la portion d'honneur ou de reconnaissance qui leur revient légitimement, sans être injuste ni ingrat, il faut aussi tenir compte des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés, des secours qu'ils ont reçus de leur âge, des tributs qu'ils ont levés sur le génie de leurs contemporains, sur l'exemple de leurs voisins, en un mot, de l'assistance que la civilisation moderne leur a prêtée. Quelque vaste et facile que soit le génie d'un homme, il ne peut s'étendre à tout, embrasser, deviner ou créer tout. Pour lui l'art est d'ajouter son génie à celui des autres, et de commencer où ils finissent. Les mêmes hommes avec les mêmes facultés, placés dans des circonstances différentes, ne feraient pas les mêmes choses. Faites rétrograder de quelques siècles Pierre, Frédéric et Washington, vous n'éteindrez pas leur génie dans les ténèbres de ces temps nébuleux ; mais dénué d'instrumens et de modèles, il jettera une lueur moins vive, et restera captif dans la solitude et l'ignorance de leur temps. Il en va tout autrement aujourd'hui, et les instituteurs d'état ont bien plus beau

jeu. Les modèles en tout genre, les institutions de toute nature s'offrent de toute part à qui veut les employer. Dans l'ordre politique et moral, toutes les routes ont été reconnues, explorées, indiquées. Tous les essais ont été faits ; ils vivent dans mille exemples qui sont sous tous les yeux. Dans l'économie politique, tout, jusqu'aux plus minces détails, est classé avec ordre et précision. Les intérêts des peuples, l'art de les balancer s'annoncent, s'expliquent du haut de toutes les chaires et du fond de tous les cabinets.

Chaque partie de l'administration, chaque art a son livre classique, et leur réunion forme une encyclopédie politique, toujours ouverte à qui veut y puiser. Si à ces facultés morales vous voulez joindre les secours qu'offrent la diffusion et le perfectionnement des arts, vous verrez avec quelle facilité on peut parvenir dans ce temps à un haut degré de perfection.... Pierre et Frédéric arrivent pour recueillir les fruits de la révolution que Louis XIV avait faite dans tout. Sa magnificence, son goût, ses arts avaient pénétré chez tous les peuples ; il commandait dans la maison des princes mêmes qui le combattaient, et s'il ne sut pas plus se contenter de cet hommage que ses rivaux ne purent lui refuser, il n'en réussit pas moins à répandre le goût de ses jouissances, et avec lui le désir de l'imiter. Il charmait encore ceux qu'il n'avait pu vaincre. Tout ce qu'il y a de beau ou de bon en Europe date à peu près de cette époque, si l'on en excepte quelques monumens de Léon X et de François I$^{er}$. Les princes qui depuis lui ont eu à travailler sur leurs empires, ont hérité de cette succession de modèles en tout genre. Ils étaient tout trouvés, comme les mains pour les imiter étaient aussi toute prêtes ; ils n'ont eu qu'à les appeler et à les laisser faire.

Colbert et Sully avaient montré l'art de diriger la fortune des nations, et de l'accroître de tous les produits de l'industrie agricole et commerciale. Ils avaient fourni le modèle de ces ports où le commerce, sous la double protection des remparts et des vaisseaux, spécule tranquillement sur toutes les richesses du monde ; de ces canaux pompeux, de ces routes innombrables qui, s'entrelaçant sans se confondre, font circuler la vie et la richesse dans toutes les parties d'un empire ; de ces monumens où le vieillard et l'enfant, la victime de l'infortune et celle des combats trouvent des guides pour les aider à entrer dans la vie, des secours pour la supporter, des consolations pour en sortir. Turenne et Condé, Maleboroug et Eugène, Tourville et Ruyter avaient déjà porté à un haut degré l'art de balancer sur les deux élémens la fortune des combats. Tous les arts avaient prodigué

leurs miracles à un prince qui les aimait, qui les connaissait, qui les appelait tous.

Les élémens d'une civilisation perfectionnée et facile étaient donc créés ; et pour les mettre en mouvement, comme pour en faire partager les jouissances à tous les peuples, il ne restait plus qu'à les lier par des communications habituelles, et à rompre les anciennes barrières qui les séparaient. C'est ce qu'ont fait une multitude d'établissemens et d'inventions inconnus à nos ancêtres. L'imprimerie et les postes, les chemins et les banques, les voyages et le commerce ont identifié les nations entre elles ; elles les ont fait entrer les unes dans les autres, de manière à n'avoir mutuellement rien de secret ou d'exclusif. Les bienfaits et les avantages de la civilisation moderne sont devenus un patrimoine commun, qui, à la différence de celui des familles, s'étend en se partageant, et s'enrichit en se divisant. On sent quelle immense supériorité sur les siècles passés assurent aux âges modernes ces précieux attributs inconnus à leurs devanciers, pour lesquels tout était isolement, absence de rapprochemens, de modèles et de plans. L'Europe en général ressemblait à chacune de ses villes en particulier, qui, toutes bâties sans ordre ni régularité, n'offraient qu'un chaos de barbarie, sur lequel surnageaient quelques monumens, espèce de tour de force d'un art encore grossier, et qui n'en contrastaient que d'avantage avec la difformité de leurs alentours. La civilisation moderne a changé tous ces rapports ; elle transporte dans un lieu tous les fruits de l'industrie de l'autre, comme la culture y naturalise les produits de tous les sols. Qu'un prince ait à bâtir des villes, à former des établissemens quelconques, l'Europe entière vient exposer devant lui, sous mille formes différentes, le résultat de plusieurs siècles d'expériences et de travaux. Dans d'autres temps, il aurait éprouvé les embarras de la pénurie ; maintenant, il aura celui de la richesse et du choix. Si, comme en Amérique, c'est un état nouveau dans tout son être qui s'assemble et se forme pour la première fois, tout va s'ordonner sur des plans tracés pour la commodité, l'élégance et le goût. Lois, armées, finances, administration, commerce, tout sera dirigé vers le même but sur des combinaisons uniformes, et sur les modèles les plus renommés. Cette attention s'étendra jusqu'aux demeures qu'une administration prévoyante destine aux générations futures ; déjà, pour cent cités à naître, les emplacemens sont marqués aux lieux où la nature fut le plus prodigue de ses dons, où le commerce pourra se charger avec plus de facilité des productions de l'Amérique, et lui rapporter de même celles de

l'univers. Après un certain laps de temps, des cités semblables à celles que le goût moderne a élevées en Europe, seront les habitations communes des Américains ; chez eux on rencontrera partout ce qu'on va admirer chez nous ; par eux le monde verra ce qu'il n'a jamais vu, une immense contrée modelée sur un plan régulier, et tirée pour ainsi dire au cordeau ; et l'homme, né ou transporté dans ces villes magiques, croira que, réalisant la fable, de nouveaux Amphions élevèrent pour eux ces superbes murailles.

Tels sont les effets de la civilisation, et son influence sur l'accroissement comparatif des états anciens et modernes ; c'est à son défaut que les uns ont passé des siècles à sortir de la barbarie, que quelques uns y out croupi ; c'est par elle que d'antres n'ont pas eu à en secouer la rouille, et ont montré, des leur naissance, la vigueur et la force qui n'appartenaient aux anciens gouvernemens qu'après une longue enfance ; de manière qu'il est vrai de dire que, pour les états comme pour les individus, dans le monde politique comme social, il n'y a plus d'enfans ; mais avec cette différence, qu'il est aussi avantageux pour les uns que nuisible pour les autres de franchir les préliminaires de la vie, et de hâter leur développement.

## ÉTAT DE LA PRUSSE. Étendue, population, finances, armée, esprit public ; système fédératif.

La force d'un état résulte de la triple combinaison du territoire, de la population et de la richesse. Le système fédératif en est le complément ; mais ce n'est qu'un accessoire qui peut varier, ef qui appartient aux idées et aux habitudes de l'antienne politique, lorsqu'il n'est pas fondé sur la nature même.

La Prusse n'est plus cet état entrecoupé de possessions étrangères, formé de membres épars, sans adhérence et sans liaison, que leur prolongation dénuée de profondeur faisait appeler par Voltaire, une paire de jarretières. C'est un empire dominant du haut de la mer Baltique aux bords du Veser et du Rhin, compact par sa masse, imperméable par l'adhérence parfaite de la presque totalité de ses parties, et ne comptant dans les intervalles que des états que leur faiblesse ou leur inclination lui soumet de manière à les assimiler à des propriétés personnelles. Dans le fait, les états intermédiaires ou voisins de la Prusse, qui composent la Basse-Allemagne, ne sont dans sa pleine dépendance que par goût ou par nécessité ; ils savent assez bien

l'apprécier pour coordonner tous leurs mouvemens aux siens ; aussi pour évaluer au juste l'étendue réelle de la Prusse, il ne suffit pas de compter son territoire propre, il faut encore y comprendre tous les états enclavés dans ses vastes domaines. C'est donc depuis la Lithuanie jusqu'à la Hollande et à la rive gauche du Rhin, en attendant de connaître sous quelles lois il coulera, que la Prusse règne par elle-même ou par ses vice-rois. Cette superficie n'a les inconvéniens ni d'une trop grande étendue sur laquelle les ressorts du gouvernement mollissent et s'égarent, ni ceux d'une trop resserrée, qui les empêche de jouer en les comprimant. La Prusse est taillée sur les meilleures proportions que l'on puisse désirer dans tout état. Sa position est admirable ; au nord, adossée à la mer Baltique, à l'est au fleuve qui la sépare de la Russie, au midi aux montagnes de Bohême et de Silésie, à l'orient au Veser et au Rhin, elle forme entre elle et ses dépendances un carré parfait, dont le centre est le siége de sa puissance, et dont la circonférence prête à tous les développemens que l'art peut donner aux avances qu'a faites la nature. Si la Prusse n'a pas encore un système complet de défense pour ses frontières ; ce défaut lui est commun avec toutes les puissances du Nord. Ses accroissemens successifs le lui ont interdit jusqu'ici ; mais sa position est peut-être celle de tous les états de l'Europe qui s'y prête le plus ; et maintenant que sa frontière est irrévocablement fixée, elle s'occupera sans doute d'affermir et de fortifier le cadre qu'elle a su si bien tracer et remplir.

A son avènement au trône, Frédéric trouva la population de ses états à 2,200,600 hommes ; il la laissa à 5,000,000, malgré ses trois grandes guerres, ses nombreuses armées, et les dévastations de la guerre de sept ans. Dans ce moment, elle surpasse 9,000,000. L'adjonction de la Pologne, l'augmentation du commerce et de l'industrie, et par eux celle des moyens de subsistance ; la diffusion de l'instruction et de l'aisance, la connaissance de meilleures méthodes curatives, tout concourt à cet accroissement, qui parait fabuleux, mais qui n'en est pas moins réel. Il provient de la réunion de toutes ces causes, qui se commandent mutuellement ; car, dans l'ordre politique, comme dans l'ordre physique, tout se tient, tout est lié, et le dernier anneau se rattache sans interruption au premier. C'est sur-tout en Poméranie que l'accroissement de la population marche avec plus de rapidité, et que se réalise cette partie du tableau que Frédéric s'est amusé à tracer de ses sujets.

On peut présager à la Prusse une augmentation de population, et très considérable, et très prochaine. Avant un siècle elle éprouvera peut-être une plénitude qui la forcera à chercher des débouchés pour l'excédent de sa population. Elle possède tous les germes de cette fécondité ; elle les pousse vers un prompt développement par une multitude de mobiles, dont les plus directs sont l'amélioration de l'administration intérieure, une surveillance attentive sur toutes les branches de l'industrie, une extension sensible du commerce, et particulièrement un changement total au profit de la Prusse polonaise ; car il n'y a pas de doute que ce pays, désormais mieux gouverné, ne devienne plus florissant ; que soustrait au retour de ses anciens troubles, il n'en soit beaucoup plus heureux ; qu'il n'ait échangé un vain nom d'indépendance pour un bonheur réel, et qu'il ne donne à l'industrie et aux arts de la paix le temps qu'il passait à tourmenter lui-même et ses voisins. Si Varsovie souffre de l'absence de ses anciens maîtres, Dantzick et la Vistule, affranchis de toute entrave, compensent mille fois cette perte. Pour une source tarie, mille autres se sont ouvertes et coulent à pleins bords.

La richesse d'une nation s'évalue de deux manières : par son état réel et personnel. Il est réel par le revenu, par le numéraire en circulation, par le crédit, par l'abondance des reproductions. Il est personnel par la bonne ou mauvaise situation des affaires, par la nature de l'administration, par tous les accidens qui, en bien comme en mal, dépendent du personnel des gouvernans de tous les grades.

Un état possède en lui-même une grande richesse et une grande source de richesses, quand le numéraire y circule avec rapidité ; quand les coffres se remplissent régulièrement de tributs levés avec facilité ; quand le crédit vient joindre sa richesse fictive à la richesse réelle, et lui en prête tous les effets ; quand enfin ces deux premiers biens ne résultent pas d'une cause fictive ou passagère, mais reposent sur des bases assurées, et se confondent avec l'œuvre même de la nature, dont ils empruntent alors la solidité. Tels sont les produits du sol et de l'industrie.

Un état accroît ou détériore sa richesse suivant l'emploi qu'il en sait faire, suivant ses besoins réels ou factices, et les moyens qu'il a de les satisfaire suivant les degrés de son industrie, suivant les tributs qu'il paye à celle de ses voisins, suivant la direction de son administration au dedans et de sa politique au dehors, suivant les degrés d'habileté de ceux qui en manient les rênes. On sent quelle vaste carrière de variétés et d'hypothèses offrent de pareilles distinctions appliquées à des machines aussi vastes et

aussi compliquées que les empires ; on sent que le même état peut, à différentes époques et sous différens conducteurs, présenter une face absolument différente : il sera riche sous le cardinal de Fleury, et nécessiteux sous le cardinal de Loménie ; il peut avoir des mines et point d'argent, de l'or et point de richesses, du numéraire pour les autres et non pour lui ; et semblable à ces riches malaisés qui passent leur vie à être les fermiers ou les gens d'affaires de leurs créanciers, il peut être alternativement condamné aux mines pour le compte d'autrui, à qui il ne fait qu'en distribuer les produits, ou au supplice de Tantale, au milieu de richesses qui s'écoulent sans cesse autour de lui, et qu'il est destiné à ne jamais atteindre. Telle est l'Espagne, mais telle n'est pas la Prusse.

Pour la fortune des états, il existe encore une troisième combinaison, qui en est le comble et pour ainsi dire la perfection. C'est celle qui résulte de la réunion des deux premières. En effet, lorsqu'à l'abondance des élémens de toute richesse se joint encore la bonne administration qui les vivifie, cette matière première reçoit des mains de l'administration le même accroissement de valeur que celles du commerce reçoivent des procédés des arts ; et la grande fabrique de l'état fleurit comme celle des particuliers et par les mêmes raisons. Telle fut la France, telle est l'Angleterre, mais dans un degré qui n'eut jamais de modèle, et qui n'aura jamais de copie.

La Prusse est, sous ce triple rapport, dans une situation très heureuse. Son revenu annuel surpasse 120 millions de livres. Quoique cette somme soit d'une grande infériorité nominale à celle dont jouissent quelques puissances, elle leur est égale en réalité ; car le bon marché des objets de consommation permet au gouvernement prussien d'atteindre avec cette somme à tout ce dont il a besoin, et qui, en d'autres pays, en représenterait trésor... Son trésor véritable, celui qu'on ne peut lui enlever, et dont elle ne peut se passer, c'est le crédit, cette âme des empires modernes, qui leur rend la vie qu'il a reçue d'eux. Et quel sol est plus propre que celui de la Prusse à la fondation d'un vaste système de crédit ; c'est un terrain vierge et de charges et de taches ; car, à la différence des autres états de l'Europe, la Prusse ne compte encore ni dettes ni banqueroutes. Elle n'a point de dette publique proprement dite ; le petit nombre d'effets qui circulent sous son nom, le font sans perte comme sans profit, et représentent, par leur petite quantité, plutôt les engagemens d'un particulier que ceux d'un grand empire.

On sent combien il serait aisé d'établir dans un pays aussi parfaitement intact un crédit public, basé comme celui de l'Angleterre sur le paiement exact des intérêts et l'extinction graduelle du capital. Quand un grand empire fait sa première dette en 1800, et qu'il en éteint annuellement une partie, il peut aller loin et long-temps.

Mais ces revenus, ce riche mobilier, ce crédit reposent eux-mêmes sur les bases les plus solides qu'on puisse leur assigner. D'une part, ils se confondent avec la fécondité d'un sol étendu et varié, cultivé par des mains diligentes, arrosé, coupé en tous sens par de grands fleuves qui en augmentent la valeur de tout ce que peut produire la plus heureuse distribution des débouchés ? de l'autre, ils participent à tous les avantages d'une administration très éclairée et très attentive, d'une grande industrie parmi les habitans, d'un excédent très considérable des ventes sur les retours, et des exportations sur les importations. Trois grandes rivières arrosent la Prusse et coulent en totalité sous ses lois, l'Oder, la Vistule et la Varta, lieés ensemble par le canal Bromberg. Elle partage la jouissance du Niémen, de l'Elbe, du Veser, de l'Ems, de la Lippe et de quelques parties du Rhin, Les trois premiers sont comme les artères de la Prusse, par où s'écoulent les principaux articles de ses exportations, les grains, les toiles et les bois. Ceux de la Prusse sont ceux dont la construction moderne s'accommode le mieux ; ils croissent de la Vistule au Veser : ce sont les plus renommés de l'Europe. L'étendue et l'accroissement de la navigation chez tous les peuples rend cet article très précieux et de première nécessité. Les blés, qui sont bien aussi un objet d'égale nécessité, se distribuent dans tout le Nord par la Vistule et les ports prussiens de la Baltique.

Les toiles de Silésie, dont le goût s'étend chaque année, ainsi que celui des draps de cette province, s'élèvent assez haut pour balancer le prix des denrées coloniales consommées en Prusse.

La richesse de la Prusse a donc toutes les conditions requises pour être durable, et pour aller en augmentant. Un lien commun unit chez elle les biens réels et fictifs, l'œuvre de la nature et celle de l'homme, et les confond pour assurer sa prospérité.

Il fut un temps où citer l'armée prussienne, c'était citer la Prusse entière. Alors elle existait dans son armée, et l'état n'était qu'un camp. Ses accroissernens ont changé ces rapports ; mais la considération de l'armée n'en a souffert ni au dedans ni au dehors de la Prusse, et le nom de cette superbe armée peut toujours s'associer à celui des plus célèbres phalanges

de l'antiquité, comme des temps modernes. Aux unes elle n'a rien à envier ; aux autres elle a pu servir de modèle, et cela suffit bien à sa gloire. Nombre, force intrinsèque, discipline, instruction, patriotisme, honneurs à l'entrée et à l'issue de la carrière, tels sont les attributs qui font de l'armée prussienne le corps militaire le plus solide et le mieux organisé qui existe en Europe. Elle s'élève en ce moment à 224,144 hommes[2]. Ce nombre pourrait être aisément augmenté, car il ne provient que de l'ancien territoire, et la Pologne, pour des considérations de prudence, n'y a pas encore contribué. Les états détachés de la monarchie, qui ne commence réellement qu'au Veser, sont aussi très ménagés. L'augmentation de la population fournirait de nouveaux moyens de recrutement, de manière à pouvoir porter sans effort l'armée prussienne à 300,000 hommes. La Prusse possède dans ses domaines des moyens militaires bien précieux, qui manquent à beaucoup d'états, ceux des chevaux pour toutes les armes. Les provinces d'Allemagne nourrissent les chevaux de grosse cavalerie et d'artillerie ; la Pologne en produit de très recherchés pour les troupes légères.

La bonté d'une armée ne peut s'évaluer que par une multitude de rapports. La précision des manœuvres, le machinisme, et l'immobilité du soldat ne suffisent pas, comme le supposent tant de spéculateurs aveugles, qui ne peuvent élever leurs regards au-dessus du matériel des objets. Il faut que des chefs habiles mettent en œuvre ces qualités subalternes ; il faut que l'instruction, descendant proportionnellement dans tous les grades, ne s'arrête à aucun ; il faut qu'une administration bien entendue tienne toujours à la disposition de l'armée les moyens de se mouvoir avec rapidité ; il faut sur-tout qu'un attachement sincère unisse au corps de l'armée tous les membres ; il faut qu'ils l'aiment ardemment, qu'ils identifient leur honneur avec le sien, qu'ils y voient leurs temples et leur patrie. Or, quelle est l'armée en Europe qui possède ces qualités à un degré plus éminent que l'armée prussienne ? Quelle est celle qui compte parmi ses chefs plus de noms illustrés par la victoire, par la confraternité d'armes avec un roi, le modèle des guerriers, par l'instruction puisée à sort école et dans ses camps de plaisir ou de guerre ? Dans quel pays compte-t-on un état-major plus éclairé sur toutes les parties de l'art militaire, un plus grand nombre d'officiers de tous grades propres à les remplir tous ? Où remarque-t-on plus de moyens de rapprochement entre les chefs et les subordonnés, plus d'habitude et de facilité de service dans le soldat ? Enfin, dans quel pays éclate-t-il un attachement plus vif, mieux senti, à la gloire de l'armée ?

Chaque individu semble y voir sa patrie, attache son honneur au sien propre, s'en approprie toutes les circonstances, et y concentre ses affections et son cœur. Noble et sublime dévouement, qui fera long-temps de l'armée prussienne un foyer de patriotisme, et qui, doublant sa forcer lui prêterait au besoin les moyens de faire les plus grandes choses. C'est cet excellent esprit qui Ta préservée des dangers d'une longue inaction. La Prusse n'avait pas eu de guerre véritable depuis 1763., et l'on a vu comment sou armée s'est présentée au combat contre la France. Trente ans d'intervalle n'avaient ni détendu le ressort militaire, ni allangui le courage, ni affaibli l'instruction. La politique a eu beau entraver le développement de ces qualités martiales, dans plus de dix combats, les français n'en ont pas moins éprouvé ses effets. Si les bras de cette armée sont de nouveau enchaînés, ils ne s'engourdiront pas ; son repos ne sera jamais de l'oisiveté, et l'Hercule prussien repose comme Alcide, appuyé sur une massue, et souriant comme lui au sentiment de sa force. Félicitons la Prusse d'avoir eu le bon esprit de résister à l'envie d'avoir une marine. Maîtresse de presque toutes les côtes méridionales de la Baltique, et d'un des plus beaux ports du monde à Dantzick, avec un commerce très important d'exportation et d'importation, on pouvait supposer qu'elle céderait au désir d'ajouter un pavillon à ceux qui dominent la Baltique et qui flottent sur l'Océan. Cela n'aurait eu rien de plus extraordinaire qu'une marine à Venise et en tant d'autres endroits. Les côtes de la Prusse lui auraient fourni les matelots, ses forêts les bois de construction, son sol les agrès ; elle était abondamment pourvue des matières premières. Mais la Prusse a résisté à cette amorce ; elle a senti que ce serait diviser ses forces et les affaiblir, subordonner celles de terre à celles de mer, comme il arrive à la France et à l'Espagne, dont les escadres anglaises battent sur mer les armées de terre, et annullent les travaux en annulant les flottes sur-toutes les mers. La Prusse a calculé avec raison qu'il ne fallait se montrer que là où l'on pouvait le faire avec supériorité, et pour des intérêts majeurs ; qu'il était peu raisonnable de se créer par mer un côté faible, lorsqu'on n'en avait que de forts sur terre ; que toute sa puissance était continentale ; qu'en portant sur son armée les fonds qu'absorberait une marine ridicule, elle acheverait de lui donner la consistance la plus imposante, et qu'alors ce seraient ses bataillons qui protégeraient ses vaisseaux. —Calcul infaillible, qui, en déplaçant le moyen de puissance, ne fait que le rendre plus direct à son but, et transporte avec économie et sûreté sur un élément les attributs de l'autre. L'autriche veut avoir une marine à

Venise, on ne sait en vérité pourquoi : on peut prédire à l'avance qu'elle ne sera jamais bonne, et quelques bataillons de plus protégeraient plus efficacement son commerce, qu'une marine aussi rétrécie que la mer qui la renferme.

La Prusse a, comme tous les états, un système fédératif qu'elle tient au même titre, de ses habitudes et de la nature, qui, comme il arrive toujours, a placé les ennemis près d'elle, et les amis au loin.

La Prusse est l'allié naturel de la France, de l'Espagne, de la Turquie et du Dannemarck ; car elle n'a rien à démêler avec ces puissances, qui, plus rapprochées de ses rivaux, sont par là même des alliés et des contre-poids qu'elle est intéressée à maintenir : tout ce qu'ils pèsent de plus sur eux tourne à sa décharge. C'est-là le premier degré du système fédératif proprement dit. Le second existe à l'égard des puissances qu'on a aussi intérêt à cultiver, à ménager, mais avec lesquelles il y a des points de contact, ou quelque mélange d'intérêt. Telle est la Suède à l'égard de la Prusse, le Dannemarck à l'égard de la Suède, l'Autriche envers le Piémont. Tous ces états ont de fort grands rapports entre eux, mais qui n'empêchent pas qu'en se rapprochant ils ne se gênent quelquefois, suivant les degrés de leur juxta-position ; ce qui, sans rompre le lien fédéral, l'affaiblit cependant, et lui laisse moins de force que dans le premier cas.

Le troisième degré est celui de l'alliance avec sujétion, cas devenu fort rare en Europe, mais qui existe pour la Prusse comme pour l'Autriche. Ainsi tous les états de la Basse-Allemagne sont, à l'égard de la Prusse, dans une dépendance obligée, qui leur donne plutôt l'air de grands vassaux que d'alliés, et qui, sans préjudicier aux droits de souveraineté, en borne cependant l'exercice, comme il arrive dans ce moment où les états de la Basse-Allemagne ne pourraient, avec la meilleure volonté, remplir leurs obligations de membres d'Empire germanique sans le libre transit de la Prusse. Car par où leurs troupes se rendraient-elles à leur destination, à travers la ligne de démarcation ? Telle est vraisemblablement la cause qui retient le contingent poméranien, si généreusement promis à Ratisbonne.

L'Autriche est dans la même position pour la Haute-Allemagne ; en changeant le théâtre de la guerre du midi au nord, en établissant la contrepartie de la démarcation prussienne, l'Autriche barrerait le chemin à tous les contingens du midi, comme la Prusse le ferme à ceux du nord.... La parité est entière.

Il y a cependant dans cette espèce de système fédéral une grande différence, mais d'un autre genre, à l'avantage dé la Prusse. Tout le monde connaît le partage de l'Allemagne en deux ligues, protestante et catholique. La religion seule n'a pas présidé à cette division. La politique ne tarda pas à s'en emparer, et s'en servit pour fonder en Allemagne un système d'équilibre, qui est devenu le modèle et le pivôt de celui de l'Europe. La preuve de l'intervention de la politique dans cette scission est assez marquée par l'assistance que la France donnait aux protestans, qu'elle écrasait chez elle, dans ses alliances avec Gustave Adolphe, et avec la Suède après sa mort. De manière que l'on voyait la France extirper de son sein le protestantisme qu'elle s'efforçait de maintenir en Allemagne ; bizarrerie qui n'a d'explication que dans la distinction qu'on établit alors entre les intérêts de la religion et ceux de la politique, entre l'empire du catholicisme et celui de l'Allemagne. Différentes causes ayant éloigné la Suède du protectorat de la ligue protestante, ce rôle échut à la Prusse, infiniment mieux placée qu'elle pour l'exercer ; et la France et les protestans s'accordèrent tout naturellement pour reconnaître cette suprématie, comme ils avaient fait pour celle de la Suède. Il n'y a pas eu d'interrègne.

Mais la domination de la Prusse sur la ligue protestante est plus pleine, est moins contestée que celle de l'Autriche sur les états catholiques ; car d'abord, la Prusse règne sur tous les princes protestans sans exception ; ensuite elle étend ses liaisons d'autorité ou de convenance sur les catholiques enclavés dans sa lignée, et même dans celle de l'Empereur. Telles sont, dans la Basse-Allemagne, les principautés ecclésiastiques, presque toutes vouées à la Prusse ; et, dans la haute, de grands princes catholiques, tel que l'électeur de Bavière, dont la direction actuelle est le fruit de circonstances extraordinaire Darmstadt, Baden, Wurtemberg, tous états compris dans la démarcation impériale, sont liés avec la Prusse, qui s'étend ainsi beaucoup au-delà de la borne apparente de sa puissance. Son établisse ment dans les margraviats l'accroîtra encore, et lui fera franchir la ligne du Mein, qui semblait devoir être son point de partage avec l'Autriche. Il faut y ajouter, qu'il règne infiniment plus d'accord entre les puissances protestantes qu'entre les catholiques, ce qui rend le lien fédéral bien plus solide d'un côté que de J'autre. Quelque fâcheuse que soit cette vérité, on ne peut se refuser à reconnaître que l'Allemagne est réellement divisée en deux souverainetés qui se balancent et qui absorbent toutes les

autres ; qu'il y a, comme dans l'empire romain, haut et bas empire ; et l'on peut entrevoir un nouveau trait de ressemblance dans l'ascendant que le bas empire prend sur le haut. Cela provient de l'union de ses membres et de la désunion des autres. Revenons.

La Prusse a, par sa nature, un excellent système fédéral dans toute l'étendue de son échelle. La révolution, qui a bouleversé les rapports de tous les états, l'en prive dans ce moment ; mais les élémens n'en existent pas moins, et n'attendent que d'être replacés. La France et l'Espagne, la Turquie et le Dannemarck sont des alliés puissans par eux-mêmes, inaliénables par leur position, d'où découle pour eux la nécessité de se lier à la Prusse, sans possibilité d'aucun mélange d'intérêt, et par conséquent de brouilleries. Ce qui se passe dans la révolution engagera vraisemblablement la Prusse à s'occuper davantage de la cour de Sardaigne, en qualité de voisine du Milanais, a mesure que l'Autriche gagne du terrain en Italie.

La Suède, quoique placée envers la Prusse au second degré du système fédéral, équivaut pourtant à un allié du premier, parce que les possessions suédoises en Poméranie ne sont qu'un point de contact insensible, et que, dans de grandes circonstances, telles qu'une attaque de la part de la Russie contre une des deux puissances, ou de grands dangers de la Turquie de la part de la Russie, cet intérêt disparaît devant un plus pressant, et unit sur-le-champ les deux états....

La troisième espèce du système fédératif, ébauchée depuis long-temps, s'est perfectionnée et consolidée à l'avantage de la Prusse depuis le traité de Bâle. Aucun membre de cette association ne s'en est encore détaché, malgré la volonté et le pouvoir de le faire impunément. La Saxe et l'Hanovre sont assez puissans ensemble ou séparément pour ne prendre conseil que de leurs inclinaisons personnelles, qui sont assez connues dans la querelle actuelle ; et cependant ils restent sous les drapeaux de la Prusse, en opposition avec leurs sentimens connus, mais retenus par la force d'une alliance nécessaire. Il est, dans le fait, assez extraordinaire de voir l'électeur d'Hanovre, sur le trône d'Angleterre, chercher partout dçs ennemis à la révolution, et ce même prince sur celui d'Hanovre, lui refuser ses propres soldats. Dresde a été le point de réunion pour les arrangemens de la nouvelle coalition. Les hautes vertus, les lumières du prince qui y règne ne permettent pas de balancer sur les sentimens qu'il a voués à la révolution. On peut en juger par le langage que ses envoyés ont tenu à Rastadt, où ils ont soutenu l'honneur de l'Empire à la tête d'une opposition qu'enflammait

leur courage. Mais l'ennemi de la France cède dans les conseils de l'électeur à l'allié de la Prusse ; et ce prince concentrant ses affections personnelles en lui-même, suit avec la Prusse une direction qui les contrarie, et parait disposé à n'en changer qu'avec elle.

C'est à dessein que nous avons omis la Hollande, dans cet exposé du système fédératif de la Prusse. Il y avait plus d'union entre les deux familles souveraines qu'entre les deux états, plus de consanguinité que de relations politiques. Trop forte et trop faible tout-à-la-fois, trop loin et trop près de la Prusse, l'ancienne Hollande ne pouvait être qu'un allié bizarre et à charge pour elle. Leurs moyens d'assistance étaient différens ; leurs amis et leurs ennemis absolument étrangers. La Hollande s'était réduite d'elle-même à sa plus simple expression, celle d'une vaste banque et d'une place de commerce ouverte à tout le monde. Que pouvait pour la Prusse une alliance aussi disproportionnée ; ses grandes guerres étant contre la Russie et l'Autriche, c'est de troupes auxiliaires que son allié devrait la secourir, et la Hollande n'en a point. En vain se retournerait-on du côté des subsides ; la Hollande, comme banque, est riche et très riche ; comme gouvernement, elle est obérée et pauvre ; ses places de commerce sont remplies d'or, mais ses coffres sont vides, et cent particuliers ont plus de crédit que l'état lui-même. Son gouvernement est un assemblage informe de démocratie aristocratique, où le choc des parties ne permet jamais d'asseoir un plan fixe, et par conséquent une alliance solide. Le prince avait un intérêt, les États-Généraux un autre, les corps municipaux un troisième. Le prince était l'allié de l'Angleterre, les États et le peuple l'étaient de la France, comme il parut en 1781 et en 1787. A cette époque, la Prusse fut obligée de ramener la paix qui ne pouvait durer long-temps, et qui n'a subsisté que jusqu'au moment où les brouillons ont pu recommencer les troubles et livrer ce pays aux étrangers. La Hollande ne pouvait donc, sous aucun rapport, faire partie du système fédératif prussien, et c'est pour cela que nous n'en avons tenu aucun compte.

Complétons le tableau de la Prusse par des considérations sur l'esprit de ses habitans ; après avoir peint le corps, tâchons aussi de peindre l'esprit qui l'anime et qui lui donne sa plus grande valeur.

La Prusse est un des pays de l'Europe où il règne le plus d'esprit national, ou les individus sont le plus fortement attachés à l'état, et plus intimement pénétrés de leurs devoirs à son égard. La Prusse passe pour le sol de l'Allemagne où l'esprit proprement dit, la somme des facultés

intellectuelles, est en plus grande abondance. A Dieu ne plaise que nous prétendions établir des parallèles entre qui que ce soit ; bien moins encore prononcer des arrêts sur des peuples ou des fractions de peuples également estimables. Nous ne faisons que répéter une opinion universellement établie. Le nombre et le choix des moyens d'instruction, qui contribuent si fortement au développement des facultés de l'esprit, sont très bien entendus en Prusse. Les écoles publiques et particulières y sont nombreuses et fréquentées, l'enseignement a d'excellentes parties, l'émulation règne dans tous les rangs, et des plantes cultivées avec ce soin ne peuvent manquer de produire de très bons fruits.

Les idées, en Prusse, se dirigent généralement vers trois objets : le militaire, la politique et l'économie intérieure. Tout prussien semble naître avec l'instinct militaire, comme les Anglais avec celui de la navigation et du commerce. Il y a de ces espèces d'attributs de nation qui les distinguent éternellement entre elles. Le Prussien aime généralement la guerre, l'entend bien, et se ressent de l'excellence de l'école prussienne, ouvrage du grand Frédéric, qui, dans le cours d'un règne long et brillant, façonna toute la nation aux armes, la rendit le centre du militaire européen, et compléta l'édifice ébauché par quelques-uns de ses prédécesseurs. La Prusse n'ayant eu pendant long-temps d'autres fondemens et d'autres remparts que son armée, tous ses efforts ont dû se tourner de ce côté ; et beaucoup de gloire en ayant été la suite, la nation toute entière s'est trouvée imprégnée d'esprit militaire soutenu par d'excellentes leçons et d'éclatans exemples. Il n'en faut pas d'avantage pour décider de la direction de l'esprit d'une nation. C'est ainsi que le besoin et la gloire ont fait des Anglais autant de marins favoris de Neptune comme les Prussiens le sont de Mars.

Les spéculations politiques sont le second objet de l'attention générale en Prusse. On y aime, on y connaît bien cette branche des connaissances humaines. La statistique y est fort en vogue, et il est rare de rencontrer des Prussiens dépourvus d'aperçus justes et étendus sur les intérêts généraux de l'Europe, et sur ceux de leur pays en particulier.

Il en est de même pour l'économie intérieure de l'état, On y recherche avec soin les procédés de l'industrie qui peuvent y prospérer, les moyens d'économie tant pour le public que pour les particuliers. Ce soin n'est pas seulement celui du gouvernement, mais il descend dans toutes les classes de citoyens. La Prusse peut donc passer à bon droit pour un des pays de

l'Europe où le foyer de lumière est le plus étendu et le plus brillant, et où par la nature des choses, il est destiné à durer le plus long-temps.

En rapprochant ces différens traits, nous trouverons que la Prusse est une puissance du premier ordre, dans toute la force de la jeunesse ; qu'elle possède un territoire vaste, fertile et bien borné ; qu'elle forme une population nombreuse et féconde ; qu'elle dispose d'une grande richesse qui tend sans cesse à s'augmenter ; qu'elle est défendue par une armée redoutable ; qu'elle est fortifiée par des alliances puissantes et solides ; et qu'enfin il vit au milieu d'elle un esprit patriotique capable, comme il l'a déjà montré, de suppléer à ces biens, mais qui doit tendre sans cesse à les développer, puisqu'elle a le bonheur d'en jouir. Avec tant d'avantages, il est aisé de lui présager de hautes destinées, sur-tout lorsqu'ils sont ménagés par un gouvernement habile, sous les yeux d'un prince ami de la justice et de l'ordre, qui fixe et réunit sur le trône de la Prusse les qualités qui l'out successivement illustré, et qui, après s'être forme sur ses augustes ancêtres, doit servir à son tour de modèle à sa postérité...

## Conduite de la Prusse pendant la révolution et la guerre.

La question que nous entamons est si délicate, elle touche à tant d'intérêts d'hommes et de passions, que nous appellerons à notre secours une série de faits connus, et que, les laissant parler seuls, nous recevrons le jugement de leur organe incorruptible.

La plupart des hommes jugent les états comme leurs semblables, isolément et sans aucun égard aux circonstances, comme sans aucun souvenir du passé. Cette méthode peut être celle de la paresse et des passions, mais ne sera jamais celle de la raison.

Lorsque la révolution commença en France, la Prusse sortait d'apaiser celle de Hollande, qui avait manqué la brouiller avec la France. A l'ouest, Liége et le Brabant fermentaient ; au nord, la Suède et la Russie se combattaient avec plus d'inégalité de forces que de fortune, mais de manière à faire craindre que l'une ne finît par succomber sous l'autre ; à l'est, la turbulente Pologne commençait a allumer des torches semblables à celles qui ont incendié la France ; au midi, la Turquie se débattait entre les aigles d'Autriche et de Russie réunies contre elle. Que pouvait, que devait faire la Prusse, qu'a-t-elle fait qu'elle n'ait du faire ? Pour en bien juger,

procédons par ordre et par époques ; il y en a trois : avant, pendant et après la guerre.

1°. La Prusse pouvait-elle terminer d'un seul coup toutes les querelles que nous venons de retracer, pour n'avoir à s'occuper que de la révolution ; car c'est-là où l'on en veut venir. Cela dépendait-il d'elle ? l'Europe était-elle ce qu'elle est devenue à force de malheurs, et plus éclairée sur sa situation, et plus simplifiée dans ses intérêts, qui maintenant se rattachent tous à l'existence de la révolution ; car à le bien prendre, il n'y a plus que cette affaire en Europe. Non, certainement ; et dans l'impuissance de trancher à la fois des embarras si compliqués, la Prusse devait s'attacher à les débrouiller successivement, à s'élever graduellement des plus petits aux plus grands, pour arriver avec plus d'aisance à celui qui les couronnait tous, au sommet de la pyramide, à la révolution française. Sûrement ce plan est à la fois éclairé et sage, et les censeurs n'auraient pas fait mieux. Or, voilà précisément la conduite qu'a tenue la Prusse.

Réunie à l'Angleterre, elle commence par séparer le Dannemarck d'avec la Suède ; elle force ensuite l'Autriche à lâcher prise sur la Turquie, et rompt son alliance offensive avec la Russie. Après, elle dirige contre cette puissance une grande armée pour soustraire les Turcs à de trop dures lois. Elle se rend médiatrice du retour de l'Empereur aux Pays-Bas, et garant de leur soumission Voilà l'ouvrage de 1789 et 1790. Sur quoi il faut remarquer que dans cet espace de temps, la Prusse a fait deux prises d'armes avec les plus grands frais et le plus grand désintéressement ; car il ne s'est jamais agi de rien de personnel pour elle, mais seulement des seuls intérêts de la Turquie.

Libre alors par la fin des troubles qu'elle venait de calmer en 1791, la Prusse s'occupe directement des affaires de la France, et provoque la déclaration de Pilnitz, qui est bien Certainement son ouvrage, comme l'interprétation de la fin de novembre 1791 est aussi sûrement celui de l'Autriche. On ne peut pas plus douter de l'une que de l'autre. En 1792, à la première nouvelle de la déclaration de guerre, une armée prussienne est mise en mouvement contre la France, et c'est le roi en personne qui, à la tête de sa famille et de son armée, vient tendre une main, hélas ! trop inutile à l'infortuné Louis XVI.

Dans sa conduite en France, tout fut cohérent et parfaitement français ; ses déclarations, basées sur les intérêts réels de la France, ne parlent que du rétablissement de la royauté et de la conservation de ses domaines. Tous ses

actes en France y sont conformes ; partout où il aborde, l'ordre de l'administration royale est rétabli ; et dans le fait, les Prussiens sont encore les seuls étrangers qui aient pénétré en France au nom du roi, les seuls qui l'aient travaillée en contre-révolution. On sait quelle influence arrêta à Verdun la reconnaissance de la régence dans la personne de Louis XVIII. Voilà certainement une première époque toute entière au-dessus de l'ombre même d'un soupçon ; et quand on y joindra que, dès le mois d'août 1789, le roi de Prusse proposa à Louis XVI de disposer de go mille hommes de ses troupes, sous la seule condition de renouer les anciennes relations entre les deux états, proposition écartée par un influence alors dominante ; quand on se rappelle le tendre intérêt que cet excellent prince prenait à Louis XVI et à sa famille, les bienfaits qu'il répandit sur ses plus dévoués serviteurs, l'amertume dont le remplit sa mort, on ne trouvera plus que de la reconnaissance et des regrets pour la mémoire d'un prince qui a voulu tant de bien à la France et à son roi.

On connaît tous les hasards des conjectures qu'on s'est permises sur la retraite de Champagne. Il faut de l'odieux ou du merveilleux à la plupart des hommes ; ils ne peuvent se résoudre à expliquer des évènemens extraordinaires par des causes ordinaires, ni des évènemens ordinaires par des Causes extraordinaires : ce qui arrive pourtant très fréquemment.

Cette retraite est le résultat d'une première épreuve tentée sur la France d'après de fausses notions, d'après des assurances trop répétées pour n'avoir pas inspiré confiance, d'après l'inégalité des moyens avec l'entreprise que le 10 août avait tout-à-fait dénaturée, d'après les contrariétés de la saison, et peut-être aussi d'après quelques entraves apportées aux vues du général en chef, d'après l'inutilité évidente de garder en France une armée dont les flancs étaient, découverts par l'incomplet des contingens promis, et par l'irruption de l'ennemi sur ses communications. En effet, les Français une fois maîtres de Mayence, les Pays-Bas très peu gardés, l'armée prussienne restait à découvert au milieu de la France ; elle ne pouvait plus à cette époque de l'année atteindre au but de sa destination. Sa retraite était donc forcée ; elle fut la suite d'une entreprise légèrement basée, il est vrai, mais elle ne fut que cela ; et quand on considère quelles têtes, quels otages renfermait cette armée, toute objection s'abaisse devant une pareille considération ; cette retraite ne permet pas plus d'inculper ou de soupçonner les intentions de la Prusse, que celle de la Hollande n'accuse les Anglais de n'avoir pas travaillé sincèrement à sa délivrance. L'un

comme l'autre serait le comble de la folie. La parité est complète, jusque dans les bizarreries de la saison, qui ont si cruellement affligé les deux parties aux deux époques.

Nous avons dû rapporter l'expédition de France à la première époque, parce qu'elle tient aux évènemens de ce temps, et qu'elle fut suivie d'un ordre de choses absolument nouveau. Il forme la seconde époque dans laquelle nous allons entrer.

Seconde époque. On se rappelle la teneur de la déclaration de Pilnitz et le manifeste du duc de Brunswick. Les principes les plus purs de l'ordre social, les plus conservateurs des intérêts de la France y furent énoncés ; c'était le même langage que l'empereur de Russie tient aujourd'hui. Il est aussi impossible de refuser à l'un qu'à l'autre l'hommage de la plus respectueuse reconnaissance. La déclaration de Francfort renouvelait les assurances d'un désintéressement complet à l'égard de la France, et les garanties de nouvelles précautions explicatives du sens et de la nature de la guerre. Elle fut entamée sous ces auspices, et la Prusse s'y tint rigoureusement, comme il y parut par toute sa conduite en France.

Mais lorsqu'après la retraite, la guerre eut changé tout à coup de nature, lorsqu'une guerre originairement de préservation fut transformée en guerre ordinaire, et de puissance à puissance, la Prusse se trouva bien forcée de donner une autre couleur à ses armes, et de renoncer à la première, à laquelle ses alliés ne songeaient plus. En même temps les troubles s'aggravèrent en Pologne, et la Russie faisait de nouveaux pas dans ce pays ; cette circonstance était doublement inquiétante pour la Prusse. Il ne faut pas oublier non plus que la guerre contre la France n'était pas en Prusse du goût de tout le monde ; que les considérations politiques y balançaient fortement, comme elles feront toujours, les intentions contre-révolutionnaires ; qu'en un mot, la guerre était bien plus du fait du roi que de celui de son conseil ; que si les affections de l'un se portaient principalement sur le trône et le roi de France, les vues de l'autre restaient attachées sur la France même comme puissance, alliée indivisible de la Prusse. L'inclination personnelle du roi avait fait plier toutes les contradictions ; l'interversion du sens de la guerre par l'Autriche leur rendit toute leur force. Qu'opposer en effet à ceux qui représentaient que la guerre en changeant d'objet n'avait plus de but, ou bien un absolument contraire à la Prusse ; que c'était une guerre contre nature, que celle qui faisait servir la Prusse à l'abaissement de son allié naturel, à l'élévation de ses ennemis, et

qui attachait la maison de Brandebourg au char de sa rivale. La convention d'Anvers, la teneur de la déclaration de guerre par l'Empire contre la France ne permettaient plus de s'y méprendre ; la guerre de la révolution était abandonnée de toute part ; la Prusse ne pouvant ni la faire seule, ni ramener à ce but tout le monde de gré ou de force, prit le seul parti qui pût lui convenir encore, en restant sous les armes, celui de se borner à couvrir l'Empire, et d'attendre que les alliés rentrassent dans le sens primitif de la guerre. En conséquence, l'armée prussienne passa la plus grande partie de la campagne de 1793 à préparer et à faire le siége de Mayence, et à couvrir l'Empire de manière à en chasser les Français et à leur en interdire la rentrée sur tous les points de sa ligne. Les batailles de Hornbach et de Kaiserslautern, la manière brillante dont le duc de Brunswick arracha le maréchal de Wurmser à une ruine totale, dont plus de déférence à des conseils bien sages eussent préservé le vieux général autrichien, les déclarations répétées et réalisées de la part de la Prusse sur son système défensif pour l'Empire, tout ce concours de circonstances et de faits ne permet pas de donner une autre interprétation à sa conduite. On n'a le droit de juger les gouvernemens que comme les individus, d'après les faits et les preuves, et il n'en est pas de plus fortes que celles qui résultent d'une série de faits auxquels on ne peut rien opposer. En 1794, la Prusse inquiétée par la Pologne, fatiguée de la longueur, des frais et de la direction d'une guerre à laquelle elle restait étrangère, tout en supportant son fardeau, annonça la résolution et les motifs de sa retraite, ainsi que les conditions de son séjour à venir. Cette retraite faisait un trop grand vide pour qu'on ne cherchât pas tous les moyens d'y parer, d'où suivit le traité de subsides avec les puissances maritimes.

On sait à quelles désignations également injurieuses et maladroites ce traité a donné lieu. La vérité est, 1°. que le paiement s'est arrêté a 27 millions de livres, a peu près la moitié de la valeur totale ; 2°. que le traité fut signé le 18 avril ; qu'il plaçait l'armée prussienne à la garde des duchés des Deux-Ponts pour le 24 mai, et que, dès le 23, elle avait gagné la bataille de Kaiserslautern, et prévenu, par une belle victoire, l'époque fixée pour son rassemblement. Elle se maintint vigoureusement dans ses positions pendant tout l'été ; elle arrêta l'ennemi dans les siennes. Si l'événement de Tripstadt lui fut moins favorable, elle le répara et au-delà par la dernière bataille de Lautern. Ce malheur même n'eut aucune influence sur la campagne, pas plus que sur le refus de prendre part à quelques autres

opérations qui ne faisaient plus rien à l'événement de la guerre, et qui n'entraînaient qu'une effusion de sang très inutile ; car la retraite des Autrichiens d'entre la Meuse et le Rhin commandait celle des Prussiens d'entre le Rhin et la Moselle ; le mouvement des deux armées devait être parallèle ; celle qui fût restée dans son ancienne position était tournée ; elles devaient avancer ou se retirer à la fois.

Les Prussiens, retirés derrière le Rhin, avaient raison de se borner à soutenir Mayence, et de se refuser à toute attaque sur des points isolés ou peu importans. Toute proposition à cet égard était une déraison ou un piège. Cette réduction de défense ou d'attaque à des objets majeurs est une des parties les plus essentielles du talent militaire, comme la prédilection pour des vétilles sanglantes est une des preuves les plus certaines de son absence.

Enfin, vint le traité de Bâle, la paix et la séparation de toute coopération hostile contre la France. Cette paix était le fruit de négociations entamées depuis long-temps, et des efforts de tout le parti opposé à la guerre ; c'est-à-dire de la Prusse entière, dégoûtée, et avec raison, d'une guerre lointaine, sans objet, et qui ne cessait d'être un contre-sens que pour être un malheur pour la Prusse ; car chacune de ses victoires ne faisait qu'affaiblir son allié et le livrer plus sûrement à ses ennemis.

La paix data du 5 avril 1796 ; mais le besoin de ques contingens à l'armée d'Empire, et l'attribution de ses richesses à la France pour la soustraction de quelques mois romains à Ratisbonne ; car dans le fait, ce n'est pas autre chose... Loin de nous tous ces bruits, tous ces soupçons dégradans dont on a cherché à flétrir la Prusse sur de prétendues intelligences avec les Français, sur des secours clandestins, sur des vœux pour leurs succès. Les états, comme les individus, une fois constitués en état d'inimitié, se renvoient des imputations outrageantes ; mais toutes ces rumeurs enfantées par la haine, propagées par l'esprit de parti dans un pays où il est très actif et très prononcé ; toutes ces inculpations mensongères sont restées comme mille autres, et resteront toujours sans preuves, tristes et dégoûtans alimens de l'envie, et dignes d'elle seule.

Pour apprécier au juste la conduite de la Prusse, il faudrait connaître quelles propositions elle a reçues ou portées ; ce qu'elle a connu des dispositions de ses principaux voisins, de la sûreté de nouveaux engagemens, en un mot, de l'esprit dominant qu'elle a rencontré dans toutes les circonstauces ; car ce n'est pas des forces des états qu'il faut s'occuper seulement, mais encore des intentions de ceux qui les gouvernent.

La Prusse ne s'écartera jamais du principe de la conservation de la France, et elle aura raison ; en déplorant les écarts de son gouvernement, elle n'abandonnera jamais le principe de son intégrité. Prétendre l'attacher à des combinaisons qui la violeraient, c'est aller contre un but trop évidemment contraire à ses intérêts pour pouvoir y atteindre ; on ne mystifie pas, et sur-tout deux fois, un empire éclairé sur ses intérêts élémentaires. Si la Prusse a eu lieu de reconnaître que les attaques contre la république ne sont qu'une feinte qui cache une attaque réelle contre la France même, qui couvre un système d'envahissement ou d'agrandissement en d'autres lieux, comment la désapprouver après ce qui lui est arrivé dans la première coalition, de ne pas prendre part à de pareils plans, comment espérer l'y rattacher de nouveau ? Sûrement la Prusse n'a aucun ombrage sur la Russie ; mais a-t-on les mêmes assurances sur tout le monde, sur-tout lorsqu'on voit une des parties de l'association proposée s'envelopper de toutes les obscurités de la politique, renfermer en elle-même le secret de ses intentions, laisser errer tous ses désirs sur tous les objets à sa convenance, et, ce qui est le plus remarquable, faire une guerre d'alliance sans faire partie de la coalition, et se tenir ainsi à la fois en dedans et en dehors de la ligue qui combat la France. Une pareille conduite prête à trop de soupçons et d'ombrage pour être bien attrayante pour qui que ce soit ; et ce qui se passe dans l'intérieur de la soi-disant coalition, les explications continuelles entre les alliés, leur séparation toujours imminente, ne sont guère propres à rattacher à leur chaîne ceux qui ont eu le bon esprit de ne pas s'en charger. Dans le fait, le mauvais génie qui poursuit l'Europe a transporté dans la politique toutes les fureurs ombrageuses qu'on attribuait jadis à l'amour ; et l'on pourrait appliquer aux coalitions modernes la définition que la Rochefoucauld donne de certains amans.

Si l'on dit que la Prusse a résisté à des sollicitations solennelles et répétées, on répondra que c'est précisément la solennité de ces instances qui a nui à leur succès ; que parties de très haut, la distance en multipliait le poids d'une manière peut-être alarmante pour ce que l'on croit être la dignité personnelle et l'indépendance ; que des résolutions prises sous une inspiration aussi élevée pourraient ne pas paraître assez volontaires ; que si la Prusse est arrivée au point de tout voir et de tout entendre, elle l'est aussi à celui de ne se décider jamais que par elle-même, sans mélange de suggestions étrangères, et qu'enfin le refus de la Prusse a porté sur le caractère, sur les moyens et sur la conclusion inévitable d'une nouvelle

guerre d'alliance : prévoyance trop tôt justifiée, comme le fut celle du malheureux Louis XVI, qu'on blâmait aussi dans son temps, de ne pas s'associer au désir d'une guerre dont il connaissait trop bien les acteurs pour ne pas en redouter les suites, et en distinguer à l'avance la conclusion.

Quant aux articles secrets du traité de Bâle dont on a tant parlé, nous attendrons qu'ils soient publiés, et sur-tout bien avérés, pour nous en occuper. Reprochera-t-on à la Prusse d'avoir convoité quelques territoires à sa convenance, d'avoir réchauffé d'anciennes prétentions résultantes de la suzeraineté, ou de l'ordre successif des héritages, si embrouillé dans le droit germanique ; tout cela peut être ; tout cela n'est ni bien beau, ni bien accommodé aux circonstances du temps, qui réclame sûrement d'autres soins et d'autres exemples ; mais tout cela est un point perdu dans l'immensité des évènemens d'une révolution qui entraîne tout ; mais cela est malheureusement trop commun dans une confédération dont quelques membres sont très sujets à vouloir se dévorer, comme il a paru par la révélation des traités particuliers des princes allemands avec la France : révélation qui a manifesté à tous les yeux qu'il n'y avait pas un de ces princes qui n'eût transigé aux dépens de ses voisins, et qui n'eût cherché à se couvrir de ses pertes avec leurs dépouilles. Noble et touchante confraternité, et bien propre à resserrer entre eux les liens de la confiance et du bon voisinage !

Enfin, dira-t-on que la Prusse a laissé percer des sentimens de prédilection pour la France ?... Plaisant reproche en politique, que celui d'une préférence bornée aux affections du cœur, mais n'éclatant au dehors par aucun acte, qui en indiquant au contraire une victoire sur un penchant, renferme bien plutôt le sujet d'un éloge que celui d'un blâme ; car si en aimant la France, la Prusse ne l'a pas secourue, il faut la remercier et non pas la blâmer... Au reste, cette inclination de la Prusse pour la France mérite quelque explication.

Les états, comme les individus, peuvent se rapprocher et se convenir par sentiment et par raison ; l'union peut partir à la fois de la tête et du cœur ; elle atteint alors le plus haut degré de consistance. Or, telle nous parait être la double source de l'amitié entre la France et la Prusse.

La Prusse est politiquement l'allié naturel de la France : premier titre pour l'aimer. La Prusse a plus de conformité et de points de contact avec la France qu'avec tout autre pays. Depuis long-temps une nombreuse population française vit au milieu de la Prusse, mêle son sang avec le sien,

et l'enrichit par les arts et l'industrie qu'elle lui apporta de sa patrie. Son plus grand roi, Frédéric, avait naturalisé autour de lui le langage et les plus gracieux attributs de la nation française. En Prusse, tout ce qui n'est pas purement national est plus près de la France que de tout autre pays. Les peuples, comme les individus, n'ont pas un moi tellement propre, tellement incommunicable ou exclusif, qu'ils ne tiennent à quelque autre par quelque côté. Ces nuances lient la grande chaîne des nations comme celle des individus, de manière à ce qu'elle ne se rompe pas à chaque anneau ; elles les entrelacent les uns avec les autres. Il en est ainsi de la Prusse à l'égard de la France ; elle se trouve avoir plus de convenances en tout genre avec la France ; leurs rapports sont plus directs et plus nombreux, d'où résulte une liaison et plus intime et plus durable. Cette double inclination de la Prusse comme état et comme collection d'individus, a sûrement fortifié l'éloignement du gouvernement pour la guerre contre la France ; il était gêné par une grande masse d'opinion publique. Il n'appartient tout au plus qu'à un gouvernement très vigoureux de la heurter pour son propre bien, et de la ramener malgré lui. Là dessus chacun sent sa force et sa position. Un gouvernement peut mettre moins d'assurance dans une œuvre qu'il voit faire à contre-cœur à peu près par tout le monde ; pour nous, il suffit de constater l'existence de cette disposition publique ; n'importe quelle en soit l'origine, dès quelle existe, le gouvernement en ressent les effets, et se trouve forcé de lui obtempérer en quelque chose. Or, on ne peut se refuser à reconnaître qu'une disposition générale en faveur de la France ne régnât dans toute la Prusse, et plus qu'en tout autre pays ; le gouvernement était donc gêné là plus qu'ailleurs dans le choix de ses mesures à son égard. Ce n'est pas que les Prusiens soient révolutionnaires ou insurgens, il s'en faut ; c'est, au contraire, un des peuples du monde qui considère le plus son gouvernement et qui y obéit le mieux ; mais c'est aussi un de ceux dont on consulte le plus le goût ; et l'on ne peut se dissimuler. qu'il n'a jamais été et qu'il n'est pas encore pour la guerre contre la France.

## Reproches que l'on fait et que l'on peut faire à la Prusse.

Les reproches que l'on peut faire à un état comme à un particulier, sont de deux espèces : généraux ou particuliers ; généraux, quand ils s'appliquent à une disposition habituelle, à une tendance continue, à un

emploi usuel de facultés provenant de principes invariables et fixes ; particuliers, quand ils se rapportent à une espèce ou à un cas déterminé. Les deux aussi se réunissent souvent sous la main de la censure, comme dans la question actuelle, que l'on peut réduire à trois chefs : le reproche d'ambition que l'on adresse 0communément à la Prusse, et l'abandon de l'Empire, ainsi que celui de la coalition. Ce sont là les grands chevaux de bataille sur lesquels on retrouve toujours les antagonistes de la Prusse. Nous allons leur montrer qu'il y a à la fois inadvertance et erreur dans leurs reproches.

Il faut distinguer deux époques dans la vie des états, leur croissance et leur formation. Un état qu'un concours de circonstances a appelé à former une souveraineté principale, se trouve au milieu d'autres plus petits, qui coupent et morcèlent son territoire, gênent ses communications, et l'incommodent de mille manières. Il y a telles enclaves qui ne peuvent appartenir commodément qu'à la puissance ambiante ; telles propriétés sont situées de manière à perdre ou à recevoir tout leur prix de leur position ; dans cet état, elles ne peuvent que nourrir des chagrins, des querelles et des projets de réunion. Tous les états de l'Europe ont été ainsi formés ; quels qu'ils soient, ils viennent tous de là. Qui verrait aujourd'hui les grandes masses des empires, ou pures dans leur origine, ou fondues d'un seul jet dans le degré d'étendue et d'adhérence qu'ils ont maintenant, se ferait d'étranges notions sur l'histoire. Tous les états principaux de l'Europe ont travaillé pendant des siècles a parvenir à leur consistance actuelle. Ils ont fait pendant des milliers d'années ce qu'on fait maintenant dans quelques-uns ; voilà toute la différence : le principe et le but ont toujours été les mêmes. L'Angleterre n'a pas toujours possédé l'Irlande et l'Écosse. Celle-ci lui est échue par des alliances, après avoir lassé son courage à la guerre. Les principales provinces de France sont échues de la même manière à celte couronne. La Bretagne, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Roussillon, les deux Flandres, l'Artois, la Navarre, et dans ces derniers temps la Lorraine, lui ont coûté des siècles de traités ou de combats. Quels sont tous ces noms illustres qui décorent encore quelques membres de la noblesse française, sinon d'anciennes désignations de souverainetés englobées successivement dans les attérissemens continuels de la royauté, s'il est permis de parler ainsi. L'Espagne combattit sept cents ans contre les Maures établis dans son sein, et ne prit sa consistance définitive qu'à la réunion des couronnes de Castille et d'Arragon. L'Autriche a acquis de même ses plus belles

provinces ; les accroissemens des autres puissances sont aux mêmes titres, le bonheur à la guerre, ou l'habileté dans le cabinet. Il n'y a pas jusqu'à l'amour lui-même qui n'ait aussi trouvé sa place dans ces arrangemens. La Russie a franchi dans peu de temps un espace immense, il est vrai, mais qui lui était comme attribué par la nature. Il en est de même de la Prusse ; elle a fait des pas de géant, mais ils l'ont portée à un terme qu'elle ne peut dépasser. L'ambition ne consistait pas à atteindre ce point ; elle serait de le dépasser. Voilà la pierre de touche, voilà l'épreuve véritable de l'ambition, la seule sur laquelle on pourra prononcer. Si l'état, arrivé à ce point de consistance qui résulte de l'acquisition et de la jouissance de tous les objets qui semblaient lui revenir de droit, et dont la possession n'est pas une violation de la sûreté des autres, ni une incompatibilité avec leur bien-être, si cet état cherche à excéder ce point, alors accusez-le d'ambition sans balancer, bornez-en le cours, si vous le pouvez ; pareille entreprise décèle un principe toujours agissant.... Jusque-là tout se passe, sinon dans les bornes de la justice, ou dans les règles de la morale, nous sommes loin de le penser, mais au moins dans le cercle des choses d'ici-bas, et par conséquent hors de l'application d'un reproche à une puissance en particulier ; car elles sont toutes dans le même cas, et la ressemblance exclut toute personnalité. Il faudra donc voir si la Prusse cherchera à sentir de son état actuel, à profiter des circonstances et à user de ses immenses forces dans des vues d'ambition. Jusque-là le reproche tombe à faux, ou sur tant de monde à la fois, que la part se réduit à bien peu de chose.

Il existe un cas particulier qui est tout-à-la-fois revêtu des apparences de l'ambition et destitué au fond de sa réalité. C'est celui des accroissemens proportionnels entre états ; tels furent ceux qui amenèrent les trois partages en Pologne. Entre états à peu près égaux, l'un fait une acquisition importante, l'équilibre est rompu ; l'état menacé d'infériorité remue, menace, saisit et devient injuste pour n'être pas lésé. De quel côté est l'ambition ? En 1773, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'accommodent ensemble d'une partie de la Pologne ; en 1793, nouveau partage ; en 1796 partage définitif et distribution à peu près égale entre les trois parties : tout marche parallèlement, un accroissement compense l'autre, et une amélioration commune éloigne tout sujet d'ombrage. Des trois copartageans, deux sont à peu près bornés pour toujours par l'effet même de ce partage ; car, où pourraient-ils s'étendre ? L'Autriche seule a de la marge en Italie. Si les conseils de la plus saine politique pouvaient l'abandonner, et

qu'elle se laissât aller à des idées de conquête dans cette contrée, l'égalité proportionnelle entre elle et la Prusse ne serait-elle pas rompue ? Et si celle-ci cherchait des dédommagemens même sur ses voisins, les cris de ceux-ci et le blâme de tout le monde ne retomberaient-ils pas à bon droit sur ceux qui l'auraient en quelque sorte rendu nécessaire ? La Prusse ne serait-elle pas seulement sur la défensive, tandis que sa rivale aurait pris l'offensive ?... Cette distinction n'est pas à omettre dans un cas que la prévoyance conseille de prévenir.

2°. Il est faux que la Prusse ait abandonné la coalition. C'est, au contraire, ce qu'on a nommé improprement la coalion qui a abandonné la Prusse. Il n'y eu coalition qu'un moment, depuis la déclaration de Francfort jusqu'à la retraite de Champagne. Tout le reste ne mérite pas l'honneur de ce nom.

La coalition avait un objet primitif et déterminé, celui d'arrêter la révolution et de rétablir la royauté en France. Tout ce qui s'écartait de ce but la rompait. Or, le sens naturel et convenu de la coalition ayant été abandonné par les alliés de la Prusse, dès l'hiver de 1792, la convention d'Anvers du 2 avril 1793 ayant déclaré cet abandon, la déclaration de guerre de l'Empire contre la France l'ayant sanctionné, tous ces actes ayant substitué une guerre d'invasion à une guerre de restauration, la coalition n'ayant plus son premier objet, n'avait plus de lien et se trouvait rompue par le fait... Pour en accuser la Prusse, il faudrait prouver qu'elle ait suggéré ou consenti ces actes de date postérieure à ceux sur lesquels elle était entrée dans la coalition ; comme il est au contraire bien prouvé que loin d'y prendre part, elle s'y est fortement opposée, il l'est par là même qu'elle seule est restée fidèle à la coalition proprement dite, au milieu de l'abandon général des alliés. On n'aurait droit de l'inculper qu'en tant qu'elle aurait négligé de travailler à ramener les alliés au sens primitif de leurs engagemens : hypothèse trop invraisemblable par l'opposition qu'elle renferme avec ses intérêts ainsi qu'avec la connaissance que l'on a de ses représentations infructueuses sur l'entrée en Alsace, comme de la proposition d'un autre plan de campagne qui rapprochait davantage les alliés du foyer de la révolution, et leur faisait passer l'hiver sur son territoire.

3°Quant à l'abandon de l'Empire, il faut observer, 1°. que rien n'est plus commun dans l'histoire d'Allemagne que des séparations momentanées des membres de l'Empire d'avec son corps ou son chef. Il n'y a pas eu de

guerre dans laquelle cela n'ait eu lieu, et où le schisme n'ait été encore plus prononcé, puisque loin de se borner à une simple séparation, il établissait l'état de guerre contre l'Empereur et l'Empire. L'histoire d'Allemagne n'est que le monument toujours subsistant de ces scissions. Cela, il est vrai, n'est pas dans la constitution germanique, mais cela existe dans les usages de l'Allemagne.

2°. La séparation n'a pas été absolue, car la Prusse a couvert toute la Basse-Allemagne, et y a employé un contingent au moins égal à celui qu'elle devait à Ratisbonne : ce service vaut bien celui quelle aurait pu rendre ailleurs.

3°. Sans nier le principe de l'union germanique ; il faut pourtant en distinguer l'application. Les états qui retirent quelque utilité de cette association, qui y trouvent une sauve-garde, qui, sans elle, n'existeraient pas peut-être depuis long-temps, ceux-là lui doivent et lui portent attachement et respect ; ils y tiennent comme à leur principe d'état et à leur sauve-garde. Mais les états que leur force intrinsèque place dans une indépendance complète, qui n'ont jamais besoin de l'Empire comme empire, qui ne peuvent en supporter que le fardeau, qui, en le prenant sur eux, prendraient avec lui de la sujétion et de la dépendance avec leurs rivaux, ceux-là, dis-je, ne tiennent à l'Empire que par décence et générosité, et ne peuvent lui vouer, avec une affection sincère, une obéissance implicite. Or, voilà la position de la Prusse. A quoi l'Empire, comme empire, lui est-il bon ? que peut-elle en recevoir ou en attendre ? n'est-ce pas au contraire à la Prusse à protéger cet Empire en cas de besoin, et tout le fardeau de l'alliance ne retombe-t-il pas alors sur elle ? Croit-on qu'elle soit assez simple pour mettre quelques prérogatives honorifiques à Ratisbonne en parallèle avec les frais et les hasards d'une protection toujours implorée par ce corps délabré ? Cet état est le résultat inévitable de la position respective de la Prusse et de l'Empire, qui sont l'une au plus haut, l'autre au plus bas de leur fortune. S'il y a faute de quelque côté, c'est sûrement de celui de la constitution germanique, qui continue d'exiger des services égaux dans des conditions absolument inégales, et qui ne peut cependant traiter un roi de Prusse comme un simple électeur de Brandebourg ou un margrave d'Anspach. Voilà de ces cas où les anciennes lois contrastent avec les changemens survenus depuis leur établissement, et où leur opposition s'aggrave avec le temps.

4°. Les obligations de membre de l'Empire seraient d'autant plus onéreuses pour la Prusse, qu'elles mettraient à la disposition de l'Autriche une partie de ses forces pour un temps illimité, pour des causes indéterminées, et peut-être sous une direction peu satisfaisante pour elle ou contraire à ses principaux intérêts ; car il pourrait arriver, comme dans la guerre actuelle, que la querelle se prolongeât par mille causes, parmi lesquelles la bonne volonté ou la façon tiennent assurément une bonne place. La Prusse se soumettra-t-elle à ce long abandon d'une partie de ses forces, qui, en cas de malheur, s'épuisent en pure perte ; en cas de succès, tournent à l'abaissement de son allié naturel ? car c'est toujours là qu'il faut revenir. L'opposition des deux intérêts est trop marquée pour espérer que celui de la Prusse cède à celui de l'Empire. En réunissant ces deux qualités, elle réunit deux attributs incompatibles, et trop disproportionnés pour que l'un ne soit pas toujours subordonné à l'autre. C'est sans doute un malheur pour l'Empire de compter des membres plus forts que le corps, et supérieurs à ses lois ; mais le fait est existant, il doit seul diriger notre jugement sur les conséquences qui en découlent. Il n'arrive rien à l'Empire qui n'ait eu lieu dans toutes les associations où le cours des temps et des évènemens a rompu les proportions primitives ; et c'est se plaindre de la nature, que d'accuser des résultats naturels et inévitables.

Nous avons répondu d'avance à ceux qui reprochent aux Prussiens l'inexécution du traité de subsides avec les puissances maritimes, en 1794, en rapportant plus haut les conditions de ce traité et les conséquences qui s'ensuivirent. Il portait que les Prussiens seraient rendus dans le duché des Deux-Ponts le 24 mai 1794. Dès le 23, ils y avaient gagné une grande bataille et répondu ainsi d'avance aux objections qu'on leur préparait. C'est assurément une réponse valable qu'une victoire, et à cet égard celle des Prussiens fut péremptoire. Quant aux subsides, ils s'arrêtèrent en novembre au terme de 30 ou 33 millions, sur un total de 54, montant des stipulations générales pour l'année. C'est un simple compte à faire, pour comparer l'argent reçu avec la durée du service, et non avec sa qualité ; car il aurait pu être insuffisant, ce que nous sommes loin de croire, sans qu'il y eût faute de la part des Prussiens, qui étaient obligés de se régler sur leurs alliés. Ceux-ci ayant passé tout l'été et l'automne de 1794 à reculer et à se faire battre, les Prussiens ne pouvaient pas avancer seuls, mais ils devaient reculer parallèlement aux corps principaux des grandes armées. Par conséquent, toute espèce de censure ou de reproche sur leur conduite dans

le cours de cette campagne porte à faux, et retombe sur ceux qui les ont forcés à agir mollement pour les imiter.

Mais en écartant de la Prusse toute cette cohue de reproches irréfléchis, que nous sommes bien convaincus ne pouvoir lui convenir, nous ne balancerons pas à reconnaître les torts que nous croyons lui appartenir. Comme c'est un examen et non un panégyrique que nous écrivons, nous userons sans détour, comme sans licence, pour la blâmer, du droit dont nous avons usé pour la louer. Le blâme sera la confirmation des éloges, et le garant de notre impartialité ; ils se serviront mutuellement de preuves. Nous dirons donc qu'il est à regretter,

1°. Que la Prusse, prévoyant les dangers de la Hollande, du moment que la retraite du Brabant fut décidée à l'époque du 24 mai 1794, à la suite de la conférence de Tournay, il est, dis-je, à regretter que la Prusse n'ait pas, dès ce moment, dirigé des efforts réels vers la conservation de cet intéressant pays ; ce qu'elle pouvait faire de deux manières, soit en y faisant passer l'armée qu'elle tenait sur le Rhin, soit en envoyant des troupes de l'intérieur de ses états se joindre à celles des alliés qui s'y trouvaient encore. La Hollande est et sera toujours un objet majeur pour la Basse-Allemagne. Rien de si aisé que d'en fermer la porte à l'ennemi quand on en tient les clefs, rien de si difficile que de les lui arracher quand il s'en est saisi. On vient d'en avoir la preuve. La Prusse connaissait la division des esprits dans ce pays, ainsi que celle des conseils qui le gouvernaient ; elle savait que le prince, trop circonscrit dans son autorité, jalousé par une partie des états, menacé par une partie du peuple et des révolutionnaires de 1787, ne serait pas le maître dans un moment de danger ; que ses amis, comme ses pouvoirs, étaient insuffisans ; que l'armée hollandaise l'était encore plus, et que par dessus, tout l'armée anglaise, seule défense de ce pays contre la France, était hors d'état de résister à ses attaques. La Prusse devait donc se décider rapidement, et songer à arrêter les progrès des Français, soit par la force et l'emploi instantané des armes, soit par la perspective d'une guerre sérieuse ; supposition très contraire aux vues qu'avait alors la France, qui soupirait dans ce temps après un rapprochement avec la Prusse. Il fallait placer la France dans l'alternative ou de lâcher prise sur un ennemi faible et à moitié abattu, ou de recommencer avec un adversaire frais et vigoureux. Que de malheurs eût prévenu une pareille détermination ! Loin de là, la Prusse ne prit aucun parti ; elle assista froidement au drame de la perte de la Hollande, de l'expulsion de son stathouder et de sa famille à moitié

prussienne ; elle n'y opposa ni une menace, ni une observation, ni une note, ni un soldat.

2°. Il eût été aussi à désirer que la Prusse se fût formellement opposée aux deux invasions des Français dans l'Empire, et qu'elle se fût au moins interposée quand les Français menacèrent Vienne. Ce n'était pas seulement la générosité qui l'y conviait, mais son intérêt personnel, qui, bien entendu, lui en faisait la loi ; car si par malheur les Français eussent triomphé de l'Empereur, quelle digue aurait alors arrêté ce torrent, quelle barrière eût-on opposée à l'ascendant de la révolution, et à son esprit enflé d'un pareil succès ? Les spectateurs éclairés et désintéressés voyaient Berlin menacé aux portes de Vienne, et le trône de Prusse tout aussi ébranlé que celui d'Autriche. Si Sobieski fut aussi éclairé que généreux en marchant au secours de l'ingrat Léopold, le roi de Prusse, sans compter sur plus de reconnaissance, devait imiter son exemple dans un danger tout pareil ; et son âme magnanime était faite pour sentir le prix d'un pareil dévouement, et pour en trouver la récompense en elle-même.

3°. L'attitude de la Prusse dans l'Empire est encore fort singulière ; elle vit en paix au milieu de la conflagration de ce pays. Non contente de cette inertie, elle y fait rester des princes puissans, dont l'intervention suffirait pour délivrer l'Empire des incursions interminables qui le ruinent. L'Allemagne est divisée de manière que les plus grandes forces de l'Empire proprement dit sont situées au nord, et les plus petites au midi. Outre les principautés enclavées dans sa démarcation, la Prusse attire encore à elle les souverains situés au-delà, tels que ceux de Bavière, Baden et Wurtemberg. Que reste-t-il pour la cause commune, isolée au milieu de la désertion générale, et réduite à quelques démembremens de l'Empire ? Il parait qu'en cela la Prusse agit plus comme état particulier et rival de l'Autriche, que comme membre et partie intégrante de l'Empire. Si elle en porte le joug avec chagrin pour son compte propre, au moins ne faudrait-il pas en dégoûter les autres, qui, le cas de la guerre actuelle excepté, peuvent trouver dans l'association germanique des avantages dont la Prusse peut se passer.

4°. La Prusse n'a paru, à Rastadt, que comme témoin à peu près passif de cette scène à jamais déplorable. Que sa neutralité lui eût interdit une résistance bien ouverte, bien énergique, aux prétentions de la France, à la bonne heure ; car on sent que la Prusse n'ayant pas pris part à la guerre, n'en pouvait revendiquer beaucoup sur la paix, qu'elle ne pouvait vouloir influer beaucoup plus sur l'une que sur l'autre, et que s'étant absentée de la

guerre, elle devait même s'étonner d'être présente à la paix ; mais enfin puisqu'elle y figurait, rien ne devait la décider à souscrire à toutes les provocations de la France, et aux insolences toujours croissantes de ses ministres. Si elle eût réprimé dès l'abord les écarts de leur impétuosité, au moyen de quelques leçons bien placées, alors on n'aurait pas vu se renouveler chaque jour des scènes qui deviennent flétrissantes. lorsqu'elles restent impunies.

5°. La Prusse a varié sur l'occupation de son duché de Clèves, et sur la cession d'Ehrenbreitstein. Elle réclame pour le premier l'exécution du traité de Bâle, et finit par en abandonner l'exécution aux Français, qui ont exploité ce pays pendant cinq ans à la vue de la Prusse, qui l'ont républicanisé malgré les représentations et les édits du roi ; de manière que ce pays, aujourd'hui inoccupé, reste vacant entre l'ancien et véritable propriétaire, qui le regarde de l'autre côté du Rhin, et le nouveau, qui le regarde de l'autre côté dè la Meuse. Pour le second, elle fit valoir la sûreté de la Basse-Allemagne, et l'on ne put qu'applaudir à une sollicitude aussi bien fondée. Les explications de la Prusse à cet égard étaient tellement précises, qu'on devait croire que sa détermination, résultat des plus mûres réflexions, était invariable ; et voilà que quelques jours après, cet article cessant vraisemblablement de lui paraître aussi important, elle se réduisit à la demande, bien modeste assurément, d'annuler la difficulté pour les deux partis, par une démolition immédiate de ce boulevard si renommé ; proposition, qui n'eut pas plus de succès que la première ; car, au mépris de cet heureux mezzo termine, elle eut la douleur de voir cette importante forteresse tomber aux mains des Français, et ceux-ci s'y établir, pour de là dominer plus sûrement les deux Allemagne, et tourner ses défenses contre elle-même.... Tout cela est bien peu digne, tout cela cadre bien peu avec la force réelle et l'idée de la force d'une grande puissance ; idée qu'elle doit toujours s'attacher à conserver. En revanche, le langage que la Prusse a toujours tenu a parfaitement répondu à la dignité de la souveraineté. Il contraste avec celui des éternels conclusum de

Rastadt ; la Prusse a parlé peu, première qualité de ces actes, qui est d'être rare ; la Prusse l'a toujours fait avec dignité, calme et précision ; en un mot, avec toutes les qualités renfermées dans ce que Tacite désigne si bien par Imperatoria brevitate.

## Examen des dangers réels de la Prusse.

L'examen dans lequel nous allons entrer présente au premier coup-d'œil quelque particularité ; nous l'avons bien senti ; c'est un épisode étranger en lui-même au fond de la question, mais qui y est ramené par la bizarrerie des opinions qu'on est exposé à rencontrer sur ce sujet. En dissipant un prestige très singulier en lui-même, nous nous estimerons heureux de redresser encore une erreur qui, sans qu'ils s'en doutent, va contre le but de ses auteurs ; car ce ne sera point par des insinuations fâcheuses, ou des menaces irréfléchies autant qu'impuissantes, qu'on parviendra à ramener la Prusse.

Cette digression servira de corollaire et de complément aux considérations générales sur l'état de la Prusse.

Éclairons bien cette question dans ses détails et même jusque dans ses détours. La neutralité de la Prusse, son immobilité au milieu de tant d'agitations, sa froideur pour les recherches dont elle est l'objet, ses déterminations à venir, le poids et l'importance de ces déterminations font le sujet de toutes les conversations, et le tourment de tous les spéculateurs politiques. Le monde ne voit et n'entend pas autre chose. Chaque mois les paris sont ouverts sur sa décision à jour nommé, à heure fixe ; et cette décision, comme l'horizon, recule sans cesse. Tant d'impatience et de vœux sont sans doute un bel hommage pour la puissance prussienne ; car en politique comme en tout, on n'invoque que les grands ; mais aussi des vœux souvent trompés peuvent se résoudre quelquefois en présages sinistres pour l'avenir, en augures menaçans sur l'effet du mécontentement de voisins trop long-temps rebutés, sur la possibilité de leur réunion contre un état si long-temps sourd à leur voix, enfin sur les chances qui pourraient le faire rétrograder vers son origine, et descendre du premier rang à un rôle beaucoup moins élevé. Frappés mille fois de l'apparition de ces fantômes, de la répétition de ces pronostics, nous avons été conduits par le besoin de nous éclairer, à rechercher ce qu'il peut y avoir de réel dans ces menaces, et le résultat de notre examen a abouti, comme on le verra, à un résultat tout-a-fait contraire à celui que supposent ceux qui y ont donné lieu.

Nous avons trouvé d'abord un déplacement complet de la question, comme il arrive dans presque toutes celles qui ont rapport à la révolution.

On fait porter les plus grands dangers de la Prusse sur sa séparation d'avec les puissances, du côté même de ces puissances que l'on représente dans un état de vengeance au moins comminatoire. Nous n'avons trouvé au

contraire de dangers réels que du côté de la révolution, indépendamment des puissances qui sont les gardiens naturels de la Prusse, tandis que la révolution est et sera toujours son ennemi, comme celui de tous les autres gouvernemens.

Il faut d'abord distinguer deux époques : le présent et l'avenir. Quant au premier, les puissances dont on menace la Prusse ont maintenant trop d'affaires pour y ajouter une nouvelle querelle. Quand les alliés volaient de victoire en victoire, les gens inattentifs sur les causes et le terme prochain de ces succès, y trouvaient quelque prétexte pour motiver un retour dangereux sur la Prusse ; ils se livraient à leur zèle, a défaut de calculer l'épuisement qui suit toujours les victoires mêmes, et encore plus les guerres lointaines. Ils oubliaient que la fin de la guerre la plus heureuse ne serait pas la fin de la révolution ; que les gouvernemens qui juraient réussi à en éteindre les flammes auraient encore long-temps à en surveiller les cendres ; qu'il resterait à arranger en Europe une multitude d'intérêts très compliqués et très délicats, et qu'ainsi la Prusse avait du temps devant elle. Toutes ces considérations étaient écartées d'emblée. Mais depuis que la chance de la guerre a totalement tourné, que l'on a passé de la victoire à la défaite, de l'offensive à la défensive, qu'au lieu de primer l'ennemi on peut à peine lui résister, qu'au lieu de donner la loi on combat pour ne pas la recevoir, tout le système comminatoire est entièrement ruiné. Il a croulé par la base, et l'on pourrait le laisser là sans inconvénient ; mais il faut encore prouver qu'il n'était pas mieux appuyé pour l'avenir.

La Prusse a plusieurs garanties. La première et la meilleure, c'est elle-même ; la seconde est l'état actuel de la civilisation moderne, qui veille plus particulièrement à la garde respective des autres empires, et qui leur donne, les uns dans les autres, des sauve-gardes contre l'avidité de leurs voisins. Les peuples ne vivent plus comme autrefois, sans communication mutuelle, sans lien d'union ou d'amitié, sans correspondance d'intérêts. La multitude de rapports qui s'est établie entre eux a formé autant de liens qui les enchaînent, et qui leur font ressentir le contre-coup de tous les évènemens qui les affectent à leur tour. De là est né un système d'équilibre dans lequel les forts se divisant entre eux, se sont pourtant partagé la défense des faibles ; équilibre qui est tellement précieux à leurs yeux, que dans les cas extrêmes, des ennemis se rapprochent pour la défense commune, et des alliés se séparent momentanément pour la même cause. Ainsi la Russie et la Turquie viennent de se réunir en oubliant mille sujets de haine et de

ressentiment. Ainsi l'Angleterre, renonçant momentanément aux avantages de son commerce avec la Russie, s'exposait à une brouillerie, pour la forcer à se désister de ses projets sur la Turquie. L'Europe forme réellement un seul corps social, qu'on appelait très bien la république européenne qui, sans chef et centre communs, comme l'Allemagne, est en grand ce que celle-ci était en petit. La force des choses et le sentiment du besoin y produisent Je même effet qui résulte en Allemagne d'une association écrite et positive. On ne souffrirait pas plus en Europe la destruction d'un état par son voisin, qu'on ne tolérerait en Allemagne l'envahissement d'un membre de l'association par un autre. Tout le corps se soulèverait contre l'usurpateur, et fournirait contre lui des moyens d'exécution. Il en est de même dans la grande diète de l'Europe. Elle procéderait sûrement tout autrement qu'à Ratisbonne ; mais le mobile et le but de sa conduite seraient parfaitement semblables, celui de donner à l'opprimé un recours et une garantie contre l'oppresseur. Tous les souverains sont devenus des espèces de co-états, garant réciproques de leur existence.

C'est ce qui rend les grandes conquêtes permanentes impossibles, ou si difficiles aujourd'hui. D'un autre côté, la population étant plus nombreuse, et l'instruction militaire à peu près égale partout, les moyens de défense sont aussi plus nombreux et mieux connus. Les communications étant établies et servies avec rapidité partout, on a le temps de prévoir les attaques et de disposer la résistance ; il n'y a plus de surprise pour qui ne veut pas être surpris. Les places fortes, qui, bien défendues, arrêtent si long-temps les armées, ont achevé de détruire la possibilité des conquêtes, de manière à les rendre à peu près inexécutables en tout pays, pour peu qu'il y ait quelques points de défense. Le démembrement de la Pologne, les irruptions des Français en Italie ne font point preuve du contraire.

Le premier ne dérangeait en rien l'équilibre de l'Europe, et tombait sur une nation qui avait cessé d'inspirer, par sa turbulence, de l'intérêt. Au lieu de s'y opposer, le reste de l'Europe devait en presser l'exécution, et faire terminer d'un seul coup ce qui en a demandé trois, et traîné sur un espace de vingt-trois années. L'extinction de l'anarchie polonaise, au lieu d'être une perte pour l'Europe, fut au contraire une véritable acquisition pour elle, et une confirmation de son équilibre, que les oscillations perpétuelles de ce corps agité ne cessaient de déranger. D'ailleurs, le partage a été fait dans les meilleures vues d'équilibre, et sur les proportions les plus propres à maintenir la bonne intelligence entre ceux qui y ont participe. Par cet

arrangement, quatre grandes puissances, la Russie, la Porte, la Prusse et l'Autriche, sont adossées l'une à l'autre, et se touchent sans se confondre, de manière à pouvoir toujours se soutenir au besoin.

Quant aux conquêtes des Français, ils les ont dû moins à la force des armes, qu'à celle de la révolution, qu'à l'esprit de vertige qui l'a combattue, qu'à la faiblesse, à l'exiguité des états qu'ils ont envahis. C'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, pas plus que l'avantage singulier qu'avait la France de ne pas compter sur le continent un seul voisin puissant. Le hasard de cette inégalité de position a favorisé extrêmement ses excursions révolutionnaires. Les petits étant en général mal défendus par les grands, cette foule de simulacres de souverainetés a été brisée par le choc de la France, dont la révolution avait doublé l'énergie. Les malheureux, déjà trop faibles contre la France seule, ont encore eu à supporter le poids de la révolution joint au sien propre ; elle les a écrasés ; de plus, la révolution ayant apparu à plusieurs cabinets comme la tête de Méduse, les ayant glacés, pétrifiés, ils ont oublié dans leur stupeur les règles ordinaires de la prudence et de leur ancienne conduite. Ils ont regardé immobiles la subversion des mêmes états pour lesquels, dans d'autres temps, ils auraient couru aux armes, pour lesquels ils y courraient encore contre tout autre ennemi que la France et la révolution : cela peut paraître incroyable, mais cela existe.

Mais lorsque la révolution, à force d'envahir, est parvenue à la racine des grands états, tels que l'Autriche, l'Angleterre, elle y a trouvé de la résistance et de l'union. Elle a vu les états séparés par plus de barrières, les abaisser toutes pour la combattre, oublier le passé et voler dans les bras l'une de l'autre. Elle a vu la Russie envoyer ses superbes légions à la défense de l'Italie et de la Suisse, toutes contrées auxquelles elle ne tient que par le lien commun qui unit tous les gouvernemens. Le zèle qu'elle témoigne pour le rétablissement de la royauté part sûrement du même mobile ; car, séparée de la France par tant de distances de diverses espèces, elle est incontestablement celle des puissances de l'Europe qui a le moins d'intérêt à la forme de son gouvernement.

Cette réunion inévitable contre les conquérans modernes a déjà enlevé aux Français une partie de leurs conquêtes ; elle en menace le reste ; et les évènemens qui les leur ont confirmées jusqu'ici, attestent au moins la résolution de les leur enlever.

2°. La conservation, l'intégrité de la Prusse importent non-seulement à l'Empire, à la Suède, au Dannemarck, à la Turquie, à l'Angleterre, sur-tout à la France, c'est-à-dire à peu près à tout le monde ; mais elle importe encore aux puissances qui paraissent la menacer ; car chacune en particulier doit préférer son état actuel à l'accroissement trop considérable de l'autre, et par conséquent est intéressée à sa conservation. Ainsi la Russie ne peut vouloir que l'Autriche se renforce trop aux dépens de la Prusse ; de même l'Autriche ne peut vouloir gonfler de nouvelles dépouilles le colosse de la Russie, ni affaiblir les résistances et les points d'appui contre elle) sur-tout trop rapprocher d'elle-même ce géant qui a l'effrayante prérogative de pouvoir toujours faire du mal à ses voisins sans en pouvoir recevoir chez elle, de pouvoir toujours porter des coups Sans pouvoir en être atteinte.

Mais l'Autriche et la Russie s'accommoderont-elles entre elles pour dépouiller la Prusse de la Silésie et de la Pologne jusqu'à la Vistule ? Voilà l'hypothèse favorite, et dans le fait la moins invraisemblable.... On y répondra,

1°. Que ce dépouillement ne sera fait qu'à la suite d'une guerre générale ; car il ne faut pas croire que l'Europe laisse impunément dépouiller la Prusse : telle puissance qui aujourd'hui vit froidement avec elle, la défendrait alors très chaudement ; or, comment assigner d'avance l'issue d'une pareille lutte ?

2°. Ce dépouillement serait au moins la suite d'une grande guerre contre la Prusse et ses alliés de la Basse-Allemagne ; car on ne peut penser qu'après lui avoir tenu si long-temps, ils s'accordassent pour assister à son dépècement : dans ce cas comme dans le premier, c'est encore la guerre seule qui en décidera.

3°. La possession des objets partagés serait-elle bien tranquille et de la part des nouveaux sujets, et de la part du dépouillé ? Les uns ne tenteraient-ils rien pour secouer le joug, et l'autre pour rentrer dans ses domaines ? Quelle source de guerres et de calamités on ouvre par ces imprudentes spéculations ?

4°. Le partage de la Pologne, la nécessité de surveiller en commun ce pays, a donné aux trois puissances des liens dont on ne calcule pas assez la force ; le besoin qu'il leur a donné l'une de l'autre pour une surveillance commune, est un bienfait nouveau de ce partage, qui en renferme tant d'autres. L'opération est excellente dans l'état actuel ; en changer les rapports, c'est la renverser ; en modifier les proportions, c'est en

compromettre le fonds et l'existence. En continuant cet examen, on se demande à quelle époque on place cette attaque de la Prusse : est-ce pendant ou après la guerre actuelle ?

Le premier est trop hors des intérêts et de la prudence des deux. puissances, pour leur faire l'injure de leur en attribuer même la pensée. Donner deux cent mille auxiliaires à la France, qu'on a déjà bien de la peine à réduire sans alliés, faire ainsi une diversion incalculable, tel serait le produit net de cette belle combinaison.

Le second n'a pas l'ombre de possibilité ; car la guerre affermira la république ou rétablira la royauté. Dans les deux cas, la Prusse ne restera pas isolée, et exposée sans secours aux invasions de ses voisins.

Car, 1°. la France en recouvrant la royauté, ne perdra de vue ni ses intérêts particuliers, ni ceux de l'Europe en général ; elle ne sera le jouet ni l'instrument des passions de qui que ce soit. La politique éclairée qui présidera à ses conseils, en lui faisant détester et abjurer à jamais le système des conquêtes pour elle-même, l'empêchera de les permettre aux autres. Si elle doit avoir également en horreur de dépouiller ou d'être dépouillée, elle veillera aussi à ce que les autres ne le soient pas, et tournera ses immenses forces vers la seule garantie du repos et de la propriété des autres états. La Prusse aura, comme les autres, sa part dans cette surveillance conservatrice ; nul ressentiment, nul chagrin sur son inertie pendant la guerre ne pourra en détourner la France. C'est à cette hauteur seulement qu'il est permis de contempler le prince destiné à la gouverner, et tout autre sentiment est également injurieux à son cœur et à ses lumières.

2°. Si la république triomphante à la guerre est confirmée par la paix, elle tiendra de préférence à l'alliance de la Prusse, comme l'indique assez toute sa doctrine politique et la direction qu'elle y donne. La république est et sera encore long-temps menée par ce parti que Burke a si bien dépeint, et dont le premier chapitre de politique est consacré à l'union, et pour ainsi dire à l'identité avec la Prusse. Tonte attaque contre cette puissance serait donc le signal d'une nouvelle prise d'armes de la part de la France ; et comment espérer triompher des deux à la fois ?

Il faut le dire. La première grande guerre contre la Prusse deviendra infailliblement une guerre générale, par le sentiment de la nécessité de sa conservation sur les autres états ; un trop grand nombre y est intéressé ; et quand on parle de la Prusse, peut-être ne réfléchit-on pas assez à combien

de choses elle tient, et qu'elle est devenue, pour ainsi dire, le lien commun et le centre obligé de la politique européenne.

3°. Mais ce serait sur-tout par l'intensité de ses propres forces, que la Prusse braverait les entreprises de ses voisins. Ces forces sont fraîches et entières ; celles de ses ennemis seront long-temps épuisées et sujettes au besoin du repos. Avec une armée de 230,000 hommes, qu'elle peut aisément porter à trois cent mille, qu'elle accroîtrait encore de ses alliés de la Basse-Allemagne, la Prusse ne court pas de grands risques d'être entamée. Combattant sur son terrain, en connaissant tous les côtés forts ou faibles, elle y trouverait des ressources incalculables.

Le patriotisme qu'elle montra dans mille occasions, et sur-tout dans la guerre de sept ans, se rallumerait aussi ardent qu'à cette époque, et lui fournirait les mêmes secours. Si la Prusse abandonnée à elle-même, avec une population trois fois moindre qu'aujourd'hui, avec un territoire de moitié plus petit, résista avec tant de gloire à une nuée d'ennemis qui la pressaient de tous côtés, si cette époque de danger fut aussi celle d'une nouvelle et peut-être de la véritable fondation de son empire, que ne ferait-elle pas aujourd'hui, où elle joindrait à l'exemple du passé, à la confiance qu'il inspire toujours, la consistance d'une puissance du premier ordre, avec la disposition des moyens répandus sur un immense territoire, animés par une population nombreuse, et fécondés par une grande richesse !

Toute espèce de danger pour la Prusse est donc à peu près imaginaire de la part de ses voisins. La force des choses en fait autant de gardiens et da défenseurs naturels ; son ennemi, le seul véritable, le seul irréconciliable, reste toujours dans la révolution, comme nous nous proposons de le prouver dans un moment.

Toute conjecture sinistre sur l'avenir manque donc de fondement, et qui pis est, d'habileté ; car il ne faut songer qu'à ramener un gouvernement qu'on suppose égaré. Il sent son prix, n'en doutons pas, au moins autant qu'on peut le faire ailleurs, et c'est ce sentiment réciproque qu'il faudrait s'attacher à ramener au bien général, au lieu de l'en éloigner.

Qu'on se garde bien d'imiter ces chefs de l'opposition anglaise, qui, connaissant la délicatesse de la Prusse sur les couleurs dont on peignait la comparaison de ses services avec le prix qu'elle y avait attaché, ont mis une recherche de malice, une affectation laborieuse à rappeler sans cesse le traité de subsides, et à envenimer la conduite de la Prusse ; bien sûrs de l'éloigner en la dégoûtant et de fortifier son éloignement par la résolution

de prévenir le retour de pareilles inculpations. Qu'on imite plutôt la sage retenue du ministère anglais, qui n'a jamais proféré un reproche, ni laissé échapper un murmure, ni donné à connaître qu'il lui restât ou qu'il eût jamais conçu une ombre de soupçon sur l'emploi des subsides qu'il avait fournis. Cette circonstance est peut-être une de celles qui a exposé dans un plus beau jour la rectitude du sens du ministre, son respect pour les convenances, et son habileté à ménager les esprits et les ressources de l'avenir. L'opposition, au contraire, a rarement montré plus d'audace et de mépris des convenances, plus d'obéissance à des sentimens personnels, très distincts du bien de son pays... Dans le fait, c'était un assez singulier spectacle que celui de l'opposition s'appitoyant sur les injures du ministère qui ne se plaignait pas, et celui-ci se taisant sur des torts prétendument commis contre lui, tandis que l'opposition en faisait sonner bien haut qu'elle n'avait jamais reçus. Cette interversion de rôle résulte d'une combinaison perfidement ourdie pour tenir la Prusse éloignée de recevoir des subsides, sans lesquels on prévoyait qu'elle ne pourrait pas prendre de nouveau part à la guerre. L'opposition persévère dans la même tactique ; et toutes ses clameurs sur les subsides à donner au continent, ont moins pour objet d'épargner la bourse de l'Angleterre, que de multiplier les embarras du ministère, en l'isolant, en le cernant, et de l'amener, par cette défection générale, à son grand but, à la paix avec la France, prélude de bien d'autres manœuvres.... Dans le vrai, l'opposition fait depuis quatre ans le blocus du ministère, et cherche à lui couper toute communication avec le continent....

# SECONDE PARTIE.

## De la neutralité en général.—Application à la Prusse.

LA neutralité est de deux espèces, active ou passive : la véritable est celle qui les renferme toutes les deux. Dans la première, on s'éloigne d'une querelle ; dans la seconde, elle ne vous atteint pas ; dans la véritable, elle ne peut pas vous atteindre. Il s'élève un différent entre des états voisins ou éloignés ; il leur est purement personnel, et ne renferme rien qui puisse blesser ses voisins. Ceux-ci restent spectateurs du débat, entretiennent les relations ordinaires d'amitié et de bon voisinage entre les parties, et ne leur font ni n'en reçoivent aucun dommage. Telle fut la querelle de la Suède et de Naples dans l'affaire du baron d'Armfeld ; les autres états de près ni de loin ne pouvaient avoir lieu de s'y immiscer, car ils ne pouvaient en être atteints. Les parties étaient trop éloignées pour se nuire beaucoup, et le sujet de la contestation était tellement personnel, qu'il eu était, pour ainsi dire, incommunicable. De pareils cas sont très rares, il faut l'avouer, dans l'état de sociabilité où existe l'Europe. Il est difficile qu'une querelle ne se fasse pas ressentir bientôt au-delà du cercle où elle a pris naissance ; il est peu commun que l'égalité des forces ou des succès soit assez entière pour abandonner le soin de la conciliation aux seuls intéressés, et qu'enfin les bons offices ou les menaces des voisins ne viennent rétablir les choses entre les contendans. Aussi presque toutes les guerres actuelles sont-plies d'alliance, deviennent-elles générales, ou se terminent-elles par l'intervention de quelque potentat, qui a attendu l'événement pour parler, et l'épuisement réciproque pour se faire mieux écouter : c'est l'issue commune des guerres ordinaires, et bien des cabinets y placent la quintessence de l'habileté diplomatique.

Ces derniers temps ont vu naître une troisième espèce de neutralité, qui n'est ni la paix ni la guerre ; elle est à la scène politique ce que le drame est à la scène théâtrale ; c'est ce que l'on appelle la neutralité armée. Quant aux

Français, ils en ont créé une quatrième, qu'on pourrait appeler rançonnante ou réquisitionnais ; heureusement elle ne prendra pas faveur... Revenons.

Il y a neutralité véritable, lorsqu'on n'est pas plus atteint par les principes que par les effets d'une guerre ; il n'y a pas neutralité, lorsque les principes de la guerre portent également sur les combattans et sur les spectateurs ; lorsque les accidens de la guerre ramènent périodiquement des sujets d'inquiétude ou de brouillerie, décèlent des desseins hostiles, retenus seulement par des considérations du moment ; lorsque la guerre fait encourir des dommages réels ; lorsqu'enfin l'issue de la guerre peut être aussi fatale au neutre qu'au vaincu même, et que l'affaiblissement ou la perte de l'un emporte de plein droit des résultats aussi funestes pour l'autre. Or, voilà précisément l'espèce de la neutralité actuelle ; et ne la peindrait-on pas au naturel, en disant aux neutres :

« La différence de cette guerre avec les autres
» ne vous a sûrement pas échappé. S'il y a eu méprise,
» il est temps encore de la réparer, en considérant
» bien que cette guerre n'a rien de commun
» avec les autres ; qu'il faut en chercher la
» nature hors du cercle des intérêts purement politiques
» dans lequel des esprits étroits ou brouillons
» cherchent sans cesse à vous ramener par
» petitesse, et les Français intéressés à vous fasciner,
» par perfidie. Elevez vos regards plus haut,
» jusqu'à cette région qui domine les petits calculs,
» les minces reviremens de la politique, jusqu'à la
» racine des sociétés, jusqu'à leurs droits
» incorruptibles conservateurs de ceux de chacun.
» C'est à eux que s'adresse la guerre actuelle.
» Quelques nuages que l'on cherche à entasser
» autour de celle vérité, ils ne peuvent ni l'obscurcir
» ni la cacher ; vous faites partie de cet
» ordre social, vous jouissez de ses bienfaits, vous
» reposez à l'ombre de sa garantie, vous ne pouvez
» partager les profits de la grande banque de
» la société sans en supporter les charges. Non-seulement
» les lois de l'association générale vous prescrivent
» de vous y soumettre, mais votre intérêt

» vous y convie, et place dans votre propre sûreté
» le salaire de votre sollicitude pour le bien général.
» Si les principes de l'ennemi commun ne vous
» sont pas assez connus en eux-mêmes, jugez-les
» par leurs tristes effets ; contemplez leur ouvrage
» sur cette terre jonchée des débris des trônes et
» des autels, des membres et des attributs de ses
» victimes : voilà ce qu'il vous prépare. Le besoin,
» la peur lui en font parfois et en quelques lieux
» resserrer l'usage ; il semble regretter ces tristes
» souvenirs, et travailler à en effacer les traces ;
» mais ne vous y trompez pas. Cette modération
» hypocrite est un masque et un piège de plus.
» On vous épargne un moment pour passer ailleurs
» à de plus sûres destructions ; elles renferment
» le germe de la vôtre, avec l'impossibilité de vous
» y soustraire dans votre isolement prolongé. Bien
» différens de ces débats passagers, que vous éteignez
« ou tempérez à votre gré, dont la fin dépend
» d'ailleurs d'une ou deux volontés, les
» principes qui causent toutes ces agitations sont
» inextinguibles de leur nature. Ils ne peuvent être
» bornés dans leur durée ou dans leur étendue.
» Une fois mis au jour, ils cessent d'appartenir à
» leurs tristes parens ; ils deviennent le patrimoine
» et le fléau de l'univers, au moment où ils y
» entrent.

» Si, descendant de ces considérations à celles
» plus rabaissées de la simple politique, nous venons
» à rechercher quelle est cette neutralité
» que vous nourrissez avec recherche, définissez-nous
» donc cette neutralité dont on ne jouit que
» derrière les apprêts et au milieu des frais de la
» guerre, à l'abri d'une ligne de soldats ; une ou
» deux années d'une guerre décisive auraient-elles
» plus coûté que cinq d'une neutralité sans caractère,
» comme sans terme ? êtes-vous neutre au

» milieu des coups qui tantôt frappent un de vos
» cliens, qui tantôt en menacent un autre ? Etiez-vous
» neutre, quand on rançonnait Hambourg,
» quand on convoitait Hanovre, quand l'abus de
» la force suscite partout des querelles aux faibles,
» qu'on punit à la fois de leur impuissance et de
» leur richesse ? Étiez-vous neutre, quand on
» n'admettait, pour renfermer vos possessions
» dans la ligne qu'on a tracée avec l'épée, d'autre
» interprète que la volonté, la force et la convenance ?
» Étiez-vous neutre, quand au mépris de
» votre opposition, ensuite de vos demandes, on
» entrait traîtreusement dans cette citadelle de Coblentz,
» d'où l'on dominera les deux Allemagne ?
» Étiez-vous neutre, pendant ce long période
» d'humiliations et d'outrages que l'Empire a traversé
» à Rastadt ? Est-on d'une nation à demi, et
» cette nation a-t-elle à la fois une face couverte
» d'opprobres et un front rayonnant de gloire ?
» Voilà jusqu'ici l'histoire de votre neutralité ;
» lisez-y ce qu'elle deviendra : si de nouveaux évènemens,
» trop faciles à prévoir, donnent un nouvel
» essor à l'ennemi commun, s'il brise ou trompe
» ses adversaires, enfin, si, quelle que soit la nature
» de son triomphe, il finit par l'emporter sur
» eux, s'il les terrasse du même coup, il triomphe
» de vous. Prussiens, votre tombeau se creuse
» dans Vienne, à côté de celui de l'Autriche ; vos
» aigles, ailleurs irréconciliables, se réuniront là ;
» et quelle que soit votre puissance, quand la querelle
» sera réduite entre la France et vous, quand
» le monde ne sera peuplé que de neutres, ou
» défendu que par vous seul, le fardeau est trop
» grand, il vous écrasera : il faut les épaules d'Alias
» pour supporter le monde. »

Dans ce tableau, qui est d'ailleurs celui de toutes les neutralités dans la guerre actuelle, ne retrouve-t-on pas fidèlement exprimées la nature,

l'histoire et les conséquences de la neutralité prussienne ? Elle a beau s'éloigner de la querelle, y apporter les ménagemens les plus recherchés, sans cesse celle-ci s'en rapproche et la gagne tantôt d'un côte, tantôt d'un autre. Ici c'est la France qui invoque l'indécision de la Prusse, là c'est la coalition qui provoque sa détermination. Le choc est continuel. Ce tiraillement s'accorde-t-il bien avec l'état de repos et de paix ? Si l'Autriche est écrasée par la guerre ; si, plus heureuse, elle s'y agrandit, et l'un ou l'autre est inévitable ; si le sort de la Hollande révolutionnée ne change pas, ces résultats n'atteignent-ils pas la Prusse par dessus sa ligne de démarcation, et sa neutralité n'a-t-elle pas tous les effets d'une guerre véritable ? Car il ne suffit pas, pour être neutre, de ne pas faire la guerre, il faut encore n'en pas payer les frais, ni en subir les dommages. La guerre actuelle est tellement mélangée de révolution, tellement étendue dans ses effets, qu'elle étouffe tonte autre affaire, et qu'elle fait taire tout autre intérêt ; car il n'y a plus, quoiqu'on en dise qu'une seule affaire en Europe et sur le globe, et cette affaire est fa révolution ; la guerre n'est qu'une des faces de cette révolution, comme la soi-disant paix en était une autre ; mais l'une et l'autre ne sont que cela, comme l'a prouvé la reprise de la guerre, sortie de nouveau de la révolution comme du sein maternel.

Prétendre rester neutre au milieu de tant d'agitations et de l'ébranlement de tant d'intérêts, aspirer à l'immobilité au milieu d'une commotion générale, c'est prétendre qu'un membre peut s'exempter de participer au mouvement du corps emporté avec rapidité, et se placer à la fois en dehors et en dedans de son centre de gravité. Or, voilà précisément où aboutit la neutralité dans là guerre présente. Parce que les effets extrêmes ne se font pas sentir à chaque instant, ils n'en existent pas moins ; parce que des accidens politiques, mettant actuellement l'Allemagne et la Russie aux prises avec la France, détournent momentanément sur elles l'application spéciale des principes français, ils ne sont pas morts pour les autres puissances, ils sommeillent seulement de leur côté, pour ne pas exciter un réveil qu'on redoute ; mais l'occasion les fera revivre, comme elle l'a déjà fait plusieurs fois.

Il ne suffit donc pas pour être neutre, et nous aimons à le répéter à cause de son importance, de dire et de soutenir qu'on est neutre. Les mots peuvent bien se plier à une valeur arbitraire ; mais la raison les ramène sans cesse à la véritable, qui consiste à les faire accorder avec les choses qu'ils rappellent, et à ne retracer que l'image de la vérité. Les neutres auront beau

dire qu'ils sont et veulent rester neutres, ils auront beau vouloir concilier leur quiétisme avec les agitations qui les enveloppent, ils n'obtiendront de neutralité ni des principes qui bouleversent tout autour d'eux, ni du résultat des combats qui les entourent. l'Italie, la Suisse, le Piémont étaient neutres aussi, de quoi cela les a-t-il préservés ? Le sort de leurs imitateurs se décide de même sans eux, dans ces combats auxquels ils refusent de prendre part, et le sacrifice inévitable d'une des deux parties n'est que le commencement du leur.

Si neutralité n'est pas toujours prudence, nullité est encore moins neutralité. Encore si l'on mettait à cette neutralité un prix et des conditions à peu près équivalentes aux résultats avantageux qu'elle peut avoir pour une des parties ; si, par exemple, la Prusse se rendant assez de justice pour mettre à sa propre neutralité à peu près autant de prix qu'eu met la France ; si, pénétrée à la fois des avantages que la France en tire et des dangers qu'elle-même encourt, elle exigeait au moins, comme compensation, que la France se relâchât à son tour sur quelques articles réciproquement avantageux ou nuisibles aux deux parties, on apercevrait dans une neutralité ainsi calculée quelques traces de prévoyance et de combinaison ; on sent en effet que la Prusse, ne se mélant pas aux ennemis de la France, pourrait lui demander en échange de ce service qui prolonge son existence, de relâcher de captivité des. pays faibles et nécessaires à la Prusse, tels que la Hollande, l'Espagne et le Piémont, et de payer par leur mise en liberté celle qu'elle leur laisse ailleurs. La neutralité est alors la rançon de captifs trop faibles pour se délivrer seuls. Elle a un but et un effet raisonnables ; mais se borner à une neutralité sèche et de pure contemplation, dont tout l'effet est d'accorder à la France la faculté de faire à loisir la somme de mal qu'elle jugera convenable, et cela sans opposition ni prévoyance, certes une pareille neutralité est de l'espèce la plus étrange, et parait sortir à la fois des règles ordinaires de la morale et de la politique.

## Que doit faire la Prusse ? Importance de sa décision.

La réponse à cette question, pour être raisonnable, pour inspirer et mériter confiance, doit résulter de l'examen d'un grand nombre de données ; ce sont elles qui prononcent ; et quand on n'en peut contester la réalité, on n'en peut contester davantage le résultat. Cette méthode utile en

tout, l'est principalement dans les questions compliquées de leur nature, délicates par. leurs rapports, confuses par le conflit des intérêts et par les nuages que les passions élèvent autour d'elles. La question actuelle est sûrement de ce nombre ; car elle tient, 1°. aux intérêts d'un grand empire, et à ceux du monde entier qui attend sa décision. Il s'agit de débrouiller l'intérêt de la Prusse en particulier d'avec mille autres, de les mettre en harmonie avec le bien général, de montrer en quoi ils s'éloignent ou se rapprochent, comment en peut les fortifier en les entrelaçant, et faire sortir du chaos actuel un ordre stable : voilà l'inconnue qu'il faut dégager.

2°. Lorsqu'on se hasarde à traiter des intérêts des puissances, sur-tout à leur tracer une ligne calculée d'opérations, on ne peut guère se flatter d'échapper au reproche de témérité, pour s'immiscer dans une cause où le défaut de lumières touche de si près à celui de compétence. C'est l'accueil qui attend quiconque ose, avec les intentions les plus pures, produire les idées que le désir du bien public et une application suivie de toutes les parties du drame de la révolution lui ont inspirées Sûrement il y a de grandes difficultés à former des plans dignes d'être présentés à de grands gouvernemens ; il y a des convenances à observer pour arriver jusqu'à, eux, et pour se faire écouter. Celui-là est plus qu'imprudent, qui prétend les interroger, ou les pressentir, opposer son autorité à la leur, et se révolter d'avoir été négligé. Mais lorsqu'il s'agit d'une cause commune à tout le monde, dans laquelle on est compris en sa qualité de particulier, comme les gouvernemens dans la leur ; lorsqu'on a long-temps attendu, observé en silence, et qu'aucune décision ne vient adoucir les maux publics et personnels, alors on ne sort pas de la ligne du devoir en présentant à l'autorité même la plus élevée, le résultat, des observations que l'étude a fait naître. Si, d'ailleurs, la forme de ces observations répond à la légitimité de leurs motifs, si tout y respire la déférence et le respect dont on ne doit jamais s'écarter à l'égard des chefs de la société, alors on ne fait plus que leur présenter requête, et il n'y a point de souverain qui en ait interdit la faculté.

3°. La décision de la Prusse est d'un si grand poids, elle touche à tant d'intérêts et des hommes et des choses, qu'elle a dû produire une vive agitation dans les esprits, et donner lieu à toutes les spéculations imaginables. Aussi est-elle une de celles qui ont été le plus diversement controversées, et qui par là même a fini par être le plus défigurée. Il faut donc commencer par tout replacer, ensuite se frayer une route à travers tous

les intérêts, pour arriver au but réel. N'importe sur qui tombera la conséquence ; il n'a pas droit de s'en plaindre s'il n'infirme ni les principes ni les faits qui l'auront amenée.

Comment tout ceci finira-t-il ? Telle est la demande que l'on se fait d'un bout du monde à l'autre, et qui entre aujourd'hui dans les formules de la société, comme dans les études du cabinet. Mais que veut dire cette inquiétude générale, ce sentiment chagrin qui fait ainsi porter à chacun des regards troublés sur tout ce qui l'environne, qui lui fait interroger tout le monde, et à toute heure, et sur quoi ? Sur un mouvement qui ébranle au loin comme au près, qui se communique depuis la racine de la société jusqu'à sa cime, qui agile à la fois et celui qui y résiste, et celui qui s'y abandonne, et celui qui le fuit ; qui atteint, qui bouleverse tout, en tout temps et en tous lieux. Que veulent dire ces alarmes communes, et ces regards tournés sans cesse vers les dépositaires de la sagesse et de la force de la société, comme ils le sont vers les autels et les images des dieux, au moment de l'orage ? Contre quoi les implore-t-on aussi assidûment, si ce n'est contre un danger dont on ne peut pas plus arrêter la fureur que découvrir le terme.

Naguères un rayon d'espoir avait souri aux cœurs agités ; mais il n'a brillé qu'un instant, pour faire place à de plus vives alarmes, et pour faire craindre l'absence ou l'impuissance de nouveaux efforts. Telle est la position de l'Europe et du monde. Il y règne un sentiment général d'inquiétude sur l'avenir, et de méfiance sur les moyens de le rendre moins fâcheux que le passé. On se retrouve toujours vis-à-vis de cette révolution qu'un sentiment vague démontre à chacun être incompatible avec la tranquillité, ainsi qu'avec la stabilité de son existence. Cette vérité est encore plus de sentiment que de réflexion, plus d'inspiration que de calcul ; mais par là même elle n'en est que plus certaine, puisqu'elle est involontaire et pour ainsi dire inévitable, et que loin de la créer pour soi, on la reçoit de tout ce qui environne.

L'aurore des premiers succès de la coalition, ou plutôt des alliés contre la France, car il n'y a jamais eu coalition complète entre eux, l'apparition d'un nouvel athlète environné de tous les prestiges de la renommée et de tous les attributs de la force, calmèrent sensiblement l'agitation générale. Une nouvelle scène s'ouvrait avec éclat ; elle se remplissait d'actes très brillans et bien ordonnés ; alors le monde respira, et crut apercevoir une issue ; il put espérer un terme à ses maux. Mais depuis que le retour d'évènemens désastreux a rouvert l'abîme, depuis que ce nouvel essai a donné la juste

mesure du nombre et de la solidité des forces des défenseurs actuels de la société, l'inquiétude a dû renaître et se charger de couleurs encore plus sombres ; car s'ils sont en infériorité contre la France, si les grandes puissances, qui ne prennent point de part à ce lugubre drame, continuent de s'en séparer, ou attendent pour agir d'être seules à leur tour, que reste-t-il dorénavant au monde pour se défendre, et l'humain le plus séparé de la révolution ne se trouve-t-il pas en présence avec elle, comme celui qui en est le plus rapproché ? Tout n'est-il pas envahi de plein droit ? tout n'est-il pas irrévocablement fini ? Sûrement des alarmes sont bien légitimes au milieu de tant de sujets de craintes, et les vœux sont bien adressés là seulement où ils peuvent l'être encore avec efficacité ? Or, c'est la Prusse seule qui en se réunissant aux alliés peut encore être la planche de salut dans le nouveau et irréparable naufrage qui se prépare ; proposition que nous allons établir par l'analyse de la composition de la coalition de cette année ; analyse d'où résultera la triple vérité : 1°. que la coalition manquait de forces ; 2°. de terrain pour le développement de ses forces, tout insuffisantes qu'elles étaient ; 3°. que la Prusse, par sa position et sa force intrinsèque, peut seule fournir le supplément qui lui manque....

Il ne faut pas juger d'une coalition par son étendue ou par son volume. S'il n'y Rivait eu combat que de territoire ou de population, nul doute que la France n'eût eu bientôt rien à lui opposer ; elle eût péri étouffée sous des masses qui la débordaient de tous côtés. Mais ce n'est pas là la véritable base, du calcul ; on ne peut comparer que les parties mutuellement disponibles, parce qu'elles seules entrent en action ; tout le reste y demeure étranger. Si donc la France, avec un territoire qui n'est qu'un point de l'échelle géographique de ses ennemis, avec une population qui est l'extrait de la leur, a pourtant, avec ces petites proportions, une somme de moyens de défense équivalente à la leur, et même supérieure sous quelques rapports, la supériorité apparente de la coalition s'évanouissait, et le combat pouvait se prolonger sans terme comme sans résultat entre des parties toujours égales. Or, voilà précisément où l'on en était....

La coalition s'étendait sur la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie. Elle disposait, sans la Turquie, qui est un hors-d'œuvre à tout ceci, de plus 80 millions d'hommes, ainsi qu'il suit : la Russie 32 millions, l'Autriche 22 millions, l'Angleterre 12 millions, l'Italie 16 millions, et les portions d'Empire obéissant à Ratisbonne, 3 millions ; total 84 millions sans la Turquie. Mais la plus grande partie de cette vaste population n'a rien fourni

à la cause commune, et ne pouvait le faire en raison de son immense éloignement et du temps qu'il faudrait pour en réunir les membres épars sur une superficie sans bornes. Ainsi, en supposant que la Russie ait fourni à différentes époques de la campagne un total de 80,000 hommes, ce contingent, très considérable en lui-même, n'est pourtant que dans la proportion d'un quatre-centième de sa population ; et remarquez que le temps nécessaire pour le rassembler, pour le faire arriver absorbe une partie de celui ou devrait agir ; qu'il répare difficilement ses pertes ; qu'il est chargé de tous les embarras qu'entraîne un déplacement lointain, et qu'enfin le même empire qui peut donner cent mille soldats, doit recevoir l'argent nécessaire pour faire mouvoir le premier homme.

L'Autriche, avec une population de vingt-deux millions d'hommes, n'en a pas employé plus de 150,000, si même elle a atteint ce nombre, chose que nous sommes loin de croire. Ce nombre correspond à celui qu'elle a toujours fourni dans cette guerre ; on dirait qu'elle tient à ne pas le dépasser. C'est le cent soixante-dix-septième de sa population. Quant à l'Italie, elle n'a pas su tirer vingt bataillons d'une population qui approche de quinze millions d'hommes ; et la sanglante leçon qu'elle a reçue n'a rien changé à son ancienne indolence.

L'Angleterre n'a fait que paraître aux armées de terre. Elle a certainement une belle armée de mer, mais celle-ci ne fait rien à la révolution ; et dix bataillons seraient plus directement utiles sur le continent, que cent mille matelots qni tourneront pendant des siècles autour de la France et de la révolution, sans effleurer ni l'une ni l'antre. Dans le fait, l'Angleterre, avec toute sa puissance, ne peut rien contre la France révolutionnée ; pas plus contre le corps de l'état que contre celui de sa doctrine.

En réunissant ces nombres, oh trouve que la coalition n'a réuni qu'une fois, et pendant un court intervalle, 250,000 hommes agissant à la fois contre la France. C'est la trois cent trente-sixième partie de ses forces. Qu'est ce nombre en lui-même ? qu'est-il à l'égard de la France, qui se défendait avec environ 200,000 hom., c'est-à-dire avec la cent vingt-cinquième partie de ses forces ? Pouvait-on raisonnablement espérer de triompher de 200,000 hommes sur leur terrain, avec 250,000 éloignés du leur ; les uns avec tous les avantages de toutes les espèces d'unité, et les autres avec les désavantages de toutes les espèces de pluralité et de complication ? Quelle était d'ailleurs la cause de l'inconcevable disproportion des forces des alliés avec leurs moyens, avec la besogne

qu'ils avaient à faire ? On l'ignore, mais elle n'en existe pas moins. Elle est écrite sur tous les états des armées qui ont agi dans le cours de la campagne. En supposant que de meilleurs dispositions et des efforts plus généreux portassent à quatre cent mille hommes les armées de la prochaine campagne, cette augmentation ne les élèverait pas au-dessus du deux-centième de leurs forces ; ce qui, en les gênant peut-être beaucoup, ne les mènerait vraisemblablement pas à leur but ; car ils auraient à lutter contre l'ingratitude du terrain, ainsi que contré mille autres inconvéniens personnels à cette coalition.... On vient d'en faire la triste expérience dans les deux endroits qui semblaient prêter le plus à une attaque facile, la Hollande et la Suisse. L'une et l'autre ont opposé une résistance qu'on ne soupçonnait pas, faute de les avoir assez méditées.

La Hollande ne peut être attaquée qu'à revers, c'est-à-dire par le Brabant, en lui coupant toute communication avec la France, et en la traitant comme une ville bloquée. L'attaque par la Nord-Hollande et le Zuyderzée n'aura jamais aucun effet décisif, et les Anglais, parvenus à Amsterdam et au Vahal, ne tenaient encore rien. Les difficultés les attendaient là, parce que toute la défensive de la Hollande dirigée du côté de la France, est assise sur le triangle qui a sa base depuis Berg-op-Zoom jusqu'à Arnheim. Toute la Hollande militaire est là ; il faut absolument s'en rendre maître pour pouvoir garder le pays. Il faut ensuite garder les trois lignes de places et de rivières qui forment ce long triangle, et se porter de là dans le Brabant, pour couper l'ennemi de la Hollande ; autrement les plus brillans succès, le plus heureux début ne sont que le commencement d'une guerre de cinquante ans, pareille à celle des Espagnols contre les Hollandais, qui occupaient alors les mêmes points fortifiés qu'occupent aujourd'hui les Français.

La Suisse est, quoi qu'on en dise, tout aussi ingrate pour une attaque contre la France. Quoique cette contrée soit dépourvue de places fortes, elle ne l'est pas de positions, et les unes suppléent aux autres. La Suisse elle-même n'est qu'une vaste citadelle, revêtue de montagnes et bordée de rivières, comme les forteresses le sont de murailles et de fossés. On a trop et trop tôt célébré le bonheur de pouvoir percer par la Suisse ; les Français ne se sont pas laissés étourdir par ces cris d'alégresse. Ils ont mesuré froidement leur position ; ils en ont sondé les avantages, les dangers et les ressources ; ils en ont tiré tout le parti que l'on connaît, et qui leur a valu la possession de ces deux pays.

Une attaque par la Provence et par le Dauphins ne peut jamais être que subsidiaire à d'autres plus considérables tentées sur d'autres points ; elles présentent, à travers d'immenses chaînes de montagnes, de si grandes difficultés pour la marche, pour les transports et pour les subsistances d'une armée,, qu'on est toujours à se demander comment on entend encore parler d'une pareille entrer prise, après les témoignages de l'histoire sur le malheur de toutes les expéditions et de tous les essais que l'on a faits par là. La coalition s'exerçait. donc sur ou plutôt contre un terrain mal choisi, qui doublait les forces de ses ennemis, et qui diminuait d'autant les siennes. L'attaque véritable contre la France est et sera toujours de la Haute-Meuse à l'Escaut ; et dans l'état actuel, cette attaque paraît exclusivement réservée à la Prusse ; elle est seule en mesure de pouvoir agir dans ces parages.

Le plus grand malheur de la coalition est de manquer de rapprochement et de point central dans ses délibérations. Comment, en effet, faire cadrer avec la mobilité des évènemens actuels, la nécessité d'aller à Vienne montrer des plans qu'il faut ensuite faire reviser et accepter à Pétersbourg, pour être définitivement sanctionnés à Londres, et exécutés en Allemagne et en Italie ? Conçoit-on qu'il puisse y avoir le moindre rapport entre des résolutions arrivant de si loin et tous les changemens qui peuvent avoir lieu dans l'intervalle. L'arrivée de Buonaparte, transporté comme par miracle du fond d'un pays qu'on s'était accoutumé à regarder comme sa prison ou son tombeau, l'influence qu'elle a eu sur la révolution du 18 brumaire, ne sont-elles pas la preuve de cette vérité, et cette influence n'aura-t-elle pas le pouvoir de déranger des plans formés au loin sans aucun rapport avec des évènemens au-dessus de toute prévoyance ? Dans le fait, il est impossible de combattre avec des fractions de plans et de calculs une autorité unique et concentrée, qui, armée de ses télégraphes, correspond à la fois de la table de son conseil avec tous ses généraux et tous ses confidens. Combien la Prusse est mieux partagée que la coalition, dont nous venons de retracer la position ; comme elle est exempte de tous les inconvéniens que nous y avons remarqués ! Elle n'éprouve aucune difficulté de distance ou d'éloignement ; elle est une espèce de point central entre la France et tous les états du nord et du midi. Ses armées, ses recrutemens n'ont pas besoin d'être des années entières sur les chemins pour arriver à leur destination. Le centre de la monarchie n'est pas éloigné de plus de 120 lieues de la nouvelle frontière de France : ce n'est pas, à beaucoup près, une distance incommode. La Prusse reçoit de sa situation une direction forcée pour sa

ligne d'opérations ; elle la porte vers le nord-est de la France, vers cette partie que tout indique comme son côté faible, et dont le malheur de leur position prive aujourd'hui les alliés. La Prusse peut choisir à volonté entre les attaques de la Hollande et du Brabant, ou de la France même ; entre la convenance de les faire successivement ou à la fois ; elle ne peut, comme l'Empire et l'Italie, être tournée ou embrassée sur ses flancs, parce que depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, toutes ses lignes de défense sont perpendiculaires et tracées par le cours des grandes rivières. Ses établissemens militaires peuvent être admirablement disposés sur toute l'étendue qu'elle voudra parcourir.

D'un autre côté, le poids qu'elle mettroit dans la balance serait immense ; car il ne faut pas oublier ce que la Prusse est par elle-même et par les états qui, reconnaissant sa suzeraineté, ne séparent pas leurs étendards des siens. Si la Prusse a 230,000 soldats à elle-même, elle peut y joindre 100,000 hommes de sa confédération et des deux couronnes du Nord, qui attendent sa détermination, et qui la suivraient sans balancer ; ce qui forme un total de 330,000 hommes, toujours réunis et prêts à agir. De cet immense rassemblement ont pourrait tirer 200,000 hommes sans excéder les facultés d'aucun contribuable. Ainsi la Prusse ne serait pas foulée par un contingent de 100,000 hommes, la liesse par celui de 12,000 hommes, la Saxe par celui de 18,000 hommes, l'Hanovre par un pareil, la Suède et le Dannemarck par de tout semblable ; ce qui donnerait un total de 184,000 hommes : la réunion des petits états de la Basse-Allemagne ferait le reste. Chaque partie, comme on voit, n'est pas surchargée en détail, et l'ensemble forme une masse imposante. Elle s'élève au niveau de la coalition, au moins de ce qu'elle était aux deux premières époques de la campagne, qui a été ouverte et poursuivie jusqu'au mois d'août en nombre bien inférieur à celui-là. Encore les 200,000 hommes de la coalition étoient - ils resserrés dans un espace si étroit, qu'il annuloit une partie considérable de leurs forces, celle de la cavalerie, qui n'a que très peu de jeu dans les coulisses du Tyrol, dans les escarpemens de la forêt Noire, dans les montagnes de la Suisse et des Apennins. Cette guerre était particulièrement une guerre d'infanterie, et l'on s'est plu à rassembler des nuées de chevaux. Les alliés semblaient en effet avoir pris à tâche de se charger d'une immense cavalerie que le local condamnait à l'inaction ; c'est ainsi qu'en Flandres ils s'amusèrent à entasser des hussards pour faire des siéges. Ce n'est pas ainsi que ferait et que pourrait faire la Prusse ; il n'y a rien de difficile ou de perdu sur le

terrain où elle devrait agir. C'est un pays ouvert de tous côtés, dans lequel aucune arme n'est frappée d'interdiction... Qu'on calcule maintenant quelle différence ferait, au désavantage de la France, la survenance de ce nouveau fardeau, qui doublerait ses charges. Elle a bien de la peine à maintenir l'égalité avec ses conscriptions, ses réquisitions, extorsions et violences de toute nature ; que ferait-elle, s'il fallait les doubler tout à coup ? La France aurait pu résister même au doublement des forces des alliés sur le terrain qu'ils s'étaient choisi si mal à propos. Les localités y étaient les auxiliaires des Français. Mais un nouveau développement de forces dans un local qui ne les gênerait en rien, y trouverait les Français sans moyens de s'y soutenir, et sans défense possible. Par exemple, qu'une grande armée prussienne débouche à la fois sur la Hollande et le Brabant, avec quoi les Français pourraient-ils l'arrêter ? Ne perdraient-ils pas d'emblée ces conquêtes qui les alimentent encore, et ne devraient-ils pas rentrer dans leurs frontières épuisées ? Voilà comme la décision de la Prusse romproit tout d'un coup l'équilibre qui sans elle se soutiendra toujours entre toute autre coalition et la France, et mettrait enfin un terme à une lutte qui, en se prolongeant inutilement, finit par offrir les traits de la barbarie sous ceux de l'incertitude, et de ses oscillations perpétuelles qui ne décident de rien. Les alliés de cette année s'en sont encore tenus, à l'égard de la France, au même point que dans la. guerre précédente, celui de contre-balancer, simplement ses forces, de se borner à les user, en s'usant eux-mêmes, sans pouvoir jamais se résoudre à faire d'assez grands efforts pour prendre un ascendant décidé. Ce jeu ruineux dure encore, en dépit de l'évidence. de la nécessité de sacrifices mieux entendus, qui auraient tout termine depuis long-temps. Mais les alliés n'ont fait, à la guerre comme en politique, pas assez pour se faire tout-à-fait craindre ou tout-à-fait aimer, pour rassurer ou effrayer complètement. Cet état mitoyen à tout perdu. Aucun sentiment n'a pu être prononcé ni durable, au milieu d'ébauches et de fluctuations de tout genre. Il faudrait au contraire entraîner les esprits par la montre d'une force irrésistible, telle qu'elle résulterait de la réunion de la Prusse. Peut-être même que la montre, que la menace d'une pareille force suffirait seule, sans être obligé de la mettre en action ; car, sans ajouter foi à tout ce qu'on répand sur la disposition des révolutionnaires à déserter leur cause, sur leur inclination à transiger au moindre danger, toutes inductions démenties d'ailleurs par une foule de faits, et dans ces derniers temps, par l'opposition opiniâtre de la Hollande et de la Suisse ; cependant, comme en général cette

espèce d'hommes est douée d'une grande sagacité, qu'elle sait mettre du prix à son existence, comme elle a le talent d'apprécier fort bien sa situation, ses dangers, ses ressources, le caractère, la force, et sur-tout les intentions de ses ennemis, connaissance qui a fait jusqu'ici une grande partie de ses forces, il est peu à douter qu'à la vue d'un orage de nature menaçante, leur résistance ne changeât de nature comme le danger, et que les mêmes hommes qui ont fait tête à des orages sans profondeur, ne se soumissent avant de courir les hasards des combats, où du moins n'entrassent, sous le voile de la prudence, dans tous les plans de conciliation qu'une frayeur raisonnée leur montrerait indispensables.

Si cet effet peut-être encore attendu de quelque côté, c'est seulement de celui de la Prusse, dont la décision eût déjà cette année achevé de mettra l'Europe en insurrection contre la France ; car le midi y était, moins l'Espagne, qui est isolée et qui ne peut rien. Une grande partie du Nord combattoit la France, et l'autre n'attendait, pour en faire autant, qu'un signal de la Prusse.

## Ancienne politique de la Prusse.

La révolution a enrichi la politique d'un chapitre qui malheureusement lui manquoit depuis long-temps, celui de l'ordre social, qui revient dans toutes les questions relatives à cette malheureuse époque, de manière à ne pouvoir en être distrait. Il y tient tellement par la nature des choses, que ceux qui veulent s'en séparer, ne font que s'embrouiller, tandis qu'il guide sûrement ceux qui ne s'en écartent pas. Son oubli a porté malheur aux puissances qui l'ont négligé pour ne s'occuper que de leurs intérêts matériels. L'expérience a pu leur montrer combien il y avait de mécompte dans leur calcul. A jove principium : désormais il faudra tout commencer par là ; et quand il s'agira des intérêts des états, loin de les considérer isolément, il faudra avoir le soin de les rattacher toujours à ce priucipe, qui est leur sauve-garde commune.

Tel sera l'ordre de notre travail, dans lequel uous avons recherché ce qui convient à la Prusse comme membre de l'ordre social, comme gouvernement monarchique, comme puissance du premier ordre, parmi celles qui se partagent l'Europe.

Comme partie de l'ordre social, la Prusse ne peut vouloir d'une révolution et d'une république qui le renverse tout entier. Les ménagemens qu'elle observe à son égard tiennent à des considérations politiques très aisées à pressentir. La Prusse, gouvernée par un prince ami de la justice et des mœurs, modèle de toutes les vertus domestiques et privées, ne peut avoir le moindre attrait pour l'ordre de choses le plus opposé à ces vertus. Elle ne peut vouloir le triomphe des principes destructeurs de toute société, des exemples subversifs de toute morale, de la doctrine la plus dépravée et la plus corruptrice qui fût jamais. La Prusse comme état constitué en société, ne peut qu'avoir en horreur un pareil chaos d'irréligion, de barbarie et de licence. Il serait aussi trop absurde de la supposer ignorante ou malveillante à cet égard ; la preuve du contraire existe dans ce qui a été fait sous le nouveau règne, par rapport à la religion et à l'enseignement.

Comme monarchie, la Prusse ne peut sourire à la destruction de la royauté dans quelques pays, à ses dangers dans tous, à son abaissement général et au triomphe de la démagogie. La Prusse n'aperçoit sûrement pas le moindre sujet de joie dans cette lutte prolongée des anciens dépositaires de l'autorité, contre une foule d'intrus sortis des derniers rangs de la société, et ne se maintenant que trop bien dans les premiers.

La révolution française est, on ne peut se le dissimuler, un temps d'éclipsé pour la royauté en général, et la Prusse participe comme toute autre monarchie à l'obscurcissement commun ; car il n'est pas possible que la royauté soit abolie, baffouée, couverte d'outrages dans une partie de ses titulaires, sans qu'on s'en ressente ailleurs. Les effets de cette baisse ne sont même malheureusement que trop sensibles. Aussi les directeurs de la révolution à Paris ne le dissimulent-ils pas ; et comme ils se sont faits, et très légitimement, ses organes, ils ne se gênent pas pour dire qu'ils savent très bien que la Prusse en sa qualité de monarchie, ne les aime pas plus que les autres ; aveu remarquable, et qui n'a pu être arraché que par la vérité, à des hommes qui avaient un intérêt tout contraire à ces révélations.

Comme partie de l'ordre politique de l'Europe, la Prusse n'a pas davantage d'affinité avec la révolution ; car elle a bouleversé tout cet ordre ; et tout bouleversé qu'il est, ce n'est encore distinctement au profit de personne, mais seulement à celui du désordre, qui seul y a gagné. L'état régulier sur lequel reposaient les anciennes habitudes politiques a fait place à une série de convulsions et de violences, qui s'éloignent trop des idées d'ordre et de régularité qui dominent en Prusse, pour pouvoir lui convenir

d’aucune manière ; car la France s’est placée par la révolution dans un état aussi inquiétant pour la Prusse que pour tous les autres états.

En effet, la France a commencé par se forger pour son compte des prétentions excédant toutes bornes ; elle ne veut entendre à aucune discussion sur cet article, ni tenir aucun compte des convenances d’autrui. Elle a déclaré, au nom de la nature, que tout l’espace compris entre l’Océan, les Pyrénées, les Alpes, était son domaine ; que ne pas le reconnaître était démentir l’œuvre bienfaisante de cette nature qui s’était plu à lui tracer ces contours de ses mains. Que cette libéralité ait tout d’un coup changé ses rapports avec les autres états, les leurs avec les siens, et tous les autres entre eux ; qu’elle soit l’arrêt de mort de mille souverainetés enclavées dans ces prétendues largesses, ce n’est point là ce dont il s’agit à ses yeux, ni ce qui a pu ou pourra l’arrêter un instant. Elle a fait plus, car au démembrement de l’Allemagne elle a joint simultanément le déchirement de la Hollande, qui n’est plus bonne à rien dans son état actuel, et la subversion de la Suisse, qui, subissant la révolution, a dépouillé le caractère pacifique qui la distinguait, et qui y a substitué les passions ardentes et querelleuses de la révolution ; et comme si tant d’empiétemens ne suffisaient pas, l’Italie a dû subir aussi une métamorphose complète, qui, à la vérité, a été réformée depuis quelque temps, mais bien contre le gré de la révolution, qui, on peut en être sûr, ne la perd pas de vue ; on peut s’en rapporter à elle. Voilà donc une partie de l’Europe bouleversée, et se débattant entre des essais interminables, dont aucun même ne peut prendre consistance ; de manière que tous les états survivans sont jetés hors de toutes leurs anciennes mesures, et n’ont plus à traiter avec les mêmes hommes ou les mêmes choses ; Tout a changé ; encore si les changemens eux-mêmes s’arrêtaient, ou aboutissaient enfin à quelque chose de fixe ; mais non ; leur essence est de changer toujours, et de passer par de continuelles transmutations. Ainsi c’est un grand pays qui naguère tout couvert de républiques, est de nouveau rendu à la monarchie ; c’est la France elle-même qui, déchirant sa constitution avec autant d’assurance qu’elle en avait mis à la proclamer comme un chef-d’œuvre immortel, change deux fois dans six mois de gouvernement et de lois, d’agens et d’emblèmes de ses versatilités. Comment asseoir rien de solide sur un terrain aussi mouvant ?

Les effets de cette incertitude et de ces bouleversemens s’étendent sur la Prusse comme sur les autres états. Entre autres intérêts, sa politique se rattachait à quatre principaux : l’alliance de la France, l’équilibre de

l'Empire, la conservation de la Hollande et de la Turquie. La révolution, en dénaturant quelques-uns de ces rapports, lui en a créés de nouveaux, tels que la nécessité de s'allier à la Sardaigne et à l'Espagne ; avec l'une pour la protéger et la défendre de sa propre faiblesse ; avec l'autre, pour l'élever à un plus haut degré de puissance, devenu nécessaire à la double conservation de l'Italie, soit contre la France, soit contre l'Autriche...

Nous allons expliquer avec le plus de clarté et de méthode qu'il nous sera possible, les principes de cet ancien système politique de la Prusse, avant d'esquisser le nouveau, qui s'adapte à la nouvelle position et aux nouvelles circonstances de l'Europe. Ils se composent tous les deux d'un grand nombre d'aperçus et de distinctions de faits et de temps, qu'il faut bien remarquer et tenir séparés...

Avant la révolution, le rôle de la Prusse à l'égard de l'Empire se bornait à l'entretien des contre-poids, et à la conservation de l'équilibre qui en était le résultat. Quelques soins de cette nature suffisaient pour soutenir l'assiette de cette vieille machine, dont on s'accordait à faire encore un objet de culte, même long-temps après qu'elle avait cessé d'en être un de vénération. Alors cet empire n'était menacé d'aucun côté. Au nord, la Suède et le Dannemarck n'en ont jamais manifesté l'intention, et se trouvaient arrêtés par la Prusse, qui est en première ligne défensive de ce côté. Les petites souverainetés de la Hollande et de la Belgique n'avaient ni l'ambition, ni les moyens d'entreprendre sur lui. Leur faiblesse répondait parfaitement à celle des états d'Empire qui les avoisinaient, et tout se passait de bon accord entre des voisins de même force. Au midi, la Suisse était plus un rempart qu'un front d'attaque, plutôt un allié commun qu'un ennemi particulier. A l'ouest, la France jouait le rôle habituel de protecteur de l'Empire ; et si celui-ci servait quelquefois de champ de bataille ou de grand chemin à ses armées, toutes ses exigeances se bornaient à cela. Depuis cent ans, la France ne lui a pas fait d'autre mal, et s'est arrêtée d'elle-même aux frontières de l'Alsace. Elle appuyait la Prusse dans le maintien de l'équilibre germanique ; ce système avait acquis une consistance d'habitude qui le rendait très solide. Mais la révolution à tout déplacé et renversé sans pitié cet antique édifice. Tout ce qui était ami est devenu ennemi, tout ce qui était conservateur est devenu destructeur, tout ce qui était rassurant est devenu menaçant...

Ainsi la Suisse et la Hollande, réunies à la France, embrassent l'Empire sur son front et sur ses flancs. La Suisse couvrait tout le midi de

l'Allemagne ; aujourd'hui non-seulement elle le découvre, mais elle le menace dans une grande étendue.

De son côté, la France s'attribue une bonne partie de l'Allemagne par l'invasion de la rive gauche. Les indemnités auxquelles ce démembrement donnera nécessairement ouverture, entameront des propriétés situées à la rive droite, et aboliront peut-être quelques degrés de la hiérarchie souveraine de l'Empire, qui en est déjà menacé depuis long-temps. Ici la France s'approprie certains boulevards de l'Empire ; là elle renverse ceux qui lui resteraient ; partout elle décide et tranche à son avantage toutes les questions litigieuses, et passe ainsi de l'attitude de protecteur et d'ami qu'elle avait toujours eue sous la monarchie, à celle de dominateur et d'ennemi. Aucun état, plus que la Prusse, ne se ressent de ce changement, tant par rapport à lui-même que pour sa clientelle d'Allemagne.

Dans l'ancien ordre, aucune possession prussienne ne confinait à celle de la France ; on ne compte pas le petit pays de Neuchâtel. Les Pays-Bas, la Hollande et les parties antérieures de l'Empire les séparaient et lui servaient de rempart. Elle était placée au troisième rang de ce dangereux voisinage. Maintenant elle l'est au premier, et les deux états se touchent dans une multitude de points. L'éloignement produisait, nourrissait la bonne intelligence ; l'effet naturel du rapprochement est de la détruire, et de lui substituer les ombrages et la crainte ; car entre états, ennemis et voisins sont synonymes. Tant que la frontière de France, en s éloignant du Rhin à Landau pour aboutira l'Océan entre Dunkerque et Ostende, laissait un certain nombre d'états entre la Basse-Allemagne et la France, ils servaient aussi de barrières à la Prusse contre la France ; et de son côté, la Prusse avait de moins le besoin de veiller à leur défense. Mais depuis que la France, en franchissant d'emblée tous ces anciens remparts, a porté sa frontière jusqu'au Rhin, depuis sur-tout que la Hollande est révolutionnée sur le modèle français, que reste-t-il entre la France et la Basse-Allemagne, et sur qui retombe la sollicitude de sa défense ? A qui s'est-elle adressée dans ses momens de danger, quand on rançonnait les villes Anséatiques, quant on menaçait Hanovre ? N'est-ce pas à la Prusse ? et qui pouvait-on implorer, sinon elle ? La révolution change donc entièrement les rapports de l'Empire avec la Prusse. Elle ne les change pas moins complètement envers la France...

Sous la monarchie, les deux puissances étaient faites l'une pour l'autre ; et loin qu'aucune barrière s'élevât entre elles, la convenance de leur union

était sentie au point d'en avoir fait un axiome de politique. Tout, en effet, les invitait à se réunir ; localités, distinctions d'intérêt, avantages communs dans l'alliance. Il existait, il est vrai, une déviation monstrueuse dans cette partie du système fédéral de la France ; mais cette aberration était le fait du cabinet, qui était seul contre la nation à soutenir cette erreur fondamentale. La nation réclamait l'alliance de la Prusse, et en appelait au gouvernement mieux informé, de manière à ce que celui-ci eût éprouvé vraisemblablement la plus grande difficulté à se prononcer contre la. Prusse dans le cas d'une attaque contre elle par un ennemi puissant, tel que l'Autriche et la Russie. L'opinion eût très vraisemblablement suppléé à l'oubli que le cabinet faisait de ses intérêts, et l'eût forcé d'y revenir. C'est que la France monarchique était accessible à l'opinion et à la vérité, qui finissaient toujours par l'emporter. Le cabinet pouvait avoir ses erreurs, mais elles étaient redressées par toutes les influences qui agissent à la longue sur un gouvernement paternel et fixe. La Prusse était donc, sous la monarchie, beaucoup plus près de l'alliance de la France, quoiqu'elle en parût exclue, qu'elle ne l'est de celle de la France république, quoiqu'elle y paraisse appelée, et presque adoptée par elle.

La révolution a aussi dénaturé les rapports de la Hollande. Quoique ce pays ne fût pas, comme nous l'avons dit plus haut, un des besoins de la Prusse, cependant elle y prenait un grand intérêt, en raison de ses liaisons de famille, de la nécessité de conserver cette barrière à la Basse-Allemagne et d'empêcher que son dépouillement ne tournât au profit d'un état déjà puissant, comme la France, ou ennemi, comme l'Autriche ; car les dépouilles de la Hollande ne pouvaient convenir qu'à elles deux ensemble ou séparément. La Prusse sentait aussi que la Hollande ayant bien de la peine à se soutenir comme puissance maritime et coloniale, devait par conséquent être fortement protégée par terre, pour avoir sur mer la libre disposition de toutes ses forces : cet aperçu était judicieux et sûr. Dans tout cela la Prusse jouait le superbe rôle de conciliateur, sans mélange d'aucun intérêt personnel ou direct ; la révolution y a mis fin sous deux rapports, d'abord comme voisin, ensuite comme spoliateur. L'éloignement, la séparation de la Hollande d'avec la France était un premier motif de bonne intelligence. Les alliés respectifs se ressentaient de ces dispositions pacifiques, et cultivaient sans peine des relations qu'aucun ombrage ne troublait. Mais aujourd'hui que les deux états se touchent, et qu'avec le voisinage sont venus les sujets de querelles, la Prusse aurait-elle lieu de

vouloir maintenir une alliance qui l'exposerait à se trouver sans cesse mêlée aux différends d'un allié faible, que sa faiblesse invite à attaquer, et qui ne porte à la Prusse que le fardeau de ses embarras. Le morcellement de la Hollande a achevé ce malheureux état, qui, ainsi mutilé, est indéfinissable ; car il est aussi trop faible sur terre pour être indépendant de la France ; il est de même sur mer pour l'être de l'Angleterre ; il l'est encore trop pour garder ses colonies, et sur-tout des colonies révolutionnées ; la Hollande actuelle n'est donc plus bonne ni aux autres ni à elle-même ; on sent bien que les Français ont cherché et ont trouvé fort doux d'en faire leur magasin et leur comptoir ; mais ce qui fait leur bien particulier fait le mal public ; leur avantage n'est pas un ordre politique qui convienne à l'Europe ni à aucune puissance, c'est une prolongation du désordre, et rien de plus...

La Prusse mit une grande vigueur dans son intervention pour la Turquie, qu'elle débarrassa de l'Autriche par le traité de Reichenbach ; elle se retourna aussitôt contre la Russie pour achever sa délivrance. Dès-lors le cabinet prussien sentait fortement la nécessité de maintenir la puissance de la Porte, et de la préserver de tout déchirement. Cet état, tiraillé de tout côté, et affaibli en Asie, où il compte plus de sujets de nom que d'effet, plus de vassaux que de serviteurs réels, est pour la Prusse d'une plus grande importance que pour tout autre puissance de l'Europe ; car le partage de la Pologne rapprochant la Prusse de la Russie, établit entre elle et la Turquie des relations plus intimes, en raison de sa position, qui en fait le contre-poids naturel de l'Autriche et de la Russie. La Turquie, malgré une alliance de trois cents ans avec la France, alliance qu'aucun nuage n'avait troublé, n'a pu réussir à trouver grâce aux yeux de la révolution. Sa constance à l'assister, à dissimuler ses écarts, à résister aux sollicitations de ses ennemis, rien n'a pu arrêter cet inique gouvernement ; il a fallu que la Turquie fût enveloppée dans l'agression générale. Le plan de la France contre elle a été aussi dangereux que perfide ; car elle a attaqué la Turquie par les élémens connus de sa dissolution, par ses pachas, qui sont en état continuel de rébellion, et avec lesquels la Porte est en état continuel de capitulation. Pour cela, la France vint établir un foyer de révolution sur ses frontières, en s'emparant de Corfou et autres places d'Epire, dans l'intention évidente d'y arborer l'étendard de la révolution pour les Grecs ; et de commencer par là le révolutionnement de l'empire ottoman. Autrement l'invasion de Corfou est inexplicable, et ce rapprochement avec la Porte est une faute trop lourde en politique, pour n'avoir pas été tout

calculé en révolution. Toutes les manœuvres qui eurent lieu alors avec les pachas d'Albanie et les mécontens des côtes en font foi. La Porte les a relevées avec raison, dans ce manifeste où la droiture du bon sens dans toute son ingénuité contraste si fortement avec les raffinemens de la diplomatie d'autres pays. L'établissement français à Corfou était un contre-sens trop choquant, pour n'avoir d'autre objet qu'une simple échelle de commerce : c'était bien plus un entrepôt de révolution que de marchandises, car on ne peut supposer que les Français n'aient pas aperçu que la même autorité qui les aimait et les favorisait à Marseille et loin d'elle, les haïrait, les desservirait à Corfou et sur ses côtes. L'intérêt révolutionnaire avait donc fait taire l'intérêt commercial, comme il l'a fait encore pour l'expédition d'Égypte.

Ces provocations ayant jeté les Turcs dans les bras de la Russie, l'état de la Prusse, à leur égard, a changé entièrement, et cet intérêt vient encore se confondre dans le gouffre de la révolution, qui en bouleversant ainsi tous les anciens rapports de la Prusse, a créé pour elle la nécessité de les raffermir et d'en chercher de nouveaux, comme nous allons le prouver dans le chapitre suivant....

## Nouvelle politique de la Prusse.

Quand on veut former un système politique pour un état, il faut d'abord le considérer comme membre de l'association générale au milieu de laquelle il vit, ensuite comme état particulier.

Il faut de plus, dans les circonstances actuelles, tenir compte des rapports sous lesquels des états sont utiles ou nuisibles au bien général, nécessaires ou indifférens à son maintien, partageant ou non les charges de la société générale, et tenir compte de ces différences.

C'est sous ces divers rapports que nous allons envisager la formation de la nouvelle politique de la Prusse...

1°. L'Europe n'a jamais eu un système complet et calculé d'équilibre. Tout dans l'origine y avait été fait au hasard, dans les vues uniques de l'intérêt personnel, et plus par les moyens de la violence que par la direction des lumières ; aussi le système de l'Europe ressemblait-il à ses anciennes cités, toutes bâties sans plan, sans ordre, et dans des proportions convenables à des circonstances qui ont cessé d'exister. C'est ce qui les

rend en partie si hideuses. Il en était de même du système politique. A peine existe-t-il en partie et dans quelques lieux ; partout ailleurs il n'y avait ni ensemble ni régularité.

Le midi de l'Europe n'en retraçait aucun signe ; ce qui, quoique indifférent pour lui-même, à cause de sa torpeur habituelle, était mauvais pour l'ensemble, qu'il privait d'unité et de secours, comme le fait tout membre engourdi ou paralysé. Au nord, l'équilibre continental était beaucoup plus sensible ; mais sur mer le perfectionnement de la marine anglaise l'effaçait tous les jours davantage entre elle et les couronnes du Nord, ainsi qu'avec l'Espagne et la France. Elle seule était plus forte qu'elles toutes séparées on réunies, si toutefois elles pouvaient l'être ; et dans le fait, toutes ces puissances n'en faisaient pas deux d'égale force avec l'Angleterre. La révolution a eu le double effet de détruire jusqu'aux vestiges de cet équilibre, et de trouver tout le monde insensible à sa ruine, tant on était persuadé de son insuffisance. Il est tombé au milieu du silence et de l'indifférence générale. Aucune réclamation, aucun regret n'a honoré sa chute. Ce n'est pas une raison pour s'en passer ; bien au contraire, c'en doit être une pour le recréer sur de meilleures proportions. Il n'en coûtera pas davantage pour en faire un tout neuf, que pour remonter l'ancien, qui, semblable à un vêtement fait pour d'autres tailles, ne cadrera jamais avec les nouvelles circonstances de l'Europe. Elles ont révélé dans les peuples une indifférence profonde pour tout ce qui ne touche pas de trop près à leurs bourses. Elles ont révélé à plus forte raison la possibilité des changemens utiles, lorsque les plus funestes n'ont trouvé aucune résistance. Les chefs des nations, ceux qui font les frais de la garde de la société, ont bien acquis le droit de connoître et de prononcer sur ce qui lui convient le mieux. L'expérience leur a montré le degré de résistance auquel ils doivent s'attendre, comme aussi que les frais du bien ne l'emporteront pas sur ceux du mal. S'il ne faut pas brûler les villes pour se donner le plaisir de les rebâtir au cordeau, il ne faut pas non plus briser ses institutions pour les refaire à neuf. Mais lorsqu'un accident de force majeure, lorsqu'un incendie a détruit des édifices, il est de la sagesse autant que du bon goût, de profiter de ce malheur pour les relever sur des plans réguliers et mieux assortis à la commodité et au besoin. Il en est de même de l'Europe. Il n'y a pas, il ne peut jamais y avoir de sujet légitime de révolution ; c'est le plus grand fléau dont le ciel puisse affliger la terre. Mais enfin lorsqu'il l'en a frappée, le remède ne consiste pas dans un respect superstitieux à ramasser des débris

incohérens, mais au contraire à en tirer des combinaisons bien ordonnées, capables de prévenir le retour des mêmes malheurs. Or, voilà précisément où l'on en est. La révolution a mis l'Europe en état de démolition. Les décombres sont là. Faut-il se fatiguer, s'épuiser pour les ramasser, pour les remettre sans règle et sans méthode à la place d'où ils sont tombés ? Quel insensé oserait proposer un pareil plan ? En remontant aux causes de la facilité avec laquelle la France et sa révolution ont produit tous ces bouleversemens, franchi les anciennes limites, envahi tous ses riverains, on trouve qu'elle provenait de ce qu'il n'y avait rien de fort dans leur voisinage. Les états faibles étaient près d'elle, et les forts étaient au loin. Il est connu qu'il n'y avait pas une grande puissance continentale à portée de la France. Elles étaient toutes réunies au nord et à l'est de l'Europe. La révolution, profitant de la bizarrerie de cette disposition, a, soit force ou adresse, englouti tous ses faibles voisins, et ne s'est arrêtée qu'aux pieds des grandes puissances. Là seulement a commencé la résistance. Cet inconvénient est majeur, il détruit la possibilité de tout équilibre en Europe, jusqu'à un changement dont il faut faire l'indemnité de cette cruelle guerre ; changement qui, important en lui-même pour tout le monde, intéresse encore la Prusse sous des rapports particuliers ; et c'est ainsi que son utilité personnelle se rattache au bien général, comme il arrive presque toujours, quand on veut bien y prendre garde.

Ce grand changement parait devoir consister dans les arrangemens suivans, ou dans tous autres qui ne s'en écarteraient pas dans ses bases principales. La barrière du Nord résulterait de la réunion de la Hollande et des Pays-Bas. L'Empire resterait ou rentrerait dans son intégrité. Ainsi personne au monde ne souffrirait d'un arrangement qui profiterait à tous, et qui résulte du bon emploi de territoires aujourd'hui vacans ; car l'Empereur a renoncé aux Pays-Bas de fait et d'intention. C'est à Venise qu'il a complété le désistement de Bruxelles. Cette réunion est un retour à l'ancien état des deux pays, qui ont ensemble mille affinités, qui, réunis, forment une souveraineté importante, utile à eux-mêmes et aux autres, importante à l'équilibre général, et qui, séparés, ne sont bons à rien. On ne peut guère concevoir que quatre combinaisons probables pour la possession des Pays-Bas. 1°. L'incorporation à la France, 2°. la réunion à la Hollande, 3°. l'érection en principauté indépendante, 4°. la cession à quelque prince d'Empire.

1°. L'Europe est armée contre la première, qui viole toutes ces convenances personnelles en augmentant démesurément les forces de la France, Alors son voisinage écrase la Hollande, gêne l'Empire, alarme le Nord et menace l'Angleterre. Trop de monde est blessé par cette extension, La France ne doit jamais avoir la liberté de franchir son ancienne barrière, qui était tout ce qu'elle pouvait être de mieux pour elle et pour les autres. L'Europe doit avoir pour principe de ne laisser jamais rien retrancher ou ajouter à la France ; on ne doit pas plus lui permettre de gagner, qu'à d'autres de lui faire perdre.

2°. L'indépendance sous un prince particulier, de quelque maison qu'il soit, ne donne qu'une souveraineté trop faible contre un voisin tel que la France. C'est une proie plus qu'une barrière qu'on met à côté d'elle. Les liens de famille ou d'alliance sont de beaucoup insuffisans contre de pareils inconvéniens, témoin l'histoire de la révolution, qui étant celle de l'oubli des droits du sang, a assez montré le cas qu'en fait la politique. Un petit état de plus n'est pas une barrière ni pour la Hollande, ni pour le nord, deux objets qu'il ne faut jamais perdre de vue.

3°. La réunion à quelque prince d'Empire que ce soit, a les mêmes inconvéniens. On cite communément l'électeur de Bavière comme échangiste éventuel de ce pays. Mais ce prince, avec ses propriétés du Palatinat et du duché des Deux-Ponts, pourra-t-il ce que n'a pu la puissante Autriche, défendre le Brabant, couvrir la Hollande et le Nord ? Ses possessions sur la rive droite de la Meuse, de la Sarre et du Rhin ne le subordonnent-elles pas à la France ? et celle-ci ne maîtrisera-t-elle pas toujours à Manheim le maître de Bruxelles ?

Toutes ces suppositions sont pitoyables. Plus on les tourmente, plus on en constate la vanité, et par conséquent la nécessité de revenir à la seule que la force des choses et la nature consacrent, celle de la réunion de la Hollande avec les Pays-Bas. L'absence de cette réunion annulle à la fois les deux contrées ; les Pays-Bas, qui avec l'Autriche n'étaient pas bons à grand'chose, et qui seuls ne sont bons à rien ; la Hollande, qui abandonnée à elle-même, ne présente pas plus de solidité pour elle-même, ni de garantie pour les autres. On se bat depuis des siècles pour ces deux pays, et sans savoir pourquoi. On eût évité toute cette effusion de sang par cette combinaison, dont le traité de Barrières était une esquisse qui annonçait dans les négociateurs qui l'établirent, le germe d'une idée qu'ils n'eurent pas le courage ou l'esprit de pousser à son entier développement.

Mais pour compléter l'union des deux pays, pour leur donner toute la vigueur dont ils sont susceptibles, il ne suffit pas de les ajouter l'un à l'autre, il vaut mieux les réunir sous un seul et même gouvernement, qui, pour être bon, juste, ferme et harmonique, ne peut être que le gouvernement royal dans les mains des princes de l'auguste maison d'Orange, seuls faits pour ce pays, qui est leur apanage naturel. Son bonheur correspondra aux degrés de leur élévation ; plus leur pouvoir sera grand, mieux le pays sera gouverné et tranquille sous la sauve-garde d'une grande autorité. Qu'on se garde bien d'en faire des stathouders en Hollande, des ducs de Brabant à Bruxelles, des comtes de Flandres ailleurs, et d'affaiblir ainsi l'autorité en multipliant les titres. Il serait impossible de gouverner utilement et solidement les deux peuples, en le faisant à tant de titres et sous des dénominations diverses. Leur nouveau souverain doit être leur roi, et dans toute la plénitude de ce mot.

4°. La formation d'un nouvel état vers le nord est le premier degré d'un nouvel équilibre en Europe, et de la politique à venir de la Prusse. Mais pour les compléter, il en faut encore un en Italie, qui serve de barrière à la France au midi, comme la Hollande le fera au nord. Cet état ne peut être autre que le Piémont agrandi de toutes les proportions auxquelles prête la révolution qu'a subie l'Italie. Il faut enfin donner un gardien à cette belle contrée qui n'a jamais été défendue, ni contre la France, ni contre l'Allemagne. Elle est morcelée en trop petites souverainetés, et le titre de geolier des Alpes n'est qu'un vain nom pour le roi de Sardaigne, dans l'état de faiblesse où a toujours eté sa maison. Les Alpes sont faciles à garder, cela est vrai ; mais il faut que le gardien soit en quelque sorte proportionné avec l'œuvre de la nature, et le roi de Sardaigne ne l'est pas. D'ailleurs la garde des Alpes n'est que la moitié de la défensive de l'Italie. Elle reste à découvert du côté de l'Allemagne, sur-tout depuis la réunion de Venise au corps des états héréditaires, qui s'étendent maintenant sur une partie de l'Italie, et entrent si avant dans cette contrée. En vain dirait-on que l'Autriche est la seconde ligne défensive de l'Italie ; cela est vrai contre la France, mais non pas contre l'Autriche elle-même, qui peut toujours mettre à sa protection tel prix qu'il lui plaira tant que l'Italie n'aura pas en elle-même de quoi pourvoir à sa sûreté. Il faudrait d'ailleurs, qu'en politique comme dans les travaux militaires, la seconde ligne cadrât avec la première, et qu'elles se correspondissent parfaitement, au lieu de se croiser et d'empiéter l'une sur l'autre, comme n'ont jamais cessé de faire l'Autriche

et le Piémont. Ces états se combattent sourdement depuis un siècle, pour des parcelles du Milanais. C'est un artichaud qu'il faut manger feuille à feuille, disait Victoir Amédée. Cette disposition connue et toujours subsistante entre les deux pays s'opposait à toute espèce de réunion sincère, ou profitable au bien public de l'Italie. Il y a paru dans cette guerre où la froideur et la mésintelligence étaient au comble entre de soi-disant alliés, qui se redoutaient mutuellement autant que l'ennemi commun, et qui se sont séparés dès qu'ils l'ont pu. Dans ce moment même on ne pénètre pas bien les dispositions de l'Autriche envers l'Italie et le Piémont, et trop d'indices portent à croire qu'elles ne sont pas toute de bienfaisance.

L'Autriche touchant à la fois à la Prusse, à la Russie, à la Turquie et à la France par l'Empire, a trop d'affaires sur toute sa circonférence, pour se consacrer à en bien défendre un seul point ; ce qu'elle fait dans ce moment en Italie ne peut servir d'exemple, parce qu'il sort des règles ordinaires, comme tout ce qui tient à cette révolution, qui lui a donné pour alliés ses ennemis naturels. Ce n'est pas pour ce moment seul qu'il faut se précautionner, mais pour l'avenir, d'après les règles ordinaires que l'on cherche à rétablir. Or, dans ce cas l'Autriche ayant à veiller sur ses vastes possessions disséminées partout, ne peut défendre suffisamment l'Italie. L'Autriche est sûrement un colosse, mais un colosse qui n'a pas toujours le libre usage de ses bras. Pour remédier à ce qu'il ne peut faire en Italie, et donner enfin à ce pays une défense assurée, il faut la chercher dans son propre sein, comme la seule qui ne puisse jamais lui manquer. Il faut y former un état qui, avec les moyens, n'ait aussi que cela à faire, et cet état ne peut-être que le Piémont. Son nouvel apanage doit être pris sur les œuvres de la révolution. La Cisalpine jusqu'au Mincio et aux Légations exclusivement ; la Ligurienne jusqu'à Lucques, et le duché de Parme peuvent, avec le Piémont, former un fonds suffisant pour un état dont la destination est de garder l'Italie, sans jamais porter ombrage à personne ; car, si d'un coté, il a territoire, population, richesse, et sur-tout arrondissement convenables, d'un autre côté, il est réduit à la défensive la plus simple, étant environné de puissances contre lesquelles il suffit à se défendre, mais qu'il sera toujours trop faible pour attaquer, telles que l'Autriche et la France. Il faut observer que toute la force de cet état est défensive ; il peut tout pour se défendre, et rien pour attaquer. C'est ce qui le rend si précieux dans la formation d'un système qui se rapporte tout entier à la conservation de chacun en particulier et de l'équilibre général,

sans chercher à établir de ces odieuses prépondérances qui doivent être bannies du nouveau système, pour faire place à celui qui bornera chacun au soin de ses propres affaires, sans vouloir ou pouvoir dominer sur celles de ses voisins.

Les compensations indispensables de cet arrangement se retrouvent, 1°. pour Parme, dans sa translation en Sardaigne, qu'elle occuperait avec la Corse, sous un même titre royal. Cet arrangement est moins de puissance que de dignité ; Parme n'est pas une puissance, c'est une seigneurie riche et noble ; les deux îles de Sardaigne et de Corse ne seront jamais de grandes puissances. Mais sous une autorité qui y résiderait, qui y réunirait des connaissances locales avec la volonté d'en tirer parti, ces deux îles, à peu près mortes jusqu'ici au monde politique et commercial, acquerraient de l'intérêt.

2°. Pour l'Autriche, dans la reconnaissance de son occupation de Venise, et dans la possession de Mantoue, de la ligne du Mincio et de la rive gauche du Pô, jusqu'à son embouchure. S'il fallait y ajouter, il vaut encore mieux y joindre et céder à l'Autriche quelques enclaves qu'elle désire depuis long-temps, telles que Brixen, Trente et Saltzbourg, que de faire manquer un arrangement qui importe si fort à l'équilibre de l'Europe en général, et à la sûreté de l'Italie en particulier. C'est ici que reviennent les grandes, considérations d'ordre social, bien supérieures à des particularités qui doivent disparaître devant lui. Il faut distinguer entre les états qui contribuent à la garde de la société et ceux qui n'y contribuent pas. Que font à l'Europe et à l'Empire la soustraction ou la réunion de quelques souverainetés insignifiantes pour son système, qui figurent de nom et jamais de fait sur le tableau de ses parties utiles ? Celles-ci n'en restent pas moins ce qu'elles sont ; mais l'érection d'un grand état importe à tout le monde, dont il supporte le fardeau, tandis que ces infiniment petits, ces extraits de souveraineté ne supportant rien, devant au contraire être toujours supportés, ne sont bons à rien, et finissent par être insupportables. Il entrerait dans une bonne organisation du Piémont, de ne passer ni le Var, ni les Alpes. Ainsi il abandonnerait la Savoie ; cette possession n'ajoute pas à sa puissance ; elle le met dans la dépendance de la France, dont il faut l'affranchir en les séparant à jamais par des barrières telles que celles que nous venons de citer.

La Prusse a le plus grand intérêt à cet arrangement, et à tout ce qui peut le faciliter. Dès que l'Autriche tourne ses vues sur l'Italie, où la faiblesse des

états actuels ne lui oppose aucun obstacle, les puissances qui, comme la Prusse, doivent craindre des accroissemens qui en rompant l'équilibre proportionnel retombent indirectement sur elles, ces puissances doivent avoir en vue la formation d'un établissement en Italie, capable de contenir à la fois la France et l'Autriche, et de garantir l'intégrité de ce pays. Il lui servirait de gardien, comme la Prusse le fait à l'Empire, et les deux états, en s'entendant bien, se fortifieraient réciproquement.

3°. Il existe un troisième objet pour la nouvelle politique de la Prusse, plus éloigné, il est vrai, mais toujours sensible dans l'ordre général de l'Europe, et dans celui de la révolution, c'est l'Espagne, dont la déplorable situation réclame promptement l'assistance de la Prusse. Elle a succédé vis-à-vis d'elle aux droits et aux obligations de la France.

Le malheur actuel de l'Espagne lui vient d'où venait autrefois sa sécurité, c'est-à-dire de la France. Monarchie, elle était le rempart de l'Espagne ; république, elle en est le vampyre ; elle l'épuisé, elle va la détruire. Son alliance avec la France fut un monstre ; sa prolongation est une calamité pour elle et pour les autres ; son intervention dans la guerre n'est bonne à rien ; c'est une dérision et une déplorable folie. L'Espagne de plus ou de moins sur le champ de bataille ne changera rien à la décision du combat, ni à l'issue de la guerre. Elle court donc à sa ruine en pure perte pour elle et pour tout le monde ; ses ministres, ses ambassadeurs à Paris, ont beau célébrer les charmes, et sur-tout les convenances de cette liaison dangereuse, personne n'est trompé à ce langage de parti, de commande ou de nécessité, et l'état affreux de ses finances, de son commerce et de ses colonies répond de reste à ces allégations.

Dans le vrai, l'Espagne ne tient et ne peut tenir à la France que par la peur, : c'est le seul lien qui J'y attache. Elle craint ses vengeances, en abandonnant l'alliance, et de ne faire que changer ou empirer ses malheurs ; et malheureusement encore, cela est trop probable avec un allié de la trempe de la France, qui ne voit dans ses amis que des esclaves ou des fournisseurs gratuits.

Ce n'est pas non plus qu'on aperçoive du côté de la France quelque motif raisonnable de maintenir cette alliance guerrière de l'Espagne. L'expérience a pu lui en faire connaître toute la valeur. Mais la vanité et l'obstination qui caractérisent l'esprit démocratique ne lui permettront pas de la lâcher.

Si la France entendait bien ses intérêts à l'égard de l'Espagne, elle serait la première à la rendre à la neutralité, en ne la considérant que pour ce

qu'elle est, c'est-à-dire comme une colonie de commerce dont la supériorité de son industrie lui assure les profits. La France tirerait mille fois plus de l'Espagne du côté commercial que du côté militaire ; mais elle est encore à son égard dans une erreur commune sur l'estimation des états, qui est de les regarder plutôt comme force que comme produits. Calcul défectueux en beaucoup d'endroits ; mais principalement à l'égard de l'Espagne, qui toujours nulle à la guerre, est toujours excellente en finance, par le commerce, qui donne les moyens de guerre, qu'elle ne sait ou ne veut pas faire. Celui de l'Espagne était du plus grand prix pour tout le midi de la France. La guerre, en arrêtant son cours et l'arrivée de ses capitaux d'Amérique, arrête par là même celui de la France, et l'entrée régulière des sommes qu'elle en recevait tous les ans. Cela dure depuis cinq ans, Quel avantage militaire a compensé cette perte, non-seulement pour l'Espagne, mais pour la France ? Les millions que le commerce espagnol eût versés en France pendant ce temps, n'eussent-ils pas été plus profitables au gouvernement, même comme moyens de guerre, que l'apparition à Brest d'une vingtaine de vaisseaux dont tous les exploits se bornent à s'évader de leurs ports, et à tromper la vigilance de leurs ennemis ? Nous le répétons, l'alliance guerrière de l'Espagne monarchie avec la France république est autant un contre-sens en politique, qu'un monstre en morale. Ce n'est pas à Brest et à Toulon qu'il faut rechercher la valeur de cette alliance, c'est à Marseille, à Bayonne, à Nismes, dans dix provinces du midi qui vivaient du commerce de l'Espagne ; et ce sont moins les politiques et les amiraux qu'il faut consulter, trop fiers de commander à de grandes flottes et ne cherchant qu'à les augmenter, que les négocians, qui, par les spéculations et les reproductions de l'industrie, nourrissent la richesse de l'état.

A ses inconvéniens particuliers pour la France, l'alliance militaire de l'Espagne joint encore celui bien plus grand d'être un impôt sur l'Europe entière, et une espèce d'embargo sur son numéraire. La Prusse se ressent de cette stagnation, comme tous les autres états. L'Espagne étant propriétaire des mines qui alimentent la richesse européenne, toutes les parties prenantes, tous les co-intéressés. à ce versement annuel participent au dommage de sa suspension. Mais comme pendant ce temps l'écoulement des métaux vers l'Inde n'est pas suspendu, comme ils continuent d'y aller solder les besoins de l'Europe, l'interruption de l'arrivée des riches récoltes du Mexique et du Pérou, causée par la guerre, rompt la balance entre la recette et la dépense de l'Europe, et intervertit tous ses rapports financiers.

Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs la cause de cette multiplicité de banqueroutes qui ébranlent toutes les places de commerce, qui dépourvues d'un numéraire correspondant à leurs affaires, ne reposent plus que sur des fictions ; car toute la finance européenne est pour la grande partie en papier ; le numéraire reste encombré en Amérique. Quatre de ces précieuses récoltes sont arriérées ; on les porte année commune à 170 millions de métaux et presqu'autant d'autres. valeurs. C'est un arriéré dans les recettes générales. de l'Europe de plus de 1200 millions, dont elle. reste à découvert par cette misérable guerre de l'Espagne. Celle-ci n'est que la distributrice de cette somme, qui appartient à tout le commerce de l'Europe. Voilà ce que l'on trouve au fond de cette guerre de l'Espagne, et ce qui devrait faire qu'une nation de cette espèce, commune, pour ainsi dire, à toutes les autres, fût de droit neutre et exceptée de toute guerre, et traitée au milieu de l'Europe comme la tribu de Lévi l'était au milieu d'Israël » Il est évident que la puissance en guerre avec l'Espagne se la fait à elle-même et à toute l'Europe. Telle est la force des rapports des états entre eux, et les aperçus qu'en donne l'examen réfléchi.

Mais cette neutralité si désirable pour elle et pour les autres, de qui l'Espagne peut-elle la recevoir, qui peut-elle implorer ? Elle est en guerre avec les uns, en froideur avec les autres, en ombrage avec son propre sang. Là on est son ennemi, ici l'ennemi de son ami. Comment sortir de cet abîme sans un appui puissant et sur de se faire écouter ? et qui, hors la Prusse, peut lui en servir ? Il semble donc que celle-ci prendrait un beau rôle, en se chargeant de celui de médiateur pour l'Espagne. Il ne s'agirait pas de la détacher de la France pour l'unir à ses adversaires ; mais, en la délivrant d'une guerre ruineuse, de la rendre à son indépendance naturelle et à ses rapports commerciaux avec le reste de l'Europe.

Si la Prusse ne prend pas en main les intérêts de cette puissance défaillante, ou qu'elle-même ne retrouve pas assez d'énergie pour se faire tolérer en état de neutralité, c'en est fait de l'Espagne ; et qui dit l'Espagne ne parle pas seulement de l'espace qu'elle occupe en Europe, mais des immenses colonies qui couvrent la surface des Antilles, de l'Amérique méridionale, et d'un grand archipel en Asie. Voilà ce qu'est l'Espagne, et ce que serait sa chute. La révolution de la métropole entraînerait d'emblée celle de ses colonies ; et les horribles conséquences d'un pareil événement sont trop sensibles pour qu'on ne doive pas se presser de les prévenir....

Tels sont les motifs et les élémens du nouveau. système de la Prusse. L'ancien est entièrement bouleversé par la révolution ; il serait absurde de songer à le rétablir. Ce n'est pas à relever cette masure que doit tendre un gouvernement eclairé et sage, tel que celui de la Prusse, mais à faire sortir du désordre actuel un ordre régulier et stable, appuyé et se soutenant sur des bases solides, enfin à faire de cette époque de malheurs une époque de préservation pour l'avenir, par la création d'un système capable d'en empêcher le retour. Il est digne de la Prusse et de la fin du siècle de réparer les oublis de la paix d'Utrecht et du commencement du siècle, où la succession d'Espagne donnait tous les moyens d'effectuer la combinaison que nous proposons aujourd'hui.

## Accord de la politique de la Prusse avec celle de la France.

Les effets de la raison sont tels, qu'ils s'étendent au loin, et conviennent à la fois presqu'à tout le monde. Semblable aux fluides, qui tendent toujours vers le niveau, la raison, qui ne s'arrête à aucun parti, à aucun extrême, cherche également le niveau de tous les intérêts véritables et de toutes les convenances qui sont du même ordre qu'elle. Son influence bienfaisante se fait particulièrement sentir dans la question actuelle, au fond de laquelle on trouve qu'un arrangement général d'équilibre convient autant à la France elle-même, qu'à la Prusse et aux autres puissances.

Pour en bien juger, il faut considérer, 1°. si un équilibre bien entendu, en Europe, n'est pas un grand bien pour la France, comme partie principale de son ordre politique ; 2° si la soustraction de nombre de sujets de guerre n'est pas un grand bien pour elle, comme état particulier ; 3°. si la réunion de ces deux avantages n'équivaut pas à ceux qu'elle prétend conserver au prix des premiers.

Les deux premières propositions sont du nombre de celles qui n'ont besoin que d'être énoncées pour être adoptées par tout esprit raisonnable.

Quant à la première, qui doute qu'un équilibre Lien combine entre les puissances ne soit un grand bien pour toutes, et principalement pour celles qui ont la charge principale de l'équilibre général et commun. Les puissances sont placées, à cet égard, dans des degrés très-inégaux. Elles ont toutes, en droit soi, intérêt à la conservation générale de l'équilibre ; mais elles n'ont pas également les moyens et avec eux la charge de le maintenir.

Ainsi, le Portugal et Naples, la Suède et le Dannemarck, le Piémont et la Toscane sont trop heureux qu'il existe un équilibre à l'ombre duquel ils vivent ; ils en devraient désirer le maintien ; mais ils n'en sont ni ne peuvent en être les conservateurs et les supports, comme le sont la France et l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. On assignerait aisément le nombre des états auxquels ce rôle peut appartenir. Il s'élève maintenant jusqu'à cinq, qui sont la France et l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie. Il ne s'élevait qu'à quatre avant l'éclipsé de l'Espagne et l'apparition des deux nouveaux astres du Nord. Tout le reste, ensemble ou séparément, en est exclus, et n'a aucun moyen de se faire valoir pour lui-même ou pour les autres.

Un système qui tendrait à perfectionner cette ébauche, à fortifier l'ordre actuel en le simplifiant, à le dégager d'une partie des embarras qui entravent sa marche, à augmenter le nombre de ses gardiens, est donc un avantage très solide et très précieux pour toutes les puissances sur lesquelles roule maintenant la garde de l'ensemble. Le fardeau particulier diminue par la subdivision, et par la part que chacun en prend sur soi. Alors celui-ci peut se donner à lui-même le temps et les soins qu'il devait consacrer à autrui.

Quels longs et sanglans travaux ne se fût pas épargnés l'Europe, si, franchissant tout d'un coup l'intervalle qui a séparé la formation et le complément de son système politique, elle fût arrivée du premier jet à une combinaison complète et fixe ! Depuis la guerre de 30 ans, c'est-à-dire depuis 170 ans, on se bat, on se déchire en Europe pour parvenir à former un équilibre, et pour maintenir celui qui subsiste, tout imparfait qu'il est. Il n'y a pas une époque, presque pas d'année de ce laps de temps qui n'ait coûté à la France beaucoup de sueurs et de sang. Il n'a pas coûté moins cher à l'Allemagne et au Nord. La succession d'Espagne, celle d'Autriche en 1740 offraient tous les élémens pour une bonne combinaison ; il y avait de l'étoffe pour tout. On les laissa échapper, soit absence d'idées étendues, soit préoccupation pour les anciennes, pour se borner à la misérable combinaison qui existait avant la guerre de la révolution ; combinaison dans laquelle on ne retrouve aucune trace de plan, mais au contraire tout ce qu'il y a de plus trivial dans la routine des intérêts personnels. Aussi quel en a été le fruit ? Des fleuves d'or et de sang répandus en pure perte, des états mal assortis dans leur voisinage, mal distribués dans leurs possessions, affaiblis par la dispersion de leurs membres, dévorés entre eux de convoitise, de jalousie et d'ombrages, et finalement incapables de rien, au jour de la

grande épreuve, qui a été la révolution. Qui pourrait, par exemple, nombrer le sang et les trésors qu'a coûté l'attribution et la conservation des Pays-Bas à l'Autriche, par ce pitoyable système qui n'inspirait que du dégoût au principal intéressé, à l'Autriche elle-même, qui n'a cessé de les défendre en les répudiant, et de combattre pour eux, tout en les rejetant ? Quelle différence, si, dès la paix d'Utrecht, une politique éclairée et libérale, franchissant quelques intérêts de famille, les eût dès-lors attribués à la Hollande avec un titre royal ! Quelle force n'eût pas acquis la Hollande politique, commerciale et coloniale ! Quelle barrière créée en faveur du Nord contre la double tyrannie de la France par terre, et contre telle de l'Angleterre par mer ! De même en Italie ; les Allemands et les Français s'y exterminent à l'envie depuis des siècles, et pour quel triste résultat ! Si au lieu de ne s'y occuper que d'affaires, et pour ainsi dire de partages de famille, si au lieu de voir l'Italie moins comme un membre de l'ordre politique que comme un domaine patrimonial, on y eût cherché un nouvel appui pour l'Europe, au lieu d'une dotation et pour ainsi dire de légitimes pour des cadets de maisons souveraines ; si de ces arrangemens de ménage on eût passé tout de suite à faire de ce pays une partie intégrante du système politique, n'aurait-on pas évité pour lui et pour les autres une multitude de fléaux ? La réunion des deux nouvelles branches du système aux anciennes n'eût-elle pas donné à l'ensemble assez de force pour comprimer ou du moins pour arrêter la révolution dans ses débordemens, et pour s'affranchir de ses dangers, qui ne sont pas tous passés, quoique affaiblis en apparence ? Eh bien ! ce sont tous ces oublis qu'il faut réparer à la fois, ce que l'on peut exécuter d'un seul coup, avec les frais d'un seul acte, au lieu des frais et du temps qui seront nécessaires pour plusieurs dans d'autres circonstances. Car, il n'en faut pas douter, on en reviendra à cet arrangement, dont la nécessité ne cessera de se faire sentir, et qui une fois manqué, peut ne plus se représenter qu'après des siècles de nouveaux malheurs. N'est-il pas plus conforme à la raison, à l'humanité, de commencer par où il faudra bien finir, et de disposer des matériaux qui s'offrent d'eux-mêmes, en prévenant les nouveaux bouleversemens dont il faudrait encore les recevoir ?

Quant à la seconde proposition, il est bien certain que la tolérance, que la reconnaissance même des conquêtes de la France n'est que momentanée de la part de l'Europe. Elles sont trop onéreuses pour elle, pour ne pas se réserver de revenir sur des cessions forcées, et ces conquêtes précaires ne peuvent manquer de subir le sort attaché à tout acte de violence ; de là de

nouveaux sujets de jalousies, de querelles, et finalement de guerres. Or, nous le demandons à la France elle-même, la possession temporaire des objets qu'elle s'est adjugés équivaut - elle aux dangers de guerres longues et sanglantes ; ce qu'elle en retire compensera-t-il ce que leur défense lui coûtera à la longue, ce que coûte dès à présent la disposition de cette défense, sur un plan adapté à ses nouvelles proportions ? Car la France sortant de ses anciennes frontières, doit reporter sur les nouvelles les boulevards qui protégeaient les premières : quels frais n'entraînera pas ce nouvel établissement pour le porter à la perfection de l'ancien.

On voit que si la France a d'abord pu trouver très doux d'agrandir le cercle de ses concussions, et d'en étendre au loin la source, le calcul des circonstances n'est rien moins que solide, par les répétitions auxquelles il expose dans l'avenir, et par les avances hasardeuses qu'il demande dans le présent. Les états sont, pour leurs acquisitions, de même condition que les particuliers pour les leurs ; aussi n'en jouissent-ils qu'après des avances et des mises de fonds que le temps seul leur restitue. Les états sont de même ; ils ont, de leur côté, des déboursés à faire ; mais, sujets à des retraits politiques qui n'atteignent pas les particuliers, protégés par des lois fixes, ils ne recueillent pas toujours, comme eux, les fruits tardifs de leurs sacrifices ; ils peuvent perdre à la fois les fonds et les avances qu'ils leur avaient consacrés. Tel est le sort qui menace évidemment la France, pour les conquêtes qu'elle s'est permises ; et la balance de leurs avantages et de leurs inconvéniens penche sensiblement vers l'abandon de ces biens momentanés, pour leur en substituer de plus solides, tels que la soustraction de sujets de querelles, et l'assurance de sa tranquillité à venir. Il y a, à la longue, de l'économie à favoriser des dispositions générales d'où naît une sécurité moins dispendieuse que les précautions qu'exigent des entreprises qui fomentent la haine ou la malveillance. Il n'y a pas de repos mieux affermi et moins cher que celui dont tout le monde est à peu près garant.

Si chacune de ces considérations renferme en elle-même de grands biens pour la France, leur réunion surpasse de beaucoup les avantages qu'elle peut trouver dans le système contraire, pour lequel on n'aperçoit aucune raison valable de préférence ; s'il en existait, ce ne pourrait être que la restitution de ses conquêtes, et l'établissement de nouveaux voisins à côté d'elle ; motifs absolument insuffisans et dénués de fondement.

1°. Quant aux conquêtes, elles sont encore précaires, et dépendantes du sort de la guerre. La France ayant à la soutenir contre des puissances qui

sont dans des degrés inégaux d'intérêts relatifs à ces conquêtes, n'en jouira définitivement qu'après avoir obtenu le consentement de toutes. Il ne suffit pas d'arracher les armes ou le consentement à une seule, il faut en faire autant avec les autres. Ainsi, que l'Autriche, qui a renoncé aux Pays-Bas ; qui, en s'éloignant du Nord, s'intéresse médiocrement à la Hollande ; qui, en s'arrondissant en Italie, s'éloigne de la France, et ne demande peut-être pas mieux que de substituer la Prusse aux embarras de son ancien voisinage avec elle, que l'Autriche accorde sa sanction à la France, dont elle ne tient aucun équivalant, après avoir su se dédommager ailleurs, il restera toujours à la France à vider le même différent avec l'Angleterre ; mais ce différent sera renouvelé sur de tout autres bases, et avec d'autres moyens. L'angleterre tient les précieuses colonies de la France, sources de son ancienne opulence ; l'Angleterre coupe tous les canaux du commerce, tous les débouchés de l'industrie de la France ; celle-ci n'a aucun moyen de reconquérir ou de récupérer pas plus les unes que les autres. L'Angleterre a pardevers elle du temps et des moyens de comprimer la France à défaut de pouvoir la vaincre directement ; elle a ceux de la ramener à la raison par la détresse. Son objet est déterminé, ses moyens sont certains, son but est clairement marqué ; elle a de quoi l'atteindre et l'attendre, et l'atteindre en l'attendant. La France, mieux conseillée, devrait donc chercher un fil dans ce dédale ruineux ; et quel guide plus sûr peut-elle trouver, que celui que lui offre une combinaison aussi utile pour elle que pour les autres, une combinaison qui a le singulier avantage de réunir ce qui ne se rencontre guère, l'honneur et le profit ? L'Angleterre veut absolument faire des colonies françaises la rançon des Pays-Bas, et le prix de la délivrance de la Hollande. L'idée est grande et juste. La France pour se bien diriger doit donc calculer, 1°. si elle peut les racheter sans cela ; 2°. si les frais qu'elle aura à faire pour se les faire adjuger définitivement, équivalent à leur produit ; 3°. si leur conservation est un avantage réel pour elle. C'est un simple compte à faire.

Le premier article est hors de tout doute. La France très puissante par terre, inférieure en tout temps sur mer à l'Angleterre, y est absolument nulle aujourd'hui. Elle peut bien tracasser, fatiguer la marine anglaise ; mais son pouvoir se borne là, et ne va pas jusqu'à pouvoir atteindre a ses colonies, à travers les mille vaisseaux de l'Angleterre. Ce sont des branches détachées du tronc, qu'elle ne peut y rattacher par la force, mais seulement par des conventions, avec sa rivale. Elle doit renoncer à tout espoir par le premier

moyen, pour ne plus compter que sur le second. Par conséquent, la possession de ces conquêtes ne peut être que précaire, et l'on peut en assigner avec précision le terme, qui est généralement connu ; par conséquent encore, en se prêtant à ce prix à l'arrangement général de l'Europe, elle ne sacrifie, ne met rien du sien dans la balance, et s'approprie l'honneur de ce nouvel ordre au meilleur marché possible.

2°. La réunion des Pays-Bas et des conquêtes au nord de la France peut très bien lui être contestée sous les rapports d'utilité. Lors de ces réunions, il n'a pas manqué de voix qui se sont élevées contre, au sein même de la France, et ces voix n'étaient ni les moins éclairées, ni les moins imposantes parmi cette nation ; on contestait avec probabilité de raison l'utilité de cette mesure sous toutes les faces ; on lui reprochait de changer l'ancienne frontière contre une beaucoup plus faible, et trop étendue ; on lui reprochait de placer la France dans une infériorité d'industrie avec des peuples qui fabriquent aussi bien et à meilleur marché ; on lui reprochait d'attacher à la France des nations comparativement trop nombreuses différentes en trop de points, et trop ulcérées des moyens qui les lui donnèrent, pour en perdre de long-temps le souvenir, et pouvoir lui vouer l'affection des sujets fidèles ; on lui reprochait d'annuler la Hollande, qui, dans son état actuel, serait plus convenablement une province de France qu'un état indépendant et libre ; on lui reprochait enfin d'amasser sur les générations à venir le germe des plus cruels fléaux, par la perspective certaine que l'Europe ne sera pas toujours à genoux devant la France, et qu'en se relevant, elle lui demandera compte de ces invasions qui l'oppriment, et le fera au nom du même droit qui les a produites, la force, avec cette différence que de son côté elle sera employée pour se rédimer de vexations, au lieu que la France en a usé pour vexer et dépouiller. La force et la raison seront d'accord cette fois, et leur réunion est irrésistible.

Sûrement de pareilles considérations renfermaient tout ce que la justice et la justesse peuvent dicter, tout ce que des hommes d'état et de probité peuvent concevoir. Si elles furent méconnues, repoussées, étouffées au sein des assemblées réunissantes, on le doit à la fougue qui ne toléra jamais aucune représentation sur des résolutions départi ; on le doit à la perfidie qui notait de trahison ceux qui se les permettaient ; on le doit à ces dénominations odieuses dont les factions flétrissaient leurs adversaires, et qui furent une arme si redoutable dans la révolution ; on le doit enfin à ces décrets d'enthousiasme qui adoptaient et faisaient adopter sans possibilité

d’examen les mesures les plus graves, et les plus dignes d’une scrupuleuse attention. Mais le temps de l’emportement et des illusions est passé ; il a fait place à celui des réflexions et des calculs. Il faut compter avec soi-même et avec les autres. La France doit se demander si ses conquêtes nécessairement précaires valent, avec tous leurs inconvéniens, 1°. ce qu’elles lui coûteront pour les garder ; 2°. ce qu’elle gagnerait à les abandonner. Voilà les deux objets à considérer, à mettre à la fois dans les deux bassins de la balance.

1°. Il ne s’agit pas de dépouiller la France des petites conquêtes faites dans son intérieur, ni de minces enclaves, telles qu’Avignon, Montbéliard et autres propriétés disséminées sur la rive gauche du Rhin. Ce ne sont ni des moyens nouveaux de puissance additionnelle pour la France, ni une soustraction de puissance pour les perdans, ni mouvement dans l’équilibre général, objet invariable de notre plan. Nous ne voulons tenir compte que de ce qui peut le troubler ou l’affermir, annuler ou fortifier un de ses membres. Il y entre même de réunir autant que possible toutes ces épaves de souveraineté au corps principal dans lequel elles sont enclavées, pour faire disparaître des sujets de querelles, et ramener à la paix par la simplicité des intérêts.

Dans le nouveau système, la France conservant toutes ses frontières du midi et de l’est, y compris la Savoie, si on le juge couvenable, s’arrêterait au confluent de la Sarre et de la Moselle, de la Sambre et de la Meuse, et rentrerait strictement pour le reste dans son ancienne frontière. Le nouvel état destiné à couvrir le Nord sortirait tout naturellement des délaissemens auxquels elle consentirait avant que d’y être forcée.

2°. Les voisins que ce système donne à la France n’ont rien d’inquiétant pour elle ; on trouve même, en recherchant bien, qu’ils lui seraient à quelques égards plus utiles que nuisibles. 1°. L’état du Piémont n’a aucun danger pour la France ; séparés par d’immenses chaînes de montagnes, les deux états ont leur démarcation tellement tracée, qu’ils ne peuvent jamais la dépasser ; et c’est pourtant de là que viennent presque toutes les querelles entre voisins. La France n’a rien à envier au Piémont, ni celui-ci à la France : les voilà donc éternellement amis. Le Piémont, si fort pour se défendre chez lui, est si faible pour attaquer la France, qui, au poids de sa propre masse joint les mêmes avantages défensifs que le Piémont. En quoi pourraient-ils donc se nuire ? Mais le nouvel état de Piémont arrêtera la France du côté de l’Italie, et annulera tout ce que ses vues pourraient y avoir

d'ambitieux : et voilà précisément sa destination, son attribut distinctif, aussi utile à la France qu'à l'Italie ; car en la préservant des Français, elle préserve aussi les Français de l'Italie. Leurs invasions y furent toujours facilitées par la faiblesse de ses princes, et principalement de celui qu'on appelait si mal à propos le geolier des Alpes. Donnez-lui les moyens de l'être, et voilà les Français à jamais exclus de l'Italie. Mais qu'y perdront-ils, ou plutôt que n'y gagneront-ils pas ? Qu'ont-ils été y chercher tant de fois ? un tombeau à côté de celui qu'ils creusaient pour les autres. Qu'est-ce que la France peut s'approprier utilement en Italie ? où peut-elle s'établir par dessus les éternelles barrières qui l'en séparent ? A quoi, hors aux traces de leur sang, reconnaît-on celles des fréquentes incursions des Français, depuis Charlemagne jus qu'à Buonaparte, depuis Brennus jusqu'à Championnet ? C'est la nature même qui interdit l'Italie à la France, et l'on ne manque pas impunément à ses arrêts. Quel malheur pour la France même que, rejeté à ces derniers temps, ce plan ne soit encore qu'en projet, et que rempli depuis mille ans, il n'ait pas dès-lors ôté aux Français les moyens de. tant d'expéditions aussi cruellement folles qu'inutiles. 2°. Le voisinage de la Hollande ne sera pas plus inquiétant pour la France ; car, quelque fort qu'on le fasse, cet état sera toujours très inférieur à la France, soit pour la défensive, soit pour l'offensive. Celle-ci viendra toujours se briser contre le triple rempart qui couvre la France du nord ; c'est-là que résident les principales forces de cet empire, et les facilités pour les développer. La proximité de leurs arsenaux, de tous leurs établissemens militaires, le voisinage de toutes leurs ressources, la facilité d'en trouver dans un pays riche de toute espèce de moyens, ont toujours fait de la Flandre le théâtre de la gloire militaire des Français. Ainsi, loin d'avoir des inquiétudes pour eux, c'est pour la Nouvelle-Hollande qu'il faut les réserver ; dans le fait, elle serait trop faible contre la France, sans la ressource des alliances continentales, et il faudrait l'augmenter, s'il y avait de l'étoffe ; mais malheureusement elle manque. Si la Hollande ne peut devenir un voisin inquiétant sur terre, elle peut en être un très utile sur mer et dans les colonies. Le commerce et la navigation augmentant journellement d'un bout du monde à l'autre, la nécessité de maintenir la balance sur l'élément qui sert à ce grand mouvement n'est pas moins sensible que celle de l'équilibre continental. Mais le premier est rompu totalement par l'accroissement prodigieux de la marine anglaise, par la ruine de celle de la France, et par la nullité habituelle de celle d'Espagne, qui n'en sort qu'en

s’encadrant dans les flottes françaises. Jamais peuple ancien ou moderne ne présenta le spectacle d’une puissance maritime comparable à celle de l’Angleterre, ni des moyens ou un génie plus propres à cet empire ; de manière qu’il est très probable que la marine anglaise équivaut, sinon numériquement, du moins par sa réunion dans les mêmes ports, dans les mêmes mains, dans les mêmes intérêts, à toutes les marines de l’Europe, affaiblies par leur séparation de lieux, d’intérêt et de régime. C’est à celte suprématie qu’il s’agit d’opposer, sinon des bornes, au moins des contradicteurs et des obstacles, et rien n’y parait plus propre que l’élévation de la Hollande à un degré de force capable de lui faire trouver les moyens d’augmenter sa marine, et de défendre ses colonies. Sans un arrangement pareil, il n’y a plus de colonies, ni de marine pour personne que sous le bon plaisir de l’Angleterre, au lieu que les trois marines de France, d’Espagne et de Hollande formeraient un contre-poids respectable et toujours certain ; car il ne peut pas tomber Sous les sens que contre son intérêt évident, la Hollande s’unit à l’Angleterre contre les deux autres, dont elle a et aura toujours besoin.

La régénération de ces deux états sera encore d’un grand intérêt pour la France sous les rapports commerciaux ; car nul doute que mieux gouvernés ils ne prospèrent, que prospérant ils ne dépensent davantage, et n’aient plus à demander à leurs voisins. Les capitales de l’Empire participeront au même rang qu’eux. Mais placées aux portes de la France, avec le goût d’imitation et de consommation pour tout ce qui vient de ce pays, n’est-ce pas à lui qu’elles demanderont les délices de la vie, les productions de son heureux climat, les fruits de sa riante industrie ? Quelle différence pour un pays riche en productions et en industrie d’avoir à sa portée des villes d’opulence et de luxe, des peuples puissans et riches, ou des cités sans éclat et des peuples sans fortune, et tous les deux sans besoins ! Etablissez auprès de la France quelques villes comme les grandes capitales d’Europe, et l’on verra si elle gagne plus avec elles qu’avec la ceinture des petites villes et des petites principautés qui l’environnent. Enfin, si l’on dit qu’un système général d’équilibre, en affranchissant plusieurs états, fait perdre à la France la prépondérance dont elle a toujours joui, nous accepterons pour notre compte cette objection, comme allant directement à notre but, celui de bannir ces suprématies individuelles, pour y substituer une indépendance réciproque, garante des droits de chacun, et fondée sur leurs moyens personnels.

La vieille politique triomphait de ces clientelles de princes, de ces honorables tutelles qui, attribuant tout à la force des uns, rangeaient les autres au nombre de leurs esclaves, et donnant à ceux-là le droit de tout commander, ne laissaient a ceux-ci que celui d'obéir. On a reconnu, dans la révolution, la vanité de ce système combiné d'orgueil et de bassesse. Il est temps de lui en substituer un dans lequel des forces mieux distribuées se suffisent à elles-mêmes, sans avoir besoin du secours de celles d'autrui, que trop de motifs rendent si souvent illusoires. Que chacun règne et soit le maître chez soi, sans prétendre régenter ou laisser régenter autrui. Que la France soit régie par des Français, l'Italie par des Italiens, chaque pays par ses habitans, chacun y gagnera en sécurité et en argent.

Il ne s'agit pas ici de créer des Utopies politiques, de renouveler des systèmes assez connus. Le malheur de ces sortes d'idées a toujours été de trop porter sur les hommes, et sur des perfections qui leur manquent et leur manqueront toujours. Au lieu que, dans ce plan, il n'y a rien du côté des hommes, mais tout de celui des choses ; et c'est parce que les hommes sont passionnés, et que les choses ne peuvent jamais l'être, qu'il faut s'attacher à celles-ci, et en faire autant de barrières contre les passions des hommes, pour les contraindre à les respecter par le désespoir de les vaincre. Les dieux se soumettaient au destin ; il faut donner à son ouvrage, pour y soumettre les hommes, quelque chose de son inflexibilité.

## Exécution du plan proposé par la Prusse.

Il résulte de tout ce que l'on a établi dans les chapitres précédens, 1°. que l'ancien ordre poli, tique de l'Europe ne peut être rétabli en entier, ni ramené complètement au status quo, à ce point qu'on ne cesse d'entendre invoquer par tant de personnes, qui, prenant des intentions pour des lumières ou pour une puissance, ne font pas attention qu'ils exigent l'impossible, puisque les principaux intéressés à l'ancien état n'en veulent plus, et veulent, au contraire, les changemens qu'ils y ont substitués.

Ainsi, l'Empereur a renoncé aux Pays-Bas ; il n'en veut plus, absolument plus ; mais il tient beau. coup à Venise.

La France occupe Malte, l'Angleterre toutes les colonies, trois grandes puissances la Pologne ; où est la possibilité, l'apparence du status quo ? Il faudrait arracher aux uns ce qu'ils possèdent et veulent garder, forcer les

autres à prendre ce qu'ils ne veulent pas accepter, c'est-à-dire contrarier tout le monde dans ce qu'il a de plus sensible.

Assurément, on l'aperçoit nulle part la puissance capable d'imposer une pareille contrainte, pas plus que la prudence d'une doctrine aussi peu calquée sur les intentions de ceux dont on attend tout... Plusieurs choses sont certaines.

1°. Que ce serait un grand malheur de rétablir un ordre reconnu insuffisant pour la sûreté de l'Europe, un ordre qui a si fort prêté aux progrès de la révolution, un ordre qui laisse à découvert la Basse-Allemagne et l'Italie...

2°. Qu'on ne peut laisser subsister avec sûreté tordre établi par les Français.

3°. Qu'il faut, par conséquent, en établir un nouveau qui, sans être formé aux dépens de qui que ce soit, mais tiré seulement des matériaux provenans de la guerre de la révolution, puisse pourvoir à la fois à la sûreté commune, celle du nord de l'Allemagne et de l'Italie.

4°. Que ces propriétés se retrouvent toutes dans le plan proposé, non pas au même degré qu'elles le seraient dans d'autres plans très faciles à tracer, mais cependant d'une manière proportionnée aux besoins ordinaires de l'Europe, et sur-tout à celui de finir les troubles actuels. C'est-là l'essentiel ; le soin du mieux appartiendra à d'autres temps.

5°. Que l'intérêt manifeste de la Prusse est de réaliser ce nouvel établissement, et de le faire au plutôt ; car elle ne peut vouloir ni la révolution, ni la république, ni leur prolongation, qui, comme source de désordres, est dangereuse et dispendieuse pour elle. Elle ne peut vivre en repos au milieu de l'agitation générale, des sollicitations des deux partis, et de la nécessité de s'associer à leurs propres dangers au moment où ils deviendront très graves ; comme si la France prévaut contre ses ennemis, et recommence à révolutionner, ou comme si les ennemis de la France triomphant d'elle recommencent à envahir et à dépouiller.

6°. Que l'intérêt bien entendu de la France se rencontre dans ce plan à côté de celui de la Prusse.

7°. Que le moment présent est le plus opportun, soit par les facilités qu'il offre, soit par les inconvéniens qu'il y aurait à le laisser échapper.....

1°. Les moyens de réaliser ce plan consistent dans la coopération actuelle ou disponible de toute l'Europe. La Prusse n'aura pas à supporter seule le poids de l'entreprise ; il sera partagé par tout le monde. En effet, tout est

ennemi de la France, ou prêt à le devenir. Tout le serait depuis long-temps, si la Prusse l'avait permis.

L'Angleterre, la Russie, la Porte, l'Italie, le Portugal, l'Autriche et la moitié de l'Empire sont en hostilités ouvertes et très animées pour la plupart contre la France. C'est plus de la moitié de l'Europe. Restent la Prusse et sa clientelle d'Allemagne, avec les deux couronnes de Suède et de Dannemarck.

Les sentimens du successeur de Gustave sont en tout dignes de son auguste père ; et s'il les laisse moins éclater sur la révolution, c'est que mesurant sa position, il juge inutile de leur donner l'essor, quand il ne peut pas leur donner d'effets. Le Dannemarck est sûrement dans les mêmes dispositions, et la coopération de ce sage gouvernement est acquise à toute entreprise dont le but serait aussi honnête, que les moyens bien concertés. Ainsi pensait le comte de Bernstorf. Mais la Prusse est une barrière placée entre ces états et le théâtre où ils pourraient agir.

Les électeurs de Saxe et d'Hanovre font, par leur neutralité, un sacrifice perpétuel d'eux-mêmes à la Prusse. Ils ne s'en sépareraient sûrement pas dans son action, après l'avoir si long-temps attendue, après l'avoir long-temps imitée dans un repos qui les contrariait si fort.

La décision de la Prusse entraînerait donc celle de toute l'Europe, et la constituerait réellement en insurrection contre la France. Ce serait bien celle-là qu'on devrait appeler le plus saint des devoirs, et d'autant plus saint, qu'il est très probable que l'approche de cette nouvelle masse, que l'interdiction de toute issue apparente aurait sur la France l'effet de la réflexion ou de la peur, au point de l'engager à prévenir le développement de ces forces, sans courir les risques d'une lutte trop inégale pour n'être pas infructeuse.

2°. Les choses sont égales et presqu'entières entre la France et ses ennemis. Si elle a perdu l'Italie, elle s'est affermie en Suisss et en Hollande. Des succès éclatans sur plusieurs points du théâtre de la guerre compensent les revers éprouvés dans d'autres. Elle a été vaincue au loin ; elle a été victorieuse au près, et c'est-là qu'est sa grande force ; elle fera la guerre sur son terrain, et à ses ennemis à d'immenses distances. Si elle est moins forte qu'eux, elle est plus une de toutes les manières ; elle balance, par des avantages moraux, tout ce qu'elle a d'infériorité en forces militaires ou administratives. Le combat va donc se rengager à armes tout-à-fait égales. Voilà pour la Prusse le moment de placer sa décision. Plus tard il ne sera

plus temps. Si la France l'emporte, comment se commettre seule avec elle ? Si ce sont les alliés, comment aspirer à les influencer après les avoir délaissés ; assister au partage des fruits de la victoire, sans avoir assisté au Combat ?

Si, par exemple, les alliés eussent obtenu à l'ouverture delà campagne la plénitude des succès qu'on augurait alors, quelle était la position de la Prusse ? Les alliés décidaient seuls du sort de l'Italie. L'Autriche pouvait s'y établir d'une manière relativement préjudiciable pour elle. La famille stathoudérienne, c'est-à-dire celle qui tient le plus à la Prusse, était rétablie sans son intervention, et le crédit de celle-ci en Hollande suivait nécessairement les degrés de l'intérêt qu'elle lui aurait témoigné. La considération et la gloire passaient avec de tels succès aux armes de ses rivaux, et s'y attachaient pour long-temps ; qu'eût fait la Prusse dans cet état ? Rester dans l'obscurité, et continuer de garder l'incognito eu Europe ; mais les longues éclipses sont très préjudiciables aux grands états. Se déclarer pour la France, agir sourdement contre les alliés ? L'un et l'autre étaient sans sûreté et sans gloire, et ce serait faire injure au gouvernement prussien que de l'en soupçonner. Il a fallu des miracles pour le tirer de cette position délicate ; en attendra-t-il de nouveaux ? où serait la prudence ? Que faut-il donc faire pour sortir de cet imbroglio ? Que faire ? eh ! jamais rien ne fut ni plus clair ni plus facile.

Sortir enfin de la neutralité avec la France, sans sortir de l'amitié avec elle ; la protéger en la menaçant, la frapper même, s'il est nécessaire pour la ramener, et lui servir de bouclier en la combattant ; annoncer à la France ce qu'on exige d'elle, et à l'Europe ce qu'on veut faire pour elle ; enfin, pour donner à la révolution toutes les garanties possibles, demander la formation d'un congrès, où les ministres aplaniraient les difficultés de la politique, tandis que les généraux en feraient autant pour celles de la guerre.

Un congrès des puissances principales est devenu indispensable par la complication des intérêts, et par la nécessité de s'entendre sans jalousie et sans ombrage. Il serait nécessaire, quand même la révolution cesserait tout à coup en France ; combien donc ne l'est-il pas davantage, quand il faut y mettre ce terme ou des barrières ?

Les effets de la révolution ont été trop étendus, les traces sont trop profondes et l'ébranlement trop général, pour que l'Europe n'ait pas besoin de se concerter sur sa sûreté présente et à venir. Mais ce n'est que dans un congrès que l'on peut discuter des objets communs d'une manière utile à la

communauté, et ramener les intérêts privés à l'intérêt général. Il n'y aura que défiance, jalousie et séparation, tant qu'on n'en viendra pas là. Chacun, ignorant ou inquiet sur les intentions des autres, les redoutera, et cherchera à lui dérober les siennes. Aucun intérêt général n'y entrera ; l'un voudra son traité de Bâle, l'autre son traité de Campo-Formio ; il n'y aura si petit prince d'Allemagne qui ne voudra avoir son traité pour lui seul, et sans aucun compte de ses voisins. De bonne foi, est-ce de tous ces a parte que peut sortir le bien général ? La France n'a cessé de proclamer que son espoir, que sa force principale résidait dans l'incompatibilité de ses ennemis, dans la différence de leurs vues, dans l'opposition de leurs intérêts ; c'était autant d'avertissemens et de motifs pour se réunir ; elle a sur tout manifeste une extrême aversion pour tous les congrès, et l'on sent bien ses raisons : cette aversion même était la preuve de l'excellence de cette mesure. C'est à la Prusse à mettre à profit cette instruction, et à demander la formation d'un congrès pour l'examen de ses vues salutaires, pour s'assurer de celles de ses alliés ; elle marchera ensuite avec assurance à l'accomplissement d'un plan où la pureté de ses vues peut entrer pour quelque chose dans les gages du succès.

# TROISIÈME PARTIE.

## PREMIÈRE OBJECTION.

### Etat de paix de la Prusse avec la France.

CE serait peu d'avoir tracé aux yeux de tout le monde l'état de la monarchie prussienne, les forces et l'importance de cette puissance ; ce serait peu de lui avoir tracé à elle-même, et peut-être révélé le rôle auquel elle est appelée, et la manière dont elle doit le remplir ; il faut encore en prouver la possibilité par la destruction de tous les obstacles que l'on peut y opposer, et de toutes les objections que l'on peut prévoir ; car il ne suffit pas, quand on forme un plan, d'en établir les bases, la convenance et la possibilité, il faut encore se tenir prêt à répondre aux mille et une objections qui attendent toute proposition qui s'écarte de la route la plus battue. La force de la plupart des hommes étant négative, consistant plus à empêcher qu'à faire, on est assailli de réclamations bien ou mal fondées, de considérations raisonnées ou irréfléchies, dont le bruit confus élève une espèce d'opinion publique mensongère comme toutes celles qui s'attachent aux choses du moment, et qui n'ont pas subi l'épreuve du temps. Ainsi se compose la plus grande partie de l'opposition qui s'élève contre toute détermination éclairée, contre toute intervention virile de la Prusse au milieu des désordres qui bouleversent l'Europe et affligent le monde. On ne dit pas à la Prusse ce qu'elle doit faire, mais ce qu'elle doit ne pas faire ; ce qu'elle doit tolérer, et non ce qu'elle doit empêcher : on ne lui trace pas une ligne d'opérations, mais un rôle d'inertie, qui annulle ses forces réelles, qui accroît ses embarras à venir, et qui perpétue celui de tous les autres : on ne lui met pas en main un fil pour la guider dans ce dédale, mais on coupe obligeamment celui que d'autres voudraient y placer. Cette résistance s'appuie ordinairement sur trois points : on dit que la Prusse doit rester neutre à cause d'elle-même, à cause de la France dont on lui ferait un ennemi ; la

Prusse se doit de rester neutre par économie, par prudence, par égard pour une puissance destinée à être toujours son alliée, et à ne pouvoir dans tous les cas recevoir la guérison que d'elle-même...

Cette division forme à peu près le cadre de toutes les observations sur la nécessité de la continuation de la neutralité prussienne. Nous tâcherons de n'en omettre ou de n'en affaiblir aucune d'essentielle, comme aussi de les détruire de manière à ne laisser aucun doute raisonnable sur cette importante question. Nous ne nous flattons pas de ramener des esprits prévenus, ou qui ont pris irrévocablement leur parti ; aussi n'est-ce pas pour eux que nous écrivons, et que nous pourrions le faire avec fruit. On ne donne pas aux hommes des guides malgré eux ; ils ne suivent avec confiance que ceux qu'ils ont choisis ou acceptés.

« Il y a paix et amitié entre la France et la Prusse. Pourquoi un prince qui donne en tout l'exemple de la moralité et de la justice, s'en écarterait-il en ce point, pour manquer, sans provocation, à la sainteté des traités, et se rapprocher, par cette violation de sa foi, des procédés que l'on reproche aux Français, et mériter d'en partager le blâme avec eux ? »

Il ne s'agit ici ni de paix ni de guerre. L'objection porte sur un faux supposé. Pour qu'elle fût fondée, il faudrait que la Prusse, se dégageant spontanément des liens de son traité avec la France, lui adressât une déclaration de guerre qui ne vint que de son côté. Il faudrait, de plus, que les choses fussent restées entières depuis l'époque du traité, et qu'il ne fût survenu par le fait de la France aucun changement qui en nécessitât la revision. Il faudrait enfin que la paix prétendue, au lieu d'être une trêve, un armistice, fût une paix véritable, par l'extinction de la cause de la guerre. En considérant la question sous ces trois points de vue, on sera bientôt à portée de juger à qui appartiendrait, dans tous les cas, le tort de la rupture.

1°. La guerre n'est ni le but, ni le moyen prochain de la détermination de la Prusse ; elle pourrait en être la conséquence éloignée, sans qu'on eût à la lui imputer. En effet, le traité qui lie la Prusse étant celui de Bâle, du 5 avril 1795, se rapporte à la guerre qui avait lieu par le fait de la première coalition. La paix éteignit le premier sujet de guerre. Aussi, pour le rompre, faudrait-il rentrer purement et simplement dans la coalition, et renouveler ainsi la même querelle ; enfreindre le traité qui la termina, en se replaçant dans les mêmes termes où l'on était alors. Ce serait vraiment la rompre, la paix. Car pour qu'il y ait rupture de traité, il faut qu'il y ait identité de cause ; si elle a changé, tout ce qui s'ensuit n'y appartient plus. Mais ce

n’est pas même encore de cela dont il s’agit dans ce moment ; nous y viendrons tout à l’heure ; mais c’est d’un arrangement général nécessaire à tout le monde, que les évènemens provenant du fait de la France ont rendu absolument nécessaire. Or, est-ce enfreindre la paix de Bâle et déclarer la guerre, que de commencer, dans de pareilles circonstances, par représenter à l’état perturbateur, qu’il existe et doit exister une garantie mutuelle entre tous les états ; qu’à un seul n’appartient pas le droit de s’arranger au milieu des autres de tous les objets à sa convenance, sans aucun égard pour ce qui les blesse ; qu’un équilibre bien entendu, conservateur impartial des droits de tous, est la seule règle qui puisse être admise, la seule qui convienne à la sûreté générale, et qui, par là, l’emporte de beaucoup sur la manie de s’attribuer tout exclusivement, manie qui tôt ou tard finit par retomber sur ceux qui s’y livrent ; qu’avec la nécessité d’un arrangement généralement équitable, les élémens en existent encore, soit dans les attributions arbitraires que certaines parties se sont faites à elles-mêmes, soit dans d’autres objets tirés des mouvemens de la révolution ; qu’il est nécessaire de s’entendre et de se concerter entre tous les intéressés, et de chercher enfin des bases communes de sûreté et de repos hors des principes arbitraires, exclusifs, ou tout-à-fait personnels. Si, de ces préliminaires, la Prusse, passant à la proposition formelle d’un arrangement pareil en tout ou en partie à celui qu’on indique, en demandait la discussion au nom de l’intérêt général, une telle proposition devrait-elle être considérée comme une déclaration de guerre ? Qu’y a-t-il d’hostile dans cela ? qu’est-ce que la guerre et le traité de Bâle ont de commun avec cette demande légitime ? en quoi se ressemblent-ils, se touchent-ils ou se choquent-ils ? Les faits qui y ont donné lieu étant tous postérieurs au traité de paix, les conséquences auxquelles ils donnent ouverture ne peuvent y être rapportées et n’en affectent ni les principes ni les accessoires ; car il est à remarquer que la paix de Bâle est antérieure à l’appropriation que la France s’est faite de ses conquêtes. Elle occupait, il est vrai, les Pays-Bas et la Hollande ; mais, à cette époque, cette occupation pouvait n’être que momentanée, ou censée purement militaire, ainsi que le fut déclarée celle de Clèves, qu’on a réuni depuis. Le démembrement de la Hollande, l’incorporation de la Belgique et de la rive gauche du Rhin n’étaient pas encore prononcés ; la France pouvait les perdre par la guerre ; la Suisse n’était pas envahie ; l’Italie n’avait pas été bouleversée, ni l’Egypte surprise ; en un mot, la France n’avait pas alors développé son plan, ni donné les preuves d’ambition et de

turbulence auxquelles elle s'est livrée depuis. Cest à cela qu'il s'agit de remédier, et point du tout de préjudicier au traité de Bâle, qui reste totalement étranger à tous les évènemens qui l'ont suivi.

2°. Il y a paix tant que subsiste l'ordre en vue duquel la paix a été faite, et toutes choses restent entières. Il y a paix, lorsqu'une des parties ne profite pas de la sécurité de la paix pour s'arroger toutes sortes d'avantages qui finissent par devenir très onéreux à l'autre. Il n'y a pas de paix, lorsque l'égalité proportionnelle, qui en fait la base, est rompue au profit de l'un et au détriment de l'autre. Il n'y a pas déclaration de guerre de la part de celui qui, n'ayant pu ramener son adversaire par raison, est obligé d'employer d'autres moyens, et de le citer à cette espèce de tribunal qu'on appelle la guerre, comme au dernier ressort connu et possible entre les états. Il n'y a qu'une simple indication de la guerre actuelle, et de son passage de guerre habituelle à ce point, de guerre cachée à guerre ouverte. Elle n'emporte pas la rupture des traités, mais la notification qu'ils étaient rompus de fait par des actes postérieurs qu'on n'a pu faire redresser. Or, voilà la position de la Prusse. Est-ce elle qui depuis la paix de Bâle a bouleversé tant de florissantes contrées ? Est-ce elle qui a changé ou dénaturé pour tant d'états leurs rapports intérieurs et extérieurs ? Qui de la France ou de la Prusse a envahi la Suisse, démembré la Hollande, et s'est approprié la vaste étendue de territoire d'Ostende à Cologne ? Qui, de la France ou de la Prusse, s'est accrue de toutes ces dépouilles, et pèse de tout son poids sur l'autre ? Dans le cours de cette paix, une des parties marche, avance, fait des pas de géant ; l'autre se tient sur la réserve la plus rigoureuse, et reste attachée à ses anciennes limites, tandis que la première porte les siennes jusqu'à des bornes dont l'Europe eût toujours pris soin de la repousser. Dans cet état, est-ce déclarer la guerre, que d'opposer des voies de représentations, et d'exposer des moyens de conciliation avoués par la raison elle-même, et reconnus bous et valables par une approbation à peu près générale ? Qui, dans ces deux cas, déclare la guerre, ou celui qui offre toutes sortes de moyens de rapprochement, ou celui qui ne veut entendre à aucun ? Quel est de sa part cet état à demi pacifique, à demi hostile, qui lui donne tous les avantages de la guerre au sein de la paix, et qui lui fait jeter les hauts cris au premier indice d'opposition ou de résistance, comme si lui-même ne s'en était jamais écarté ? En vérité, on ne conçoit rien à tout cela, et sur-tout comment de grandes puissances ont pu et depuis si long-temps tolérer un pareil imbroglio.

Mais il y a plus : non-seulement les choses ont changé par rapport à la Prusse et à la France pour l'extérieur, mais encore pour l'intérieur de ce pays ; de manière que même le traité de Bâle ne se rapporte plus ni aux hommes, ni aux choses qui le virent et firent naître ; au point que dans cet abandon général, il n'appartient plus à personne. Les traités conservent leur force en continuant de se rapporter à des gouvernemens et à des hommes qui sont les continuateurs de ceux qui les formèrent. C'est une espèce d'hérédité qui se transmet très bien des prédécesseurs à des successeurs qui les reconnaissent, et qu'ils représentent. Car il est de l'essence de tout gouvernement régulier de ne pas se briser, pour ainsi dire, à chaque anneau, mais de former une chaîne continue d'après des lois différentes suivant chaque pays, mais fixes et invariables dans chacun. On ne connaît pas de gouvernement qui soit complètement abrogé à chaque mutation, et qui en éprouve une chaque année, ou du moins un changement dans un sens différent et presque toujours contraire. Or, voilà ce qui arrive en France, et ce qui la rend inhabile à former, comme les autres états, des engagemens dont la nature est la fixité, ainsi que la réciprocité, autre attribut qui est encore plus violé que le premier ; car, si pendant qu'une partie change périodiquement, l'autre reste immobile, il n'y a pas plus de parité qu'entre une étoile fixe et une errante.

La paix de Bâle fut conclue avec la Convention. Celle-ci fut remplacée par le gouvernement constitutionnel de l'an 3 ; violée le 18 fructidor, le 20 floréal, le 30 prairial ; complètement abrogée le 18 brumaire, et déclarée n'avoir jamais existé, ni pu exister, par tous ceux qui en furent membres ou victimes, par tous ceux qui l'établirent, la soutinrent ou l'abattirent. Des milliers de gouvernans se sont succédé depuis ce temps, par artifice ou par force, par tous les moyens ouverts à l'ambition dans une perpétuité d'anarchie. Mai6 au milieu de tous ces mouvemens, à qui et à quoi se rapportent et appartiennent encore les actes qui leur sont antérieurs ? Est-ce aux choses ? elles ont changé vingt fois ; est-ce aux hommes ? on a oublié jusqu'à leur nom : ils sont aux usufruitiers d'aujourd'hui ce que les premiers rois de la première race sont aux derniers de la dernière. Il y a moralement aussi loin de Tallien à Buonaparte, et de son comité au consulat, qu'il y a de Chilpéric à Louis XVIII ; mais avec cette différence, que les rois véritables avouent les œuvres de leurs prédécesseurs, et maintiennent ceux de leurs actes qui peuvent se rapporter à leur temps ; au lieu que ces rois d'un moment commencent toujours par désavouer leurs

prédécesseurs, et biffer tout ce qui subsiste de leur besogne. De bonne foi, sont-ce là des traités ? est-ce là leur garantie, leur foi sacrée, les grands et augustes motifs qui, en faisant d'eux le gage de la sécurité des hommes, en font l'objet de leur respect et de leur culte, et celui d'une fidélité à laquelle ils font intervenir le ciel même ?

En vain dirait-on que c'est avec la France que l'on a traité, abstraction faite de son gouvernement. Est-ce donc avec une portion quelconque de terrain, avec un espace géographique que l'on traite ? La Prusse géographique a-t-elle aussi traité avec la France sous le même rapport ? Est-ce donc la partie inanimée qui transige en place de la partie animée et pensante ? Ce seraient assurément des traités d'un genre bien neuf. Oserait-on avouer de pareils principes, et se soumettre à leurs conséquences ? Les peuples qui sont en état d'éternelle minorité n'ont-ils donc plus, peuvent-ils se passer d'organes certains qui stipulent pour eux, et qui transigent pour leurs intérêts, dont ils seront toujours incapables de retenir et de manier eux-mêmes le dépôt ? N'est-ce pas pis encore, quand ces dépositaires, au lieu d'être les avoués de ces peuples, ne sont eux-mêmes que des intrus d'un moment, à la personne et aux œuvres desquels les gouvernés ne prennent aucun intérêt, et qu'ils laissent tomber et se précipiter les uns sur les autres avec une égale indifférence ?

3°. Il faut distinguer, dans la paix de Bâle, deux actes très différens. Le premier relatif à l'état de la guerre alors actuelle provenant de la première coalition. Le second relatif à la révolution et à la guerre qui durait encore. Cette paix était à la fois à priori et à posteriori, pour parler le langage ridicule, mais quelquefois très clair, de l'école. Par le premier, la guerre fut éteinte, et la paix rétablie réellement ; de manière que si le gouvernement français se fût affermi, et eût marché dans les voies des gouvernemens ordinaires, cette paix n'aurait différé en rien de toutes les autres. Par le second, la guerre particulière à la Prusse laissant derrière elle la révolution, et une autre guerre dont le sort pouvait aussi intéresser la Prusse, il n'y avait à cet égard que paix provisoire, et par conséquent simple armistice. La révolution et cette seconde guerre exigeant des mesures dans le présent, pouvant en exiger dans l'avenir, la Prusse, comme tout gouvernement, était autorisée à les prendre dans toute la latitude de la prévoyance. La démarcation, l'occupation militaire de Clèves furent convenues pour les premières. Elles sont la preuve vivante du provisoire de la paix ; car une paix définitive les eût rendues absolument inutiles. Pour les secondes, la

Prusse étant seule juge de ce qui lui importe pour sa conservation, reste par là même juge des précautions qu'elle exige ; et l'apparence du danger la tient en suspens entre la guerre et la paix, et par conséquent en état de simple trêve jusqu'à la conclusion définitive de la révolution et de la guerre. Quelques exemples vont rendre cette vérité sensible.

Que la France, sortant victorieuse de la guerre ou des négociations, en profite pour maintenir ses prétentions actuelles, qui blessent essentiellement les intérêts de la Prusse et de ses alliés, que devient sa paix, ou plutôt était-elle en paix, pendant que se jouait le drame dont le dénouement retombe sur elle ? N'est-il pas dérisoire de considérer comme état de paix, celui dont on abuse contre vous ? Après la guerre, restera-t-elle sous le coup d'une paix qu'elle n'a pas signée et qui lui préjudicie ? Attendra-t-elle, pour s'y opposer, que tout soit fini, et voudra-t-elle assister uniquement à la paix, après s'être absentée de la guerre ? Il est donc évident que pendant qu'on se disait en paix, on était en guerre, mais seulement par le canal d'autrui, détour qui n'est pas toujours sûr.

Si, au contraire, c'est l'Autriche qui triomphe, et qui veut à son tour en abuser, le même embarras ne se représente-t-il pas, le même état de guerre indirecte, et par conséquent de trêve forcée ? Mais si, par hasard, la France et l'Autriche s'accordaient pour un ordre de choses dommageable à la Prusse, celle-ci aurait-elle été en paix véritable pendant que l'on travaillait à son détriment ; et la nécessité de surveiller un résultat possible, ne fait-elle pas de ce qu'on appelle la paix, un état de guerre imminente, et par conséquent de trève habituelle ? Tel est, et sera toujours dans la révolution, l'effet de la séparation que l'on s'obstine à introduire entre les actes et le principe de la révolution, et l'effet du choix que l'on se permet de faire entre les œuvres. On ne joue pas impunément avec elle, pas plus qu'on ne gagne à l'analyser. C'est son ensemble qu'il faut voir et embrasser, en se gardant bien des détails dans lesquels on se perd. Les embarras qui assiégent tous les cabinets ne sont que le résultat et le salaire des décompositions qu'ils n'ont cessé de tenter, et de la minutie des détails dans lesquels ils se sont plongés. On peut leur prédire qu'ils n'en sortiront pas, et qu'ils se condamnent à des travaux aussi longs que pénibles, jusqu'à ce qu'abjurant cette méthode, ils prennent enfin le parti d'attaquer la révolution en gros et non plus en détail. On ne guérit pas les maux dans leurs effets, mais dans leur siége principal.

# DEUXIÈME OBJECTION.

## Alliance naturelle de la France et de la Prusse.

La France est l'alliée naturelle de la Prusse : si le gouvernement actuel de la France lui fait prendre momentanément une direction qui contrarie cette maxime fondamentale, ou qui tende à l'en écarter, si lui-même se balance dans des oscillations trop fréquentes, ces égaremens ne doivent pas s'étendre à la nature des rapports permanens entre les deux pays ; le régime peut varier, mais les convenances entre les deux états sont fixes, et leurs liens doivent être maintenus. Ce n'est pas à ce régime que s'adresse l'alliance, mais à la France, comme un fonds toujours subsistant. L'un peut passer, mais l'autre reste ; il faut entretenir soigneusement celui-ci en attendant que celui-là revienne à son état primitif, ou à tout autre plus supportable.

Ce serait peut-être le cas de discuter ici ce qu'on entend par alliance naturelle, et les différens degrés de ces espèces d'unions.

D'abord, il n'y en a pas d'éternelle, quelque naturelle qu'elle soit ou qu'on la dise, pas plus qu'il n'y a de paix perpétuelle, quoique toutes en portent le nom et le titre. La raison est qu'il n'y a point d'état exempt de ces changemens qui peuvent en altérer tous les rapports, au point, après les avoir rendus méconnaissables en eux-mêmes, de les transformer d'amis en ennemis, et d'ennemis en amis. La révolution n'en a fourni que trop d'exemples ; elle n'est que l'histoire de ces métamorphoses. Un état est si peu un allié naturel de tout point, et en tout temps cette alliance est tellement une fiction, qu'il peut être à la fois allié naturel par mer, et ennemi naturel par terre, ou bien vice versâ ; ou encore allié jusqu'à un certain point, ennemi au-delà. Tous ces rapports sont sujets à d'innombrables variétés, trop dépendantes des hommes et des circonstances, pour que l'idée d'alliance naturelle soit effectivement fondée sur la nature, et porte toujours avec elle un sens absolu. Ainsi l'Espagne réunissait bien tous les attributs propres à ces sortes d'alliances et sur terre et sur mer. Cela l'a-t-il empêchée de se brouiller avec la France, cela l'empêche-t-il de gémir sous le poids de son alliance, dont la prolongation est une calamité pour elle ? Cette alliance était tout au plus tolérable pour un certain temps, et jusqu'à un certain point ; mais il y a un degré où elle n'est plus qu'un joug éclatant, et le sceau de la ruine. Que devient alors le naturel de l'alliance ? Tout ce système

porte donc à faux, et n'est tout au plus bon que dans les cas ordinaires ; dans les cas extrêmes, il s'évanouit ou nuit...

La France est l'alliée naturelle de la Prusse en temps ordinaire, sous le cours d'un gouvernement régulier. Nul doute à cela, et l'on ne nous accusera pas d'avoir méconnu cette vérité. La France est l'alliée naturelle de la Prusse dans son ancien état d'éloignement et de séparation totale de confins et d'intérêts, d'après la règle fondamentale qui place la division des puissances sur des frontières communes, et leur bonne amitié dans leur éloignement. Le tien, le mien, ces deux frères pointilleux qui ont le pouvoir de diviser les familles, ont trop efficacement le même pouvoir sur les puissances ; comment ne s'établiraient-ils pas entre la France et la Prusse, lorsqu'elles se rapprochant sur tous les points entre elles et leurs alliés, et qu'elles sont destinées ainsi à avoir entre elles dorénavant leurs principaux sujets de querelles ?

La Prusse était l'alliée naturelle de l'ancienne France, formant le centre et le pivot de l'Europe, ne faisant servir sa puissance qu'à l'entretien de l'équilibre et au maintien des autres états. On pouvait être l'allié de cette France-là ; mais de celle qui, impatiente de son ancien état, se gonfle de dépouilles, devient un colosse qui rompt tout équilibre, qui inspire encore plus d'effroi qu'il n'inspirait jadis de confiance, cela n'est-il pas impossible ; et les bases de son ancienne alliance étant renversées, tout ce qui était bâti dessus ne croule-t-il pas de plein droit avec elles ? Est-ce donc au modérateur où à l'oppresseur de l'Europe, que l'on veut allier la Prusse ? Jusqu'à quel point s'étendra cette alliance ? A quel cas, lorsqu'on n'en peut déterminer aucun avec un gouvernement aussi versatile ? Est-ce à toute la latitude d'une alliance pareille à celle de l'Espagne ? Alors la Prusse doit-elle obéir à toutes les fantaisies de son allié, et se lier à leur exécution, tant que cela lui conviendra ? La Prusse était l'alliée de la France abondante en toutes sortes de moyens de soutenir son alliance pour elle et pour son alliée ; mais la France exténuée, dévastée par les ouragans de dix ans de révolution, n'a que sa détresse à lui offrir, et doit lui demander au lieu de lui porter ; cas qui place la nouvelle alliance dans une position inverse de l'ancienne. Voilà les suites politiques de ce système ; et si l'on veut y joindre les suites morales, comment oser parler d'union avec un état encore plus dépourvu de lois de discipline et de morale, que de lois d'administration et de gouvernement ; avec un état qui est devenu un volcan d'impiété, d'immoralité, de barbarie de tous les genres ? Comment oser

trouver le moindre rapport entre la France ainsi défigurée, et la Prusse essentiellement religieuse, morale et juste ?

Que veut dire alors cette distinction subtile entre la France et son gouvernement, entre la France présente et la France à venir ? Est-ce que la France, comme tout état, peut être séparée de son gouvernement ? N'est-ce pas elle qui agit par lui, et lui qui agit pour elle ? Quand la France réclamera contre ce gouvernement ; quand, au lieu d'en accepter indistinctement le joug et d'en servir les attentats, elle l'aura secoué ou forcé de s'observer, alors cette distinction reviendra trouver place ; mais, dans la position actuelle, c'est la France révolutionnaire et gouvernée révolutionnairement qu'il faut considérer, et non la France du temps passé ou du temps à venir. Les procédés doivent toujours s'y rapporter pour être justes. Mais puisqu'il faut absolument être allié de la France, et l'être d'une manière durable, il faut l'en rendre et digne et capable ; et c'est pour cela qu'il faut commencer par prendre vis-à-vis d'elle les mesures capables de s'assurer de ses bonnes dispositions dans l'avenir, et de la mettre dans l'impossibilité d'y manquer.

On a reproché à l'ancienne France de manquer de stabilité dans ses conseils, d'avoir aimé à brouiller, et d'avoir eu le malheur d'y réussir trop bien.

Le premier défaut que la vérité oblige de confesser, n'était pas celui du gouvernement par sa forme, mais par les hommes qui le composaient, et moins encore d'eux que de la nation à laquelle ils appartenaient. Eloignons l'idée que les vices des gouvernemens tiennent de l'institution ; croyons bien plutôt qu'ils sont ceux des hommes, et que les vertus ou les vices qui s'y fout remarquer sont bien plus écrits dans le cœur des hommes, que sur les tables insensibles de leurs lois. Les ministres français, tirés du sein d'une nation dont la légèreté est l'essence, qui se plaît dans le changement comme les autres dans la constance, que la mobilité de son génie dégoûte promptement des mêmes objets, les ministres d'une telle nation devaient être légers comme elle ; ils l'étaient pour elle autant que pour eux : comment la gouverner, comme tous les hommes, autrement que par son faible ? Les ministres français seront toujours les mêmes, quelle que soit la forme du gouvernement. C'est donc à la nation, et non à son ancien gouvernement, qu'il faut adresser ce reproche ; et c'est elle qu'il faut corriger de ce défaut, pour en corriger ses administrateurs, qui le pompent au milieu de tout ce qui les entoure. Si, d'ailleurs, on croyait gagner quelque chose au changement de son gouvernement, qu'on prenne la peine

d’examiner ce qui se passe dans celui qui lui a succédé. Vit-on jamais un pareil spectacle ? La monarchie changeait d’affections et d’agens ; mais elle restait debout au milieu de ces petits mouvemens, tandis qu’ici la république et ses agens sont dans une fluctuation perpétuelle de révolutions, de directeurs et de systèmes. Qui a pu tenir compte des dynasties de révolutionnaires qui se sont tour à tour poussés et repoussés de ce trône glissant d’où cent de ces rois descendirent ? et l’on n’en compte encore que trois races, pour soixante-six rois qu’eût la France pendant quatorze cents ans. Ceux qui se plaisent à accuser la monarchie française de versatilité, oublient sans doute que la monarchie est, de sa nature, le plus fixe de tous les gouvernemens, tandis que la république en est le plus instable ; de manière que les variations sont un accident dans l’une, et une nécessité dans l’autre. Voilà la différence essentielle de ces deux gouvernemens. Dans l’un, tout est fixe par les lois de la nature ; dans l’autre, tout est changeant, en vertu de ces mêmes lois.

Quant au reproche d’inclination à brouiller, et d’y avoir trop bien réussi, s’il est encore impossible de disculper l’ancien gouvernement, qui lui-même ne le déguise pas, s’il est impossible de méconnaître qu’une partie de ses malheurs sont la suite et l’expiation de manœuvres de cette espèce, couronnées de trop de succès, il ne l’est pas moins de reconnaître aussi que cette erreur était celle du cabinet seulement, et par conséquent de quelques hommes ; qu’elle ne tenait en rien à la forme du gouvernement, et qu’il est bien certain que la cruelle leçon qu’il a reçue l’en aura dégoûté pour jamais. De manière qu’il resterait toujours à examiner si ce défaut appartenait plus, par la nature des choses, à la monarchie, qu’il n’appartiendra à la république. Les pièces de comparaison sont sous les yeux de tout le monde, qui peut y lire en gros caractères que la république a, dans huit ans, couvert l’Europe, rempli les cabinets de plus d’intrigues, de corruptions et d’émissaires, que ne l’avait fait la monarchie dans trois cents ans.

La monarchie n’avait, à ce titre, aucune qualité malfaisante ou destructive ; elle était, au contraire, essentiellement conservatrice. Elle tolérait à côté d’elle la colonie autrichienne des Pays-Bas ; elle protégeait la Hollande, dont elle n’a jamais envié un pouce de terrain. Ses guerres avec elle eurent une toute autre cause ; et bien loin de vouloir s’en approprier les débris, il n’y a pas de doute qu’elle ne se fût armée contre quiconque eût voulu la démembrer. Les petits états d’Empire fleurissaient sous son ombre, et l’avaient toujours pour gardien contre les grandes puissances

d'Allemagne. La Basse-Allemagne, séparée de la France par deux fleuves et par une foule de souverainetés, n'avait avec elle d'autre rapport que ceux du commerce par deux ou trois points ; hors de là aucune discussion, aucun intérêt politique à démêler entre elles. Ainsi leur tutelle était pour la Prusse un honneur sans charges. La France monarchique était de tout temps l'alliée de cette Suisse.... Mais alors c'étaient des rois, et avec eux la justice et le respect du voisinage, qui régnaient en France. Elle entretenait avec l'Italie les relations les plus amicales. Les deux branches de la maison de Bourbon qui y étaient établies, quoique dans des degrés inégaux, étaient, autant que les Alpes, des sauvegardes pour ces contrées contre l'ancienne ambition de la France, qui en paraissait revenue, comme de la manie des croisades. De tout le sang dont depuis 150 ans la France monarchique avait arrosé l'Italie, pas une goutte n'avait été répandue pour son compte, mais seulement pour l'arrangement de ce litigieux pays. Comment la France aurait-elle songé à en tirer à elle quelques lambeaux, lorsqu'elle respectait la seule souveraineté qui pût lui convenir, la Savoie, possession italienne de fait, mais française par nature ? La France monarchique, quoique très forte, et plus forte qu'on ne le supposait, comme il a paru à l'épreuve qu'on vient d'en faire, était cependant taillée à la mesure des états de même ordre qu'elle. Mais la France république est un colosse disproportionné avec tout le monde, par sa grandeur, par sa population et par ses remparts. C'est une masse offensive de sa nature, qui à force de ne pouvoir être attaquée, finira par attaquer toujours, bien sûre de l'impunité à l'abri de frontières désormais impénétrables. Enfin, sous la France monarchique, la conformité de maximes, de mœurs et de gouvernement formait autant de points de contact avec les autres gouvernemens ; au lieu que la France république ne présente que des sujets de s'éviter, de se méfier, ou de se craindre. Tout acte, tout agent de la monarchie rencontrait toujours quelque chose de correspondant dans tout autre gouvernement. Ce préalable ouvrait la porte à la confiance, au lieu qu'avec la France démocratique le premier mouvement porte toujours à la crainte d'un attentat contre la souveraineté : tout acte de cette nouvelle puissance paraît tenir de la conjuration, et tout agent du conjuré.

## TROISIÈME OBJECTION.

## Frais d’hommes et d’argent.

Quoique la guerre ne soit, comme on l’a déjà dit, ni le but, ni peut-être même le terme inévitable de la cessation de la neutralité et de l’inaction de la Prusse, cependant, comme la connaissance du caractère du gouvernement français, et la manière dont il s’est avancé pour la conservation de ses conquêtes, rend ce dénouement très probable, et qu’il faut au moins compter sur la nécessité de la menace et de la montre de la guerre, quand même on serait assez heureux pour en éviter la réalité, on ne manque pas de faire valoir les inconvéniens attachés à l’état de guerre, soit à faire, soit même à préparer ; on les fait ordinairement porter sur trois objets, l’armée, la population et la finance. Cette estimation commune à tous les pays, a une application plus particulière à la Prusse. On dit donc, 1°. que la Prusse se reposant principalement sur son armée, loin de pouvoir la compromettre, doit au contraire la ménager avec le plus grand soin, et la tenir en réserve pour elle seule, sans aller la dissiper pour le compte d’autrui, dans des entreprises hasardeuses ou étrangères au corps de l’état. 2°. Que la population de la Prusse, quoique dans un état habituel d’accroissement, ne correspond point encore à l’étendue de son territoire ; qu’il réclame les bras que la guerre en distrairait, et qui y seront plus utilement employés. 3°. Que la guerre constituerait la Prusse dans des dépenses onéreuses pour ses finances, supérieures à ses facultés, destructives de l’ordre habituel qui y règne, ainsi que de son trésor, soit qu’il lui en reste encore un, soit qu’elle s’occupe de le rétablir ; que cependant un trésor est en Prusse un objet de première nécessité, déclaré tel, et consacré par l’exemple de ses plus grands rois.

Tels sont les trois chefs d’opposition que l’on tire de l’économie intérieure de la Prusse.

Répondons à chacun en détail, sur-tout par le soin de classer les temps et les idées : on verra qu’on ne s’oppose que parce qu’on ne s’entend pas.

1°. Il fut un temps, et nous l’avons remarqué, où la Prusse résidait effectivement dans son armée ; et l’on pourrait ajouter avec autant de vérité, et dans le génie qui veillait sur cette armée, génie dont la main qui protégeait la Prusse avait fait son instrument et la sauve-garde de cet empire. Mais alors il était dans la faiblesse de l’enfance et de sa fortune, entouré d’ennemis qui n’avaient pas appris à le respecter ; alors il manquait des trois bases constitutives de toute puissance, le territoire, la population et

l'argent. L'armée devait suppléer à ce triple déficit, et l'état était un corps artificiel dépendant de ce seul ressort.

Mais les rapports étant changés en entier, le territoire, la population, la richesse s'étant accrus, et s'accroissant encore, il en est résulté un corps compact et robuste. L'armée, sans perdre de sa force intrinsèque, a perdu de son importance relative ; elle est descendue à mesure que l'état a monté ; de manière que ce n'est plus lui qui subsiste en elle, mais elle qui existe en lui. Les élémens et les rapports des puissances d'un certain ordre ne sont pas les mêmes que ceux d'un autre, ni les mêmes dans tous les cas. Une puissance du premier ordre n'existe pas au dehors ni au dedans d'elle-même comme celle du second, celle-ci comme celle du troisième, et ainsi de suite.

Gardons-nous donc d'appliquer à un état les attributs de l'autre, et par conséquent à la Prusse moderne ceux de la Prusse ancienne. Celle-ci ne pouvait exister que par la conservation d'une armée dont la perte était presque irréparable ; car l'ancienne Prusse possédait presque son armée comme une chose qu'on ne peut avoir qu'une fois. Au contraire, la Prusse moderne possède la sienne comme une propriété usuelle, habituelle, dont elle renferme en elle-même les élémens et les soutiens. Elle est vis-à-vis de son armée dans les mêmes rapports où les autres puissances sont avec les leurs. Si l'armée est comme chez elle, tout pour sa défense, elle est de son côté tout pour son maintien. Voilà la différence essentielle entre les deux armées des deux Prusse. On sent très bien que la première devait suppléer à son isolement, au décousu de ses possessions, à l'exiguité de son territoire, par une armée qui était un tour de force pour un pareil état. Mais la consistance que la Prusse a acquise en Europe, la liaison et l'étendue de ses possessions, le nombre d'hommes qu'elle y compte, lui ont créé des appuis hors de son armée, qui est devenue proportionnée avec le nouvel état ; en un mot, l'ancienne Prusse manquait de suppléans pour son armée ; la nouvelle en renferme en abondance ; elle peut donc en user autrement qu'autrefois et les évènemens personnels à l'armée ne suffiraient pas, comme alors, pour compromettre son existence. Il est évident que cette idée appartient à un autre temps, à peu près comme celle que la Prusse est un gouvernement purement militaire ; autre abus de mots, et confusion de temps aussi évidente que celle que nous venons d'éclaircir.

La conservation des armées doit s'entendre de deux manières. C'est une idée complexe. Au physique, conservation est continuation d'existence soit personnelle, soit numérique ; au moral, conservation est considération, et

l'une ne s'acquiert souvent qu'au prix de l'autre. Pour les armées, pour ces corps artificiels et presque magiques, dont le principe vital est l'honneur, la dernière espèce de conservation est la première, et la première est la dernière. Elles doivent toujours sacrifier l'une à l'autre ; car l'armée la plus considérée sera toujours la mieux conservée. Ce n'est pas d'éclaircir ou de doubler les rangs dont il s'agit, mais de conserver et d'ennoblir les drapeaux. L'armée prussienne sortant mutilée, mais triomphante, des champs de Rosbach, de Lissa, et d'une lutte aussi glorieuse qu'inégale, était l'armée la mieux conservée de l'Europe, parce qu'elle était la plus considérée de toutes ; les lauriers remplissent bien les vides produits dans les rangs par la victoire et par la guerre. Cette armée gardera sa considération, non par la place qu'elle occupera sur les almanachs, mais sur les champs de bataille ; maintenant que la Prusse suffit à ses besoins et à son entretien, elle n'a plus à songer qu'à lui créer des sujets de conservation morale, c'est-à-dire de considération. Semblables à ces instrumens qui se rouillent dans l'ombre, les armées aiment à faire de l'exercice, et le plus pénible est toujours le meilleur. Quelque parfait que puisse être l'ordre établi dans la paix, par là même qu'il est de paix, il ne répond pas tout-à-fait au but de l'institution ; car rien ne représente plus imparfaitement la guerre, que la paix. Elle atteint bien quelques parties du matériel de la guerre, mais elle s'arrête là, et laisse en arrière toute la partie morale de cet art terrible, qu'on n'acquiert que par l'usage, et dont la seconde commande toujours la première.

Les exercices les plus répétés, les mouvemens les mieux compassés, en un mot toutes les évolutions d'esplanade, peuvent bien préparer le soldat au matériel des combats et de leur exécution, mais il n'acquerra jamais que sur le terrain et devant l'ennemi, les qualités qui le familiarisent avec ce jeu cruel, et qui lui apprennent à triompher de ses dangers, en apprenant à les braver. Il est mille détails qu'on n'apprend que de la pratique même, mille positions hors des préceptes et de l'étude, pour lesquels on ne peut jamais avoir rien de préparé, et pour lesquels on ne le sera jamais dans une armée restreinte au simulacre des combats, et ne prenant point de part à leur réalité. Sûrement il ne manque aucun genre d'instruction à l'armée prussienne, et on ne sait quelle perfection on pourrait encore lui souhaiter ; mais jusqu'ici tout y est en théorie, car cette armée n'a pas fait une guerre sérieuse depuis trente-six ans. Celle de Bavière mérite à peine ce nom ; celle de Hollande fut un coup de main rapide et brillant, frappé au coin du

génie du chef illustre qui l'exécuta. Deux fois, en 1790, les armées prussiennes s'ébranlèrent en grande masse contre l'Autriche et la Russie ; deux fois d'heureuses conciliations arrêtèrent leur essor. La guerre a été faite contre la France, moins par l'armée que par le cabinet ; encore par quelle partie de l'armée ? par moins du quart, puisque la totalité des forces prussiennes qui y furent employées n'ayant jamais excédé 50,000 hommes, elle ne s'élevait qu'à peu près au cinquième du total de l'armée, qui est de 230,000 hommes ; 180,000 n'y ont pris aucune part. La guerre de Pologne dura quelques mois, et laissa bien quelque chose à désirer pour l'honneur des armes prussiennes. L'armée n'a donc pas été mise a une épreuve véritable depuis la guerre de sept ans. Elle n'a pas eu une occasion de se développer en grand, et de réaliser le talent des manœuvres et des évolutions savantes dont on faisait généralement son apanage : une partie de ses chefs célèbres, qui furent les élèves et les frères d'armes de leur grand roi, du César du siècle, ont disparu comme lui ; les autres voient s'affaiblir sous le poids des ans, des corps couverts d'honorables cicatrices, et courbés sous leurs propres lauriers. Mais tout meurt ; et dans peu, tout ce qui forma cette fameuse école de Frédéric ne sera plus. Sans doute son esprit vivra toujours au milieu de leurs successeurs ; mais cet esprit ne s'était pas formé à l'ombre de la paix, dans des camps de plaisir ou de parade, mais au milieu de tout ce que la guerre peut avoir de plus rude et de plus épineux, à travers des coups de la fortune et de l'ennemi. Dans le fait, si la Prusse continue de se borner à des neutralités, il n'y aura bientôt plus, dans ses armées, d'officiers ou de soldats qui aient vu le feu ; et comme en certains pays de l'Europe, ses invalides ne compteront plus un blessé. Cependant, tandis que l'armée prussienne sommeille, ses rivales s'aguerrissent dans une continuité de guerres et de combats. Des chefs de tout rang, de tout grade s'élèvent parmi elles, et brillent d'un éclat nouveau. En combattant depuis si long-temps contre les armées tant célébrées de la république, en finissant par en triompher, elles apprennent à combattre celles de la Prusse ; elles apprêtent contre elle la même opiniâtreté de résistance, la même longanimité de souffrances et d'efforts qu'elles ont su opposer aux Français. Chaque pas qu'elles font dans cette dure carrière impose à la Prusse l'obligation d'en faire autant, pour ne pas rester dans une inégalité proportionnelle qui lui serait très désavantageuse ; car de toutes les inégalités qui peuvent exister entre états, celle des armes est la plus importante. Ce n'est d'ailleurs que sous ce rapport que l'Autriche et là Prusse se balançaient ; ou plutôt c'est

uniquement par ce rapport que la Prusse corrigeait l'inégalité qui sous tous les autres existe entre l'Autriche et elle. Son intérêt est donc de cultiver cette partie, de manière à retenir une supériorité dont la perte la constituerait en infériorité complète avec sa rivale.

Ne serait-ce pas d'ailleurs rabaisser l'armée prussienne, non-seulement aux yeux d'autrui, mais encore aux siens propres, que de la condamner à la nullité, et de la borner à des cordons, à des démonstrations qui retracent plus des mesures de police que de guerre, et des précautions plus civiles que militaires ? Est-ce donc à ces obscurs travaux que tant de bras généreux peuvent être destinés, ou se sentir enchaînés sans douleur ? Dans cette armée, combien de cœurs soupirent après de plus hautes destinées, pour lesquelles ils se sentent faits ; combien ils doivent tressaillir au récit des exploits de leurs rivaux, à l'aspect de cette moisson de gloire qu'ils brûlent de partager, et qu'ils voient leur échapper ! Combien ils doivent souffrir de voir comprimer eux-mêmes ces nobles et généreux sentimens ? Achille s'indignait de la prudence de Nestor ; elle pèse à de bouillans courages.

C'est encore une fausse notion, que d'attacher l'affaiblissement des armées à des pertes numériques en hommes. La quantité se compense aussi par la qualité. Le fonds des armées en tout pays est composé d'hommes qui seraient inquiétans à toute autre place. La magie des gouvernemens fait que la garde de la société peut être très bien confiée à ce qui partout ailleurs en ferait la terreur. Elle fait réprimer par ce qui devrait être réprimé. Mais cette classe est nécessairement bornée ; et quand une ou deux campagnes l'ont à peu près épuisée, alors arrivent aux armées des hommes d'une autre condition. Ceux-ci, nés dans les champs, attachés à la glèbe, et par là plus rapprochés de la nature, en conservent toute la pureté et la vigueur, et font des soldats aussi intrépides que fidèles et robustes. Ainsi se formait l'élite des armées françaises, les grenadiers de France, autrefois si célèbres, destinés à remplir les vides de l'armée par une jeunesse saine et exercée. Ainsi à la fin de la guerre de sept ans reparurent plus brillantes les armées autrichiennes, que tant de combats n'avaient pu épuiser, et qui ne présentaient qu'un front plus menaçant, lorsque les provinces de l'Empire lui livrèrent leurs superbes enfans. L'apparition de ces nouveaux athlètes, plus forte que toute autre considération, décida de la paix ; on s'arrêta devant eux par crainte de ne pouvoir les vaincre. Ainsi elle vient de reparaître encore une fois, cette admirable armée d'Autriche, plus solide, plus belle que jamais, sans qu'on ait pu apercevoir dans ses rangs aucune

trace des ravages de cinq ans de guerre et de malheurs. Ainsi ont soutenu et soutiennent encore la gloire des armées françaises, ces réquisitionnaires et ces conscrits qui, arrachés en pleurant de leurs foyers, mais obéissant au sentiment de l'honneur national, combattent en héros pour une cause qu'ils détestent, et ont vengé les armées françaises du reproche de légèreté et de dégoût, en fixant sur elles le seul genre de gloire qui leur * manquât, celui de la constance dans l'adversité, dans l'éloignement de leur patrie, et en montrant une patience à toute épreuve contre des privations sans exemple ; espèce de gloire supérieure à celle de la victoire, parce qu'étant plus indépendante des circonstances, elle appartient davantage à celui qui sait la mériter. L'armée russe doit aussi une partie de sa solidité à sa composition en hommes pris dans les campagnes. Ce pays n'étant le chemin de rien ni de personne, éloigné et séparé de tout par son langage, ses mœurs et un climat rebutant, un tel pays ne peut guère recevoir beaucoup d'étrangers pour ses armées, et par conséquent c'est à lui de les recruter dans son propre sein. Le paysan russe est un homme robuste, encore plus près de la nature que les autres hommes de son espèce dans d'autres pays. Il ne peut donc qu'être, et il est en effet un excellent soldat. La Prusse compte dans ses armées un tiers d'étrangers. Il faut y joindre à peu près autant de nationaux, que les motifs ordinaires d'enrôlement en tout pays y font soldats. Reste donc un tiers d'hommes attachés au sol par leurs habitudes et leur naissance. Sûrement c'est la partie la plus solide de l'armée prussienne. L'agrandissement de la monarchie, l'augmentation de la population permettent d'élever cette proportion. Les remplacemens de cette espèce que la guerre nécessiterait, au lieu d'affaiblir l'armée, la renforceraient en l'épurant ; elle gagnerait en qualité sans perdre en quantité.

Loin donc que la guerre puisse ou compromettre la monarchie prussienne en affaiblissant son armée, ou affaiblir l'armée elle-même, on trouvera que cette crainte est vaine sous les deux faces ; où l'on la présente ordinairement : la première, celle de l'affaiblissement de la monarchie comme, suite de celui de l'armée ; la seconde, comme perle et presque plaie pour l'état, puisque dans le premier cas, l'existence de la monarchie ne dépend, plus de l'armée, et que dans le second, la monarchie suffit et au-delà à tous les besoins de l'armée.

2°. La population doit être ménagée en tout pays, non-seulement sous les rapports de l'humanité, ceux-là ne peuvent être nulle part le sujet d'un calcul, mais sous ceux de l'économie politique.

Tel pays, comme la France avant sa révolution, renferme une surabondance de population qui exige un débouché pour cette pléthore politique, sous peine des plus graves inconvéniens. Tel autre, sans être à ce degré d'embonpoint, renferme tout ce qui est nécessaire pour sa culture, pour l'industrie, et pour tous les travaux de la société. Tel autre enfin manque sous ces rapports, ou bien, en y suffisant, peut les améliorer, soit en faisant d'industrieuses conquêtes sur lui-même, soit en créant de nouveaux emplois pour un plus grand nombre de bras.

Ces inégalités sont la source de devoirs inégaux, de facultés, et par conséquent de procédés inégaux et différens. Pour le premier état la guerre est un remède, pour le second à peine un accident, pour le dernier un sacrifice. Leur délibération respective doit donc se régler sur ces données primitives.

Mais lorsqu'il s'agit de sacrifice, il faut le considérer d'abord en lui-même, ensuite pour celui qui doit le faire ; enfin, relativement à son objet et aux compensations qu'il peut avoir, soit dans le présent, soit dans l'avenir.

La Prusse possède une population de 9,000,000 d'hommes : elle s'accroît annuellement et très vite. Son armée est de 230,000 hommes.

Supposons que la guerre dure trois ans, qu'elle y emploie une armée de 120,000 hommes, qu'il lui en coûte 50,000 hommes par campagne, c'est 150,000 hommes pour le total de la guerre, et par conséquent un peu plus de la moitié des têtes composant l'armée actuelle, sans les remplacemens. Mais qu'est ce nombre, tout effrayant, tout révoltant qu'il paraît au premier coup-d'œil, comparé avec le fonds d'où il est tiré ?

L'armée actuelle ne répond qu'à l'ancienne population de 5,000,000 d'hommes, antérieure à la réunion de la Pologne et aux accroissemens intérieurs survenus annuellement depuis la fixation de l'armée à ce taux, et depuis la mort de Frédéric, qui l'y avait élevée ; dans quelques années les 9 millions d'aujourd'hui seront représentés par 11, comme les 5 de l'ancienne Prusse le sont actuellement par 6 ou 7, comme les 3 millions de la population américaine qui précéda la révolution l'est par celle de 5.

Mais si une population de 5,000,000 d'habitans ne souffrait pas de l'entretien d'une armée de 230,000 hommes, comment celle de 9,000,000 en serait-elle surchargée, et comment 150,000 hommes auraient-ils de la peine à trouver des suppléans au milieu de cette multitude toujours croissante de moyens de remplacemens.

La guerre qui peut suivre de l'établissement du système proposé, ne parait pas devoir dépasser en frais ou en durée le taux qu'on lui assigne ici, car la Prusse ne la fait pas seule, quoique séparément, mais de concert avec les principales puissances de l'Europe, dont l'action divise les forces de l'ennemi, et permet à la Prusse de n'employer qu'une partie des siennes ; elle se mesure, non avec une puissance entière, et se défendant avec des forces fraîches, mais contre une puissance à moitié abattue, et jouant dans son désespoir du reste de ses moyens. C'est ce qui rend très plausible cette opinion. Il faut prendre en considération l'époque à laquelle la Prusse entre en lice pour en bien juger la durée probable ; et l'on ne peut guère se figurer la France assaillie de tous les côtés, repoussée de ses conquêtes, privée de leurs ressources, réduite à son sol épuisé, et entrevoir comment elle prolongerait sa résistance au-delà de ce terme, avant que des négociations ou la supériorité des forces l'eussent fait atteindre.

C'est d'ailleurs un problème, et qu'on ne peut résoudre légèrement, que celui de l'influence de la guerre sur la population, que de savoir si le sang versé dans les combats n'est pas racheté et réparé par les travaux auxquels la guerre donne lieu, par les salaires qu'elle fournit à l'industrie, et par l'impulsion qu'elle communique au commerce. Tout se tient de si près dans la texture de la société, qu'il est difficile de démêler des vérités d'une nature aussi déliée, à travers des rapports aussi compliqués. Quelques hommes aussi frappés des dangers de la navigation et du commerce, de l'insalubrité des colonies et des fléaux qu'elles ont versés sur l'humanité, ont été jusqu'à regretter l'invention des unes, la découverte des autres, l'existence de toutes, tandis que les miracles de l'industrie, du commerce, les productions et les trésors des colonies, exposant à leurs yeux le plus riche et le plus pompeux spectacle, répondait à leurs alarmes dans mille cités, sur tous les rivages de toutes les mers fécondées par les nouvelles découvertes, et remplaçait la misère et la solitude qui y régnaient auparavant...

Si l'on ne peut être aussi affirmatif sur les effets de la guerre en bien, il est du moins permis de l'être sur ceux qu'elle n'a pas en mal. Car quelque désastreuse qu'elle paraisse au premier coup-d'œil, on ne peut cependant assigner le point précis où ses effets vont pour la société, depuis que la guerre est bornée aux seuls combattans, aux seuls lieux défendus, et que des lois de police et d'urbanité même en ont banni les anciennes atrocités. En effet, on ne voit pas que dans les pays qui sont le plus sujets à son retour, et qui vivent habituellement en état de guerre, il manque personne à aucun

poste, pas plus que dans les pays qui sont tout-à-fait exempts de ses ravages. Ainsi, il n'y a pas plus de vide en Autriche, qui fait la guerre depuis 300 ans ; il y en a moins qu'en Italie, qu'en Espagne, qui ne la font plus depuis 100 ans. Les arts, la culture, tous les services intérieurs et extérieurs, les villes et les campagnes sont desservies, cultivées, remplies, sans qu'on aperçoive ni vide ni lacune ; il n'y a ni atelier, ni maison, ni terre délaissés ; tout se meut, tout fleurit, tout prospère, et au même prix que dans les temps, que dans les lieux soustraits à l'influence de la guerre. Où sont donc, en quoi consistent ces ravages ? A quoi les reconnaître, depuis qu'elle se fait en argent, et non en nature ? et ne disparaissent-ils pas sous des compensations certaines, mais cachées dans les fils divers, mais déliés, dont la société se compose ? C'est ainsi que les Pays-Bas, les bords du Rhin et la Lombardie, rendez-vous ordinaires des armées de l'Europe, en étaient les contrées les plus florissantes, plus engraissées encore de l'or que du sang de tant de combattans.

Combien d'idées seraient également sujettes à révision, et ne s'en tireraient pas mieux.

3°. La Prusse ne doit pas être retenue davantage dans la neutralité, par des considérations et des ménagemens de finance, soit actuelle, soit habituelle, soit à venir.

La première se rapporte à la situation présente des finances, comme la proportion entre les recettes et les dépenses, les ressources et les engagemens de l'état.

La seconde comprend l'ordre général et habituel de l'administration. C'est, à proprement parler, l'intérieur de la machine financière, organisée diversement en chaque pays, et susceptible de ressentir le contre-coup de tous les évènemens qui frappent la finance.

La troisième a trait aux épargnes déjà faites ou à faire, qui sont, par leur genre et leur destination, le domaine de l'avenir.

La guerre, plus que tout autre acte politique, dispendieux de sa nature, a une influence nécessaire sur les trois branches des richesses des états. Pour en faire l'application à la question actuelle, il ne faut pas se borner à supputer les frais que la guerre causera à la Prusse, et suivre pour ainsi dire l'argent depuis son entrée jusqu'à sa sortie du trésor ; mais il faut encore réunir dans le même cadre le tableau de la quotité de la dépense, des sources où l'on peut puiser, des effets qu'elle peut avoir dans le présent et dans l'avenir, enfin, de l'objet auquel on la rapporte. S'il est prouvé que la

dépense en elle-même sera peu de chose, qu'il y a à la fois des moyens réels et fictifs d'y pourvoir, qu'elle doit être partagée par autrui, qu'elle ne laisse aucune trace d'embarras ou de dérangement dans aucun temps, qu'elle est consacrée à la plus utile et la plus noble destination, alors cette considération cesse d'arrêter, et d'obstacle apparent devient motif déterminant. Comptons.

Le revenu annuel de la Prusse surpasse 120 millions de livres tournois, ses dépenses égalent ses recettes ; elle n'a ni arriéré, ni dette ; et toutes les parties également balancées se trouvent, à la fin de chaque année, dans un équilibre et dans une harmonie parfaite : sûrement un pareil état est bon à conserver.

L'impôt en Prusse est modéré et très modéré, sur-tout sur les terres. Il reste fixe, tandis que la richesse et le commerce ne cessent de s'accroître ; l'un va toujours en augmentant, et l'autre s'arrête : c'est une source où l'on ne puise pas à mesure qu'elle grossit. Il y a donc une heureuse inégalité entre l'impôt et son principe, et par conséquent de la marge pour élever l'impôt sans le forcer, mais en le graduant seulement sur l'accroissement de la richesse. C'est-là vraiment la règle d'or pour les états. Voilà les ressources réelles existant journellement, à la disposition de la Prusse, dont rien ne peut la priver, et qu'un seul acte de sa volonté suffit pour réaliser.

Il faut y joindre celles du crédit ordinaire, et celles que tout état tire de la souveraineté.

Le crédit de la Prusse se compose, comme partout, de la connaissance du bon état de ses affaires, de sa solvabilité réelle ou présumée, et du bilan qui, pour elle comme pour tous les autres états, dans l'Europe moderne, pend à toutes les portes, sur leur situation respective. Leur crédit dépend de la place qu'elles y occupent, comme celui d'un banquier de la place qu'il tient sur celles du commerce. Or, il n'existe pas en Europe de puissance qui réunisse au même degré que la Prusse les élémens d'un crédit légitime, ni les bases plus solides d'une juste confiance. Quiconque aspire à devenir son créancier, lit dans ses affaires comme dans les siennes propres, et voit devant lui une hypothèque sans compétiteurs, et un gage sans réclamations ; car la Prusse ne doit rien à personne, et ses créanciers à venir auront long-temps à jouir de sa solidité réelle, et de l'intérêt qu'elle aura à en conserver la réputation ; ils auront à la fois les prémices de ses moissons et la fleur de sa renommée, renommée que le moindre souffle ternit en finance comme en morale.

Les moyens de souveraineté sont les impôts permanens ou à terme, ainsi que toutes les demandes que le prince peut faire en cette qualité, à ses sujets, tant en corps que séparément.

L'impôt permanent répond des emprunts par le paiement des intérêts, et quelquefois aussi par le remboursement du capital. Cette manière d'imposer est la plus douce, la plus paternelle, parce qu'elle diminue le fardeau en l'étendant, et en le faisant porter sur un plus grand nombre de points. Au taux actuel des impôts dans les grands états de l'Europe, au prix où est la guerre, il serait absolument impossible d'y suffire par la seule augmentation de l'impôt ; les peuples ne résisteraient pas au fardeau de ces charges réunies. Il faut donc revenir nécessairement au crédit, à l'impôt successif, et c'est ce qui a fait pour les états, de l'art d'emprunter, une science très compliquée, indispensable, et cultivée au point d'être devenue presque une science exacte. Les administrateurs et les états sont estimés à mesure qu'ils y réussissent.

La preuve que l'accroissement de l'impôt, à quelque point qu'on le porte, ne peut atteindre le niveau des dépenses de la guerre, ainsi que dispenser de l'emprunt et du recours au crédit, c'est ce qui se passe en Angleterre. Voilà la seconde année qu'elle se soumet volontairement au doublement de ses charges permanentes et qu'elle ajoute ce surcroît patriotique à celles sous lesquelles elle pliait déjà, sans succomber et se plaindre. Eh bien ! cet accroissement subit dans les revenus, tout immense qu'il est, en laissant encore bien loin la balance des dépenses de la guerre avec les. recettes tant anciennes que nouvelles, ne peut dispenser de recourir encore au crédit, comme au seul supplément proportionné ; et ce triomphe du crédit sur le patriotisme des Anglais mêmes, est le plus beau monument érigé à sa gloire.

Le souverain peut mêler l'impôt à l'emprunt, et les tempérer l'un par l'autre. Le souverain peut exciter le patriotisme des sujets, obtenir des secours de différens corps de l'état, même leur en demander ; enfin, et dans les cas d'absolue nécessité, entrer dans ces transactions malheureusement trop communes depuis deux cents ans, mais dont l'objet purifie l'origine, et légitime la naissance.

En combinant tous ces moyens, on trouvera que la Prusse peut faire plusieurs années de guerre sans déranger ses finances : celle-ci paraît bornée à trois ans. La Prusse y emploie 120,000 hommes ; comptons un million par mille hommes en activité, c'est 120 millions par an ; sur cette somme, une partie est déjà comprise dans les frais ordinaires d'entretien de

ces troupes. On ne doit y faire entrer que l'augmentation provenant du fait de la guerre, c'est-à-dire de la dépense extraordinaire. En la supposant de 80 millions par an, c'est un total de 240 millions, et, pour tout accorder, de 300 millions, qui, à 5 pour cent, représentent 15 millions d'intérêts annuels auxquels il faudra pourvoir. Mais d'après ce que l'on connaît de l'état de la Prusse, de sa richesse, de l'augmentation de la matière imposable par l'amélioration des produits, par la réunion de la Pologne, et par le bas prix de l'impôt actuel, croit-on qu'une charge aussi légère, sur-tout arrivant successivement, repartie d'ailleurs sur un corps aussi étendu, devînt pour lui une charge sensible, et qu'en la distribuant à l'infini, elle ne devînt imperceptible ? Croit-on qu'il manque, pour en amortir le poids, de ces compensations que les grandes administrations renferment toujours en elles-mêmes, soit par le retranchement de quelques dépenses ou par les retenues imperceptibles sur de certaines classes de traitement, soit par des bonifications sur des parties de recettes négligées, ou délaissées à bas prix ? On pourrait, on devrait y joindre un amortissement annuel, dont l'effet serait de libérer le trésor au bout de quelques années, et de le replacer dans un temps donné au même point où il est aujourd'hui. Si, d'ailleurs, dette fut jamais ou dut être sacrée, et dans le cas de ne donner aucun regret, c'est sans doute celle-là, qui assurerait à la Prusse d'immenses avantages politiques, au prix de quelques avances d'argent ; et à quoi est-il donc bon, si ce n'est à cela, si ce n'est pour en user, et pour y trouver sûreté, honneur et repos ? Nous avons prouvé que le plan qui nécessitait cette dépense renfermait dans un degré éminent toutes les qualités dont la jouissance en elle- même est très économique, et rend bien les avances qu'elle exige ; car dans ce plan la Prusse n'a plus rien à démêler avec la France, et garde la Basse-Allemagne à très bon marché ; au lieu que dans le cas contraire, le voisinage de la France l'expose à des querelles continuelles, et rend très dispendieuse la garde de la Basse-Allemagne et celle du Nord. La Prusse doit donc éloigner à tout prix ce ruineux voisinage ; et à quelque prix qu'elle l'achète, elle ne le paiera jamais trop cher.

Tout ceci se rapporte, comme on voit, au cas dans lequel la Prusse prendrait sur elle seule tout le poids de la guerre ; mais cette supposition est purement gratuite, car il est généralement connu que l'Angleterre lui offre ses trésors et lui ouvre ses coffres, qu'elle la sollicite d'y puiser, et qu'il ne tient qu'à elle de s'étayer de ses subsides ou de son crédit. Elle aurait, en effet, le choix des deux moyens ensemble ou séparément ; ensemble si elle

acceptait une somme en subsides et une autre en crédit ; séparément, si elle prenait la totalité en argent, ou bien en crédit sans mélange de l'un et de l'autre, comme pour les emprunts de l'Empereur en 1795 et 1796. Mais ce ne serait pas seulement l'Angleterre qui viendrait à son secours ; le nouvel état de Hollande y contribuerait aussi, au moment même de sa formation, et suivant les degrés successifs de son affermissement. Qui empêcherait, par exemple, que l'armée qui agirait dans ce but, ne commençât par pourvoir sur le terrain même à une partie de ses besoins, et que la Hollande ne remboursât dans la suite les autres frais auxquels elle aurait donné lieu. Tout cet appareil de dépense si pénible et si cher, n'est donc qu'un jeu d'enfant, et il ne s'agit que de vouloir s'entendre pour cesser d'en être effrayé.

Il en résulte que la Prusse peut faire l'arrangement le plus utile pour elle et pour les autres, la guerre la plus glorieuse et la plus décisive, et le tout pour rien, absolument pour rien. On conçoit même très bien comment la Nouvelle-Hollande pourrait, sans l'Angleterre, suffire au paiement de toutes les avances qui auraient été faites pour son établissement. Il y a des arrangemens faciles à indiquer pour y parvenir ; mais ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

Qu'on compare maintenant cette dépense avec celle de la démarcation, et le résultat de l'une avec celui de l'autre. D'un côté, l'on voit une dépense remboursable à époque fixe, en un mot, une simple avance, placée au plus haut intérêt : c'est la semence des plus précieux avantages ; de l'autre côté est une dépense absolue sans espoir de remplacement et sans résultat utile et durable : ce sont des capitaux absorbés et morts sans espérance de reproduction. La dépense de la guerre terminerait la guerre ; la dépense de la neutralité ne sert qu'à la prolonger ; la dépense de la guerre paierait le retour de l'ordre ; la dépense de la démarcation ne paye que la continuation du désordre ; la dépense de la guerre fixerait enfin le sort et l'état vraiment indéfinissable de l'Europe ; la dépense de la démarcation ne fait que payer la durée de ses souffrances, et l'épaississement de l'imbroglio au milieu duquel elle ne peut se fixer à rien. Est-il, d'ailleurs, si certain que la dépense de cinq années de démarcation passée, et celles de la démarcation à l'avenir n'équivalent pas à quelques années de bonne et franche guerre ? Que cette neutralité passée, présente et à venir est moins chère qu'une résolution décisive, prise et exécutée vigoureusement ? Ne serait-ce pas un compte à faire, et ne se serait-il glissé aucune erreur dans ceux auxquels on s'est livré jusqu'ici ? Quoi qu'il en soit, nous ne laisserons pas passer cette occasion

de répondre à l'opinion trop généralement répandue sur l'utilité pécuniaire de la démarcation pour la Prusse. On dirait à entendre des cris témérairement accusateurs, que cette ligne de démarcation est une mine d'or que la Prusse exploite à loisir, et que toute son armée en tire sa subsistance. Ainsi voit la haine, et parle la calomnie. La vérité est que les conditions de cet arrangement sont arrêtées entre les députés des états qui y prennent part ; que la discussion commune qui y a lieu écarte toute idée de surprise, et de sur-taxe en faveur d'une des parties ; que nombre des états qui y concourent n'ayant pas de troupes à eux, paient le remplacement à la Prusse, par voie de fournitures à ses troupes ; que le nombre de celles-ci ne s'élève qu'à 30,000 hommes, c'est-à-dire à la huitième partie de l'armée prussienne ; que dans ces 30,000 hommes, la plus grande partie tombe à la charge entière de la Prusse, pour ceux de ses états que la démarcation couvre immédiatement ; qu'il est bien juste de faire payer aux autres, pour le surplus, la protection qu'on leur accorde, et qui en découle pour eux ; qu'il est bien légitime à la Prusse, qui le procure, d'en recevoir le prix ; qu'enfin, toute autre chose mise à part, il est dû sans doute quelque indemnité à la Prusse pour l'absence de ses troupes, pour leur entretien sur pied de guerre, et pour la perte qu'elle éprouve par le versement hors de son sein de leur solde et de leurs consommations. Il est aussi trop injuste d'imposer à un état l'obligation gratuite de la défense des autres, et de le condamner à n'avoir des troupes que pour autrui....

Mais la Prusse a le besoin indispensable d'un trésor ; si elle a le bonheur d'en posséder encore un, qu'elle le conserve précieusement ; si elle l'a perdu, qu'elle travaille à le rétablir. Cet axiome vit en Prusse dans tous les esprits, sur la tradition et l'exemple de ses plus grands rois. Ils en ont montré la possibilité et les avantages, et leurs successeurs ne doivent pas s'en écarter. Cette maxime jouit d'une grande faveur au dedans, et même au dehors de la Prusse, de manière qu'il n'est pas rare d'entendre assimiler l'importance du trésor à celle de l'armée ; et les plaçant ainsi sur la même ligne, faire porter tout l'Empire sur la double base de l'or et du fer. Cette opinion est trop généralement accréditée pour ne pas mériter quelque détail. En général, nous ne nous refusons pas à analyser et détruire les erreurs qui se rencontrent dans notre route, et qui sont de nature à influer sur les gouvernemens : celle-ci est de ce nombre. Nous avons déjà écarté celle qui regardait l'armée ; nous allons travailler avec la même méthode à essayer encore celle qui concerne l'argent.

Qu’est-ce qu’un trésor dans un état ? Quelle est sa nécessité ? Est-ce une propriété absolue, indépendante des évènemens et des changemens dont l’état peut être susceptible ? Ce qui est trésor, et besoin de trésor dans une position et dans un temps, ont-ils la même nature et les mêmes effets dans un autre ? La richesse des états en elle-même consiste-t-elle dans la possession des métaux disponibles, ou dans l’abondance des reproductions, comme dans la rapidité de la circulation ? Les capitaux retirés par la thésaurisation ne privent-ils pas l’état de plus d’avantages par leur absence, qu’il n’en retire par leur accumulation ? Celle-ci peut-elle fournir aux besoins des états et répondre aux frais des entreprises éventuelles ? Les vrais trésors n’existent-ils pas pour eux dans la facilité d’en trouver par le crédit, devenu le vrai trésor des états, le seul toujours subsistant, toujours disponible, le seul toujours proportionné à leurs besoins, et par conséquent le trésor véritable n’a-t-il pas été déplacé et transporté des métaux à la culture des moyens de crédit ? Enfin, les trésors des grands états ne consistent-ils pas en partie dans leurs propres dettes, et dans la considération de leur puissance ? On prête à une puissance comme à un particulier, parce qu’on lui a déjà prêté pour le soutenir, et pour ne pas tout perdre. On lui prête parce qu’il est puisssant, et qu’il étale une grande montre de puissance.

Un trésor toujours subsistant, capable de fournir à tous les cas imprévus, sans déranger l’ordre habituel de la finance et des affaires, serait sans doute le bien le plus précieux et le plus grand avantage dont un état pourrait jouir. Combien, en effet, ne lui en procurerait-il pas pour se faire valoir, soit au dehors, soit au dedans, en profitant de toutes les chances de bonheur que les circonstances peuvent présenter, et que les embarras de finances forcent si souvent de laisser échapper, sur-tout si la facilité d’agir ne rend pas trop entreprenant, et si la richesse n’allume pas l’ambition ; car c’est-là le piège de l’or ; s’il éblouit, il altère encore plus. Mais quel état d’un certain ordre posséda jamais une propriété de cette nature ? Quand il leur est arrivé d’en avoir, combien ont-ils duré ? Avec quelle rapidité s’écoulèrent ces trésors amassés par tant de travaux et de privations, par des administrateurs si habiles et si austères ! On dirait que l’or, en s’accumulant, se change en vif-argent, et ne tend plus qu’à s’échapper.

Dans 1400 ans, la France ne goûta que deux fois d’un trésor, et deux fois elle n’en retira qu’un redoublement de profusions et de prodigalités.

Les économies du sage Charles V, celles du bon Henri IV et de son inflexible Sully, disparurent, fondirent en un instant dans les mains dissipatrices de leurs successeurs : l'état n'en avait pas été plus riche, il n'en devint que plus pauvre. Les autres grands rois qu'eut la France placèrent ailleurs leurs trésors, et il ne parait pas que leur choix leur ait plus mal réussi.

On ne connaît pas en Angleterre d'époque certaine pour la possession d'une grande quantité de métaux. Il y a des erreurs dont cette nation s'est toujours préservée comme par instinct, comme des vérités où elle s'est élevée de même. Henri VII fut le plus économe de ses rois ; Henri VIII, son fils, le plus dissipateur ; il traita l'Angleterre en finances comme la Convention a traité la France. Comme elle, il mangea deux ou trois fois les biens de son clergé, et les confiscations générales ou particulières qu'il prodiguait, comme un comité de salut public. Tout fut réparé sous l'administration judicieuse et sage d'Elizabeth. Cromwel, le plus habile administrateur qu'ait eu l'Angleterre, n'eut pas de trésor dans ses coffres ; ce n'était pas là qu'il les plaçait ; il n'amassait pas, il dépensait à propos ; ses trésors étaient dans ces actes de navigation qui sont devenus le principe de la prospérité du commerce anglais, dans ces conquêtes qui lui ouvraient de nouvelles sources de richesses et des débouchés inconnus, dans l'éclat et dans tout l'ensemble d'un gouvernement éclairé au dedans et respecté au dehors. Voilà, les vrais et impérissables trésors, et un homme de génie ne pouvait pas s'y méprendre.

On n'aperçoit partout ailleurs aucun état valant la peine d'être observé, qui à aucune époque ait eu un trésor, jusqu'aux deux Frédéric, qui créèrent et illustrèrent la Prusse. Personne, je crois, n'aura envie de nous condamner à supputer les effets de la thésaurisation de la Hesse et de Modène, non plus que celle des princes qui ont un trésor distinct de celui de l'état : ce sont des points imperceptibles dans l'espace, des infiniment petits, et ce serait descendre à des détails de ménage.

L'exemple, l'autorité de l'histoire et des nations est donc constamment contre la maxime de la nécessité d'un trésor.

L'accumulation d'une grande quantité de métaux par voie d'épargnes successives, est le fruit du temps et de beaucoup de temps. Comme les étals ne mettent pas à la loterie, ils ne peuvent, après avoir payé les charges habituelles, avoir qu'un petit excédent propre à un fonds d'épargne, à moins qu'ils ne forcent la mesure de l'impôt, calcul défectueux, qui renferme plus

d'inconvéniens qu'un trésor ne peut renfermer d'avantages ; par conséquent ce n'est qu'à la longue qu'on peut le former ; et cependant au prix où tout est et se fait, il ne peut correspondre qu'à un nombre très borné d'actions très courtes, et jamais à des mouvement étendus ou répétés, tels que des guerres de plusieurs années, ou les apprêts de plusieurs guerres. Le but est donc au-dessus des moyens, et ce n'est pas la peine de s'imposer des privations pendant un temps très long, pour n'en jouir que pendant un très court. Il y a défaut de proportion entre le principe et les résultats, et ce défaut gâte tout. Il se retrouve, à plus forte raison, dans les variations qu'un état peut subir. Il s'accroît, le trésor se rappetisse en proportion ; ce qui était trésor pour un petit, pour un médiocre état, cesse de l'être pour un grand, suivant les degrés de son accroissement. Faible dans un cas, insensible dans un autre, richesse ici, aisance là, rien ailleurs, voilà ce que peut être à la fois le même trésor, en ne changeant pas de nature, mais de mains ; pour en former un proportionné avec un grand état, il faudrait qu'il égalât la plus grande partie du numéraire qui y circule ; et comment opérer cet immense retrait sans dessécher l'état lui-même, et mettre le trésor à sa place ; ce qui n'est autre chose que de prendre la partie pour le tout, et l'accessoire pour le principal.

Un trésor n'est donc pas une chose bonne absolument, et d'une nécessité indépendante des circonstances.

La possession des métaux inactifs ou morts par la thésaurisation, loin d'être un bien pour l'état, est un grand mal. Ici, pour s'entendre, il faut distinguer entre l'état et le gouvernement ; sûrement celui-ci trouve très commode d'avoir sous sa main des fonds toujours prêts à le servir, et à lui aplanir la principale difficulté de toute affaire. Il est très doux d'être dispensé, par leur secours toujours présent, de chercher d'autres ressources ; mais l'état calcule autrement ; il regrette dans le sommeil des capitaux la perte des avantages et des produits que leur circulation eût fait naître dans son sein. Les capitaux sont le sang des états, les sucs nourriciers des corps politiques. Depuis que les sociétés modernes ont dépouillé leurs anciennes formes et revêtu une nouvelle existence, depuis que de profonds penseurs en ont analysé le mécanisme, et sont remontés aux sources de leur vie, car l'anatomie politique a marché parallèlement avec celle de l'homme ; on a reconnu à ces sociétés des bases tout-à-fait nouvelles, tout-à-fait étrangères aux anciennes, qui étaient d'une forme et d'une composition entièrement différentes.

L’Europe composée d’états riches, commerçans, communiquant et liés entre eux par mille relations de plaisir et d’affaires, dépensant beaucoup, poursuivant à l’envi le dernier écu pour se l’approprier, ne ressemble en rien à l’Europe sans commerce, sans communications, sans métaux, sans finances proprement dites, et sans concurrence de crédit ; comment en aurait-elle eu, elle ne le connaissait pas ? Qu’a de commun l’Europe de deux cents, de cent cinquante ans, avec l’Europe d‘aujourd’hui ? Comment, elle et ses vieux administrateurs, avec des revenus dont une année d’alors ne représente pas un mois des dépenses d’aujourd’hui, avec l’ignorance absolue des élémens et de l’existence du crédit, se reconnaîtraient-ils au milieu du tourbillon de nos affaires, de nos dépenses, et de cet édifice fantastique du crédit, où des idéalités valent des réalités, atteignent leur solidité, et mettent quelquefois les signes au-dessus des valeurs, et les fictions à côté des réalités. Ils ne connaissaient que celle-ci ; et que diraient-ils, eux qui accoutumés dans leur cercle étroit à ne manier que des signes certains, n’en rencontreraient presque plus que de convention, et trouveraient l’œuvre de la nature remplacée et presque usurpée par celle de l’homme ? et cependant l’Europe n’en est que plus florissante ; le mouvement de son commerce redouble, les jouissances se multiplient et s’étendent, rien ne manque à rien ; et ce qui complète le charme et le pouvoir de l’illusion, c’est que nulle part la prospérité n’est plus rapide que dans le pays qui possède le moins d’anciens signes de richesses, comparativement à la masse de ses affaires, qu’en Angleterre, qui, avec un numéraire très peu supérieur à un milliard [3], fait un mouvement de commerce de plus de six, et offre aux yeux étonnés un miracle perpétuel de richesse et de prospérité se surpassant lui-même chaque année, et surpassant encore plus les états, qui, à la possession d’une bien plus grande somme de capitaux n’ont pas su joindre une somme égale d’industrie, et des bases égales de crédit. Les Anglais ont désenchanté l’or, ils l’ont ramené à sa véritable nature, celle de n’être qu’instrument, poids et mesure ; les anciens élémens de richesse ont donc été déplacés, et transportés des métaux au crédit, et à la reproduction, soit territoriale, soit industrielle : voilà les vraies sources de la richesse actuelle des nations, voilà le tarif réel de leurs facultés. Ce n’est donc plus du nombre de métaux qui résident dans leur sein, encore moins de ceux qui sommeillent dans leurs coffres qu’il faut s’occuper, mais de leur prospérité commerciale, territoriale et industrielle. Il ne faut donc plus demander ce qu’une nation possède en argent, mais en

industrie, en moyens d'accroissement, et mesurer sa force et sa richesse sur cette échelle ; car, depuis que toute l'Europe est hypothéquée, on ne lui demande plus de montrer ses fonds, mais ses hypothèques ; et la solidité ou l'amélioration de l'une équivaut toujours à celle des autres. Le crédit est le plus fort multipliant qui existe ; car il fait que 5 valent toujours 100, et qu'on peut toujours recevoir 100 pour 5 annuellement. Il décharge de la restitution des 100 par la régularité du paiement des 5 ; car on ne doit jamais les 100, mais les 5, tant qu'on peut payer ces 5 ; et l'on se donne droit à de nouveaux 100, toutes les fois que l'on peut se procurer et montrer de nouveaux 5, et leur donner une hypothèque certaine. L'accroissement de charges n'est que nominal par la correspondance de l'hypothèque qui maintient l'équilibre, et qui fait que la perception des nouveaux 5, et la création des nouvelles charges, ramène toujours à l'état antérieur.

L'acquisition de l'hypothèque qui est permanente de sa nature, est donc préférable à celle des capitaux, qui sont périssables de la leur, qui sont infertiles, et qui vont en se dégradant proportionnellement, tandis que les améliorations vont en augmentant dans le même degré. Cent millions de métaux restent toujours 100 millions métalliques ; mais avec le temps, ils n'en représenteront que 80, 70 ou 56 en valeurs comparatives ; au lieu qu'une hypothèque en revenus ou en fonds est susceptible par elle-même d'accroissement, et joint à cette amélioration, qui est accidentelle, l'amélioration inévitable du temps, qui élève successivement les valeurs de cette espèce, en dépréciant d'autant celle des métaux. C'est donc sur ces valeurs fondamentales que les états doivent porter leur attention et leurs soins, et qu'ils doivent placer leurs trésors, pour les y retrouver plus considérables et plus gros. Ils ont donc à considérer si l'argent qu'ils entasseraient ne rendrait pas davantage dans la circulation, soit par les entreprises du commerce, soit par les travaux de l'agriculture, soit par toutes les branche d'industrie qui fécondent un empire et qui lui créent des revenus. L'état étant, par l'impôt, copropriétaire de tous les fonds, de tous les commerces, de toutes les transactions, copartageant de toutes les soldes, et pour ainsi dire de tous les écus en circulation, son intérêt évident est d'améliorer toutes ces sources de revenu, qui sont les siennes propres en quelque partie, et de multiplier la circulation de fonds dont il s'approprie une partie à chaque mouvement, et à chaque changement de mains. Alors il reçoit à chaque instant ce qu'il posséderait à la fois ; il obtient en détail ce qu'il aurait en gros ; qu'il ait à la fois le trésor, ou ces fractions, et les

parcelles qui en représentent l'ensemble, quelle est la différence pour lui, si l'on n'en excepte, à son avantage, la solidité et la faculté de s'étendre qui appartiennent à l'hypothèque, et ne peuvent jamais appartenir aux capitaux ? Aussi est-ce un problème, et peut être moins qu'un problème, de savoir si pendant que la Prusse travaillait si péniblement sous Frédéric à rassembler un trésor qui s'est dissipé, elle n'eût pas mieux fait de l'employer à la continuation, à l'extension de ses cultures, de ses colonies, de ses ateliers, qui ne se dissiperont pas ; si 300 millions dans les caves de Potsdam, qui n'y sont plus, valaient mieux que 300 millions d'hypothèques dans les champs de la Prusse, qui y seraient encore.

L'Angleterre, car c'est toujours à elle qu'il faut en revenir, quand on cherche de grandes bases de calcul et de grands objets de comparaison, l'Angleterre est la preuve irrésistible de cette vérité. Avec une dette qui s'élève à dix millards, avec 250 millions d'intérêts à payer annuellement, manque-t-elle de quelque chose ? Le crédit, au lieu de la fuir, ne semble-t-il pas la chercher, et s'appuyer sur l'étendue même de cette dette, au lieu de s'en effrayer ? L'Angleterre cherche-t-elle dans la thésaurisation ses moyens de puissance et d'action ? Il s'en faut de beaucoup ; mais seulement dans l'extension du commerce et de ses ressources, pour empêcher la dette de déborder le niveau de l'hypothèque. C'est-là tout son art ; elle crée, elle étend à chaque nouvel emprunt, à chaque besoin une source de crédit, par celle d'un nouveau revenu, et par conséquent d'une nouvelle hypothèque. Aussi court-elle au devant des besoins du. commerce, et leur prodigue-t-elle les secours, à son premier signal ; et dans l'alternative de les leur donner, ou de se les approprier, elle ne balance jamais, parce qu'elle sait qu'elle retrouvera entre leurs mains ses propres fonds gonflés de tous les profits de professions lucratives auxquels elle s'est associée par ses avances.

La Hollande, au moment de la descente des Anglais, n'a-t-elle pas offert le singulier spectacle de la hausse continuelle de ses effets révolutionnaires, des rescriptions bataves créées au profit de la France par les révolutionnaires hollandais ? N'ont-ils pas monté journellement en présence de l'armée anglaise, du point de 54 à celui de 84, sans se ressentir en rien d'une lutte qui, alors très indécise en elle-même, offrait dans le principe une apparence plus favorable pour les Anglais que pour les Français ? C'est que le crédit siégeant aujourd'hui dans le cabinet des princes comme dans les comptoirs, dans les places publiques comme sur celles de commerce, s'associe aux affaires générales comme aux affaires privées, en connaît, en

démêle les plus secrets rapports, et s'en approprie les conséquences probables, que son adoption change en certitude. Le crédit avait discerné, avec sa sagacité ordinaire, que la conquête de la Hollande n'en serait pas la banqueroute ; que ce peuple, toujours austère, toujours intact sur la foi des traités, sur les principes du commerce, ne commencerait pas là à y manquer ; que le gouvernement ne voudrait pas reparaître sous les auspices d'une banqueroute, c'est-à-dire de l'acte le plus odieux à la nation, et le plus opposé à son génie ; que d'ailleurs cette banqueroute déjà proscrite par les mœurs publiques de la Hollande, l'était encore par la nature des choses, puisque la subdivision et la transmission de ces effets dans des milliers de mains étrangères à leurs créateurs, en feraient porter le poids et la peine à une foule d'innocens, et à nombre de partisans mêmes du prince. Le crédit avait encore calculé que le défaut de succès de la descente affermirait le gouvernement auteur de ces effets ; et se saisissant de ce double élément de confiance, il en avait fait la base du calcul progressif dont le succès a tant étonné, et qui a paru un phénomène à qui avait oublié d'en demander l'explication au crédit. Ce n'était que là que l'on pouvait la trouver.

C'est aussi dans lui que la Prusse doit chercher le supplément à la perte du trésor qu'elle n'a plus, et à la restauration duquel elle ne doit plus songer. Quand la Prusse était un petit état, dépourvu des trois bases de puissance, elle devait avoir un trésor pour suppléer à ce déficit, et ne pas rester en infériorité avec ses rivales qui les ont ; car la Prusse était alors dans une singulière position ; elle était trop grande pour être vassale, trop petite pour être égale ; elle ne pouvait les éviter comme font les petits états, ni les balancer comme les grands. Mais actuellement que cette situation équivoque est finie, actuellement que la Prusse en est sortie, en acquérant tout ce qui constitue les grandes puissances, et que semblable à elles en tout point, elle a, aux dettes près, tout ce qu'elles ont, et même ce qu'elles n'ont pas ; maintenant qu'elle présente au crédit les bases les mieux assises, et tout autrement solides que celles de ses voisins, à quoi lui servirait un trésor numérique et matériel ? n'en a-t-elle pas, hors de la possession des métaux, un beaucoup plus riche et plus étendu dans la solidité de l'hypothèque qu'elle peut offrir, dans le bon état de ses affaires, dans la considération de sa puissance, aujourd'hui si nécessaire à l'Europe. Qu'elle verse sur son sol, sur son industrie, dans la circulation, ces capitaux qu'une politique rétrécie lui conseille de cacher dans l'ombre, elle les retrouvera dans l'augmentation de ses revenus, qui ajouteront à son crédit, en lui fournissant de nouvelles

bases. L'argent ne doit habiter la terre qu'une fois ; dès qu'il en est sorti, il est voué à la circulation, et ne doit plus quitter la surface des lieux où il a pris naissance.

Un trésor est toujours un retrait de capitaux fait à la circulation, au commerce et à l'industrie. Ceux-ci vivent de multiplication et meurent par la soustraction. Que la Prusse s'attache donc uniquement à multiplier, qu'elle consacre son trésor à la reproduction, et celle-ci les lui rendra avec usure. Des villages créés ou rebâtis, des colonies établies, des terrains arrachés aux eaux ou à la stérilité, des fabriques élevées pour les besoins du dedans et contre l'industrie du dehors, voilà les vrais trésors d'un état, et ceux qu'une politique éclairée, ainsi qu'élevée à la hauteur des nouvelles proportions de la Prusse, lui recommande d'amasser. Les idées doivent suivre les circonstances et les temps. Celle de la nécessité d'un trésor était peut-être applicable à la Prusse, puissance du second ordre ; elle est vide de sens, et hors de toute application pour la Prusse, puissance du premier. Il n'y a plus de proportions. C'est cette transposition des idées qui cause une partie des mécomptes en politique comme partout. Et qu'on ne s'alarme pas sur les suites du crédit et sur l'usage qu'on pourrait en faire. Qu'on ne s'appuie ni des anathèmes de Colbert sur sa création en France, ni des excès qu'on s'en est permis en tant d'endroits. Il ne s'agit que de s'entendre. 1°. Tout doit se faire par raison, et l'on ne peut soumettre au calcul que ce qui y est conforme. Trésor ou crédit, tout cela est indifférent, si le gouvernement manque de sagesse et de retenue. S'il peut abuser du crédit, qui est le trésor d'autrui, à combien plus forte raison ne le fera-t-il pas d'un trésor qui est à lui ? L'un est sous sa main, il n'y a qu'à puiser ; il faut chercher et conquérir l'autre ; l'un est une propriété et l'autre un travail. L'abus n'est donc pas plus inhérent au crédit qu'au trésor, mais dans les deux cas il provient également du défaut de tempérance ; qui en manque pour l'un en manquera encore plus pour l'autre. Les abus du crédit ont été grands, il faut l'avouer ; mais ceux des rares trésors que l'on connaît, ont-ils été moindres ? Que sont-ils tous devenus ? Du moins le crédit leur a survécu ; les trésors ont duré un jour ; une année a dissipé le fruit d'un siècle de travaux ; le crédit vit encore presque partout ; et à la différence des trésors, il se fortifie dans beaucoup d'endroits par l'usage même qui appauvrit les premiers. Il faut donc considérer le crédit en lui-même, et non pas d'après l'abus qu'en peuvent faire les hommes, qui sachant extraire les poisons des sucs les plus

purs, peuvent aussi puiser toutes sortes de fléaux dans les sources si salutaires du crédit.

2°. Les trésors ne créent aucune valeur réelle pour l'état, et ne peuvent pas ajouter à leur valeur naturelle. Le crédit, au contraire, a cet effet, car tandis qu'il crée des charges à l'état, il lui crée à la fois des revenus et des valeurs ; car ces charges mêmes sont des valeurs nouvelles, qui sans le crédit n'auraient pas existé. Ainsi les 200 millions de rentes que payait la France, les 263 que paye l'Angleterre, sont bien une richesse réelle pour l'état, une addition aux valeurs qu'il renfermait déjà, et une augmentation aux revenus par les droits et les consommations auxquels elles donnent lieu. L'état en est redevable au crédit ; car sans lui la majeure partie de ces capitaux se serait dissipée sans profit pour le propriétaire ou pour l'état, au lieu que le crédit montrant dans l'état un dépositaire fidèle et une propriété assurée, détourne vers lui des capitaux qui s'égaraient ; l'état qui les reçoit, et qui les reverse, ressemble à un bassin, qui, pour féconder la terre, réunit des eaux éparses, et les conserve pour les rendre à la culture.

Un célèbre auteur économiste, Pinto, a développé cette théorie, que nous ne faisons qu'ébaucher. Il a développé l'excellence du crédit et l'avantage des banques, de manière à faire appliquer justement à ce nouvel agent des corps politiques, ce qu'un poète a dit de l'âme, qu'il suppose pénétrer toutes les parties de l'univers :

Mens agitat molem et magno se corpore miscet.

## QUATRIÈME OBJECTION.

### Nécessité d'observer les parties belligérantes.

« La guerre actuelle réunit contre la France les puissans empires d'Autriche et de Russie d'une part ; ceux d'Angleterre et de Turquie de l'autre. L'Italie et l'Empire ajoutent encore quelques forces subsidiaires à celles de ces grandes puissances. Les unes sont les ennemis naturels de la

Prusse, et de la France, son alliée ; les autres lui portent ombrage, par leur position et par leur masse. La France ne doit pas être livrée à leur merci ; avec elles il y a bien assez d'ennemis. Si ses erreurs présentes doivent éloigner d'elle dans le moment, pour lui en laisser subir seule le châtiment, et l'en dégoûter à l'avenir, il faut cependant veiller encore à sa conservation, et ne pas laisser écraser tout-à-fait une puissance désordonnée par accident, mais nécessaire par essence à l'Europe et à la Prusse. Son châtiment ne doit pas être sa ruine. Loin donc que la Prusse doive se joindre aux ennemis de la France, elle doit au contraire observer soigneusement leurs démarches sur elle, comme sur les autres objets politiques dont on peut les croire occupés. La Prusse, pour faire sagement, doit conserver ses forces, pour les placer dans la partie de la balance qui lui paraîtrait trop dérangée, et rétablir ainsi l'équilibre à mesure qu'il menacerait de se rompre. Ce rôle fait de la Prusse le régulateur de l'Europe, et lui donne le plus grand degré de consistance et de gloire auquel un état puisse aspirer. Elle doit donc se tenir à la neutralité, qui lui assure tous ces avantages, et se borner à observer attentivement les évènemens et les partis. »

Qu'est-ce qu'observer en politique ? que veut dire ce mot ? Est-ce se borner à examiner le cours des évènemens comme celui des eaux, sans chercher à les diriger hors de la ligne de ses intérêts, ou à les y faire entrer ? est-ce se donner le temps de s'y associer, et mesurer son coup, pour en profiter ? Sûrement c'est une de ces choses-là, car tout le reste est vide de sens. Par conséquent dans une acception raisonnable, observer est chercher à influencer une action étrangère et à y placer la sienne. C'est l'observation active ; l'observation passive, qui consiste à recevoir l'action d'autrui, ne convient qu'aux êtres inanimés, insensibles ou impuissans, et serait dégradante pour de grands états, qui, avec d'autres intérêts, ont d'autres moyens de les faire valoir.

Il arrive, et c'est un usage consacré par la pratique de tous les temps, qu'un état en observe d'autres pendant leurs débats, et qu'après avoir gradué leur épuisement, leur lassitude et leur supériorité respective, il sort tout à coup de ses observations, et prend une part active à la querelle, soit pour la terminer, parla crainte de l'inégalité d'une nouvelle lutte, ou par sa médiation armée, soit pour rétablir l'équilibre en faveur de l'état, qui dans sa chute pouvait déranger l'équilibre général. C'était là la quintessence de la vieille politique. Elle oubliait de commencer par où elle finissait ; c'eût été moins cher et plus court.

L’observation politique est naturelle et très bien fondée, quand les forces sont égales entre les contendans, quand leurs dissentions ont un objet et un théâtre qui, par leur nature, peuvent rester toujours étrangers. Ainsi on ne verrait pas à quel propos la Prusse interviendrait entre la France et l’Angleterre, se combattant pour des colonies, et dans des mers éloignées d’elle. L’observation la contraire est déplacée et dangereuse, lorsque la querelle est, soit dans ses principes, soit dans ses effets nécessaires, de nature à atteindre l’observateur lui-même. Elle est sans excuse lorsqu’elle prolonge l’indécision d’un état dangereux pour tout le monde, dont le salut tient à la fin de cette indécision. Elle est sans prévoyance, lorsqu’il est indécis si la résistance actuelle triomphera de ses dangers, ou ses dangers de la résistance qu’on leur oppose, et que l’expérience apprend comment ils savent en triompher. Enfin elle est sans objet, lorsque l’utilité de l’observation ne correspond point à son but, et encore moins aux évènemens qu’elle peut entraîner. Maintenant pour évaluer au juste le mérite de l’observation tant recommandée à la Prusse, il ne s’agit que de savoir à quel classe elle appartient, non-seulement par la volonté de la Prusse, mais par la force des choses ; car si la Prusse observe une chose, et par une cause, et que la chose à observer soit autre, à quoi revient alors et l’observation et son conseil ?

Il faut donc revenir à examiner la nature de la guerre, et remonter à ses principes. Si elle est ordinaire, d’état à état, sans aucun mélange de principes réversibles par nature à la Prusse, comme à tout autre état, la Prusse a raison dans son observation : elle ne doit pas troubler son repos pour une cause qui lui est totalement étrangère. Mais la guerre est-elle mêlée d’ordinaire et d’extraordinaire, de politique et de morale, de causes particulières et génériques, directes à ses seuls adversaires, on expansibles sur ceux qui ne le sont pas ? La Prusse a tort dans son observation, et ce tort commence au point où la querelle cesse d’être purement personnelle à l’Autriche, et où s’étendant par ses principes, elle embrasse tous les états que ces principes atteignent, indépendamment de l’état de paix ou de guerre, d’observation ou d’intervention, de repos comme d’activité. Or, comment peut-on méconnaître, dans cette fatale guerre, l’existence de ces caractères distinctifs d’avec toute autre guerre ? S’appesantir sur cette démonstration, serait répéter ce qui se trouve partout ; aussi ne relevons-nous encore cette fois cette méprise, que pour déplorer de la voir réfugiée dans les cabinets, lorsqu’elle est bannie de partout ailleurs.

L’observation est légitime et sans reproches, lorsqu’elle ne nuit à aucun intérêt étranger, qu’elle ne prolonge aucune souffrance, et ne compromet aucun intérêt, hors de ceux dont on peut disposer. Elle est illégitime et sans excuse, lorsqu’elle laisse courir et séjourner sur la société dont on fait partie, un torrent de malheurs et de désastres dont la fin de l’observation la délivrerait. Il y a dans la société des devoirs de diverses natures ; ce qu’on se doit à soi-même, en première ligne, à la seconde on le doit aux autres, et on le doit toujours dès qu’il s’agit de l’existence, ou de notables dommages. On a beau observer, beau s’isoler au milieu de la société générale, on ne peut s’en séquestrer tout-à-fait, échapper à son influence, et ne pas lui faire ressentir la sienne. Le pouvoir de se soustraire à ses devoirs n’en dispense pas ; et se placer au-dessus des lois, n’est pas les remplir. Que dirait-on d’un état qui, requis de fournir un contingent pour s’opposer aux ravages de la peste, se bornerait à l’observer ? Maintenant c’est à la Prusse à se demander, s’il est bien social de se refuser à terminer d’un seul coup une catastrophe qui a déjà tant coûté à l’humanité ; si elle en a les moyens, et si les petits inconvéniens qu’on lui fait redouter sont de mesure avec ce débordement de calamités qui couvrent le monde, avec leurs effets qui se font ressentir partout, et dont la guérison même n’effacera de long-temps la cicatrice..... L’observation est prévoyante, lorsqu’elle est proportionnée à son objet.

La guerre est-elle entre ennemis égaux en tous points ? le résultat ne doit-il s’étendre qu’à des objets qui ne déplacent pas trop le vaincu, et avec lui l’ordre général dont il fait partie ? enfin, est-elle de nature à se prêter aux actes qui terminent toutes les autres guerres, et à s’éteindre comme elles ? La querelle est-elle entre combattans dont l’un peut blesser son ennemi d’une arme que celui-ci ne peut jamais employer ? Est-elle de nature à se survivre à elle-même, et à résister à tous les moyens usités pour l’effacer entièrement ? Qu’alors l’observation cesse bien vîte ; car elle aura, ou à se prolonger indéfiniment, ou à n’atteindre qu’une partie de son but, ou n’aboutira qu’à constater la ruine absolue de la partie qui ne combattait pas à armes égales. C’est à la Prusse seule à juger de l’application de son observation à chacun des cas actuels. La guerre est mixte, on ne peut le nier ; c’est un composé de révolution et d’intérêts politiques. La partie révolutionnaire appartient toute entière à la France : l’Autriche n’a et ne peut avoir rien de pareil à lui opposer. A cet égard, l’une est toujours sur l’offensive et l’autre sur la défensive : celle-ci est donc dans une infériorité

évidente, et dans une partie la plus sensible. Si l'Autriche et la France ne se combattaient que comme états, ainsi qu'ils l'ont fait tant de fois, l'intérêt ordinaire de la Prusse pourrait être de les observer, en les laissant s'affaiblir l'une par l'autre, jusqu'au point qu'elle jugerait convenable pour ses intérêts et pour l'équilibre général. Mais ici, c'est toute autre chose. Tant que la France sera en révolution, elle combattra l'Autriche avec la double force de la révolution et de l'état. Elle aura donc toujours un mobile qui manquera à son adversaire : il y aura donc toujours inégalité entre elles, et l'observation restera défectueuse dans son principe. Elle le sera encore plus dans ses conséquences ; car la guerre, quoique déclarée, et faite en apparence d'état à état, s'envenimera nécessairement, et finira par être révolutionnaire, en dépit même de ses directeurs. Le besoin de se défendre et de vaincre, le désir de se venger, la nécessité de préserver son existence, portera chacun au-delà de son but primitif. Des actes malheureux, mais très sévères, dont le souvenir n'est qu'amorti, ont déjà donné plus d'une fois à cette guerre une direction révolutionnaire. Les gouvernemens respectifs ont beau vouloir la détourner ou la retenir, elle leur échappera malgré eux, et l'on sera forcé, par l'animosité naturelle de la guerre, par la nécessité d'en finir une bonne fois, de se révolutionner ou contre-révolutionner de part ou d'autre. La France, avec toutes ses démonstrations de modération, prétend au moins à la conservation des révolutions de Hollande et de Suisse : elle cherchera aussi à remonter aux termes de son traité de Campo-Formio : ce n'est sûrement pas l'intention de l'Autriche ni de l'Italie. Pour l'obtenir ou pour l'empêcher, il faut qu'une des deux parties succombe, puisqu'elles veulent toutes deux, avec une égale énergie, des choses diamétralement opposées. Si la France l'emporte, alors la révolution, même sans aucune nouvelle extension, rentre dans des domaines qui la rendent de nouveau incompatible avec l'Autriche, avec l'Italie, et de proche en proche, car tout se tient, avec tout le monde. Ce résultat n'est-il pas toujours imminent, ou ne tient-il pas à la séparation d'un allié, au sort d'un combat, à la vie d'un homme, à tous les hasards de la guerre et de la politique ? n'a-t-il pas pour lui tout le chapitre si étendu et si varié des accidens ? Et c'est avec de l'observation pure et simple qu'on veut braver de semblables dangers ! Il ne manque plus que de dire que c'est aussi avec elle qu'on prétend y remédier.

Tout cet imbroglio naît de ce qu'on simplifie à plaisir la question, qu'on la dédouble, pour ainsi dire, et que laissant à part toute la partie

révolutionnaire, qui est inséparable et fondamentale, on ne s'occupe que de la partie politique, qui n'est que secondaire.

Qu'a donc à craindre la Prusse, soit de l'Autriche, soit de la Russie, soit de tout autre membre de l'alliance contre la France ? Pourquoi continuerait-elle à les observer ? Il ne peut y avoir de difficultés que relativement aux deux premières, car les autres sont sans conséquence pour elle. Eh bien ! quel est donc le fondement de cette grande terreur que l'on va toujours renouvelant sur le compte de l'Autriche et de la Russie ? Voyons quelles sont ces vues si redoutables. L'Autriche est ambitieuse ; cela est vrai. Elle a voulu conquérir dans tout le cours des deux guerres de la coalition ; cela est encore vrai. Elle a offert le bizarre spectacle d'une puissance qui, en combattant pour son existence, rêvait encore de conquêtes, et le spectacle encore plus singulier d'y avoir réussi. Mais parce qu'elle a voulu conquérir dans ces derniers temps, l'a-t-elle pu ? ce dessein n'a-t-il pas manqué de retomber sur sa tête, de la priver de tous ses alliés, et de la laisser seule aux prises avec la France, qui, dans cet isolement, l'eût traitée comme elle a toujours fait quand elle n'a eu affaire qu'à elle seule ? L'Autriche vient de recevoir une cruelle leçon sur sa démangeaison de conquêtes ; elle en paraît sérieusement revenue ; et il est naturel de penser que les nouvelles conditions de l'alliance sont si positives et si claires, que le poids que les alliés mettront dans la balance est si décisif, qu'il n'y a plus à craindre qu'elle s'expose à les perdre par de nouvelles aberrations.

D'ailleurs les choses en sont venues au point que l'Autriche, à quelques arrondissemens près, ne peut plus conquérir. Serait-ce en Italie ? Elle a contre elle la Russie et toute cette contrée. Serait-ce sur l'Allemagne ? et puisqu'il faut le dire, serait-ce d'effectuer la réunion tant désirée de la Bavière, cet éternel épouvantail de la politique allemande, ce fantôme qui frappe tout le monde ? car il n'y a pas un allemand qui ne voie dans chaque mouvement de l'Autriche un pas vers la Bavière. Mais ce pays n'est-il pas sous la sauve-garde de la Prusse et de l'Allemagne toute entière ? l'Autriche n'a-t-elle donc plus besoin d'une partie de cette Allemagne ? Voudrait-elle l'ajouter avec la Prusse au nombre de ses ennemis, et se créer une diversion de cette importance ? En quel temps placerait-elle cette conquête ? Pendant la guerre ? il faudrait ajouter celle de l'Allemagne à celle de la France ; pendant la paix ? l'Allemagne et la Prusse n'ayant plus rien à faire qu'à l'en empêcher, se réuniraient contre elle comme elles ont fait en 1778 ; elles appelleraient la France à leur secours, et voilà la guerre

rengagée. Se réunirait-elle avec la France ou la Russie ? On n'aperçoit aucune part des motifs pour une pareille réunion, car ni l'une ni l'autre n'ont intérêt d'agrandir l'Autriche. 1°. Avec la France, il faudrait commencer par arranger tous ses différens en Italie, en Suisse, en Allemagne, ce qui n'est pas peu de chose. En se rapprochant de la France, elle se brouille avec la Russie, la réunit avec la Prusse, et ne fait que changer ses embarras du midi au nord. 2°. S'unit-elle à la Russie, elle rapproche la France de la Prusse et de tout le Nord, et recommence la querelle la plus odieuse sous les plus mauvais auspices. Toute cette hypothèse est donc pitoyable à force d'être gratuite ; elle ne présente aucune issue ; c'est un labyrinthe inextricable ; et quelque sévère que l'Autriche ait donné le droit d'être envers elle, encore n'a-t-on pas celui de la supposer capable de s'y embarrasser pour aller s'y perdre de gaîté de cœur.

Enfin, quand l'Autriche voudrait et devrait conquérir, ce ne serait encore qu'un accident à terme, dont de nouveaux évènemens peuvent amener le redressement ; au lieu que la prolongation et les conquêtes de la révolution sont un mal essentiel, permanent, et dont rien n'effacerait les traces.

Quant à la Russie, ses intentions sont marquées à un tel coin de générosité et de grandeur, elles sont proclamées si solennellement, les faits correspondent si exactement aux paroles, que ce serait lui faire injure et perdre son temps, que de s'amuser à les discuter.

La France et les milliers d'organes qu'elle a partout, ont fait sonner bien haut la translation de la grande maîtrise et de la souveraineté de l'ordre de Malte à Pétersbourg. Ils en ont tiré à l'envi les plus sinistres présages pour la liberté de l'Europe, et ils ont cherché à les mettre en opposition avec les assurances de désintéressement de la Russie...

Quelles que soient ses vues ultérieures sur Malte, elles n'ont assurément rien d'inquiétant pour qui que ce soit. La possession de ce rocher au milieu de mers éloignées de ses propres rivages, d'un port où elle ne peut aborder que par deux passages qui ne lui appartiennent pas, loin d'être menaçante pour personne, est au contraire très rassurante, car elle met la Russie en compromis avec tout le monde. Ce n'est pas de Malte que la Russie recevra aucune importance, ce serait de la Russie que Malte recevrait la sienne, si elle était susceptible d'en recevoir.

Cette acquisition renforcera la jalousie de la Porte ; elle commettra la Russie avec les Barbaresques, qu'auparavant elle ne connaissait pas ; elle la

rapprochera de la France, de l'Espagne, de l'Italie, avec lesquelles elle n'avait encore rien eu à démêler. Encore si un grand commerce déjà établi dans la Méditerranée lui dictait, comme à l'Angleterre, d'y rechercher un établissement, Malte deviendrait son Gibraltar ; mais elle n'a point ce commerce ; Malte ne sera qu'un arsenal détaché de l'Empire, tandis que Gibraltar est à la fois l'arsenal et le rendez-vous des flottes de commerce et de guerre de l'Angleterre. L'Angleterre y aborde quand elle veut, n'a qu'un court espace à traverser pour s'y rendre au lieu que la Russie n'abordera à Malte, par le midi, qu'avec la permission du Grand-Seigneur ; et du nord, qu'avec celle des saisons, qui ne l'accordent que pendant la plus petite partie de l'année. Malte, dans son état de port ouvert à toutes les nations, convenait mieux à la Russie que dans celui de dépendance. Cette possession peut donc être contestée sous les rapports politiques ; mais elle ne le sera jamais de bonne foi sous ceux de la sûreté générale.

En voilà assez sur cette question, qu'il serait inutile de délayer dans de nouvelles preuves ; il ne peut rien y manquer pour une conviction raisonnée, et c'est le seul but auquel nous visons.

## CINQUIÈME OBJECTION.

### Incertitudes des alliances : incompatibilité des Alliés.

« Le fondement de toute alliance, le motif le plus raisonnable d'en attendre quelque fruit, la probabilité du succès, consistent principalement dans la bonne intelligence des alliés. Ils doivent commencer par s'entendre sur le but, ensuite se concerter sur les moyens d'exécution et marcher ensemble vers un résultat commun. Rien n'est plus propre à cimenter cette communauté de vues et d'actions, que la conformité, du moins le rapprochement des intérêts et la bienveillance mutuelle des intentions, de manière que le lien soit à la fois politique et moral, que les cœurs soient mis ensemble avec les bras et agissent à l'unisson ; car c'est dans le cœur qu'est le siége de toutes les grandes et bonnes actions. Si au contraire les alliés ne s'entendent pas sur le but, ils ne s'entendront pas davantage sur les moyens ; si à la dissonance d'opinion ils joignent encore la malveillance d'intention, s'il subsiste habituellement entre eux des sentimens d'animosité, de jalousie et de défiance, alors ils ne s'entendront pas

davantage sur les moyens que sur le but ; la mésintelligence naîtra du choc des intérêts et des prétentions, des succès comme des désastres ; le mécontentement naîtra à son tour de la discorde, et de celle-ci le refroidissement et la séparation finale dans laquelle chacun rejette tous les torts sur son allié. Tel est le résultat inévitable et consigné dans toutes les pages de l'histoire, de toutes les ligues mal tissues, c'est-à-dire de presque toutes celles qu'elle rappelle. Le choc des partis y éclate promptement ; les forces réelles s'épuisent en tentatives mal concertées, et par là même mal exécutées ; on se refroidit, on se quitte plus animés entre soi qu'on ne l'avait été contre l'ennemi. Celui-ci paraissait devoir être écrasé par des forces réunies, la discorde le sauve en les divisant ; et l'animosité qui suit infailliblement des torts mutuels et des espérances trompées, éloigne pour long-temps le retour de pareilles associations.

» Tous ces inconvéniens ne menacent-ils pas évidemment le renouvellement de l'alliance de la Prusse avec l'Autriche, et des exemples récens n'en font-ils pas trop pressentir le résultat ? »

Il y a deux choses à distinguer, et pour ainsi dire deux questions dans une.

1°. La nature, l'existence, le remède de l'incompatibilité entre états.

2°. L'application au cas de l'alliance actuelle, et ses différences avec la première.

Il est reconnu, et c'est une vérité malheureusement trop certaine par les faits, qu'il existe une grande animosité, une espèce d'incompatibilité d'instinct entre l'Autriche et la Prusse, ces deux grandes familles qui se partagent à peu près le sol de l'Allemagne, et qui s'en partagent entièrement les esprits. Ils se sont rangés sous ces deux bannières de façon à avoir presqu'oublié la patrie commune pour ses fractions, et avoir cessé d'être Allemands pour se faire Autrichiens ou Prussiens. Parcourez telle partie de l'Allemagne que vous voudrez, le même sentiment vous attend et s'offrira partout à vous. Il est si général et si profond, qu'il n'existe pas moins au dehors qu'au dedans des pays qui le produisent, entre les intéressés qu'entre ceux qui ne le sont pas. Tel est l'effet des partis ; le feu s'étend hors de son foyer, et brûle de loin comme de près.

Les causes de cette animosité sont, 1°. quant aux individus, les préjugés de l'enfance, les suggestions de l'éducation, les habitudes de toute la vie, et l'influence de tout ce qui environne. Un homme naît en Autriche ou en Prusse ; l'esprit de parti veille déjà autour de son berceau. Les premiers

sons qui frapperont son oreille, auxquels on pliera sa langue, seront des imprécations contre ceux qu'on lui prépare pour ennemis. Les premiers faits que l'on gravera dans son souvenir, les premiers sentimens qu'on insinuera dans son cœur, seront de la même nature, et dirigés vers le même but. On fondera ses goûts à venir sur la délicatesse même de ses organes ; il croîtra avec eux, il se trouvera ami ou ennemi, comme il se trouve homme, comme il se trouve habitant de tel pays, parlant tel langage, et préférant tel goût à tels autres. Il a reçu les premières sensations comme les secondes, il les conserve de même, il ne s'est pas fait les unes plus que les autres. Des deux côtés de l'Allemagne on est donc ami ou ennemi suivant qu'on est né, et les affections suivent la position où la nature vous a placé. On naît soldat de tel parti ; il y a très peu d'enrôlemens volontaires, encore moins de désertions. L'éducation achève l'ouvrage de l'enfance. La culture de l'animosité réciproque entre dans l'éducation presqu'autant que celle des sciences, et l'éducation est bien avancée quand on a appris à se bien haïr. Le reste de la vie sera dirigé par le même mobile, et se passera sous les mêmes iufluences. Partout il se retrouvera des traces et par conséquent des alimens de ces mêmes sentimens. Les conversations, les comparaisons, les écrits en seront habituellement le véhicule et le soutien. Comment échapper à cette atmosphère de haine au milieu de laquelle on passe sa vie, et pouvoir y conserver de l'indépendance ou de l'impartialité, sur-tout lorsque les degrés de l'animosité sont toujours un mérite, et trop souvent une condition pour prétendre à quelque chose dans son parti ?

2°. Quant aux choses, la division de l'Allemagne en deux ligues, division antérieure à l'existence de la Prusse comme grand état, la Suède l'ayant précédée dans la suprématie de la ligue protestante, est la source primitive de cette haine. Alors le parti opposé aujourd'hui à la Prusse haïssoit la Suède comme il hait aujourd'hui la Prusse : en succédant à ses droits, elle a succédé à leurs effets. De plus, la Prusse étant devenue grande, conquérante et embarrassante pour des puissances qui la retrouvent partout, ces nouveaux sujets d'animosité joints aux anciens, ont dû envenimer les esprits ; et comme on ne se hait jamais plus cordialement qu'entre voisins, il ne manque rien entre ces rivaux pour se détester. L'Autriche, et dans cela son courroux est légitime, a dû voir avec chagrin s'élever à côté d'elle une nouvelle puissance destinée à la contre-balancer. Elle l'a vue avec encore plus de douleur s'accroître d'une de ses plus belles provinces, et la battre avec ses propres dépouilles. L'Autriche supporte avec impatience la

surveillance de la Prusse et son inquiète attention sur toutes ses démarches. Elle a à lui redemander la moitié de l'Empire qui suit ses drapeaux ; elle a à lui envier la meilleure partie de la gloire militaire qu'elle possédait exclusivement en Allemagne : espèce de considération qui précède toutes les autres en ce pays. Qu'on y joigne les pointes dont des comparaisons continuelles et mille contrariétés toujours saisies, comme renaissantes à chaque instant entre rivaux, déchirent des cœurs déjà ulcérés, et l'on verra quel poids de ressentiment et de haine doit peser sur l'Autriche.

L'effet de ces dispositions est des plus préjudiciables pour l'Allemagne en général, et pour chaque état en particulier. Elle la partage en deux zones absolument ennemies ; elle rend les deux branches de cette famille insensibles à leurs souffrances réciproques, incapables de se secourir franchement ; elle fait que la moitié de l'Allemagne regarde froidement torturer l'autre moitié, comme elle l'a fait dans tout le cours de cette guerre. Elle arme la moitié de la population contre l'autre ; elle entrave le développement des facultés et du bonheur commun ; enfin elle fait que dans une contrée où tout est commun par nature, origine, mœurs, langage, tout est divisé par artifice, et qu'un vaste territoire où tout est contigu, où tout se touché, n'offre pas moins d'opposition que les rivages ennemis de Rome et de Carthage : littora littoribus contraria.... Ce mal est grand, il faut en convenir ; mais est-il incurable, est-il donc invincible ? Ce que les hommes ont fait, les hommes ne peuvent-ils pas le défaire, et se conduire d'une manière différente dans des circonstances qui le sont aussi ? Des besoins moins pressans ne peuvent-ils pas céder à d'autres qui le sont davantage ? Enfin, la haine a-t-elle le triste privilége, la prérogative exclusive de ne connaître ni repos, ni trève, ni oubli ?

1°. Toute incompatibilité entre individus est relative et non absolue. C'est une fiction, une création, une dépendance d'affections réformables de leur nature. Si elle vient de l'individu, il peut agir sur ce dont il est la cause ; il peut arrêter ou détourner ce dont il est la source : en un mot, il peut agir sur lui-même. Si cette affection lui est communiquée, il est sujet à toutes les influences des mobiles auxquels il a déjà cédé ; il peut recevoir d'autres impressions, modifier les premières et se corriger avec elles ; alors son action ne lui appartient pas en propre.

2°. L'incompatibilité est absolue entre états pour les choses essentielles qui touchent à l'existence, ou qui compromettent de grands intérêts. Il y a incompatibilité absolue sur des demandes exorbitantes ; ou qui sont sans

aucun fondement ; et celle-là existe entre alliés comme entre rivaux. Ainsi, s'il prenait fantaisie à la France d'exiger de l'Espagne la remise de la Catalogne, ou à celle-ci d'exiger la cession de la Guienne, la demande serait de part et d'autre incompatible, malgré l'alliance et les autres relations de convenance qui subsistent entre elles.

Il n'y a qu'incompatibilité relative, lorsque les deux états poursuivent des avantages parallèles ou communs, ensemble ou séparément. Ainsi, il n'y a point d'incompatibilité absolue pour la Prusse lorsque l'Autriche, perdant les Pays-Bas, acquiert Venise. Cet acte participe à la nature des compensations, et n'emporte point une lésion essentielle pour la Prusse. Il n'y a donc qu'incompatibilité relative. Elle est encore plus marquée lorsque les deux états s'unissent dans des vues d'intérêt commun. L'étonnant période de l'histoire actuelle en présente un exemple remarquable au milieu même des singularités qui caractérisent le temps présent, c'est l'alliance de la Russie et de la Porte. C'est bien là qu'il y avait des incompatibilités à vaincre ; mais elles se sont toutes abaissées devant une encore plus grande, celle de la république française aux portes de l'Albanie, dans le voisinage de Constantinople, et sur le trône d'Égypte. Cet acte de raison, que sa simplicité n'empêche pas d'être sublime, et qui est sublime précisément parce qu'il est simple ; cet acte, à lui seul, réduit à leur juste valeur, c'est-à-dire à rien, tous ces prétextes d'incompatibilité, qui ne sont autre chose qu'un défaut de volonté ou de lumières.

L'incompatibilité de la Prusse avec l'Autriche n'est donc pas absolue quant aux choses ; elle n'est que relative, et par conséquent susceptible de se prêter aux nouvelles circonstances des états, de fléchir sous de nouveaux intérêts. Elle doit donc être calculée sur les degrés des nouvelles conjonctures dans lesquelles les deux états peuvent se trouver ; et si elles sont de nature à demander leur rapprochement, l'incompatibilité des choses étant levée, celle des hommes doit suivre le même cours, et c'est-là que commence l'action des gouvernemens. C'est à eux de changer, de modifier, ou de faire taire des dispositions évidemment nuisibles d'abord à ceux-ci, ensuite à l'intérêt général, enfin à ceux-mêmes qui auraient encore l'inconsidération de s'y livrer. Qu'ils imitent Louis XV, qui, pour rendre le calme à son royaume, prit et sut maintenir le sage parti d'imposer silence aux deux partis qui le troublaient depuis cent ans. Les gouvernemens sont toujours pourvus des moyens nécessaires pour atteindre ce but : ils n'ont qu'à le vouloir sérieusement. Ils ont pour cet effet, comme pour tous les

autres, leur exemple d'abord, et le mobile si puissant des récompenses et des peines, qui sont, à la longue, la mesure de la conduite des hommes. Que, de part et d'autre, les princes abjurent toute aigreur ; qu'ils donnent l'exemple de la cessation de la malveillance, celui des égards mutuels, et de l'oubli des anciennes haines, bientôt leur cour, toujours prompte à les copier, prendra les mêmes dehors, parlera le même langage, usera des mêmes procédés, et répétera un exemple qui, descendant de rang en rang, deviendra ainsi une manière d'être générale et facile. Que des distinctions, des récompenses d'opinion s'attachent à tous les actes favorables à ce rapprochement, à tout ce qui peut l'affermir ou l'étendre ; que des peines de même nature s'attachent ainsi aux actes qui y seraient contraires ; que l'animosité cesse d'être un titre de recommandation ou de faveur ; qu'elle en devienne au contraire un de défaveur ou de disgrâce ; et qu'on soit honoré pour des sentimens de modération autant qu'on eut le malheur de l'être pour ceux de l'exaspération et de la haine ; alors, le rapprochement entre les nations sera très facile, ou plutôt il sera fait ; car en général les peuples se placent sur la ligne où ils aperçoivent leurs chefs. Ce changement ne peut être au dessus de leur pouvoir, mais seulement de leur savoir ou de leur vouloir, si malheureusement ils ne voulaient y employer ni l'un ni l'autre. Si quelques princes, dans ce siècle même, ont su renouveler leur nation toute entière, en triomphant des habitudes les plus enracinées et devenues une seconde nature par la double prescription de l'usage et du temps, comment d'autres souverains, avec une volonté pareille, ne triompheraient-ils pas de difficultés purement fictives, infiniment plus légères, et qui n'ont d'autres racines que celles de l'exemple ?

Quand Joseph second, parodiant heureusement le mot de Louis XIV, disait à Frédéric, il n'y a plus de Silésie, il détruisait un des germes les plus féconds de l'animosité entre leurs sujets, et posait les fondemens de leur rapprochement. Il serait digne des jeunes souverains qui les remplacent, et qui ont tant de conformités de position et de vertus, d'achever son ouvrage en travaillant à une réconciliation générale de leurs peuples.

2°. L'alliance actuelle diffère essentiellement de la première.

La première alliance de l'Autriche et de la Prusse confondait alors les deux puissances sous tous les rapports.

L'intérêt primitif et avoué était commun ; c'était de détruire la révolution. L'intérêt secondaire et caché de la part de l'Autriche était de faire des

conquêtes. Ce but n'existe plus pour elle à l'égard de la France ; il est rempli ailleurs.

Les armées des deux puissances agissaient ensemble et se gênaient encore plus qu'elles ne s'aidaient.

Les parties de l'ancienne alliance manquaient de médiateur et de lien commun.

L'Angleterre, qui avait l'air d'en servir, qui le pouvait et le devait, ne faisait réellement qu'un avec l'Autriche par la conformité de ses vues ambitieuses et hostiles contre la France.

Les puissances avaient alors des occupations personnelles et supérieures à l'intérêt de leur coalition. Elles manquaient de leçon ; et celle qu'elles ont reçue de leur division dans leur première alliance peut les guider dans la seconde. Enfin les fermens de haine qui subsistaient alors n'étaient pas usés comme ils peuvent l'être aujourd'hui... Revenons.

L'Autriche avait rêvé d'attacher la Prusse à son char, et de s'en servir pour écraser et dépouiller la France. Son calcul était fort simple, c'était de s'annoncer pour concourir au rétablissement de la royauté et à celui de l'ordre général, et d'enchaîner la Prusse par des motifs d'honneur et d'attachement à la France, auxquels on la connaissait fort sensible. De la part de la Prusse, ce but était réel ; nominal et apparent de la part de l'Autriche. Le piège découvert, et il n'était pas de nature à durer long-temps, la coalition dissoute dans son objet, le fut dans ses effets. Mais la pierre d'achoppement de la première alliance étant écartée de la seconde, celle-ci peut avoir une issue d'autant meilleure, qu'elle n'est plus contrariée par les mêmes obstacles. Car il ne s'agit plus de conquêtes pour personne, ni sur personne ; tout est dirigé vers un arrangement général, la conservation de la France en fait la base ; tous les anciens ombrages de la Prusse à cet égard sont dissipés ; l'Autriche a conquis ailleurs. Elle voulait conquérir sur la France une frontière pour les Pays-Bas ; elle les a abandonnés, et, avec eux, le besoin de pourvoir à leur préservation. Partout ailleurs, elle n'a rien de commun avec la France ; il n'y a donc plus de sujets de crainte pour elle, et par conséquent de sujets de division.

Dans la première alliance, l'Angleterre qui, en sa qualité de tiers-partie, étant puissance d'un autre ordre, et devant agir d'une autre manière sur un autre élément, devait, par cette séparation d'intérêt et de situation, servir de médiateur entre les deux premières, l'Angleterre avait les mêmes vues que l'Autriche, et convoitait les colonies pendant que celle-ci s'appropriait la

Flandre. Elle traitait l'Espagne comme l'Autriche faisait pour la Prusse ; et, lui montrant le rétablissement de sa famille, elle lui faisait contribuer à ruiner ou à prendre ses domaines. Où pouvait aboutir une pareille politique, et quelle place laissait-elle au rôle de conciliateur qu'elle devait exercer ? La première alliance manquait donc de régulateur ; il y avait deux bassins sans balance.

Mais le ciel semble en avoir créé un tout exprès pour la seconde alliance, dans ce magnanime empereur de Russie, qui, ne voulant rien lorsqu'il peut tout, fait retentir l'Europe de l'annonce consolante qu'il place son salaire et sa récompense dans le rétablissement des droits, du bonheur, et de la tranquillité de tout le monde. C'est en appuyant de grandes forces ces généreuses intentions, que la Russie forcera les deux premières puissances à suivre la ligne des conventions arrêtées ; elle y sera aidée par l'Angleterre, qui semble revenue à des sentimens plus généreux à l'égard de la France. La nouvelle alliance donnera deux appuis qui manquaient à la première, et recevra d'eux une grande solidité.

Dans la première coalition, les mêmes armées qui s'étaient si souvent combattues, se trouvaient ensemble pour la première fois, étonnées sans doute d'être en présence de toute autre que d'elles-mêmes. Rien ne les avait préparées à cet étrange rapprochement ; les anciens sujets de haine n'avaient pas subi de distraction. L'activité de leurs dissentions était entière, fomentée par trop de causes pour n'avoir pas un effet infaillible. La position actuelle de ces armées n'aurait rien de pareil. Loin de s'embarrasser, et de se jalouser comme auparavant, elles ne se verraient même pas ; elles agiraient, à de telles distances, que leur action mutuelle ne pourrait être qu'un objet d'émulation, jamais de jalousie, et sur-tout une occasion de se traverser réciproquement.

L'objet de la première coalition n'était réellement que secondaire dans l'ensemble des intérêts personnels à chaque partie ; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la carte d'alors et sur celle d'aujourd'hui, pour apercevoir la différence de leur position ; l'Europe a changé de face depuis cette époque ; les affaires particulières se sont simplifiées, aplanies ou abaissées devant celle de la révolution, de manière à ce qu'il ne reste plus au monde à s'occuper que d'elle seule. Il n'y a donc aucune relation entre la nouvelle coalition et l'ancienne, pas plus dans le principe que dans le but, pas plus dans les accessoires que dans les moyens, et, par

conséquent, l'on peut augurer qu'il n'y en aura pas davantage dans le résultat.

Enfin, quoiqu'en général il soit malheureusement trop vrai que les coalitions manquent de solidité, et atteignent rarement le but qu'on s'était proposé, cependant il y a assez d'exemples de leur bonne harmonie, et principalement dans ce siècle, pour ne les proscrire ni en masse ni à jamais. Dans l'état de population et de concentration où est l'Europe, il n'y a plus de guerre, et pour ainsi dire de combat singulier. On ne se combat plus de puissance à puissance comme jadis d'homme à homme, mais toutes les guerres commencent ou finissent inévitablement par des alliances. Un grand nombre a obtenu des succès et conservé de la durée ; sans remonter à celles qui se formèrent si souvent contre Louis XIV, dans l'autre siècle, l'alliance pour la succession d'Espagne n'eut-elle pas son plein et entier effet pendant douze ans, sans le moindre signe de relâchement ou de défection ? La guerre de 1740, celle de 1756 furent des guerres d'alliances très suivies et très constantes. Le lien en était cependant très mince, car il ne tenait qu'à des intérêts secondaires ou tout-à-fait mal entendus. Des intrigues ou des haines personnelles y eurent souvent plus de part que des motifs plus généreux, et cependant il tint long-temps ; à combien plus forte raison serait plus solide celui qui se formerait d'intérêts d'un ordre supérieur ! et pourquoi ferions-nous à l'humanité le tort de lui refuser de pouvoir accorder à des mobiles généreux ce qu'elle ne refuse pas à de bien tristes sentimens ?

## SIXIÈME OBJECTION.

### Du rétablissement de la France par elle-même, et de sa dernière révolution.

La révolution produit à la fois sur l'opinion un double effet, lequel, quoique partant du même principe, conduit à deux résultats absolument contraires. Dans l'un, les forces naturelles de la France sont doublées ; elle s'élève beaucoup au dessus de sa puissance ordinaire : c'est la force de la fièvre. On voit toujours la France dans le transport révolutionnaire ; et comme les corps politiques sont plus robustes que les autres, les convulsions y trouvent plus d'aliment et peuvent durer plus long-temps. Aussi la France a-t-elle résisté aux crises les plus fortes, et supplée encore,

par son éréthisme même, à la grandeur de ses maux. Elle continue de répandre son sang par toutes ses veines entrouvertes sans laisser apercevoir aucun signe d'abattement ou de fatigue. L'attaque dans cet état serait donc imprudent ; ce serait irriter ses maux sans les guérir, élargir ses plaies sans pouvoir les fermer. Si la force peut trouver place dans le traitement de sa maladie, car sa révolution en est une, ce ne peut être au milieu du feu qui la dévore et la transporte. Il faut attendre qu'il soit abattu, et que le malade, déclinant avec lui, revienne de lui-même à la raison, ou permette enfin de l'approcher et de s'en rendre maître. Si d'ailleurs la révolution a eu une jeunesse orageuse, semblable à celle de tant d'hommes, elle ne durera pas toujours ; les jours de calme succéderont au temps d'orage, et l'état, en se formant et en suivant les mêmes degrés de maturité, arrivera au même point de repos.

Par le second effet, c'est tout le contraire. La fragilité des bases du gouvernement, toutes antisociales, la versatilité de celui-ci toujours en agitation, la mobilité des hommes, la rotation des emplois, la lutte des partis, leurs querelles, leurs combats, leurs occupations entre eux, leurs profusions d'hommes, d'argent et de tous leurs moyens de richesse et de prospérité, tout concourt à montrer les dangers de la révolution comme beaucoup moindres qu'on se plaît à les représenter, et sur-tout comme trop concentrés dans son propre sein pour éclater au dehors avec la même violence qu'autrefois. Ainsi, l'on appuie à la fois son système de quiétisme sur la force et sur la faiblesse de la révolution ; on appelle à la fois les contraires à concourir au même but, et à donner le même résultat.

Voilà bien l'esprit humain, vivant de contradictions, embrassant au matin ce qu'il doit rejeter le soir...

On ne peut contester à la révolution une bien grande part dans les efforts vraiment surnaturels qu'a faits la France, ainsi que dans les souffrances auxquelles elle a su se soumettre depuis dix ans. Pour s'y refuser, il faudrait brûler les livres, effacer les monumens et tous les souvenirs de ces terribles années. Il n'était pas dans l'ordre de choses qui gouvernait la France, il ne l'est pas davantage dans ceux qui gouvernent partout ailleurs, de tenir sous les armes un demi-millions d'hommes, d'en avoir un million aux armées actives, de s'organiser toute entière en corps militaire, sans tenir aucun compte des dommages du commerce, des pertes de l'agriculture, des souffrances de toutes les classes industrielles. Il n'y avait sûrement qu'une révolution qui pût amener un état à se jouer de ses colonies, de ses finances,

de son sang, comme à fait la France. Il n'y avait qu'une révolution qui pût la soutenir et l'aveugler dans la poursuite d'une entreprise aussi gigantesque que celle d'un bouleversement général au dedans, combiné avec une guerre générale au dehors, et de lui faire considérer l'une comme moyen de l'autre ; l'audace et la persévérance qui créent et soutiennent de pareilles gageures, ne se puisent pas aux sources ordinaires des gouvernemens. Elles ne peuvent se rencontrer qu'au sein des révolutions. Il fallait de plus un corps aussi robuste que celui de la France, pour résister aux secoussses qu'elle a éprouvées, comme il fallait une révolution pour oser les lui donner. Un gouvernement régulier eût reculé d'effroi à la vue de la plus petite partie de ces maux, depuis long-temps il eût transigé pour y mettre un terme ; et l'Europe, qui a tant pris plaisir à faire durer sa méprise sur l'espèce d'ennemi qu'elle avait à combattre, aurait pourtant bien pu s'apercevoir, à sa résistance, quelle n'avait pas affaire à un ennemi ordinaire.

Mais les principes qui ont fourni à la France les moyens de sa terrible résistance sont amortis ou détruits. Les intentions de la révolution survivent bien à la puissance de la France, mais celle-ci ne peut plus les servir que d'un reste de forces épuisées. La révolution est toujours pleine du même esprit, mais son arsenal est vide ; elle recueille dans son dénuement le fruit de ses dissipations et de ses fureurs. La France de 1800 n'est pas la France de 1793 et de 1794 ; c'est à ne plus la reconnaître sous aucun rapport. La fleur de sa population a été moissonnée ; dès long-temps tout ce qui, en tout pays, entre volontairement dans les armées, a péri en France pendant sept ans de guerre. Il faut maintenant arracher aux charrues, aux familles, leurs bras et leurs enfans : alors on volait aux armées, on s'y fait traîner aujourd'hui. Le renversement de l'ordre ordinaire, produit par la consommation d'hommes et le dégoût du service, est arrivé au point que le soldat est composé, en grande partie, d'hommes faits pour commander, et l'officier d'hommes faits pour obéir, et qui l'avaient toujours fait. Le besoin a tout interverti. Aussi quel est l'état de ces armées ? quelle est actuellement leur force intrinsèque et leur stabilité sous les chapeaux ? C'est à qui n'arrivera pas, ou à qui les fuira. Voyez tous les rapports des six derniers mois sur l'état des armées, et particulièrement celle d'Italie. Les grandes invasions des armées françaises, les espèces d'émigrations armées, semblables à celles des Barbares que la faim poussait du nord sur le midi, ne se renouvelleront plus. L'Europe peut cesser de les craindre.

Le commerce français n'existe plus que dans les doléances des villes jadis si florissantes par lui ; la marine est entièrement ruinée, et l'on ne construit plus à Brest que pour Portsmouth.

La finance est un squelette décharné, appauvri par le défaut d'alimens et de circulation, que le gouvernement tourmente sans le ranimer, et qui ne peut lui donner une force dont il manque pour lui-même. Les sources réelles de sa vie existent hors d'elle, puisque le numéraire a disparu : les. sources fictives n'existent plus pour elle, puisque le crédit, qui est la première, est mort : les banqueroutes périodiques l'ont tué ; et puisque les. domaines nationaux, qui étaient la seconde, ne sont plus au pouvoir du gouvernement : ils sont sortis de ses mains, et mille fois il nous apprit que ce qui en reste ne vaut plus rien. Dans ce genre même, la finance au lieu d'avoir à gagner n'a plus qu'a perdre, car on en est aux restitutions. Le papier-monnaie est impossible, parce qu'il est entièrement discrédité, et que son retour, souvent tenté sous plusieurs déguisemens, a toujours été repoussé par la nation. Son retour forcé serait le signal de celui de toutes les rigueurs que la France abhorre, qui effarouchent le plus la finance et le crédit, et qui tueraient à l'instant le gouvernement. Il ne peut plus ni s'en servir, ni s'en passer. C'est cependant le papier qui opéra à lui seul tous les prodiges de la révolution ; vainement va-t-on en chercher la cause ailleurs : elle est là toute entière, et n'est que là. C'est le papier qui a dispensé le gouvernement de toute finance, et le peuple de tout impôt ; c'est le papier qui l'a substenté dans la famine qu'il avait créée ; c'est le papier qui a levé, équipé, soldé ces immenses armées dont les frais ne donnaient, par son secours, aucun embarras au gouvernement. C'est le papier qui couvrit la France d'espions et de bourreaux, et qui monta tous les instrumens de la terreur. Attribuer isolément à celle-ci la faculté de produire de l'argent, c'est méconnaître sa nature, et lui transporter les propriétés qui n'appartiennent qu'au papier. La terreur produit des confiscations, voilà son partage : avec le temps celles-ci rendent de l'argent ; mais cette terreur elle-même a besoin d'avances, et c'est le papier qui les lui fait. Comme la terreur est en elle-même le plus cher des régimes, parce qu'il est le plus déprédateur et le plus exercé par des hommes vils, il n'est pas même bien certain qu'il soit productif. Ainsi, on battait moins monnaie à la place de la révolution qu'à l'imprimerie nationale, et l'on ne la battait là que parce qu'on l'avait battue ici : cette infernale fabrication n'était qu'un atome en comparaison de la seconde ; il y a eu sur cet objet un déplacement complet dans les idées ; et

le mot horriblement célèbre que nous analysons, prouve que semblables à presque tous les chefs de la révolution, ses auteurs, qui la dirigeaient alors, ne l'entendaient pas mieux que leurs devanciers, et, en ouvriers malhabiles, se méprenaient sur leurs propres outils. Il y a bien paru à la fin qu'ils ont faite. Alors la nation entière soutenait de toute la force de sa longue patience ce funeste papier, dans lequel elle avait l'aveuglement de voir encore sa richesse. Les gages du papier étaient entiers, et n'avaient pas subi les innombrables manipulations par lesquelles ils ont passé. Mais tout cet édifice d'illusions et d'espérances a croulé sans retour, et avec lui la grande puissance de la France. Aussi, sans avoir eu le mérite de se mettre elle-même au régime, a-t-elle dû subir les plus sévères réformes. Tout le luxe de la puissance conventionnelle est abattu depuis long-temps. Les armées qui en faisaient la partie principale et la plus dispendieuse ont été réduites de plus de moitié. Leur entretien jusqu'à cette heure tient du prodige, mais il tire à sa fin. Les victoires de Buonaparte leur firent trouver des magasins et des arsenaux, qui sont perdus ; pour y revenir, il faut de nouvelles avances, que la France, tiraillée de tant de côtés, ne peut guère faire. Le gouvernement a bien voulu à différentes reprises rentrer dans la route des gouvernemens réguliers en finance, sans abandonner tout-à-fait celle du papier ; mêler avec lui l'argent, et les aider l'un par l'autre ; mais ces essais sont restés au-dessous des besoins, et le gouvernement s'est toujours ressenti de cet état de langueur, de manière à réaliser le mot échappé à un des plus ardens révolutionnaires, Dubois de Crancé, le papier-monnaie, ou la mort. Celui-là entendait vraiment la question. Mais les Jacobins eux-mêmes, ces pères de la Convention, du papier et de tous les tours de force de la révolution, que sont-ils devenus ? ils ne sont plus, ou ne sont que des débris. Leurs rangs sont éclaircis au point d'avoir perdu toute consistance ; la majeure partie a péri sans être remplacée. Ces hommes étaient le produit, et pour ainsi dire les parties les plus subtiles des premiers élémens de la révolution ; rien ne les avait usés avant les grandes années de cette époque ; ils s'y montraient tous réunis, ils doublaient leur nombre par leur activité ; il n'en manquait jamais un à l'appel ; c'est ce qui leur donna l'apparence du nombre, qu'en effet ils n'avaient pas. Mais aujourd'hui que, par mille causes, ils ont été presqu'autant décimés qu'ils avaient décimé les autres, aujourd'hui que le métier est devenu trop mauvais pour se faire jacobin, ils manquent de recrues, et ne voient plus que des déserteurs dans un parti abhorré. Ils sont donc aussi faibles qu'ils furent forts autrefois. Voyez

comme ils déclinent à chaque mutation dans le gouvernement. Depuis le 9 thermidor, ils n'ont pu parvenir à le ressaisir entièrement ; chaque nouvelle secousse est retombée sur leur tête, même lorsqu'elle était faite avec leur appui. La dernière révolution les a achevés, et la clémence du vainqueur a signalé leur faiblesse, en la flétrissant du mépris d'un pardon accepté. La nation les repousse, les abhorre autant qu'elle les servit autrefois ; elle leur a échappé, et leur empire n'est pas de la nature de ceux auxquels on aime à revenir. Mais cette nation, qui fait tous les frais de la révolution, n'est-elle pas toute entière en dehors de cette révolution même ; elle a oublié les principes et les hommes qui la lui donnèrent ? Elle donnerait tous les droits au nom desquels on l'a tant tourmentée, pour une heure de repos, de sécurité ou d'abondance. Elle ne demande plus que cela à cette succession de chefs qu'elle regarde s'arracher les rênes de son gouvernement ; a-t-elle demandé à aucun ses titres et ses droits ? non sûrement, mais ses intentions et son pouvoir. La nation est aussi froide, aussi indifférente sur le fait de la révolution, qu'elle était ardente dans les premières années. Alors elle n'aspirait qu'à l'achever et à en jouir, aujourd'hui qu'à s'en décharger : elle la répudie par tous les sens. Aussi la révolution, en sortant de la masse de la nation, s'est-elle réfugiée entre un certain nombre d'individus, qui à eux seuls, sont la révolution toute entière ; on les retrouve dans chaque revirement du gouvernement, dans tous ses actes, dans tous ses emplois, elle va des uns aux autres renfermée dans ce cercle qui se rétrécit tous les jours...

Les anciens élémens de la révolution et de la force de la France sont donc affaissés, et, avec eux, l'enflure des moyens qu'elle a développés. Sa position reste tout-à-fait changée ; les terreurs qu'elle inspirait n'ont plus le même fondement, et par conséquent la prudence n'empêche pas de se conduire à son égard autrement qu'on ne l'eût fait alors.

Si maintenant on demande de concilier ce tableau avec celui de ses dangers, même avec la continuation de son existence, on répondra par les faits que tout le monde voit et connaît ; espèce de témoignage qui peut être embarrassant, mais qui est irrécusable. La France existe sans déchirement de ses parties en attitude encore menaçante, et cela au milieu d'une multitude de causes de mort qui sautent aux yeux les moins clairvoyans. Cela est invraisemblable, mais vrai ; on ne peut que rester au dessous des tableaux qu'en ont tracés, journellement et comme à l'envie, les différens gouvernemens et les écrivains qui sont le plus à portée de connaître

l'intérieur de cette machine. Leurs relations exactement conformes ne laissent place à d'autre soupçon qu'à celui de l'exagération ; et jamais leurs plus cruels ennemis, ceux qu'ils ont prétendu punir de leur franchise en les tuant, déportant, bâillonnant, n'auraient fait de leurs œuvres et de leur résultat une peinture plus effrayante. Cependant, l'état va et ira encore ; il se traîne, il cahotte, mais il écrase tout ce qu'il rencontre dans son chemin. L'état est en grand ce que les armées sont en petit.

Celles-ci, malgré un dénuement absolu, et des souffrances inouies, viennent encore de faire une campagne, qui, pour n'avoir pas été partout aussi utile pour elles que pour leurs ennemis, n'a peut-être été ni moins savante ni moins glorieuse. Ces armées ne ressemblent pas plus à celles des autres états, que la finance de la France ne ressemble à leurs finances. Cependant elles combattent en tous lieux des ennemis plus nombreux, mieux organisés, mieux pourvus. Elles font tête partout, et vendent encore chèrement la victoire quand elles ne la remportent pas. La France, comme gouvernement, est dans le même cas. Son administration, ses plans, ses mesures, tout paraît ordonné pour sa ruine et tourné contre elle-même. Eh bien ! elle balance les puissances les mieux ordonnées en principes et en administration ; elle les tourmente, les appauvrit, et s'élève encore à des menaces sérieuses. C'est que les corps politiques, sur-tout en révolution, ont une force intrinsèque qui lutte long-temps contre les principes ordinaires de dissolution ; c'est qu'ils possèdent des correctifs propres à leur état, et que l'énergie révolutionnaire corrige et soutient long-temps la décadence de l'administration ; l'éréthisme compense les causes de défaillance, et le ressort politique, différent des autres, conserve de la force suivant les degrés de tension qu'il avait subis.

Un état peut donc conserver de la vigueur au milieu même de très grandes souffrances. Il ne meurt pas de blessures qui, partout ailleurs, seraient mortelles ; il a des moyens inattendus de réparation pour reparaître avec éclat sur la scène du monde. Ainsi reparut Louis XIV après douze ans d'éclipsé et de malheurs à la guerre, dans des circonstances dont plusieurs se rapportaient à celles de ce temps-ci. Ceux qui calculaient sur son affaiblissement durent être bien étonnés de Denain, de la paix d'Autriche, et encore plus de celle de Rastadt. Marie-Thérèse ne retint-elle pas ensemble les différentes parties de son vaste patrimoine qu'on lui arrachait de toute part, et ne ramena-t-elle pas la maison impériale des bords du précipice sur un trône mieux affermi ?

La Prusse, combattue, envahie par tout le monde en 1756, n'a pas péri. Elle est sortie des feux de cette guerre comme l'or du creuset qui l'épure. Tous ces états ont fait, par nécessité, ce que la France fait par révolution.

La France n'est donc qu'affaiblie et non pas détruite ; elle est blessée, mais non pas morte ; elle existe quoiqu'en contradiction apparente avec tous les principes d'existence. On ne sait jusqu'où peut aller la force et la patience des hommes unis ensemble. On sait encore moins où peut s'arrêter, ou plutôt ne pas s'arrêter un grand état qui embrasse des privations que les autres états ne comportent pas. La France travaille à cette grande épreuve et la fait sur elle-même. On ne peut s'étourdir sur son résultat et en abandonner les conséquences à sa seule discrétion. La France, quoique affaiblie, sera toujours et très puissante et très dangereuse ; puissante par sa masse, dangereuse comme foyer et centre de la révolution. Il s'en échappera toujours des flammes, soit qu'elle veuille les retenir, soit qu'ayant repris des forces, elle leur ouvre un libre passage. Carnot en avertit dans les mémoires qu'il semble avoir écrits pour les incrédules, en prodigant les aveux sur les vues ultérieures des traités de paix arrêtés par la France ; traités dans lesquels des stipulations de concessions et d'amitié couvraient des projets de révolutionnement. Quand ces avertissemens partaient de la bouche de ceux que l'on considère comme ennemis de la révolution, parce qu'ils sont ses victimes, on les repoussait comme le fruit de préventions haineuses ; mais quand ils partent audacieusement de celle d'un des plus habiles et des mieux instruits parmi les auteurs et directeurs de ces plans, quand c'est celui-là même qui les a conçus qui, négligeant les plus simples mesures de la prudence de son nouvel état, s'en pare dans une chaumière d'allemagne, comme il eût pu le faire dans le palais du Luxembourg, alors il ne manque rien à la conviction, et l'on peut, sur un pareil témoignage, conclure hardiment que la révolution retombera toujours au même point, parce que son principe et son but sont indéfectibles.

Si la force de la France n'a plus rien d'effrayant, sa faiblesse n'a rien de rassurant, et n'est pas plus un motif d'inaction, que le prestige de sa puissance n'en serait un de crainte.

Les espérances conçues si souvent, si légèrement sur sa faiblesse, sont évanouies en grande partie. Il a bien fallu y renoncer, quand des résultats absolument contraires semblaient s'obstiner à braver la persévérance des pronostics. Mais semblable à ces troupes qui n'abandonnent un poste que pour en aller occuper plus fortement un autre, la même confiance s'attache

de nouveau au résultat que peuvent donner le choc des partis, la mobilité du gouvernement, et le besoin du repos après de si longues agitations. On augure, d'un côté, que la révolution se fixera ; de l'autre, qu'elle se détruira d'elle-même.

Il faut distinguer ce mot de mobilité, et le rendre à sa véritable signification. Il fait lui seul toute l'objection.

La mobilité est-elle dans l'espèce du gouvernement ? est-elle seulement dans la personne des gouvernans ? Va-t-on de la république à la royauté, de la monarchie à la démocratie ? Va-t-on seulement d'un mode républicain à un autre mode encore républicain, d'une convention à une assemblée législative, d'un comité de gouvernement à des directeurs, des directeurs à des consuls ? que fait tout cela : la mobilité est dans les noms, dans les hommes, et non dans les choses. Semblable à la mer, la république reste immobile sous une surface agitée : les changemens de décorations et d'acteurs n'entraînent pas celui du théâtre dans l'intérieur duquel se font ces changemens qu'il renferme sans en être ébranlé. Il en est de même dans la révolution. Les hommes s'y pressent, s'y poussent, s'en arrachent, sans entraîner avec eux une seule pierre de l'édifice républicaine et loin qu'aucun d'eux prétende le détruire, c'est toujours sous prétexte de le raffermir et de lui rendre du lustre, qu'ils s'excluent mutuellement. Qui sait même combien ces changemens font diversion au mécontentement et aux ennuis du peuple, combien ils fournissent d'alimens à la crédulité de ses espérances. Chaque nouveau candidat arrive avec une ferveur de novice. Il a le désir et le besoin de s'illustrer ; plus son règne doit être court, plus il doit resserrer son action, et doubler le temps par son emploi. Les gouvernemens à court-terme ont bien été les plus orageux, mais ils n'étaient ni les moins éclairés ni les moins forts. Cet inconvénient tant reproché à la république française est peut-être un de ses principes de force ; il sera vraisemblablement une de ses sauve-gardes, une de ses causes de conservation, tant qu'elle sera en état de révolution. Les chefs auront toujours besoin de détourner au dehors les fermens de discorde qui les menaceront ; ils enverront toujours fondre sur l'étranger les orages qui se formeront au milieu d'eux ; la foudre ne tombe pas aux lieux où elle se forme, et les gouverneurs français en sauront toujours assez pour imiter la politique romaine, qui appela constamment la guerre étrangère en diversion contre les discordes civiles, et qui, de distractions en distractions, finit par conquérir le monde.

La France ne tend pas au même but que la Perse, qui dans l'espace de 5o ans compte déjà 84 sophis, et qui a pu passer d'une population de vingt-cinq millions d'hommes qu'elle avait, à celle de onze millions qui lui restent maintenant, échappés aux fureurs de tant de rivaux.

Il y a une immense différence entre les deux empires, dans le mode de gouvernement, dans le génie des habitans, dans l'entourage des deux états.... On ne tue pas une république comme un usurpateur, un corps collectif de gouvernans comme un seul. Le génie persan ne peut être comparé au génie français, pas plus que son asservissement à l'indépendance française. Ses voisins n'influent en rien sur son gouvernement ; ils n'ont pas entre eux un système d'équilibre balancé comme celui de l'Europe ; personne ne se ligue pour y remettre l'ordre. Au lieu qu'avec la France, les voisins sont forcés, même malgré eux, de prendre part à son sort, car ils ne peuvent avec sûreté laisser flotter au milieu d'eux une pareille masse, dont le choc les briserait ; il faut la fixer pour n'être pas renversé. On ne perd rien avec la Perse, pour attendre qu'il lui plaise d'en finir, au lieu que l'on perd tous les jours à attendre le dénoûment de la révolution de France, parce qu'en attendant qu'elle se calme ou se fixe, il faut la combattre, la surveiller, se surveiller soi-même, changer ou modifier ses habitudes ; et quand même on réussirait à sauver toute la partie politique, on ne préserverait pas de même la partie morale des gouvernemens, qui est leur considération et le respect des sujets, la dignité du commandement et la facilité de l'obéissance. Chaque jour que se prolonge la révolution, détache quelque pierre de cette partie trop négligée de l'édifice social : il faut ensuite bien du temps pour les replacer....

En admettant même toutes ces hypothèses, qu'en pourrait-on conclure ? C'est que la France est trop forte ou trop faible, qu'elle s'épuisera et ne sera bonne à rien. Dans le premier cas, elle est très-redoutable ; dans le second, elle est trop faible. Mais comme une partie des ménagemens que l'on a pour elle portent sur l'arrière-pensée de se la réserver pour allié, on doit reconnaître qu'on va directement contre son but, et qu'on s'expose à la voir périr en pure perte. Il n'y a pas de milieu : si l'on veut conserver la France, si sur-tout l'on veut s'en faire un allié, comme un allié impuissant n'est bon à rien, et qu'il n'y a d'utiles que les forts, il faut aller franchement à son secours véritable, c'est-à-dire la remettre dans la seule position qui peut convenir à elle et aux autres. Quand il faudrait commencer par des actes de rigueur, n'importe, c'est le but seul qu'il faut considérer, comme on ne

considère que la guérison dans les douloureuses opérations qu'on fait quelquefois subir aux malades.

Enfin, si l'on se retranche à dire qu'en reconnaissant dans la révolution tous les inconvéniens qu'on lui prête, qu'en adoptant même la comparaison tant rebattue de la peste, elle n'est pas en définitif plus dangereuse que ce fléau, et qu'on parviendra à s'en garantir avec les mêmes précautions ; en accordant le principe de la comparaison, on doit en rejeter bien loin la conséquence, parce que la peste physique étant inanimée, peut être arrêtée par des mesures de répression qu'elle ne peut franchir d'elle-même, et qu'elle ne franchit point dans les pays où l'on sait en user. Cette espèce de peste est l'ennemi commun, contre lequel tout le monde est en garde ; mais la peste morale, bien différente de l'autre, a pour véhicule toutes les passions qu'elle sait faire servir à son but. Ses ravages, ses succès flattent autant que ceux de la peste physique effrayeraient ; celle-ci a-t-elle des ambassadeurs, des émissaires, des armées, un corps complet d'organisation et de gouvernement ? attaque-t-elle l'Europe à coups redoublés, soit ouverts, soit cachés ? Non ; elle s'arrête devant de simples précautions, et tombe devant les plus faibles barrières. Pardon, lecteur, d'arrêter votre attention sur de pareilles pauvretés, elles ne sont pas de notre choix, et nous ne sommes réduits à les analyser que par la nécessité de dissiper ces similitudes fallacieuses avec lesquelles la paresse et l'irréflexion transportent sans cesse les propriétés d'un état à un autre. Il n'est guère de méthode plus dangereuse que ces assimilations continuelles du physique au morale ; elles égarent un grand nombre d'esprits ; on en fait des axiomes pour les choses les plus importantes, et cependant on ne joue pas les états aux comparaisons.

Mais tandis que nous discutons sur l'effet des mouvemens de la France, cette terre de révolution vient d'en éprouver une nouvelle qui l'emporte autant sur les précédentes que les chefs de ce dernier mouvement l'emportent sur leurs devanciers. Tout ce que la France compte de plus brillant dans les armées et dans les conseils, à la tribune et au champ de Mars, s'est réuni pour épurer la révolution et l'arracher aux mains avilies dans lesquelles elle se flétrissait. C'est l'élite de la France révolutionnée qui préside à ses nouvelles destinées. Si les gouvernans d'aujourd'hui ne réussissent pas à régulariser, à fixer cette révolution, il faut y renoncer et la déclarer incurable, et par nature ; car ce ne sont plus les hommes qui lui manquent. Il y aurait de la témérité à prétendre juger en dernier ressort cette

révolution, au moment même où elle ne fait que d'éclore. Laissons cette précipitation à la secte, si nombreuse aujourd'hui, des impatiens, et bornons-nous à l'examiner sous les rapports qui nous sont passablement connus. Elle a produit de nouveaux rois et de nouvelles lois.

Quant à celles-ci, la plus essentielle de toutes, qui est la constitution, n'est pas en elle-même une sauve-garde mieux assurée pour la république que ne le furent les autres. Toutes ces constitutions ne valent d'ailleurs que ce qu'on sait les faire valoir ; et c'est aussi moins à l'ouvrage qu'à l'ouvrier qu'il faut regarder. La charpente de la dernière est moins bien ordonnée que celle de la précédente, qui se rapprochait bien davantage des principes du gouvernement représentatif : ils sont tous effacés de la dernière. Il n'y existe plus l'ombre des droits du peuple. La base de toute démocratie étant dans les élections, et dans la représentation qui en résulte, il n'y a plus de démocratie là où l'on transporte le droit d'élire, des mains du peuple à un corps de magistrats à vie, au lieu d'un gouvernement populaire ; et, comme il faut toujours des extrêmes, on avait commencé par jeter à la populace le droit d'élire, on finit par l'ôter à tout le peuple. Le corps permanent est juge du corps législatif et du gouvernement ; il est juge entre eux ; il est donc souverain, et il manque à la fois des moyens de la souveraineté. Le corps législatif n'a pas l'initiative des lois, et, par le plus étrange renversement de tout principe républicain, il les reçoit du gouvernement, qui, de plus, doit les sanctionner. Que dirais-tu, ô Rousseau, en voyant ton contrat social ainsi retourné, et l'usage que l'on fait de tes principes !

Le corps législatif ne siége que pendant quatre mois : comment suffire à la multitude d'affaires qu'entraînent les circonstances présentes et à venir. Le gouvernement les fera donc. tout seul, et le corps législatif n'aura qu'à sanctionner ce qui aura été fait en son absence. Le gouvernement fera des lois comme le conseil du roi faisait cette multitude d'arrêts que les besoins journaliers de l'administration exigent.

L'inégalité des consuls les rend ennemis, et dangereux parce qu'ils sont ennemis. On sent bien que les deux derniers sont accordés aux ombrages des républicains et à l'ombre de la république. Ils doivent servir de chaperon au premier, dont le pouvoir est trop grand pour n'avoir pas besoin d'être un peu voilé. Il faut des ombres à tous les tableaux : on a fait une place plus pour Buonaparte que pour un consul, et pour tout autre on eût été moins libéral.

La constitution n’est donc pas bonne en elle-même ; il faut le dire ; c’est tout ce qui a paru de plus défectueux en ce genre après la constitution de 1791, cet acte monstrueux qui plaçait un roi désarmé à côté d’un pouvoir unique, sans balance ni régulateur entre eux, comme si l’on n’eût cherché qu’à les mettre aux prises et à les faire briser l’un par l’autre, comme il ne tarda pas d’arriver.

Il est clair que la constitution écrite est la moindre partie de la nouvelle révolution, qu’elle en est le prétexte et le voile, mais que le gouvernement en est le fonds et le but. Depuis long-temps on sentait le vide de toutes ces constitutions et la nécessité d’un gouvernement ; on a voulu y revenir et se débarrasser de l’autre : on était tout en constitution, on sera à peu près tout en gouvernement. Après s’être organisé tout militairement, et pour la force ; après avoir appelé de tout aux armées, la république, remontant à sa source, devient tout-à-fait militaire et tout naturellement, l’apanage des mains dont elle fut l’ouvrage. Elle accomplit la destinée de tout grand état républicain, et retombe, comme ils ont toujours fait, au pouvoir de ses armées et de leurs chefs. Ils ont rendu à la France l’inappréciable service de la délivrer du fatras de ses législateurs et de ses lois ; elle doit attendre d’eux un gouvernement plus modéré et plus noble, parce que les militaires sont doués d’une élévation de sentimens que connaissent rarement ceux qui n’ont pas couru cette carrière ; elle a l’heureuse propriété d’élever l’âme, et de l’ouvrir aux plus généreuses affections.

Ainsi a fini le scandale d’une grande république militaire gouvernée par des avocats.

2°. Quant aux chefs du nouveau gouvernement, comme il est concentré dans un seul, ce n’est aussi que de lui dont il faut s’occuper. Tout le gouvernement est dans Buonaparte, qui s’est fait puissance à l’âge où les hommes ne sont encore que des espérances, ou des moyens dans les mains d’autrui. Ses talens et ses succès, l’étoile qui semble guider ses pas, la rapidité de son vol, la netteté et l’étendue de ses vues, l’audace de son courage, l’originalité même de ses entreprises, sa conformité parfaite avec lui-même depuis son entrée dans la carrière jusqu’à ce moment, tout concourt à faire de Buonaparte le chef le plus brillant, et un homme vraiment à part dans la révolution. Si quelqu’un a pu fixer sa course vagabonde, si quelque homme a pu lui prêter une tête, c’est lui ; jusqu’ici cette révolution avait été acéphale ; il peut être réservé à Buonaparte de lui faire perdre cette étrange distinction.

Sera-t-il du nombre de ceux qui brillent au second rang et s'éclipsent au premier ? Sera-t-il du nombre de ces lieutenans qui n'ont de chefs qu'en idée ? A qui peut-il appartenir de le prononcer, et sur-tout à cette époque de sa vie ? On ne juge si commodément les acteurs des temps passés, que parce qu'on les connaît en entier ; on ne connaît encore qu'une partie de Buonaparte ; on n'en a, pour ainsi dire, qu'une moitié. Le total appartiendra à ceux qui viendront après lui. Ce déficit fait le désavantage des jugemens des contemporains. Sans prétendre donc, comme il arrive trop souvent, faire la part de gloire de Buonaparte, il faut, pour rentrer dans notre sujet, se borner à analyser sa situation, et à évaluer son influence sur la place où il a eu le courage de monter.

Il est à la tête de la révolution et de la république ; mille autres y ont paru avant lui, pas un n'a pu s'y fixer. Il semble que ce trône se change en écueil dès qu'on y est arrivé. Plus le flot qui y porta fut rapide, plus le naufrage le fut aussi. A-t-on vu autre chose dans tout le cours de la révolution ? Tous ceux qui l'ont servie ont paru doués d'une force immense, ont eu de grands succès, tant qu'ils ont suivi ou poussé le torrent ; ils l'ont perdu dès qu'ils ont voulu le remonter ou le diriger ; c'étaient des géans sur le piédestal de la révolution ; c'étaient des pygmées sur le leur propre isolé du sien.

Buonaparte est plus habile et plus hardi, plus heureux et plus considéré qu'aucun de ses devanciers, cela est vrai ; mais s'il a moins de compétiteurs et de tracasseries à craindre, parce qu'il est seul, il a autant de jalousies et de rivalités. Il est plus à découvert contre les ambitions, contre les complots et les mécontentemens qu'il ne peut faire partager à personne. Toute responsabilité ne tient qu'à lui. Sa considération en France est immense, très grande au dehors ; il est vraiment puissance de fait et d'opinion ; mais dans la démocratie, la considération tenant uniquement à la personne, elle hausse et baisse suivant la situation politique ; c'est-là que l'homme est vraiment enfant de ses œuvres ; pour rester considéré, il faut qu'il soit habituellement heureux, constamment admiré, et qu'il ne lasse pas un peuple essentiellement léger et volage. Quelques revers éclatans suffisent pour lui faire perdre le prestige de la force et le lustre d'une gloire éclipsée. Il faudra donc que Buonaparte soit constamment heureux, et toujours au niveau de son ancienne fortune dans toutes les parties de son gouvernement, et qu'il le soit par les autres, ce qui est la grande difficulté ; car étant le régulateur général de la république, il doit bien commander l'ensemble ; mais il ne peut exécuter les détails ; il surveille et ordonne partout, mais il

n’agit nulle part. Cet article est un des plus grands dangers de sa position ; il aura beau choisir ses agens, il n’en fera pas autant de Buonapartes ; et dans combien d’occasions les lieutenans les plus habiles ne laissent-ils pas vide la place de chefs d’un ordre supérieur !

Dans les états réguliers, la considération est réelle, de manière que les revers ne rejaillisent pas sur le prince, parce que la place étant indépendante, et sur-tout inaccessible, aucune ambition particulière ne peut y viser, et se proposer comme plus digne ; au lieu que dans l’état républicain, qui est le patrimoine de l’ambition et le triomphe de l’amour-propre, toutes les places appellent tout le monde, et chacun, en vertu de son mérite, veut arriver aux places, et se propose pour les remplir. Dans les états réguliers et monarchiques, la considération des gens en place existe indépendamment des talens, quand ils en ont ; elle se compose de celle de leur rang, de leurs confrères et de leur race. Un roi qu’on voit placé sur un trône éclatant, environné en idée de vingt rois dont il descend et de vingt rois dont il est le parent, frappe bien autrement l’imagination, et arrête bien mieux les ambitions, qu’un gouvernant à je ne sais quel titre, qui ne tient à rien, qui hors de place n’est plus rien, et qui commence à la fois et finit à lui-même. Un pair d’Angleterre est bien plus imposant qu’un sénateur français, parce qu’outre la différence de fortune et de fonctions, il y a d’un côté une indépendance, un respect héréditaire, une communauté d’illustration, et pour ainsi dire un reflet de gloire de la part de ses collègues qui n’appartiennent pas à ce dernier. Le roi n’a pas été créé par le pair, ni le pair par le peuple, ce sont des élémens différens et indépendans ; leur hétérogénéité fait leur force ; au lieu que dans l’état républicain chacun étant l’ouvrage de chacun, il n’y a respect et indépendance nulle part ; l’artiste ne s’abaisse pas volontairement devant son ouvrage, à quelque hauteur qu’il l’ait placé. C’est ce qui explique le défaut de considération de tous les hommes de la révolution, qui n’ont pu en fixer aucune sur leur tête, tandis que les places font partout ailleurs, de ceux qui les occupent, une classe d’hommes à part, et séquestrés en quelque sorte de la société. En France, au contraire, on voit communément l’homme qui fut ambassadeur, ministre ou directeur, retomber aux plus minces emplois, rentrer dans la société comme il en était sorti, et le plus souvent redescendre aux humbles fonctions de journaliste, quand il n’est pas, comme on l’a vu, receveur de l’enregistrement en Égypte, après avoir été pendant dix-huit mois souverain en France [4].

La situation des affaires de la France présentera d'immenses difficultés.

1°. Au dehors il faut continuer la guerre : tontes les apparences ou plutôt les espérances de paix sont des chimères. Plus la France en a besoin, moins elle l'obtiendra d'ennemis qui calculent sur ce besoin, et qui, après avoir passé huit ans à lui tâter le poids, ne la lâcheront pas au moment où ils le sentent baisser.

D'ailleurs il est vraisemblable que la France ne se prêtera pas aux conditions qui pourraient seules la lui faire obtenir. La guerre continuera donc, mais avec tous les désavantages qui suivent de grands revers et un grand épuisement. Est-il d'ailleurs bien certain qu'un changement de plus dans le gouvernement français serait un motif de paix pour ses ennemis, dont quelques-uns sont accoutumés à l'attaquer par sa mobilité même.

2°. Au dedans, la continuation de la guerre et le délabrement des armées exigeront de fortes mesures ; et c'est précisément leur force qui en fait la difficulté, et le danger pour ceux qui les exigent. A la guerre étrangère il faut joindre la guerre civile, cette plaie cruelle qui, en s'étendant tous les jours, dévore la France. Ce n'est pas que nous ayons la simplicité de regarder la chouanerie comme devant renverser la république ; mais, sans produire un aussi grand effet, elle produit de grands embarras en occupant beaucoup de troupes, et en rendant infertiles et même onéreuses plusieurs grandes provinces. C'est une diversion de plus de 40,000 hommes et une perte de plus de 100 millions.

3°. Ensuite viennent les embarras de la finance. L'administration va s'améliorer, cela est certain ; mais les besoins et la matière première de la finance ne s'amélioreront pas. On n'a pas de finance avec une grande guerre, sans commerce, sans colonies, sans marine, sans crédit. Il faut les rétablir ou les créer ; on n'a pas de finance sans police, sans propriétés assurées, et à quoi en sont-elles en France ? que de temps pour les rétablir ! La finance continuera donc d'être un gouffre et. un dédale d'embarras, comme elle était avant le 18 brumaire, et le nouveau gouvernement n'a fait, en ce point, que succéder aux embarras de ses prédécesseurs, même en étant beaucoup meilleur économe qu'eux. Buonaparte ne s'est sûrement pas dissimulé ces difficultés ; mats il a espéré en triompher en appelant des Français gémissans sous un joug de fer, aux Français rendus à la liberté ; des Français avilis par leur gouvernement et honteux de leurs maîtres, aux Français électrisés par leurs chefs et fiers de leur obéir ; en un mot, il a espéré obtenir de l'enthousiasme de la nation ce que ses devanciers

cherchaient à arracher par une force aveugle. Mais ce calcul manque de base ; il est celui d'une âme élevée, plus que d'un esprit réfléchi. Il se rapporte à des temps et à des facultés qui n'existent plus. C'est des premières années de la révolution qu'on pouvait attendre de pareils succès ; mais comment demander les mêmes efforts après dix ans à une nation épuisée, fatiguée, blasée sur la victoire comme sur la défaite, ainsi que le dit Carnot !

Les secours que le gouvernement a obtenus et peut encore obtenir de quelques associations d'hommes en évidence, qui savent d'ailleurs se retrouver en bénéfices, en places et en renommée, ne se renouvelleront pas. Ces secours sont des gouttes d'eau dans l'océan des besoins publics. Il n'y a de vraiment efficaces et de proportionnés avec les besoins du gouvernement, que les subsides du grand nombre. Mais il est trop loin du foyer pour prendre feu comme quelques notables des grandes villes ; aussi a-t-il déjà fallu revenir aux anciens erremens de finance. L'emprunt forcé a été converti en un impôt général de la même quotité. Ce n'est qu'une modification dans la forme, qui laisse subsister la charge totale. On a hypothéqué sur les domaines nationaux une nouvelle émission de 15o millions du tiers consolidé, qui a arrêté sur-le-champ les progrès que faisait celui-ci depuis le 18 brumaire.

Le directoire dépensait plus de 800 millions. Le nouveau gouvernement ne peut pas se soutenir avec une moindre somme. Mais elle surpasse la totalité du numéraire circulant dans l'état. Il y aura donc un très grand déficit, et l'on n'aperçoit pas davantage les moyens de le combler d'un côté que de l'autre. L'ancien gouvernement n'a pas péri comme république bien ou mal organisée, mais comme dépourvu de moyens. Ce n'est pas la constitution, mais le déficit qui l'a tué.

Voilà les difficultés principales qui attendent Buonaparte ; elles sont plus grandes que toutes celles qu'il a surmontées jusqu'ici. En attendant, il faut le louer de la modération qu'il a montrée pour les vaincus. Quoiqu'il ne fût pas possible de regretter la déportation d'hommes trop fameux par leurs crimes commis, et par ceux qu'ils apprêtent toujours, d'ailleurs frappés justement de la peine cruelle qu'ils osèrent infliger à tant d'innocens ; cependant, après toutes les scènes d'horreur qui ont souillé la France, on ne peut regretter un acte de clémence envers ceux mêmes qui s'en sont rendus le moins dignes. Tout ce qui peut porter de l'adoucissement dans les esprits trouve son excuse et son prix dans un pays où l'on a tant travaillé à les

aigrir, où il est si nécessaire d'apprendre aux hommes à cesser d'être féroces, à se vaincre sans s'égorger, à se déplacer sans se tuer. Quand, depuis le roi jusqu'au berger, tout est monté sur l'échafaud, celui-ci n'a-t-il pas perdu toute sa signification, et cessé d'instruire lors même qu'il n'a pas cessé d'effrayer. Ce n'est pas pour le plaisir de torturer les hommes qu'on les fait périr aux yeux du peuple, mais c'est pour que leur exemple redouté serve d'instruction, et contribue à étouffer les germes du vice aux cœurs où il pourrait être né. L'échafaud n'est pas un théâtre de mort élevé pour assouvir les vengeances des uns, pour repaître la barbare curiosité des autres, par le spectacle des souffrances de leurs semblables... c'est une tribune dressée contre le crime, et pour la sauve-garde de la société toute entière. Dans cinquante, dans cent, ans les supplices auront repris leur signification ; jusque-là ils seront plus nuisibles qu'utiles ; ce sera de la clémence et de la douceur, dont on a perdu l'habitude, qu'on aura besoin. Après les sanglans débats de tant de factions, après leurs proscriptions mutuelles, que signifiait une de plus ? Un exemple de clémence, là où régna si long-temps la rigueur, vaut donc mieux que la proscription de cent coupables quels qu'ils soient : il est susceptible de servir à plus de monde. Le retrait de la déportation des terroristes éteint cette peine cruelle. Il n'y a plus de Guiane, dès qu'elle a paru trop rigoureuse pour ceux qui avaient osé jeter sur ces plages homicides, leurs malheureux concitoyens. Les victimes qu'ils y portèrent en sortent de plein droit dès que leurs bourreaux ne viennent pas les y remplacer, et les portes de cette terre de mort se ferment à jamais pour tous les Français.

FIN

1 Naples eut en effet 48,000 hommes dans la guerre de 1799, qui dura trois jours.

2 L'armée est composée de

| | | |
|---|---|---|
| 56 régimens d'infanterie à 3 bataillons, forts de. . . . . | 2,357 h. | 131,992 h. |
| 54 bataillons, séparés des régimens, forts de. . . . . | 411 h. | 22,194 h. |
| | | 154,186 h. |

| | | |
|---|---|---|
| Ci-contre. . . . . | | 154,186 h. |
| 54 compagnies d'invalides employés dans les forteresses. . . . . | 52 h. | 2,808 h. |
| 4 régimens d'artillerie à pied. . . | 2,050 h. | 8,200 h. |
| 1 régiment de chasseurs à pied. . | | 1,713 h. |
| 9 brigades de fusiliers, qui font 24 bataillons, forts de. . . . . | 686 h. | 16,464 h. |
| 13 régimens de cuirassiers, forts de | 868 h. | 11,284 h. |
| 14 régimens de dragons, forts de. . | 801 h. | 11,214 h. |
| 1 escadron de dragons, ci-devant à la ville de Dantzick. . . . . | | 150 h. |
| 10 ½ régimens de hussards, forts de. . | 1,575 h. | 16,537 h. |
| 1 corps de tartares. . . . . | | 588 h. |
| 5 compagnies d'artillerie à cheval, à | 200 h. | 1,000 h. |
| Total. . . . . | | 224,144 h. |
| Les cuirassiers et dragons augmentés en guerre de. . | | 100 h. |
| Les hussards. . . . . | | 200 h. |

Officiers canonniers attachés aux forteresses, pontonniers, sapeurs, mineurs, 13 compagnies d'invalides dans les provinces.

3 Voyez les derniers rapports de M. Rose sur le numéraire. et l'état des fabrications de l'Angleterre pendant ce siècle.

4 Tallien.

*Antidote au Congrès de Rastadt, 1798, suivi de "la Prusse et sa neutralité", 1799. Nouvelle édition de ces deux ouvrages, par l'auteur de l'Ambassade de Varsovie, du Congrès de Vienne, et de l'ouvrage sur les colonies [D. ...*

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64823676

## À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou

OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

## Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d’un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr